

REVUE DE PRESSE



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Montérégie

L'Union des producteurs agricoles

Direction de la vie syndicale et des communications

OCTOBRE 2021

À TRAVERS CHAMPS

- **Sur vos écrans : nourrir son monde**..... 9
(le devoir, 30 octobre 2021)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- **Assemblée générale annuelle 2021 - L'UPA Montérégie priorise la protection du territoire agricole** 11
(courrier de saint-hyacinthe, 14 octobre 2021)
- **Assemblée générale annuelle de l'UPA Montérégie - Mangeons local plus que jamais!** 12
(contrecourant.com, 11 octobre 2021)
- **Nouveau modèle de financement de l'UPA: des cotisations de 331\$ à 3 014\$** 14
(TCN, 18 octobre 2021)
(TCN, 20 octobre 2021)
- **Un retour à la normal... pas tout à fait normal** 17
(laterre.ca, 18 octobre 2021)
(TCN, 18 octobre 2021)

- **UPA Montérégie : 75 délégués à l'assemblée générale annuelle 20**
(CJSO, 8 octobre 2021)
(CJSO, entrevue <http://www.cjsso.ca/upa-monteregie-75-delegues-a-lassemblee-generale-annuelle/>)

AGRICULTRICE

- **Ferme Surprenante - St-Denis-Sur-Richelieu..... 21**
(gestion et technologie agricole, 21 octobre 2021)
- **Nathalie Lacroix remporte le prix Coup de cœur des Agricultrices du Québec..... 22**
(infosuroit.com, 25 octobre 2021)
- **Nathalie Lacroix termine en tête du prix Coup de cœur des Agricultrices du Québec 23**
(le journal saint-françois, 22 octobre 2021)

AGRIRÉCUP

- **Agriculteurs invités à recycler les contenants vides de pesticides et fertilisants 25**
(le soleil numérique, 17 octobre 2021)
- **AgriRécup et la région de la Montérégie annoncent un projet régional de récupération des plastiques agricoles..... 27**
(contrecourant.com, 16 octobre 2021)
- **AgriRécup et la région de la Montérégie annoncent un projet régional de récupération des plastiques agricoles sur l'ensemble de son territoire..... 29**
(le lézard, 12 octobre 2021)
(zonebourse.com, 12 octobre 2021)
- **AgriRécup lance un projet régional de récupération des plastiques agricoles..... 32**
(le soleil de châteauguay, 13 octobre 2021)
(le journal saint-françois, 15 octobre 2021)
- **Deux points de collectes des plastiques agricoles dans la région du surcoût..... 36**
(neomedia.com, 13 octobre 2021)
- **La récupération de plastiques agricoles étendue aux fermes de toute la Montérégie 37**
(CJSO, 19 octobre 2021)
- **Les fabricants des produits agricoles auront l'obligation de les revaloriser 39**
(laterre.ca, 19 octobre 2021)
- **Les PLC s'unissent à d'importantes organisations canadiennes pour promouvoir et faire progresser le développement durable 40**
(le lézard, 18 octobre 2021)
- **Projet régional de récupération des plastiques agricoles 42**
(le reflet, 14 octobre 2021)
(infosuroit.com, 17 octobre 2021)

ALUS MONTÉRÉGIE

- **OBV Yamaska : 300 000 arbres pour créer un corridor écologique 45**
(CJSO, 14 octobre 2021 entrevue <https://www.cjsso.ca/obv-yamaska-300-000-arbres-creer-corridor-ecologique/>)
(la voix de l'est, 14 octobre 2021)

AMÉNAGEMENT

- **Aménagement et urbanisme : l'UPA sollicite l'appui des municipalités..... 48**
(le soleil de châteauguay, 14 octobre 2021)
(le journal saint-françois, 15 octobre 2021)

(le courrier du sud, 19 octobre 2021)

(le reflet, 19 octobre 2021)

BANDES RIVERAINES

- **Les bandes riveraines : on en parle et on agit!**..... 58
(le clairon, 5 octobre 2021)

BASSIN VERSANT

- **Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi - De nombreuses actions effectuées sur le terrain**..... 63
(le canada français, 28 octobre 2021)

BOURSE AGRICOLE

- **Grains - Volailles - Agricultrices et Montérégie**..... 64
(TCN, 6 octobre 2021)

CHRONIQUE À TOUT BOUT DE CHAMP

- **Des graines de citrouille bio à st-césaire**..... 65
(la voix de l'est, 20 octobre 2021)

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE

- **Formations initiales en Grandes Cultures** 66
(gestion et technologie agricole, 21 octobre 2021)

CPTAQ

- **Il est minuit moins cinq pour les terres agricoles**..... 67
(le bulletin des agriculteurs, 14 octobre 2021)
- **Plus d'enquêteurs réclamés pour protéger les terres agricoles** 69
(le devoir, 28 octobre 2021)
- **St-Hyacinthe déterminée à acheter les terres de la Métairie** 71
(le courrier de st-hyacinthe, 7 octobre 2021)
- **Un maraîcher bio veut qu'on reconnaisse son statut d'agriculteur**..... 72
(le soleil numérique, 20 octobre 2021)

ÉLECTION FÉDÉRALE

- **L'UPA accueille positivement la reconduction de Marie-Claude Bibeau à titre de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire** 76
(newswire.ca, 26 octobre 2021)

ÉLECTION MUNICIPALE

- **Déjà huit maires élus sans opposition et des courses à la mairie qui s'annoncent enlevantes dans la région** 77
(les 2 rives, 5 octobre 2021)
- **Élections municipales 2021 : l'UPA sollicite l'appui des municipalités en matière d'aménagement et d'urbanisme** 79
(le lézard, 12 octobre 2021)
(newswire.ca, 12 octobre 2021)
(operationforestiere.ca, 14 octobre 2021)

- Élections municipales 2021 : une réglementation à la pièce en matière de pesticides est inacceptable.....	85
(Cision, 19 octobre 2021)	
(le lézard, 19 octobre 2021)	
- Jean-Marie Mercier se présente à la mairie.....	88
(coup d'œil, 4 octobre 2021)	
- Les candidats à la mairie débattent sur l'environnement.....	91
(le canada français, 28 octobre 2021)	
- L'UPA s'invite dans les élections municipales	92
(le devoir, 16 octobre 2021)	
- Yves-François Blanchet prêt à défendre les dossiers de son comté	95
(l'œil régionale, 1 octobre 2021)	
ENVIRONNEMENT	
- Municipalité coincée entre croissance économique et préservation de l'environnement	101
(radio-canada, 23 octobre 2021)	
EXCELDOR	
- Dossier Exceldor - En Prolongation.....	111
(le courrier de st-hyacinthe (web), 21 octobre 2021)	
- L'UPA s'en remet au Tribunal administratif du Québec.....	115
(le courrier de st-hyacinthe (journal), 21 octobre 2021)	
(le courrier de st-hyacinthe (web), 21 octobre 2021)	
FORMATION D'AIDE AGRICOLE POUR LES PRODUCTEURS	
- Formation d'aide agricole pour les producteurs de la Montérégie-Ouest.....	117
(neomedia.com, 17 octobre 2021)	
GRANDES CULTURES	
- Essais de cultures de couverture en rotations de grandes cultures	118
(gestion et technologie agricole, 21 octobre 2021)	
LA FINANCIÈRE AGRICOLE	
- La financière agricole a versé plus de 600 M\$ dans la région en 2020-2021.....	119
(le journal saint-françois, 17 octobre 2021)	
- La Financière agricole du Québec présente son bilan financier 2020-2021	122
(tva nouvelles, 7 octobre 2021)	
- Nouveau modèle de financement de l'UPA : des cotisations de 331\$ à 3014\$.....	124
(laterre.ca, 18 octobre 2021)	
(tcn, 18 octobre 2021)	
- Territoire de la Montérégie - La Financière agricole du Québec maintient un leadership fort afin de soutenir les entreprises agricoles et agroalimentaires de la Montérégie.....	128
(newswire.ca, 7 octobre 2021)	
LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC	
- Conseil des ministres du gouvernement Trudeau - Les Éleveurs de porcs accueillent positivement la reocnduction de la ministre Bibeau.....	131
(newswire.ca, 27 octobre 2021)	

- **Filière porcine : les Éleveurs de porc du Québec en colère contre Olymel** 132
(journal de montréal, 25 octobre 2021)
(tva nouvelles, 25 octobre 2021)
- **Le porc du Québec, le monde se l'arrache** 135
grenier.qc.ca, 27 octobre 2021)
- **Les Éleveurs de porc de la Montérégie s'impliquent pour contrer l'insécurité alimentaire** 139
(néomedia.com, 27 octobre 2021)
- **Les Éleveurs de porcs du Québec dénoncent la réduction d'achats du Québec par Olymel**..... 140
(les affaires, 25 octobre 2021)
- **Les Éleveurs de porcs du Québec dénoncent Olymel** 142
(la presse, 25 octobre 2021)
- **Les Éleveurs de porcs implorant Olymel de prioriser les porcs du Québec** 145
(le bulletin des agriculteurs, 26 octobre 2021)
- **Olymel cessera les activités d'abattage à son usine de Princeville** 148
(lanouvelle.net, 6 octobre 2021)
- **Olymel souhaite limiter l'impact de sa restructuration sur les Éleveurs de porcs du Québec** 149
(cool fm, 28 octobre 2021)
- **Pig farmers upset over latest Olymel restructuring** 151
(Localnews, 27 octobre 2021)
- **Restructuration chez Olymel - Opération << priorité Québec >>** 152
(newswire.ca, 25 octobre 2021)
- **Une décision d'Olymel sème la grogne chez les éleveurs de porcs** 153
(radio-canada, 26 octobre 2021)

LES PRODUCTEURS DE LAIT

- **Les PLQ remettent 5000\$ pour deux travailleurs de rang** 155
(infosuroit.com, 16 octobre 2021)
- **Des nouvelles de l'UPA** 156
(Tcn, 27 octobre 2021)
- **Journée mondiale de la santé mentale 2021 - Les PLQ remettent 5000\$ pour le maintien des travailleurs de rang en Montérégie**..... 157
(le contrecourant.com, 11 octobre 2021)
- **Les Producteurs de lait donnent 5000\$ pour les travailleurs de rang** 159
(coup d'œil, 30 octobre 2021)
(coup d'œil, 31 octobre 2021)
- **Prix du lait : Tout le monde gagne sauf les consommateurs qui écopent de 12.4% d'augmentation des produits laitiers transformés** 162
(lvatv.ca, 29 octobre 2021)

LES PRODUCTEURS DE SERRES DU QUÉBEC

- **Il manque de plante produite au Québec** 164
(laterre.ca, 25 octobre 2021)

MA FERME, MON MONDE

- **Un accompagnement personnalisé et permanent, même à l'étranger** 165
(Tcn, 27 octobre 2021)

MANGEONS LOCAL

- **Le Panier Bleu - Aliments du Québec - Manger local**..... 166
(citeboomers.com, 26 octobre 2021)

MARIE-CLAUDE DE MARTIN

- **Pourquoi les De Martin cultivent leur maïs sur billons**..... 169
(le bulletin des agriculteurs, 1 octobre 2021)

NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

- **Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie <<Notre campagne, un milieu de vie à partager>>** 172
(gestion et technologie agricole, 21 octobre 2021)
- **Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie - Un projet de concertation régionale aussi!** 173
(saint-alexandre.ca, 5 octobre 2021)
(infosuroit.com, 6 octobre 2021)
(sorel-tracy express.ca, 6 octobre 2021)
(le contrecourant.com, 7 octobre 2021)
(chambly express, 9 octobre 2021)
(vallée-du-richelieu express.ca, 10 octobre 2021)
(sorel-tracy express.ca, 11 octobre 2021)
- **Québec veut taxer les pesticides et sous-traiter des inspections en environnement** 186
(radio-canada, 6 octobre 2021)
- **Taxer les pesticides, une bonne idée?** 190
(le devoir, 7 octobre 2021)
- **Un projet de concertation régionale réussi!** 193
(mrcacton.ca, 14 octobre 2021)

OLYMEL

- **Réjean Nadeau succombe à un cancer** 195
(le courrier de st-hyacinthe (web), 21 octobre 2021)

PCTFA

- **Crédit de taxes : les producteurs agricoles touchés par un changement**..... 196
(neomedia.com, 16 octobre 2021)
(sorel-tracy express.ca, 17 octobre 2021)
(vallée-du-richelieu express.ca, 17 octobre 2021)

SANIMAX

- **Nombre record de plaintes contre Sanimax - En guerre contre la puanteur** 201
(la presse, 18 octobre 2021)

TET (TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES)

-	Arrivée au Canada de travailleurs étrangers : des agriculteurs québécois interpellent Trudeau.....	223
	(la tribune numérique, 28 octobre 2021)	
	(les affaires, 28 octobre 2021)	
-	Avis de convocation - Chaîne alimentaire en péril : des problèmes informatiques remettent en question l'arrivée au pays des travailleurs étrangers temporaires	224
	(le lézard, 27 octobre 2021)	
	(newswire.ca, 27 octobre 2021)	
-	Chaîne alimentaire en péril : le premier ministre Justin Trudeau doit intervenir	228
	(le lézard, 28 octobre 2021)	
-	Craintes de ratés pour la venue des travailleurs étrangers en 2022	231
	(laterre.ca, 28 octobre 2021)	
-	Des nouvelles de l'UPA	232
	(tcn, 27 octobre 2021)	
-	Disponibilité de la main d'œuvre étrangère	233
	(newswire.ca, 28 octobre 2021)	
-	La prochaine saison agricole menacée par des ratés informatiques à Ottawa	235
	(radio-canada, 28 octobre 2021)	
-	L'accès au travailleurs étrangers temporaires, une épine dans le pied pour les entreprises agricoles.....	237
	(le bulletin des agriculteurs, 28 octobre 2021)	
-	Les agriculteurs Québécois en colère contre Service Canada	239
	(journal de montréal, 28 octobre 2021)	
-	Les conservateurs critiquent les libéraux sur la gestion des travailleurs étrangers	240
	(lvatv.ca, 30 octobre 2021)	
-	Les producteurs agricoles réclament une cellule de crise.....	242
	(tva nouvelles, 28 octobre 2021)	
-	Retard dans le traitement des demandes - La prochaine saison agricole en danger	244
	(la presse, 28 octobre 2021)	
	(la presse, 29 octobre 2021)	
-	Travailleurs étrangers : des délais injustifiables.....	250
	(le courrier du sud, 29 octobre 2021)	
-	Travailleurs étrangers : l'inertie du fédéral sème le chaos dans nos fermes	251
	(journal de montréal, 27 octobre 2021)	
-	Travailleurs étrangers temporaires : Le Bloc québécois réclame une action rapide dans le fiasco des EIMT	252
	(sorel-tracy magazine, 28 octobre 2021)	
-	Travailleurs étrangers temporaires <<Le Bloc Québécois réclame une action rapide dans le fiasco des EIMT>>.....	254
	(le contrecourant.com, 29 octobre 2021)	
-	Un accompagnement personnalisé et permanent, même à l'étranger	256
	(laterre.ca, 30 octobre 2021)	

TRAVERSES FERROVIAIRES

- **Le manque d'entretien des traverses ferroviaires fait rager des producteurs..... 257**
(laterre.ca, 26 octobre 2021)

ZONAGE AGRICOLE

- **Construire une usine ou protéger la terre? Le choix difficile des villes du Québec..... 259**
(radio-canada, 31 octobre 2021)
- **Sainte-Hélène pourra s'étendre sur six hectares en zone agricole..... 265**
(le clairon, 5 octobre 2021)

LEDEVOIR

Sur vos écrans: nourrir son monde



Amélie Gaudreau

30 octobre 2021

Écrans

La terre de chez nous, aujourd'hui

Depuis quelques années, nous sommes de plus en plus préoccupés collectivement par la provenance et la qualité des aliments que nous consommons. Mais nous préoccuons-nous autant de ceux et celles qui produisent toute cette nourriture et des territoires qui sont exploités pour nous nourrir ?

Cette nouvelle série documentaire animée par la journaliste (et rédactrice en chef du journal *Le Droit*) Marie-Claude Lortie force le téléspectateur à réfléchir à certains aspects du monde agricole québécois actuel, qui connaît des changements en profondeur, et pas toujours pour le mieux, autant pour les producteurs que pour les consommateurs.

Chacun des six épisodes se penche sur une réalité de l'agriculture d'aujourd'hui, en mettant en lumière les éléments qui posent problème à travers les exemples concrets, mais aussi et surtout en mettant en avant des solutions proposées par des experts du domaine ou déjà mises en place par des agriculteurs, mais aussi d'autres acteurs des milieux ruraux. Ainsi, dans le premier épisode, qui s'intéresse aux problèmes occasionnés par la monoculture, l'animatrice recense, en compagnie de l'agronome Louis Robert, les dommages que la machinerie lourde, les pesticides et les engrais causent à nos terres, tandis que des agriculteurs qui se sont tournés vers les cultures biologiques et des modes de fonctionnement moins traditionnels montrent comment ils arrivent à limiter les dégâts.

Il sera question au fil de la série de la protection du territoire agricole, du manque de relève, de l'avenir des coopératives agricoles et des avantages et inconvénients du monopole syndical de l'UPA.

9

01/11/2021 10:00

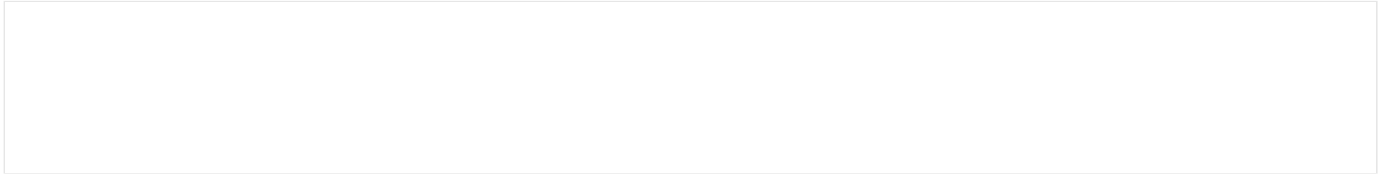
Sur vos écrans: nourrir son monde | Le Devoir

Pas besoin d'être un passionné du sujet pour trouver son compte dans cet état des lieux de l'agriculture québécoise, bien vulgarisé, appuyé sur une foule de témoignages pertinents et d'explications claires. Il suffit de se préoccuper un peu de ce qui se retrouve dans son assiette, et de son coût social et économique, au-delà du prix payé à l'épicerie, au marché ou auprès de son cultivateur favori.

À travers champs

Savoir média, les jeudis, 21 h et à savoir.média

10



Accueil › Affaires › L'UPA Montérégie priorise la protection du territoire agricole

14 OCTOBRE 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

L'UPA Montérégie priorise la protection du territoire agricole

Par: Le Courrier

La protection du territoire agricole était à l'honneur lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Photo gracieuseté

La protectio
l'UPA de la M

Quelque 75 délégués, réunis en personne à La Prairie, ont assisté à l'assemblée générale annuelle de l'UPA Montérégie qui s'est déroulée sous le thème « Mangeons local plus que jamais! ». Le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Jérémie Letellier, a partagé avec les membres les enjeux et les défis qui animeront la fédération régionale au cours des prochains mois.

Assemblée générale annuelle de l'UPA Montérégie Mangeons local plus que jamais!

Quelques 75 délégués, réunis en personne à La Prairie, ont assisté à l'Assemblée générale annuelle de l'UPA Montérégie qui s'est déroulée sous le thème Mangeons local plus que jamais! Le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, monsieur Jérémie Letellier, a partagé avec les membres les enjeux et les défis qui animeront la fédération régionale au cours des prochains mois.

« manqué de main d'œuvre; nous faisons face à des tendances lourdes de conséquences tant pour nos familles, pour nos entreprises, et plus largement pour notre société. Oui, notre action collective est importante! Nous pouvons faire face aux défis et aux risques et nous devons travailler pour que notre vision d'une agriculture pérenne composée d'entreprises prospères se concrétise ».

Protection du territoire agricole

Pour le président de l'UPA Montérégie, la lutte pour la protection du territoire agricole demeure une priorité incontournable et sera au cœur de l'action syndicale au cours des mois à venir. « Les récentes décisions concernant Google à Beauharnois et Exceldor à Saint-Hyacinthe n'ont rien pour nous rassurer. On constate que notre rôle de chien de garde est plus important que jamais. Gruger le territoire agricole de la Montérégie au nom du développement économique est un pari perdant. Le gouvernement doit, à tout prix, protéger cette richesse collective limitée, non renouvelable et essentielle à la société québécoise. Aussi, il est impératif d'assurer le maintien des activités agricoles. Il n'y a pas de solutions faciles. C'est un enjeu qui implique notamment des notions de fiscalité municipale, d'aménagement du territoire et de cohabitation. La seule certitude, c'est que le saccage en continu des terres agricoles mène ultimement à un cul-de-sac dévastateur dont nos descendants feront les frais. »

Défis agroenvironnementaux

Le développement durable de l'agriculture pour assurer la résilience des entreprises aux changements climatiques, c'est l'engagement de la Fédération régionale envers les générations futures. Mais les défis sont nombreux. Le président de la Fédération, Jérémie Letellier, a mis en lumière un de ces défis : les risques de pénurie d'eau, le rationnement de l'eau potable.

« Considérant l'augmentation de la population – particulièrement en Montérégie – les conflits d'usages entre les agriculteurs et les municipalités dont les besoins résidentiels, industriels et institutionnels sont également en croissance risquent de se multiplier. Imaginez les risques que la pénurie d'eau représente pour nos entreprises. Les besoins en eau des productrices et producteurs agricoles sont non seulement importants, ils sont essentiels. Pas seulement pour assurer le fonctionnement de nos entreprises, mais également au niveau sociétal pour atteindre nos objectifs d'autonomie alimentaire. »

Assemblée générale 2021 de la Fédération de l'...

Résolutions prioritaires

Pendant la journée, les productrices et les producteurs agricoles ont débattu de plusieurs dossiers relatifs à la fiscalité, l'environnement et l'aménagement. Les échanges ont permis de prioriser les résolutions qui seront portées devant la Confédération lors du prochain congrès général. En cette période d'élections municipales, la résolution portant sur l'encadrement des interventions du monde municipal a été adoptée à l'unanimité. Par cette résolution, il est statué que « l'UPA Montérégie et la Confédération feront les représentations nécessaires afin que soient établies des règles permettant d'encadrer les interventions du monde municipal en milieu agricole afin de maintenir une uniformité des normes à l'échelle provinciale et d'éviter l'adoption de restrictions plus sévères que les normes provinciales et fédérales ».

Allocution du président Marcel Groleau

Le président sortant de la Confédération, monsieur Marcel Groleau, s'est adressé à l'assemblée et fait valoir que « la Fédération de l'UPA de la Montérégie est une fédération phare » dont les actions et les prises de position ont un impact réel sur la Confédération. Conscient de la pression que subit le territoire agricole de la Montérégie, monsieur Groleau, a

Photo : Archives / TCN

Nouveau modèle de financement de l'UPA : des cotisations de 331 \$ à 3014 \$

18 octobre 2021

LA PRAIRIE – Les agriculteurs de la Montérégie ont eu le bonheur de se retrouver en personnes pour leur assemblée générale annuelle du 7 octobre et l'un des sujets les plus discutés a été le nouveau modèle de financement de l'Union des producteurs agricoles. Les scénarios étudiés prévoient des baisses de cotisation pour les petites fermes et des hausses pour les plus grandes.

Le modèle proposé aux délégués de la Fédération de l'UPA Montérégie mise sur un nouveau concept de cinq paliers associés à la taille des fermes. Plus la taille de l'entreprise est grande, plus la cotisation sera élevée. Ensuite, deux sous-scénarios de tarification sont sur la table, soit le scénario 1, qui priorise des contributions plus faibles, et le scénario 2, qui priorise plutôt des cotisations plus faibles. Par exemple, une ferme du premier palier, c'est-à-dire ayant un revenu brut de moins de 50 000 \$ paierait une cotisation de 358 \$ avec le scénario 1 ou de 331 \$ avec le scénario 2. À l'autre extrémité, au palier 5, les fermes ayant un revenu brut de plus de 2 M\$ paieraient une cotisation de 1 294 \$ avec le scénario 1 et de 1 195 \$ avec le scénario 2. Les fermes dont 25 % et plus des revenus proviennent de productions ne faisant pas partie d'un plan conjoint, comme les maraîchers par exemple, paieraient un surplus de cotisations variant selon leur palier, pour un maximum de 1 720 \$ par année pour les fermes du palier 5.

Demandé depuis des années

Ce projet de revoir le financement de l'UPA découle de demandes répétées de plusieurs agriculteurs ces dernières années qui souhaitent un mode de financement plus équitable entre les producteurs, puisqu'actuellement, une petite ferme paie la même cotisation qu'une grande ferme et parfois même plus. Par exemple, une petite ferme ayant un chiffre d'affaires de 45 000 \$ peut devoir payer une double cotisation totalisant 782 \$ si la ferme est détenue par deux propriétaires, tandis qu'une ferme de grande taille ayant un chiffre d'affaires de 3 M\$ peut payer seulement une cotisation de 391 \$ si elle appartient à un propriétaire unique.

L'équité entre les productions est également exigée depuis plusieurs années. Par

Ces changements pourraient être effectifs en 2023 ou 2024, mais doivent passer par un long processus. En effet, les délégués devront adopter les grands principes de financement au prochain congrès général, qui se tiendra du 30 novembre au 2 décembre. Par la suite, l'État québécois devra modifier la Loi sur les producteurs agricoles pour inclure lesdits changements de financement de l'UPA. Puis, une autre consultation sera réalisée auprès des membres de l'organisation en vue d'établir le plan de financement définitif (incluant les montants précis des cotisations et des contributions). Enfin, il devra être soumis à l'approbation obligatoire de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca

La Fédération de l'UPA Montérégie est la première région à tenir son assemblée générale annuelle en personne, une situation qui semblait presque impensable à pareille date l'an dernier. Photo : Martin Ménard/TCN

Un retour à la normale... pas tout à fait normal

18 octobre 2021

Les délégués qui désiraient participer à l'assemblée annuelle de la Fédération de l'UPA Montérégie devaient montrer leur passeport vaccinal, ce qui a rebuté certains agriculteurs, une minorité, a précisé à La Terre Geneviève Blain, directrice de la vie syndicale et des communications.

Le port du masque était obligatoire lors des déplacements dans l'assemblée et les gens ne pouvaient se rendre au micro. C'est le micro qui venait à eux par l'entremise d'un préposé. Les modalités associées à la pandémie et le beau temps ont entraîné un taux de participation de 27 %, le plus faible pour l'assemblée générale annuelle de la Montérégie, alors que le taux de participation moyen est de 39 %. Par contre, en raison de contraintes associées à la location de la salle, l'étude des résolutions en atelier s'est plutôt effectuée en mode virtuel deux jours avant et le taux de participation de 44 % a été le plus élevé des dernières années, une formule hybride qu'entend répéter l'organisation.

Des revenus records

Les finances de la Fédération de l'UPA Montérégie sont encore meilleures qu'elles l'étaient avant la pandémie avec une hausse des revenus de près de 1 M\$. Les résultats de l'exercice se terminant le 31 juillet indiquent des revenus de 8,6 M\$ comparativement à 7,8 M\$ l'année précédente. Cela permet de dégager au final un excédent de 626 768 \$ et un solde de 6,1 M\$ en 2021. « C'est l'une des très grosses années qu'on n'aura jamais faites. [...] La Fédération est en très bonne santé! On a les moyens pour protéger nos producteurs et investir dans les immobilisations et les ressources humaines », a dit avec satisfaction le directeur de l'organisation, Robert Racine, lors de l'assemblée générale annuelle du 7 octobre à La Prairie. La pandémie a diminué le nombre d'activités entraînant une baisse des dépenses, mais surtout, la hausse des revenus est tributaire de la popularité accrue du service de comptabilité et de fiscalité de la fédération régionale, notamment en raison des déclarations de revenus des travailleurs étrangers. Les revenus tirés du centre d'emploi agricole ont également connu un bond important de près de 150 000 \$.

En 2020, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a acheté un semoir à semis direct

**AUTRES
ARTICLES**

Les normes de bien-être
animal renforcées pour les
grands gibiers

Les normes de bien-être
animal renforcées pour les
grands gibiers

Pour que les
plus accessib

La Fédération de l'UPA Montérégie est la première région à tenir son assemblée générale annuelle en personne, une situation qui semblait presque impensable à pareille date l'an dernier. Photo : Martin Ménard/TCN

Un retour à la normale... pas tout à fait normal

18 octobre 2021

Les délégués qui désiraient participer à l'assemblée annuelle de la Fédération de l'UPA Montérégie devaient montrer leur passeport vaccinal, ce qui a rebuté certains agriculteurs, une minorité, a précisé à La Terre Geneviève Blain, directrice de la vie syndicale et des communications.

Le port du masque était obligatoire lors des déplacements dans l'assemblée et les gens ne pouvaient se rendre au micro. C'est le micro qui venait à eux par l'entremise d'un préposé. Les modalités associées à la pandémie et le beau temps ont entraîné un taux de participation de 27 %, le plus faible pour l'assemblée générale annuelle de la Montérégie, alors que le taux de participation moyen est de 39 %. Par contre, en raison de contraintes associées à la location de la salle, l'étude des résolutions en atelier s'est plutôt effectuée en mode virtuel deux jours avant et le taux de participation de 44 % a été le plus élevé des dernières années, une formule hybride qu'entend répéter l'organisation.

Des revenus records

Les finances de la Fédération de l'UPA Montérégie sont encore meilleures qu'elles l'étaient avant la pandémie avec une hausse des revenus de près de 1 M\$. Les résultats de l'exercice se terminant le 31 juillet indiquent des revenus de 8,6 M\$ comparativement à 7,8 M\$ l'année précédente. Cela permet de dégager au final un excédent de 626 768 \$ et un solde de 6,1 M\$ en 2021. « C'est l'une des très grosses années qu'on n'aura jamais faites. [...] La Fédération est en très bonne santé! On a les moyens pour protéger nos producteurs et investir dans les immobilisations et les ressources humaines », a dit avec satisfaction le directeur de l'organisation, Robert Racine, lors de l'assemblée générale annuelle du 7 octobre à La Prairie. La pandémie a diminué le nombre d'activités entraînant une baisse des dépenses, mais surtout, la hausse des revenus est tributaire de la popularité accrue du service de comptabilité et de fiscalité de la fédération régionale, notamment en raison des déclarations de revenus des travailleurs étrangers. Les revenus tirés du centre d'emploi agricole ont également connu un bond important de près de 150 000 \$.

En 2020, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a acheté un semoir à semis direct afin d'offrir un service de forfaitaire gratuit facilitant l'implantation des cultures de couverture. Les résultats sont concluants : 283 hectares ont été implantés. Photo : Gracieuseté de la Fédération de l'UPA Montérégie

MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca

UPA Montérégie : 75 délégués à l'assemblée générale annuelle

8 octobre 2021 | Par Sylvain Rochon

Quelque 75 délégués ont assisté, à La Prairie, à l'assemblée générale annuelle de l'UPA Montérégie sous le thème Mangeons local plus que jamais ! Le président, Jérémie Letellier, a abordé les enjeux et les défis qui animeront la fédération régionale au cours des prochains mois. Il a insisté sur l'importance d'une union forte, mobilisée et solidaire, que ce soit pour affronter les changements climatiques, la pression sur le territoire ou le manque de main d'œuvre.

00:00

00:00

20

Une ferme « Surprenante »

Eliane TREMBLAY-MOREAU
GTA

1^{er} octobre 2020 et elle ouvre sa boutique directement sur la ferme ce mois-ci.

Mylène Surprenant a décidé de se lancer en agriculture pendant la COVID-19. Cette période de rapprochement et de réflexion lui a été nécessaire pour ouvrir la porte à l'agriculture. La Ferme Surprenante se spécialise dans l'élevage de bœuf Angus, de porcs et de poulets. Demeurant sur la ferme de son conjoint, elle loue l'espace nécessaire pour sa production depuis le

Son élevage

Mylène Surprenant est passionnée des animaux. Son jeune élevage comporte une quinzaine de vaches, huit porcs et une cinquantaine de poulets. Elle aime chacune de ses bêtes et elle en prend soin. « Je vais leur rendre visite plusieurs fois par jour pour les caresser. Chaque soir, je vais faire le tour de mon étable

pour leur dire bonne nuit! Je les aime tellement », dit-elle en riant. Ses quatre vaches reproductrices ont un nom qui les représente et elles sont affectueuses. Mme Surprenant a un certain désir d'autosuffisance.

« Je nourris mes porcs avec le lait de mes vaches. Je souhaiterais aussi pouvoir faire ma propre moulée avec le maïs cultivé sur les terres », affirme-t-elle. Les vaches sont nourries de pacage et de foin. Elle préfère que ses animaux soient

nourris naturellement et sans hormones de croissance. Elle veut que l'animal se développe à son rythme normal. « Je suis aussi herboriste. Je peux guérir chaque blessure avec des produits naturels que je confectionne moi-même à l'aide d'herbes », souligne Mylène Surprenant.

Les projets

Bien que sa ferme soit très récente, Mylène Surprenant a déjà des projets plein la tête, tous dans l'objectif d'optimiser le confort de l'animal. « J'aimerais réorganiser les enclos afin que les animaux puissent avoir le choix d'être à l'intérieur ou à l'extérieur. J'aimerais aussi isoler l'étable, changer les fenêtres ou encore moderniser l'établissement pour faciliter le nettoyage », mentionne-t-elle.

Les tristes départs

Ce n'est pas évident pour Mme Surprenant de laisser partir ses bêtes pour l'abattoir. Pour se sentir le cœur plus léger, la veille du grand départ, elle prend le temps avec chacun d'entre eux de pratiquer un rituel.

« C'est un rituel autochtone qui remercie l'animal pour son passage et pour son sacrifice. Je leur raconte ce qui s'en vient et qu'ils ont eu une belle vie. Je leur dis qu'ils vont nourrir le prochain. Je leur masse également le front avec un de mes produits apaisants. C'est triste, mais il ne faut pas oublier la raison première de mon élevage », raconte-t-elle.

La boutique est ouverte à tous sur rendez-vous.



Mylène Surprenant accompagnée de son troupeau qu'elle aime particulièrement.
Photos Robert Gosselin | Le Courrier ©

PUISSANCE ET CONFORT SUR LA FERME.



Puissance. Performance. Confort. Sans frais. C'est la NOUVELLE édition Kubota M7-2 Rancher. Bâti pour s'acquitter des tâches les plus difficiles, les éléments hydraulique à détection de charge à centre fermé (CCLS) du M7-2 vous permettent d'utiliser une variété d'accessoires pour gérer vos travaux. Travaillez confortablement depuis la cabine spacieuse avec une radio intégrée et des sièges confortables. De plus, vous pouvez ajouter un chargeur frontal avec une capacité de levage impressionnante de 5776 lb. Le M7-2 gagne certainement son titre de «rancher».

aubin-st-pierre

monkubota.ca
350 rue Raygo
La Presentation, QC J0H 1B0
(450) 796-2966



FARM MANAGEMENT & TECHNOLOGY PROGRAM

GESTION ET TECHNOLOGIES D'ENTREPRISE AGRICOLE (152.B0)

Tout comme les producteurs agricoles qui continuent d'innover pour nourrir les Québécois, nous continuons d'innover pour former la relève agricole de demain.

PORTES OUVERTES VIRTUELLES : 19 et 26 novembre 2021.

Renseignements et inscription :

fmt.macdonald@mcgill.ca · www.mcgill.ca/fmt

Située à Ste-Anne-de-Bellevue, QC



McGill
MACDONALD CAMPUS

ACCUEIL	À PROPOS	AFFAIRES	COVID-19	CULTURE	EMPLOI	TOURISME	PARTENAIRES	AVIS D
---------	----------	----------	----------	---------	--------	----------	-------------	--------

Accueil Beauharnois-Salaberry Nathalie Lacroix remporte le prix Coup de coeur des Agricultrices du Québec

Nathalie Lacroix remporte le prix Coup de coeur des Agricultrices du Québec

Publié le 25 octobre 2021 | 0 Commentaire

C'est le vendredi 22 octobre que s'est tenu l'événement Coup de coeur du public de l'organisation agricole féminine Les Agricultrices du Québec (AQ). Dans le cadre de cet événement, la population était invitée à voter pour l'une des 12 agricultrices finalistes qui se sont démarquées par leur parcours innovateur au cours de la dernière année. Nathalie Lacroix, propriétaire de Petits Fruits St-Louis, a remporté le prix Coup de coeur du public.

Madame Lacroix remporte ainsi une somme de 2 000 \$ et tous les honneurs associés à cette grande reconnaissance. Les deux autres gagnantes sont Anny Roy de L'Éden Rouge en Abitibi-Témiscamingue et Audrey Boulet de la ferme Les brebis du Beurivage et se méritent respectivement 1 000 \$ et 500 \$.

Les Agricultrices du Québec ont mis en place cet événement afin de mettre en lumière le travail exceptionnel de ses membres. Une grande partie de la mission de la Fédération est de valoriser les femmes œuvrant en milieu agricole et forestier tout en soutenant le développement de leurs capacités entrepreneuriales.

« Il était important pour nous de créer un événement afin de sensibiliser le public que, malgré la situation particulière de la dernière année, de nombreuses agricultrices se sont retroussé les manches et ont innové! Le nombre élevé de votes démontre combien la population a été touchée et inspirée par les parcours de ces femmes entrepreneures », mentionne Jeannine Messier, présidente des AQ.

Les AQ remercient de tout cœur toutes les agricultrices des quatre coins du Québec qui ont déposé leur candidature ainsi que les gens du public qui ont pris le temps d'aller voter pour leur coup de cœur.

J'aime 14

22

Imprimer cet article

Posté dans: Beauharnois-Salaberry, Fierté régionale, Nouvelles générales **Marqueurs:** Agricultrices du Québec, Coup de coeur du public, honneurs, Nathalie Lacroix, Petits fruits Saint-Louis, reconnaissance

Agriculture Actualités

Nathalie Lacroix termine en tête du prix Coup de cœur des Agricultrices du Québec

vendredi le 22 octobre 2021

Modifié à 16 h 57 min le 22 octobre 2021

Par Mario Pitre

7°

lundi 25 octobre 2021



Nathalie Lacroix, Coup de cœur du public des Agricultrices du Québec. (Photo Facebook)

La productrice de camerises Nathalie Lacroix, de l'entreprise petits fruits St-Louis, de Saint-Louis-de-Gonzague, a terminé en première place du prix provincial Coup de cœur du public organisé par les Agricultrices du Québec.

23

Les trois lauréates du concours ont été dévoilés ce vendredi 22 octobre lors d'une présentation en ligne. Mme Lacroix remporte le prix de 2000 \$ accolé à cette première place.

La 2e place est attribuée à Anny Roy de la région Abitibi-Témiscamingue (1000 \$) et la 3e place à Audrey Boulet de la région Chaudière-Appalaches Est (500 \$).

Sur sa page Facebook, Nathalie Lacroix écrit : «C'est en direct du bureau de l'UPA à St-Rémi que j'ai l'immense plaisir de vous annoncer que j'ai remporté la 1ere place de l'Évènement Coup de coeur des Agricultrices du Qc!!!! Je vous en suis extrêmement reconnaissante!! »

Nathalie Lacroix était Notre Personnalité du mois de septembre du journal Saint-François, en collaboration avec la caisse Desjardins Salaberry-de-Valleyfield et Max 103. Nous reproduisons ici le texte publié à cette occasion.

De pâtissière-chocolatière à agricultrice entrepreneure, il y a tout un champ.

Un long champ d'expertise qu'a décidé de franchir Nathalie Lacroix, des Petits Fruits St-Louis, un verger de camerises, niché à Saint-Louis-de-Gonzague. « Mon conjoint a toujours voulu avoir une terre. Il était attiré. Nous avons commencé à regarder et quelqu'un a mentionné ce terrain ici. C'était trop petit pour une grande culture, mais nous avons quand même acheté en ne sachant pas ce que nous allions y planter », rigole l'agricultrice qui s'est découvert une passion.

La camerise, ce succulent petit fruit qui ressemble à un bleuet allongé s'est présentée par hasard. « Nous nous demandions ce que c'était. Les premiers plants sont arrivés au Québec en 2007. En fouillant sur Internet, nous avons vu des vergers au Lac-Saint-Jean. On a fait le voyage jusque-là et nous avons bien aimé ça. Mais puisque c'était plutôt méconnu, certains ont tenté de nous décourager. Malgré leurs réserves, nous étions confiants. Tant qu'à se lancer dans une nouvelle aventure, pourquoi ne pas tenter le coup pour vrai », ajoute la mère de famille qui devait, en plus, conjuguer avec cette nouvelle réalité à l'époque.

De grands investissements

Visant une multiculture, d'où le nom de Petits fruits St-Louis, ils ont entreprise de gros travaux. « Nous avons emprunté de la grosse machinerie, préparé le champ et finalement, nous avons dit, tant qu'à faire, ce sera 8000 plants de camerises », explique Nathalie Lacroix qui venait, en plus, d'acheter la terre.

« Nous devons compter plusieurs années avant d'espérer un rendement. Nous devons vendre en gros à un acheteur. Mais quelques jours avant la première récolte, il a cassé les prix. Mon mari a dit, on ne vendra pas. J'aime mieux que les plants meurent dans le champ que de vendre à ce prix », relate celle qui a alors porté le chapeau de représentante.

« J'avais des tonnes de camerises. Je suis partie avec mes paniers et j'ai décidé d'approcher des marchands, des boulangeries, des restaurants, des producteurs locaux. Un à un. Et ça a fonctionné. Nous sommes maintenant fournisseurs pour La Petite Grange, la Boulangerie Première Moisson. Nous vendons à l'année des camerises congelées, des produits maison comme de la confiture, mais il y a aussi l'autocueillette de la mi-juin à la mi-juillet qui fonctionne fort bien », conclut celle qui s'en est fort bien tirée grâce à sa débrouillardise et son esprit d'entrepreneuriat.

D'ailleurs, la jeune femme est nommée pour le secteur Montérégie ouest, dans le cadre de l'Évènement Coup de Cœur des Agricultrices du Québec, qui mets en lumière des agricultrices qui se sont démarquées dans la dernière année. Il est possible de l'encourager et de voter ici.

17 octobre 2021 9h06

Agriculteurs invités à recycler les contenants vides de pesticides et fertilisants

LA PRESSE CANADIENNE

Une campagne de sensibilisation se déroulera dans les prochains jours sur l'importance de réduire les déchets.

La Semaine canadienne de réduction des déchets, qui s'amorcera lundi, mettra l'accent à chaque jour sur un aspect sur lequel les Canadiens devraient porter leur attention, et ce, jusqu'au vendredi 22 octobre.

Jeudi sera le «jour des plastiques», précise t

«AgriRÉCUP profite de l'occasion pour rappeler encore temps de recycler les contenants vides être entreposés dans leur cour ou leur hangar



**Vous ne voulez rien manquer?
Inscrivez-vous à nos infolettres!**

JE M'INSCRIS

25

AgriRÉCUP gardera ses sites de collecte ouverts et prêts à recevoir les bidons vides et rincés jusqu'à la fin du mois d'octobre dans la plupart des provinces au pays, y compris au Québec et au Nouveau-Brunswick.

«Le programme d'AgriRÉCUP évite que ces matériaux aboutissent dans l'environnement. Le programme les réinsère dans l'économie circulaire.»

L'an dernier, les agriculteurs canadiens ont rapporté plus de 76 % des contenants mis sur le marché. Cela correspond à environ 5,5 millions de bidons vides recyclés, selon les données de l'organisation sans but lucratif.

«Nous remercions les agriculteurs canadiens d'avoir fait un succès de ce programme», a affirmé Barry Friesen, directeur administratif d'AgriRÉCUP.

«AgriRÉCUP travaille avec les agriculteurs et les organisations agricoles pour mettre en place des programmes de recyclage et d'élimination responsable (...)C'est bon pour les producteurs agricoles, pour l'environnement, et pour les affaires», a précisé M. Friesen.

Une fois recyclé, le plastique des bidons peut servir à fabriquer des articles tels que des tuiles pour drainage agricole, des poteaux de clôture et des palettes en plastique.

Merci de vous abonner pour accéder en tout temps à la totalité de nos contenus. En vous abonnant, vous soutenez concrètement un **journalisme local de qualité**, fiable, au service de nos régions.

JE M'ABONNE



AgriRÉCUP et la région de la Montérégie annoncent un projet régional de récupération des plastiques agricoles

La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles et les succès cumulés à ce jour incitent d'autres MRC de la Montérégie à établir de nouveaux sites de collecte répartis sur tout son territoire. Le temps est donc venu d'élargir ce programme à l'ensemble des fermes montérégiennes qui souhaitent contribuer à la récupération de plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage. Ils incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. Ils seront valorisés et éviteront l'enfouissement.

« Aujourd'hui et pour les générations à venir, les agriculteurs favorisent une gestion écoresponsable de leur entreprise », a déclaré Christine Lajeunesse, directrice régionale chez AgriRÉCUP. Elle ajoute : « Ils ont à cœur la récupération des plastiques pour éviter qu'ils soient jetés ou qu'ils soient détruits autrement. Le projet de la Montérégie, combiné à d'autres projets pilotes d'AgriRÉCUP ailleurs au Québec et partout au Canada, contribue à mettre en œuvre la stratégie « zéro déchet plastique agricole ».

Pour éviter que ces plastiques aboutissent aux sites d'enfouissement, la région a choisi de les gérer de façon écoresponsable.

Maximiser le potentiel de récupération en Montérégie

« La Montérégie est le chef de file bioalimentaire du Québec et les partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du bioalimentaire sont tous sensibles aux enjeux agroenvironnementaux qui se rattachent à ce secteur d'activité. L'arrivée d'un projet régional de récupération des plastiques agricoles pour l'ensemble de la Montérégie est donc accueillie avec enthousiasme d'autant plus qu'il correspond à des enjeux prioritaires en mobilisant les acteurs du domaine bioalimentaire et en favorisant la pérennité du territoire par l'implantation de pratiques écoresponsables » mentionne M. Patrick Bousez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie.

Le travail d'équipe : un gage de succès

« Le secteur agricole utilise divers plastiques agricoles, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés. Grâce aux projets d'AgriRÉCUP conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi qui pourra être éventuellement étendue à

l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du Québec. Le gouvernement du Québec remercie à l'avance toutes les parties prenantes de leur collaboration au Programme de récupération et de valorisation des plastiques agricoles. Grâce à vous, nous faisons un pas de plus pour réduire nos déchets. », a fait savoir le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette.

En plus de l'appui et du financement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et des partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie, d'autres organismes des secteurs public et privé collaborent aux projets pilotes de la Montérégie, notamment la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Sollio Groupe Coopératif et les sites de collecte suivants :

- La Coop Comax à Saint-Hyacinthe
- La Coop Sainte-Hélène
- Équipements Inotrac à Saint-Hyacinthe
- Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM) à Cowansville
- Équipements Inotrac Iberville-Saint-Jean-sur-Richelieu
- BMR Sutton
- JLD-Laguë à Pike River
- Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM) à Cowansville
- Équipements Inotrac Iberville-Saint-Jean-sur-Richelieu
- Écocentre de Lacolle
- Soya Excel, Eco + à Saint-Charles-sur-Richelieu
- Uniag Coopérative à Sainte-Martine
- Garage municipal de Hinchinbrooke
- Garage municipal de Saint-Anicet
- Uniag Coopérative à Saint-Polycarpe
- Coop Covris à Massueville
- Uniag Coopérative à Napierville

Bien que la collecte soit volontaire, il est important de trier les différents plastiques par catégories et de s'assurer qu'ils soient exempts de débris. Ces critères optimisent le recyclage. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte AgriRÉCUP par catégories. Pour en apprendre davantage sur les collectes de plastiques agricoles, veuillez communiquer avec votre MRC ou visitez agrirecup.ca.

« La protection de l'environnement est une priorité pour la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Les résultats de ce projet pilote sont probants : les agriculteurs de la Montérégie ont à cœur la récupération des plastiques agricoles. J'encourage donc tous les agricultrices et agriculteurs du territoire à participer dès maintenant à cette initiative qui se veut une bonne façon de faire partie de la solution en diminuant l'empreinte écologique de nos entreprises agricoles » affirme M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le projet de récupération des plastiques agricoles dans la Montérégie fait partie d'un ensemble de projets pilotes menés par AgriRÉCUP en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec. AgriRÉCUP bénéficie d'une contribution financière du MELCC dans le cadre de ses projets.

À propos d'AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est une organisation sans but lucratif vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une bonne gestion des déchets inorganiques agricoles. Les programmes d'AgriRÉCUP sont offerts partout au Canada. Ses programmes ont été imités à l'échelle internationale.

À propos de l'entente bioalimentaire de la Montérégie

L'entente sectorielle rassemble autour de la table une diversité de partenaires concernés par le secteur bioalimentaire que sont les directions régionales de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Ouest, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Direction de la santé publique de la Montérégie, Tourisme Montérégie, la Fédération de l'UPA de la Montérégie, les 14 MRC de la Montérégie ainsi que l'Agglomération de Longueuil. Le montant global de l'entente totalise un peu plus d'un million de dollars échelonnés sur trois ans. Tandis que l'entente sectorielle actuelle prendra fin en mars 2022, des discussions sont en cours pour assurer son renouvellement.

Pour en savoir plus sur AgriRÉCUP — agrirecup.ca

Le Lézard

Sujet : Nouveaux produits/services (/sujet6-nouveaux-produitsservices.html)

AgriRÉCUP et la région de la Montérégie annoncent un projet régional de récupération des plastiques agricoles sur l'ensemble de son territoire

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, Québec, 12 oct. 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles et les succès cumulés à ce jour incitent d'autres MRC de la Montérégie à établir de nouveaux sites de collecte répartis sur tout son territoire. Le temps est donc venu d'élargir ce programme à l'ensemble des fermes montérégiennes qui souhaitent contribuer à la récupération de plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage. Ils incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. Ils seront valorisés et éviteront l'enfouissement.

«?Aujourd'hui et pour les générations à venir, les agriculteurs favorisent une gestion écoresponsable de leur entreprise?», a déclaré Christine Lajeunesse, directrice régionale chez AgriRÉCUP. Elle ajoute : «?Ils ont à coeur la récupération des plastiques pour éviter qu'ils soient jetés ou qu'ils soient détruits autrement. Le projet de la Montérégie, combiné à d'autres projets pilotes d'AgriRÉCUP ailleurs au Québec et partout au Canada, contribue à mettre en oeuvre la stratégie « zéro déchet plastique agricole?».

Pour éviter que ces plastiques aboutissent aux sites d'enfouissement, la région a choisi de les gérer de façon écoresponsable.

Maximiser le potentiel de récupération en Montérégie

« La Montérégie est le chef de file bioalimentaire du Québec et les partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du bioalimentaire sont tous sensibles aux enjeux agroenvironnementaux qui se rattachent à ce secteur d'activité. L'arrivée d'un projet régional de récupération des plastiques agricoles pour l'ensemble de la Montérégie est donc accueillie avec enthousiasme d'autant plus qu'il correspond à des enjeux prioritaires en mobilisant les acteurs du domaine bioalimentaire et en favorisant la pérennité du territoire par l'implantation de pratiques écoresponsables » mentionne M. Patrick Bousez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie.

Le travail d'équipe : un gage de succès

«?Le secteur agricole utilise divers plastiques agricoles, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés. Grâce aux projets d'AgriRÉCUP conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi qui pourra être éventuellement étendue à l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du Québec. Le gouvernement du Québec remercie à l'avance toutes les parties prenantes de leur collaboration au Programme de récupération et de valorisation des plastiques agricoles. Grâce à vous, nous faisons un pas de plus pour réduire nos déchets.?» , a fait savoir le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoît Charette.

En plus de l'appui et du financement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et des partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie, d'autres organismes des secteurs public et privé collaborent aux projets pilotes de la Montérégie, notamment la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Sollio Groupe Coopératif et les sites de collecte suivants :

- La Coop Comax à Saint-Hyacinthe
- La Coop Sainte-Hélène
- Équipements Inotrac à Saint-Hyacinthe
- BMR Sutton
- JLD-Lagué à Pike River
- Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM) à Cowansville
- Équipements Inotrac Iberville/Saint-Jean-sur-Richelieu
- Écocentre de Lacolle
- Soya Excel, Eco + à Saint-Charles-sur-Richelieu
- Uniag Coopérative à Sainte-Martine
- Garage municipal de Hinchinbrooke
- Garage municipal de Saint-Anicet
- Uniag Coopérative à Saint-Polycarpe
- Coop Covris à Massueville
- Uniag Coopérative à Napierville

Bien que la collecte soit volontaire, il est important de trier les différents plastiques par catégories et de s'assurer qu'ils soient exempts de débris. Ces critères optimisent le recyclage. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte AgriRÉCUP par catégories. Pour en apprendre davantage sur les collectes de plastiques agricoles, veuillez communiquer avec votre MRC ou visitez [agrirecup.ca](https://www.globenewswire.com/Tracker?data=Go7VpaCjhEmBY4FLBof3uSiN6rbO9dafahPrkFCVLLi3tla6Li7ol5GGg6TjbgdNwvFMlXtXH5AqSsZLhtadjjN1CSB_PZnJrleF3lqmqQSEzT4Dy94kq9BfYn0LptqMmKW5_RnJUMEDUw_8ayFQpGuoLqUZOBReMYmTLyF5R_sj-ZvhQhohXTH1iMigT) (https://www.globenewswire.com/Tracker?data=Go7VpaCjhEmBY4FLBof3uSiN6rbO9dafahPrkFCVLLi3tla6Li7ol5GGg6TjbgdNwvFMlXtXH5AqSsZLhtadjjN1CSB_PZnJrleF3lqmqQSEzT4Dy94kq9BfYn0LptqMmKW5_RnJUMEDUw_8ayFQpGuoLqUZOBReMYmTLyF5R_sj-ZvhQhohXTH1iMigT).

« La protection de l'environnement est une priorité pour la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Les résultats de ce projet pilote sont probants : les agriculteurs de la Montérégie ont à coeur la récupération des plastiques agricoles. J'encourage donc tous les agricultrices et agriculteurs du territoire à participer dès maintenant à cette initiative qui se veut une bonne façon de faire partie de la solution en diminuant l'empreinte écologique de nos entreprises agricoles » affirme M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le projet de récupération des plastiques agricoles dans la Montérégie fait partie d'un ensemble de projets pilotes menés par AgriRÉCUP en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec. AgriRÉCUP bénéficie d'une contribution financière du MELCC dans le cadre de ses projets.

À propos d'AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est une organisation sans but lucratif vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une bonne gestion des déchets inorganiques agricoles. Les programmes d'AgriRÉCUP sont offerts partout au Canada. Ses programmes ont été imités à l'échelle internationale.

À propos de l'entente bioalimentaire de la Montérégie

L'entente sectorielle rassemble autour de la table une diversité de partenaires concernés par le secteur bioalimentaire? que sont les directions régionales de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Ouest, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Direction de la santé publique de la Montérégie, Tourisme Montérégie, la Fédération de l'UPA de la Montérégie, les 14 MRC de la Montérégie ainsi que l'Agglomération de Longueuil. Le montant global de l'entente totalise un peu plus d'un million de dollars échelonnés sur trois ans. Tandis que l'entente sectorielle actuelle prendra fin en mars 2022, des discussions sont en cours pour assurer son renouvellement.

Pour en savoir plus sur AgriRÉCUP ? [agrirecup.ca](https://www.globenewswire.com/Tracker?data=Go7VpaCjhEmBY4FLBof3uYfWNUwocAFIRatqD5-wLcU9Vfi-NATX544Xv--vHEAPHujhXjodPk5Yh29HwLiyVw==) (<https://www.globenewswire.com/Tracker?data=Go7VpaCjhEmBY4FLBof3uYfWNUwocAFIRatqD5-wLcU9Vfi-NATX544Xv--vHEAPHujhXjodPk5Yh29HwLiyVw==>)

Source

Christine Lajeunesse

AgriRÉCUP

Téléphone : 450 804-4460

Courriel : Lajeunessec@agrireup.ca (mailto:Lajeunessec@agrireup.ca)

Une photo accompagnant ce communiqué de presse est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/cb2aa9ce-a6b5-4d86-b1b1-072a6bd47aa6> (https://www.globenewswire.com/Tracker?data=Nw0Nd_Ay51Nbzko3Lr_Q8yPhnFZIMDVhmJVQrrXzS1G3X2CIShdxHaKNaD6zOwbR-mTII17LZkwP2-uYGNtAKNAjAOSUe2NT0zq_6cZqF5gxXpMvpM_tc6PPNcXfy8kIGdDzW716920T6bscRu5L0m7s9y4JsJfDIB2cIlKDFO_TZFOJfJ8jBkPL1zoNvUBc9yuo_UboNqI3jxQyY54nczshrooV87jievkGJDea-rciA80sxbkegoAc3SvCf0epkbzGyO0eooQEDRcdw==)



Rechercher action, indice, devise, news, membre ...

BOURSE ACTUALITÉS ANALYSES ÉMISSIONS CONSEILS PORTEFEUILLES LISTES PALMARÈS SCREENERS OUTILS

Monde Europe

Accueil Zonebourse > Actualités > Sociétés

Actualités : Toute l'info

[Toute l'info](#)
[Nos articles](#)
[Sociétés](#)
[Marchés](#)
[Économie & Forex](#)
[Mat. Premières](#)
[Taux](#)
[Barons de la bourse](#)
[Pro. de la finance](#)
[Agenda](#)
[Secteurs](#)
[Toute l'actualité](#)
[Recommandations des analystes](#)
[Rumeurs](#)
[Introductions](#)
[Opérations capitalistiques](#)
[Nouveaux contrats](#)
[Profits warnings](#)
[Nominations](#)
[Communiqués](#)
[Événements](#)
[Opérations sur titre](#)

AgriRECUP et la région de la Montérégie annoncent un projet régional de récupération des plastiques agricoles sur l'ensemble de son territoire

12/10/2021 | 19:01

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, Québec, 12 oct. 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles et les succès cumulés à ce jour incitent d'autres MRC de la Montérégie à établir de nouveaux sites de collecte répartis sur tout son territoire. Le temps est donc venu d'élargir ce programme à l'ensemble des fermes montréalaises qui souhaitent contribuer à la récupération de plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage. Ils incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. Ils seront valorisés et éviteront l'enfouissement.

« Aujourd'hui et pour les générations à venir, les agriculteurs favorisent une gestion écoresponsable de leur entreprise », a déclaré Christine Lajeunesse, directrice régionale chez AgriRECUP. Elle ajoute : « Ils ont à cœur la récupération des plastiques pour éviter qu'ils soient jetés ou qu'ils soient détruits autrement. Le projet de la Montérégie, combiné à d'autres projets pilotes d'AgriRECUP ailleurs au Québec et partout au Canada, contribue à mettre en œuvre la stratégie « zéro déchet plastique agricole ».

Pour éviter que ces plastiques aboutissent aux sites d'enfouissement, la région a choisi de les gérer de façon écoresponsable.

Maximiser le potentiel de récupération en Montérégie

« La Montérégie est le chef de file bioalimentaire du Québec et les partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du bioalimentaire sont tous sensibles aux enjeux agroenvironnementaux qui se rattachent à ce secteur d'activité. L'arrivée d'un projet régional de récupération des plastiques agricoles pour l'ensemble de la Montérégie est donc accueillie avec enthousiasme d'autant plus qu'il correspond à des enjeux prioritaires en mobilisant les acteurs du domaine bioalimentaire et en favorisant la pérennité du territoire par l'implantation de pratiques écoresponsables » mentionne M. Patrick Bousez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie.

Le travail d'équipe : un gage de succès

« Le secteur agricole utilise divers plastiques agricoles, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés. Grâce aux projets d'AgriRECUP conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi qui pourra être éventuellement étendue à l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du Québec. Le gouvernement du Québec remercie à l'avance toutes les parties prenantes de leur collaboration au Programme de récupération et de valorisation des plastiques agricoles. Grâce à vous, nous faisons un pas de plus pour réduire nos déchets. », a fait savoir le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette.

En plus de l'appui et du financement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et des partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie, d'autres organismes des secteurs public et privé collaborent aux projets pilotes de la Montérégie, notamment la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Sollio Groupe Coopératif et les sites de collecte suivants :

- La Coop Comax à Saint-Hyacinthe
- Écocentre de Lacolle

00:18 PUB

CAC 40
BEL 20
SMI
DAX
EURO STOXX 5
S&P 500
DOW JONES
NASDAQ 100
MSCI CHINA
NIKKEI 225
MSCI EMERGIN
MSCI WORLD

Pré-ouverture
S&P 500 DOW J
-0.23% -0.2%

» Plus d'Indices

Ma Liste Top 100

VALNEVA SE
ALSTOM
NEOEN
APPLE INC.
ORANGE
STMICROELECT
SOLUTIONS 3X
ASML HOLDING
NAVYA
LVMH MOET H

» Créez votre profil

Palmarès SRD

VALNEVA SE
PIXIUM VISION
PRODDWAYS GF
RIBER
MAUREL

LVMH MOET H
RÉMY COINTRE
ALBIOMA
ATARI S.A.
ARCHOS SA

ACTUALITÉS LES PLUS LUES

- 1 EN DIRECT DES MARCHÉS : Société Générale, Stellantis, Alstom, Valneva, ..
- 2 Avis d'analystes du jour : Publicis, Eurofins, Elmos, Melexis, VAT Grou..
- 3 La déception chinoise plombe le début de semaine en Europe
- 4 La grand-messe des résultats repart de plus belle
- 5 Valneva : A suivre aujourd'hui

» Plus d'actualités

ACTUALITÉS QUI IMPACTENT

Consommation cyclique
Services Techno

Passer



Rechercher action, indice, devise, news, membre ...

BOURSE ACTUALITÉS ANALYSES ÉMISSIONS CONSEILS PORTEFEUILLES LISTES PALMARÈS SCREENERS Outils

- Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Bromé-Missisquoi (RIGMRBM) à Cowansville
- Équipements Inotrac Iberville-Saint-Jean-sur-Richelieu

- Garage municipal de Saint-Anicet
- Uniag Coopérative à Saint-Polycarpe
- Coop Covris à Massueville
- Uniag Coopérative à Napierville



Valneva : Coronavirus-Valneva annonce des résultats de phase 3 positifs pour son vaccin



Atari : les résultats annuels révisés à la baisse



Sodexo assurera la restauration des athlètes lors des Jeux Olympiques de Paris 2024



L'action du propriétaire de DMart en Inde dégringole en raison de problèmes d'évaluation



Umicore revoil à la baisse ses prévisions de bénéfices en raison de la pénurie de puces.



Le britannique National Express se voit accorder plus de temps pour faire une offre sur Stagecoach.

» Plus d'actualités

CD PROJEKT S

Consommation cyclique

Technologie

Consommation non cyclique

Energie

» Suite du Palmar

Devises / Forex

- EUR / USD
- EUR / GBP
- EUR / CHF
- EUR / RUB
- EUR / SEK
- EUR / NOK
- EUR / DKK
- EUR / CAD
- EUR / AUD
- EUR / HKD
- EUR / CNY
- EUR / SGD
- EUR / JPY

» Espace Devises

Matières Premières

- OR
- WTI
- BRENT
- ARGENT
- PLATINE

» Espace Matières

Cryptomonnaies

- BITCOIN
- ETHEREUM
- RIPPLE

» Espace Cryptom

Passer

Bien que la collecte soit volontaire, il est important de trier les différents plastiques par catégories et de s'assurer qu'ils soient exempts de débris. Ces critères optimisent le recyclage. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte AgriRÉCUP par catégories. Pour en apprendre davantage sur les collectes de plastiques agricoles, veuillez communiquer avec votre MRC ou visitez agrirecup.ca.

« La protection de l'environnement est une priorité pour la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Les résultats de ce projet pilote sont probants : les agriculteurs de la Montérégie ont à cœur la récupération des plastiques agricoles. J'encourage donc tous les agricultrices et agriculteurs du territoire à participer dès maintenant à cette initiative qui se veut une bonne façon de faire partie de la solution en diminuant l'empreinte écologique de nos entreprises agricoles » affirme M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le projet de récupération des plastiques agricoles dans la Montérégie fait partie d'un ensemble de projets pilotes menés par AgriRÉCUP en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec. AgriRÉCUP bénéficie d'une contribution financière du MELCC dans le cadre de ses projets.

À propos d'AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est une organisation sans but lucratif vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une bonne gestion des déchets inorganiques agricoles. Les programmes d'AgriRÉCUP sont offerts partout au Canada. Ses programmes ont été imités à l'échelle internationale.

À propos de l'entente bioalimentaire de la Montérégie

L'entente sectorielle rassemble autour de la table une diversité de partenaires concernés par le secteur bioalimentaire que sont les directions régionales de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Ouest, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Direction de la santé publique de la Montérégie, Tourisme Montérégie, la Fédération de l'UPA de la Montérégie, les 14 MRC de la Montérégie ainsi que l'Agglomération de Longueuil. Le montant global de l'entente totalise un peu plus d'un million de dollars échelonnés sur trois ans. Tandis que l'entente sectorielle actuelle prendra fin en mars 2022, des discussions sont en cours pour assurer son renouvellement.

Pour en savoir plus sur AgriRÉCUP — agrirecup.ca

Source

Christine Lajeunesse
 AgriRÉCUP
 Téléphone : 450 804-4460
 Courriel : Lajeunessec@agrirecup.ca

Une photo accompagnant ce communiqué de presse est disponible à l'adresse suivante : <https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/cb2aa9ce-a6b5-4d86-b1b1-072a6bd47aa6>

Réagir à cet article

Réagir le premier

Publier

Dernières actualités "Sociétés" »

13:31 FRESNILLO : bien orienté après un relèvement de broker

CF 00:18 PUB
 RE

AgriRÉCUP lance un projet régional de récupération des plastiques agricoles

mercredi le 13 octobre 2021

Modifié à 8 h 36 min le 14 octobre 2021

Par

Les plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. (Photo : Gracieuseté - AgriRÉCUP)

La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles et les succès cumulés à ce jour incitent d'autres MRC de la Montérégie à établir des sites de collecte. Le temps est donc venu d'élargir le programme à l'ensemble du territoire.

Ainsi, les fermes montérégiennes qui le souhaitent pourront contribuer à la récupération de plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage. Ils incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. Ils seront valorisés et éviteront l'enfouissement.

«Aujourd'hui et pour les générations à venir, les agriculteurs favorisent une gestion écoresponsable de leur entreprise, affirme Christine Lajeunesse, directrice régionale chez AgriRÉCUP. Ils ont à cœur la récupération des plastiques pour éviter qu'ils soient jetés ou qu'ils soient détruits autrement. Le projet de la Montérégie, combiné à d'autres projets pilotes d'AgriRÉCUP ailleurs au Québec et partout au Canada, contribue à mettre en œuvre la stratégie zéro déchet plastique agricole.»

«Le secteur agricole utilise divers plastiques, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés, ajoute le ministre responsable de la Lutte contre les changements climatiques Benoit Charette. Grâce aux projets d'AgriRÉCUP conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi.»

Bien que la collecte soit volontaire, il est important de trier les différents plastiques par catégories et de s'assurer qu'ils soient exempts de débris. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte AgriRÉCUP, par catégories.

Rens.: agrirecup.ca.

(Source : AgriRÉCUP)

PROCUREZ-VOUS
VOS BILLETS
EN CLIQUANT ICI !

Agriculture Actualités

AgriRECUP lance un projet régional de récupération des plastiques agricoles

8°

lundi 18 octobre 2021



Par

Les plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. (Photo : Gracieuseté - AgriRECUP)

La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles et les succès cumulés à ce jour incitent d'autres MRC de la Montérégie à établir des sites de collecte. Le temps est donc venu d'élargir le

programme à l'ensemble du territoire.

Ainsi, les fermes montérégiennes qui le souhaitent pourront contribuer à la récupération de plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage. Ils incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. Ils seront valorisés et éviteront l'enfouissement.

«Aujourd'hui et pour les générations à venir, les agriculteurs favorisent une gestion écoresponsable de leur entreprise, affirme Christine Lajeunesse, directrice régionale chez AgriRECUP. Ils ont à cœur la récupération des plastiques pour éviter qu'ils soient jetés ou qu'ils soient détruits autrement. Le projet de la Montérégie, combiné à d'autres projets pilotes d'AgriRECUP ailleurs au Québec et partout au Canada, contribue à mettre en œuvre la stratégie zéro déchet plastique agricole.»

«Le secteur agricole utilise divers plastiques, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés, ajoute le ministre responsable de la Lutte contre les changements climatiques Benoit Charette. Grâce aux projets d'AgriRECUP conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi.»

PUBLICITÉ

Bien que la collecte soit volontaire, il est important de trier les différents plastiques par catégories et de s'assurer qu'ils soient exempts de débris. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte AgriRECUP, par catégories.

Rens.: agrireocup.ca.

(Source : AgriRECUP)

Actualités / Environnement

13 octobre 2021 - 07:50

Environnement

Deux points de collectes des plastiques agricoles dans la région du Suroît

Par Marie-Claude Pilon, Journaliste

- Photo: Anthevis

La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles et les succès cumulés à ce jour incitent d'autres MRC de la Montérégie à établir de nouveaux sites de collecte répartis sur tout son territoire. Rappels que deux points de collecte de ce type de matière sont en place dans la grande région du Suroît.

L'un est situé chez Uniaq Coopérative à Saint-Polycarpe et l'autre prend place chez Uniaq à Sainte-Martine.

Le temps est donc venu d'élargir ce programme à l'ensemble des fermes montréalaises qui souhaitent contribuer à la récupération de plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du bœuf et du foinage. Ils incluent les pellicules d'emballage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. Ils seront valorisés et éviteront l'enfouissement.

« *Aujourd'hui et pour les générations à venir, les agriculteurs favorisent une gestion écoresponsable de leur entreprise* », a déclaré Christine Lajeunesse, directrice régionale chez AgriRECUJ. Elle ajoute : « *Il est à cœur la récupération des plastiques pour éviter qu'ils soient jetés ou qu'ils soient déversés au terrain. Le projet de la Montérégie, combiné à d'autres projets pilotes d'AgriRECUJ ailleurs au Québec et partout au Canada, contribue à mettre en œuvre la stratégie « zéro déchet plastique agricole ».*

Pour éviter que ces plastiques aboutissent aux sites d'enfouissement, la région a choisi de les gérer de façon écoresponsable.

Maximiser le potentiel de récupération en Montérégie

« *La Montérégie est le chef de file bioalimentaire du Québec et les partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du bioalimentaire sont tous sensibles aux enjeux agroenvironnementaux qui se rattachent à ce secteur d'activité. L'arrivée d'un projet régional de récupération des plastiques agricoles pour l'ensemble de la Montérégie est donc accueillie avec enthousiasme d'autant plus qu'il correspond à des enjeux prioritaires en mobilisant les acteurs du domaine bioalimentaire et en favorisant la pérennité du territoire par l'implantation de pratiques écoresponsables* » mentionne Patrick Boussez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie.

Le travail d'équipe : un gage de succès

« *Le secteur agricole utilise divers plastiques agricoles, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés. Grâce aux projets d'AgriRECUJ conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi qui pourra être éventuellement étendue à l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du Québec. Le gouvernement du Québec remercie à l'avance toutes les parties prenantes de leur collaboration au Programme de récupération et de valorisation des plastiques agricoles. Grâce à nous, nous faisons un pas de plus pour réduire nos déchets* », a fait savoir le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette.

Bien que la collecte soit volontaire, il est important de trier les différents plastiques par catégories et de s'assurer qu'ils soient exempts de débris. Ces critères optimisent le recyclage. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte AgriRECUJ par catégories.

« *La protection de l'environnement est une priorité pour la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Les résultats de ce projet pilote sont probants : les agriculteurs de la Montérégie ont à cœur la récupération des plastiques agricoles. J'encourage donc tous les agricultrices et agriculteurs du territoire à participer dès maintenant à cette initiative qui se veut une bonne façon de faire partie de la solution en diminuant l'empreinte écologique de nos entreprises agricoles* » affirme Jérôme Létellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le projet de récupération des plastiques agricoles dans la Montérégie fait partie d'un ensemble de projets pilotes menés par AgriRECUJ en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec.

Actualités	Coin du lecteur	Sections spéciales	
<ul style="list-style-type: none"> Jeunes Sports Culture Société Politique Faits divers En photos En vidéos 	<ul style="list-style-type: none"> Vie de clubs Sondage Variétés Horoscope Sudoku Météo locales Cinéma Loterie Réseau routier Météo 	<ul style="list-style-type: none"> Avis de décès Emplois Petites annonces Qu'il faut dans la région Les offres de nos annonces Circulaires 	<ul style="list-style-type: none"> Beauce Chamby Émirchâteau - Nord-Ouest Joliette Laval Rimouski Rivière-Hébert Rivière-du-Loop - KRTB Saguenay-Lac-Saint-Jean Saint-Trois Trois-Rivières Val-de-Richelieu Valleyfield Verdun-Soulanges Windsor
<p>Tous droits réservés © 2021</p> <p>Notes légales</p> <p>Placements publicitaires</p> <p>Contactez-nous</p>			
<p>Suivez-nous :</p>			

ACTUALITÉS ([HTTPS://WWW.CJSO.CA/CATEGORY/ACTUALITES/](https://www.cjsso.ca/category/actualites/))

La récupération de plastiques agricoles étendue aux fermes de toute la Montérégie

19 octobre 2021 | Par Sylvain Rochon

La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles servant notamment à la conservation et à la préservation du foin incite à élargir ce programme à l'ensemble des fermes montréalaises de manière à ce que ce plastique soit valorisé et évite l'enfouissement. L'initiative fait partie d'un ensemble de projets pilotes menés par AgriRÉCUP en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec.

En plus de l'appui et du financement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et des partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie, d'autres organismes des secteurs public et privé collaborent aux projets pilotes de la Montérégie, notamment la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Sollio Groupe Coopératif et des sites de collecte dont, chez nous, la Coop Covris de Massueville.

Québec amorce des démarches pour que les fabricants de produits agricoles prennent en charge leur revalorisation, Photo : Archives/TCN

Les fabricants des produits agricoles auront l'obligation de les revaloriser

19 octobre 2021

Québec intégrera les plastiques agricoles dans le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises, qui encadre la responsabilité élargie des producteurs (REP) au Québec. Cela obligera les fabricants des produits à trouver un moyen de revaloriser la matière. La modification au règlement a été publiée dans la Gazette officielle du Québec le 13 octobre et sera effective 45 jours plus tard.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques indique que les produits agricoles réfèrent aux pesticides, aux fertilisants, aux engrais et aux médicaments pour animaux d'élevage ainsi qu'aux différents types de plastiques utilisés en agriculture. Lorsqu'ils seront ajoutés au règlement, les fabricants auront un délai d'un an pour mettre en place des programmes de récupération et de valorisation sur une base individuelle ou en se joignant à un organisme reconnu par RECYC-QUÉBEC pour gérer un programme en leur nom.

Cet ajout des produits agricoles au règlement était souhaité par l'organisme AgriRÉCUP, qui récupère des plastiques agricoles partout au Canada. Cela leur permettra de rendre disponible leur programme de récupération de manière permanente et de l'étendre dans toutes les régions du Québec. Pour l'instant, que les agriculteurs de la Montérégie et de Chaudière-Appalaches y ont accès et peuvent récupérer leurs pellicules plastiques, ficelles, filets, toiles et sacs silo, le plastique d'ensilage et de foin ainsi que les tubulures des productions acéricoles.

« On a reçu une aide financière du ministère de l'Environnement qui a permis d'étendre le projet pilote aux régions intéressées », indique Christine Lajeunesse, directrice d'AgriRÉCUP pour l'est du Canada. En 2020, il n'y avait que quatre secteurs de la Montérégie qui l'offraient.

Elle précise que si le plastique agricole est récupéré dans toute la province, entre 500 et 600 tonnes de plastiques seraient récupérées la première année, soit 10 % de la quantité totale utilisée. Par la suite, l'organisme estime que cela pourrait prendre cinq ans avant que l'habitude s'installe et que plus de 50 % des produits utilisés soient récupérés. « Un des objectifs des projets pilotes est de permettre de mettre en place des sites de récupération », indique Mme Lajeunesse. Elle ajoute que l'organisme souhaite instaurer des projets pilotes dans d'autres régions en 2022 en attendant que la modification de réglementation soit officialisée.

MARTINE VEILLETTE
Journaliste
mveillette@laterre.ca

Le Lézard

Classé dans : Santé (/communiques/sante)

Sujets : Conservation / Recyclage (/sujet129-conservation-recyclage.html), ESG (/sujet1657-esg.html)

Les PLC s'unissent à d'importantes organisations canadiennes pour promouvoir et faire progresser le développement durable

Une nouvelle campagne mettra en lumière la collaboration du secteur laitier avec Arbres Canada, AgriRÉCUP et Canards Illimités Canada

OTTAWA, ON, le 18 oct. 2021 /CNW/ - Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont dévoilé aujourd'hui de nouveaux partenariats avec d'importantes organisations axées sur l'environnement, des partenariats qui visent à promouvoir et à faire progresser le développement durable dans le secteur laitier. En collaborant avec des organisations canadiennes d'avant-garde comme Arbres Canada (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3325334-1&h=2772760213&u=https%3A%2F%2Farbrescanada.ca%2F&a=Arbres+Canada>), AgriRÉCUP (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3325334-1&h=855577840&u=https%3A%2F%2Fagrirecup.ca%2F&a=AgriR%C3%89CUP>) et Canards Illimités Canada (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3325334-1&h=2822879146&u=https%3A%2F%2Fwww.canards.ca%2F&a=Canards+Illimit%C3%A9s+Canada>), les PLC consolident encore davantage l'engagement de longue date du secteur envers la protection de l'environnement et des pratiques agricoles responsables.

(https://mma.prnewswire.com/media/1661800/Dairy_Farmers_of_Canada_Les_PLC_s_unissent___d_importantes_organ.html)

« Les PLC et nos producteurs sont déterminés à trouver de nouveaux moyens novateurs de favoriser le développement durable en production laitière, explique Pierre Lampron, président des Producteurs laitiers du Canada. Nous sommes heureux de travailler avec ces organisations exceptionnelles en vue d'améliorer la productivité agricole, de réduire les déchets, de planter des arbres et de gérer les ressources de manière responsable, des gestes qui profiteront à l'ensemble de la population canadienne. »

Les producteurs laitiers sont naturellement engagés envers la durabilité et l'environnement. Nos producteurs sont fiers de produire du lait en adhérant à des normes parmi les plus rigoureuses au monde. Notre programme d'assurance de la qualité proAction^{MD} évolue continuellement afin de refléter les plus récentes meilleures pratiques dans des domaines tels que le développement durable, le bien-être animal, la salubrité des aliments, la qualité du lait et plus encore.

« Notre volonté de continuellement nous améliorer et d'optimiser nos pratiques s'inscrit dans notre engagement indéfectible envers la population canadienne, ajoute M. Lampron. Nous sommes ravis de travailler avec Arbres Canada, AgriRÉCUP et Canards Illimités Canada, des organisations qui partagent un intérêt commun : préserver nos ressources pour la prochaine génération. »

Les PLC souligneront ces partenariats uniques et leurs efforts pour réduire l'impact environnemental de la production laitière par l'entremise d'une nouvelle campagne de marketing ayant pour thème *Ici pour demain* (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3325334-1&h=477345625&u=https%3A%2F%2Fproducteurslaitiersducanada.ca%2Ffr%2Fa-propos%2Fnos-engagements%2Fdeveloppement-durable%2Fpartenaires&a=Ici+pour+demain>). En relatait de véritables projets en cours dans les fermes canadiennes, la campagne aidera à mettre en lumière le travail que réalise le secteur pour assurer un avenir plus durable. L'engagement des PLC envers le développement durable est également mis de l'avant dans une campagne distincte intitulée *Salut producteur laitier* (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3325334-1&h=452291928&u=https%3A%2F%2Fyoutu.be%2F3an46Y6gSE&a=Salut+producteur+laitier>), qui sera déployée en parallèle.

Pour en savoir plus, veuillez visiter [IciPourDemain.ca](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3325334-1&h=1874649122&u=https%3A%2F%2Ficipoirdemain.ca%2F&a=IciPourDemain.ca) (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3325334-1&h=1874649122&u=https%3A%2F%2Ficipoirdemain.ca%2F&a=IciPourDemain.ca>).

Citations additionnelles

« Arbres Canada est déterminé à améliorer la vie des gens au Canada en plantant et en entretenant des arbres, indique Danielle St-Aubin, directrice générale d'Arbres Canada. Nous saluons les Producteurs laitiers du Canada pour leur engagement à réduire leur impact environnemental et à promouvoir et faire progresser le développement durable dans le secteur laitier. Nous sommes très heureux d'établir ce partenariat et de collaborer à créer de meilleurs milieux de vie. »

« Les producteurs laitiers appuient depuis longtemps les programmes d'AgriRÉCUP, qui réduisent la quantité de matières plastiques agricoles envoyées dans les sites d'enfouissement lorsqu'elles ne sont plus utilisées, explique Barry Friesen, directeur exécutif d'AgriRÉCUP. Ce partenariat avec les Producteurs laitiers du Canada aidera les producteurs à tenir leurs engagements en lien avec le développement durable en recyclant des volumes encore plus importants de matières plastiques agricoles. Les producteurs laitiers établissent une nouvelle norme en matière de recyclage des matières plastiques agricoles, et nous sommes vraiment heureux de travailler avec eux dans le cadre de cet important projet. »

« Canards Illimités Canada s'est engagé à appuyer les pratiques agricoles durables partout au pays, indique Larry Kaumeyer, chef de la direction de Canards Illimités Canada. Nous sommes fiers de nous associer aux producteurs laitiers canadiens afin d'accroître la biodiversité dans les fermes, tout en offrant aux collectivités locales des avantages du point de vue de l'environnement. Ce nouveau partenariat aura un impact positif sur la durabilité de nos paysages fonctionnels, en plus de protéger les habitats essentiels que sont les marécages et les prairies. »

À PROPOS DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) sont l'organisme national de politique, de lobbying et de promotion qui représente les producteurs de lait canadiens. Les PLC s'efforcent de créer des conditions stables pour le secteur laitier dans notre pays. Ils cherchent aussi à maintenir des politiques qui favorisent la viabilité de la production laitière canadienne et qui font la promotion des produits laitiers et de leurs bienfaits pour la santé.

À PROPOS D'ARBRES CANADA

Arbres Canada est le seul organisme sans but lucratif national dédié à la plantation et à l'entretien des arbres dans des environnements ruraux et urbains. Grâce à nos programmes et à nos efforts de recherche et d'engagement, nous avons aidé à rétablir le couvert forestier de zones dévastées par des catastrophes naturelles, accompagné des collectivités dans la gestion de leurs forêts urbaines, soutenu plus de 700 projets de verdissement de cours d'école et organisé des conférences sur la forêt urbaine. Jusqu'à présent, nous avons planté plus de 83 millions d'arbres avec l'aide de nos partenaires et commanditaires.

À PROPOS D'AGRIRÉCUP

AgriRÉCUP est une organisation nationale, sans but lucratif. Financée par l'industrie, AgriRÉCUP offre au secteur agricole pancanadien des programmes de gestion de fin de vie. Elle travaille en collaboration avec plus de 70 membres de différents secteurs (pesticides, engrais, semences, matières plastiques agricoles et médicaments pour la santé animale), ainsi qu'avec des agences partenaires et des gouvernements pour s'assurer que les agriculteurs canadiens peuvent contribuer activement à un environnement sain et à un avenir durable.

À PROPOS DE CANARDS ILLIMITÉS CANADA

Canards Illimités Canada (CIC) est le chef de file de la conservation des milieux humides. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, CIC collabore, avec le gouvernement, l'industrie, des organismes à but non lucratif et des propriétaires fonciers, à la création des milieux humides essentiels à la sauvagine, à la faune et à l'environnement. Apprenez-en plus à canards.ca.

SOURCE Dairy Farmers of Canada

Actualités

Projet régional de récupération des plastiques agricoles

jeudi le 14 octobre 2021

Modifié à 10 h 21 min le 14 octobre 2021

Par

Les plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. (Photo : Gracieuseté - AgriRECUP)

La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles et les succès cumulés à ce jour incitent d'autres MRC de la Montérégie à établir des sites de collecte. Le temps est donc venu d'élargir le programme à l'ensemble du territoire.

Ainsi, les fermes montréalaises qui le souhaitent pourront contribuer à la récupération de plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage. Ils incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. Ils seront valorisés et éviteront l'enfouissement.

«Aujourd'hui et pour les générations à venir, les agriculteurs favorisent une gestion écoresponsable de leur entreprise, affirme Christine Lajeunesse, directrice régionale chez AgriRECUP. Ils ont à cœur la récupération des plastiques pour éviter qu'ils soient jetés ou qu'ils soient détruits autrement. Le projet de la Montérégie, combiné à d'autres projets pilotes d'AgriRECUP ailleurs au Québec et partout au Canada, contribue à mettre en œuvre la stratégie zéro déchet plastique agricole.»

«Le secteur agricole utilise divers plastiques, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés, ajoute le ministre responsable de la Lutte contre les changements climatiques Benoit Charette. Grâce aux projets d'AgriRECUP conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi.»

Bien que la collecte soit volontaire, il est important de trier les différents plastiques par catégories et de s'assurer qu'ils soient exempts de débris. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte AgriRECUP, par catégories.

Rens.: agrirecup.ca.

(Source : AgriRECUP)



Accueil Beauharnois-Salaberry Projet régional de récupération des plastiques agricoles

Trouvez un sujet précis...

Projet régional de récupération des plastiques agricoles

Publié le 17 octobre 2021 | 0 commentaire

La forte participation des agriculteurs aux projets pilotes locaux de récupération de plastiques agricoles et les succès cumulés à jour incitent d'autres MRC de la Montérégie à établir de nouveaux sites de collecte répartis sur tout son territoire.

Nos régions :

Beauharnois-Salaberry

Haut-Saint-Laurent

Grand Châteauguay (Roussillon)

Vaudreuil-Soulanges

Le temps est donc venu d'élargir ce programme à l'ensemble des fermes montréalaises qui souhaitent contribuer à la récupération de plastiques agricoles servant à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage. Ils incluent les pellicules d'enrubannage, les sacs silos, les toiles, les ficelles et les filets. Ils seront valorisés et éviteront l'enfouissement.

« Aujourd'hui et pour les générations à venir, les agriculteurs favorisent une gestion écoresponsable de leur entreprise. Ils ont à cœur la récupération des plastiques pour éviter qu'ils soient jetés ou qu'ils soient détruits autrement. Le projet de la Montérégie, combiné à d'autres projets pilotes d'AgriRÉCUP ailleurs au Québec et partout au Canada, contribue à mettre en œuvre la stratégie zéro déchet plastique agricole », a déclaré Christine Lajeunesse, directrice régionale chez AgriRÉCUP.

Pour éviter que ces plastiques aboutissent aux sites d'enfouissement, la région a choisi de les gérer de façon écoresponsable.

Maximiser le potentiel de récupération en Montérégie

La Montérégie est le chef de file bioalimentaire du Québec et les partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du bioalimentaire sont tous sensibles aux enjeux agroenvironnementaux qui se rattachent à ce secteur d'activité.

« L'arrivée d'un projet régional de récupération des plastiques agricoles pour l'ensemble de la Montérégie est donc accueillie avec enthousiasme d'autant plus qu'il correspond à des enjeux prioritaires en mobilisant les acteurs du domaine bioalimentaire et en favorisant la pérennité du territoire par l'implantation de pratiques écoresponsables » mentionne M. Patrick Bousez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie.

Le travail d'équipe : un gage de succès

En plus de l'appui et du financement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et des partenaires de l'entente sectorielle pour le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie, d'autres organismes des secteurs public et privé collaborent aux projets pilotes de la Montérégie, notamment la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Sollo Groupe Coopératif et, entre autres, les sites de collecte suivants :

- Uniag Coopérative à Sainte-Martine
- Garage municipal de Hinchinbrooke
- Garage municipal de Saint-Anciset
- Uniag Coopérative à Saint-Polycarpe
- Uniag Coopérative à Napierville

Bien que la collecte soit volontaire, il est important de trier les différents plastiques par catégories et de s'assurer qu'ils soient exempts de débris. Ces critères optimisent le recyclage. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte AgriRÉCUP par catégories.

« La protection de l'environnement est une priorité pour la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Les résultats de ce projet pilote sont probants : les agriculteurs de la Montérégie ont à cœur la récupération des plastiques agricoles. J'encourage donc tous les agricultrices et agriculteurs du territoire à participer dès maintenant à cette initiative qui se veut une bonne façon de faire partie de la solution en diminuant l'empreinte écologique de nos entreprises agricoles » affirme M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

INFOSuroit.com
9 752 mentions J'aime

J'aime cette Page

En savoir

INFOSuroit.com
samedi

INFOSUROIT.COM

Projet régional de récupération...
Grâce à INFOSuroit votre média coll...

1 Commenter Partager

INFOSuroit.com

Beauharnois, QC

8°C

Vent: ONO 11
Rafale: 29 km/h

Aujourd'hui 11°C
soir/nuit 6°C
07h 10°C

14 octobre 2021 16h26

L'OBV Yamaska plantera 300 000 arbres d'ici 10 ans

BILLIE-ANNE LEDUC
La Voix de l'Est

L'Organisme de bassin versant de la Yamaska plantera 300 000 arbres du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Rougemont d'ici les dix prochaines années. Ce corridor écologique profitera non seulement à la faune et leurs habitats, mais il protégera également les terres agricoles de la région, notamment en «réduisant l'arrivée de sédiments et l'érosion des cours d'eau», explique le gestionnaire du projet, Alexandre Joly.

«On veut aussi recréer des corridors écologiques pour attirer une faune plus diversifiée sur ces territoires, lui fournir des habitats. On parle donc de gains écologiques importants pour la qualité de l'eau de nos rivières et ruisseaux, mais aussi de gains fauniques dans des secteurs qui sont parfois des déserts fauniques.»

Depuis la mi-septembre, l'OBV Yamaska œuvre d'ores et déjà à la plantation d'arbres, qui couvrira 10 hectares dans les coulées riveraines de la Yamaska situées dans les municipalités de Saint-Hugues et Massueville. D'ici novembre, l'équipe aura planté 4900 arbres et 350 arbustes.

La région «cruellement» en manque d'arbres

Planter 300 000 arbres pour le projet «Corridor vallée de la Yamaska» est certes «ambitieux», mais nécessaire, poursuit M. Joly.

L'OBV Yamaska plantera 300 000 arbres au cours des 10 prochaines années pour créer un corridor écologique du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la municipalité de Rougemont.

— FOURNIE PAR L'OBV YAMASKA

«Notre région est agricole et manque cruellement d'arbres. Mais on a beaucoup de coulées agricoles qui ne sont plus exploitées parce que la machinerie moderne n'y a plus accès. On y voit une occasion de recréer des corridors écologiques. C'est un gain pour la nature, mais aussi pour les producteurs parce que des forêts naitront le long de leurs terres créant des haies brise-vent naturelles qui protégeront leurs terres de l'érosion éolienne. On plante des arbres fruitiers comme le chêne, le noyer, l'aubépine. Ces forêts vont donc attirer des pollinisateurs dont profiteront leurs cultures.»

20/10/2021 08:33

L'OBV Yamaska plantera 300 000 arbres d'ici 10 ans | Actualités | L...

L'OBV Yamaska poursuivra ses travaux de plantation jusqu'en 2030. Notons que le projet «Corridor vallée de la Yamaska» a bénéficié d'aides financières totalisant 140 632 \$ provenant de la Fédération de la faune du Québec, de Ressources naturelles Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Soulignons également la collaboration de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et des producteurs agricoles où les travaux de plantation auront lieu, qui contribuent financièrement au projet.

Actualités

Aménagement et urbanisme : l'UPA sollicite l'appui des municipalités

jeudi le 14 octobre 2021

Modifié à 14 h 41 min le 15 octobre 2021

Par Geneviève Michaud

développement de l'agriculture et de la foresterie. (Photo : Le Courrier du Sud - Archives)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) sollicite l'appui des municipalités québécoises en matière d'aménagement et d'urbanisme, plus spécifiquement en ce qui concerne la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT).

«Plusieurs aspects de la future Stratégie touchent directement l'agriculture, en l'occurrence la protection de la zone verte et le développement des activités agricoles et forestières, explique le président général de l'UPA Marcel Groleau. Le besoin d'exemplarité de l'État,

d'une meilleure gestion de l'urbanisation et de la protection des milieux non urbanisés est une condition essentielle à la pérennité du secteur agricole québécois. Les municipalités et les agriculteurs doivent parler d'une même voix.»

Rappelons que le gouvernement du Québec a lancé en début d'année une grande «conversation nationale sur l'aménagement du territoire», en vue de l'adoption, dès l'an prochain, d'une toute première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Cette consultation a pris fin le 17 septembre.

Voici les positions et demandes de l'UPA sur différents thèmes touchant l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

Gouvernance

- L'État doit donner l'exemple et prendre en compte l'ensemble des répercussions de ses projets (ex. : implantation d'infrastructures de transport, localisation des maisons des aînés) et des autorisations sur le territoire (ex. : éviter un cas comme celui du schéma d'aménagement et de développement (SAD) Montcalm).
- L'État doit cesser de prendre des décisions à la pièce, en l'occurrence par l'adoption de décrets, ce qui permettrait d'éviter d'autres mauvaises décisions comme ce fut le cas pour le projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.
- Le SAD doit devenir un document phare pour les MRC et leurs municipalités, de façon à éviter la multiplication des règlements (ex. : bandes riveraines, pesticides, etc.) et des documents sectoriels (plans régionaux des milieux humides et hydriques, plans de développement de communauté nourricière, etc.).

Croissance urbaine

- Le contrôle des périmètres d'urbanisation doit être renforcé en améliorant notamment les pratiques en matière d'aménagement.
- L'étalement urbain (diffusion ou agrandissement) est un fléau auquel il faut s'attaquer. Tous les dispositifs administratifs, légaux ou réglementaires qui favorisent cette problématique doivent être revus en fonction de ces deux phénomènes.
- Il est nécessaire de densifier le territoire afin de réduire la pression sur les milieux non urbanisés.

Milieux de vie

- Il faut miser sur le développement de quartiers dynamiques, mixtes et plus denses dans les zones urbanisées afin de réduire la pression sur les territoires non urbanisés.

- Le développement du territoire doit tendre vers un principe de zéro artificialisation, afin de limiter l'étalement de l'habitat humain sur le territoire. Ceci aurait pour effet de réduire la pression tant sur les milieux agricoles et forestiers que sur les milieux naturels.

Ruralité

- L'agriculture et la foresterie sont les deux principales activités économiques dans la majorité des milieux ruraux. Dans une perspective d'autonomie alimentaire, il est impératif d'assurer leur maintien, leur développement ainsi que l'entretien des infrastructures qui leur sont nécessaires (routes, cours d'eau, etc.).

- Les conflits de cohabitation émergent lorsqu'on multiplie les usages non agricoles en zone agricole. Il faut mieux encadrer l'urbanisation diffuse du territoire afin d'éviter ces conflits.

Finances et fiscalité

- Il est impératif de mettre en place des mécanismes permettant de minimiser la compétition entre les territoires. Ce phénomène nuit à l'atteinte d'un aménagement du territoire cohérent et responsable. Des mécanismes de péréquation doivent être envisagés.

- Des programmes comme ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui compensent financièrement les municipalités rurales qui ne peuvent s'étendre parce qu'elles sont entourées de terres agricoles, doivent être généralisés à la grandeur du Québec.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez upa.qc.ca/fr/municipales-2021/ ainsi que les comptes Twitter et Facebook de l'UPA.

(Source: Union des producteurs agricoles)

Dernières nouvelles

Agriculture Actualités

Aménagement et urbanisme : l'UPA sollicite l'appui des municipalités

vendredi le 15 octobre 2021

Modifié à 9 h 47 min le 15 octobre 2021

Par Geneviève Michaud

Selon l'UPA, il est impératif, dans une perspective d'autonomie alimentaire, d'assurer le maintien et le développement de l'agriculture et de la foresterie. (Photo : Le Courrier du Sud - Archives)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) sollicite l'appui des municipalités québécoises en matière d'aménagement et d'urbanisme, plus spécifiquement en ce qui concerne la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT).

«Plusieurs aspects de la future Stratégie touchent directement l'agriculture, en l'occurrence la protection de la zone verte et le développement des activités agricoles et forestières, explique le président général de l'UPA Marcel Groleau. Le besoin d'exemplarité de l'État,

d'une meilleure gestion de l'urbanisation et de la protection des milieux non urbanisés est une condition essentielle à la pérennité du secteur agricole québécois. Les municipalités et les agriculteurs doivent parler d'une même voix.»

Rappelons que le gouvernement du Québec a lancé en début d'année une grande «conversation nationale sur l'aménagement du territoire», en vue de l'adoption, dès l'an prochain, d'une toute première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Cette consultation a pris fin le 17 septembre.

Voici les positions et demandes de l'UPA sur différents thèmes touchant l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

PUBLICITÉ

Gouvernance

- L'État doit donner l'exemple et prendre en compte l'ensemble des répercussions de ses projets (ex. : implantation d'infrastructures de transport, localisation des maisons des aînés) et des autorisations sur le territoire (ex. : éviter un cas comme celui du schéma d'aménagement et de développement (SAD) Montcalm).
- L'État doit cesser de prendre des décisions à la pièce, en l'occurrence par l'adoption de décrets, ce qui permettrait d'éviter d'autres mauvaises décisions comme ce fut le cas pour le projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.
- Le SAD doit devenir un document phare pour les MRC et leurs municipalités, de façon à éviter la multiplication des règlements (ex. : bandes riveraines, pesticides, etc.) et des documents sectoriels (plans régionaux des milieux humides et hydriques, plans de développement de communauté nourricière, etc.).

Croissance urbaine

- Le contrôle des périmètres d'urbanisation doit être renforcé en améliorant notamment les pratiques en matière d'aménagement.
- L'étalement urbain (diffusion ou agrandissement) est un fléau auquel il faut s'attaquer. Tous les dispositifs administratifs, légaux ou réglementaires qui favorisent cette problématique doivent être revus en fonction de ces deux phénomènes.
- Il est nécessaire de densifier le territoire afin de réduire la pression sur les milieux non urbanisés.



- Il faut miser sur le développement de quartiers dynamiques, mixtes et plus denses dans les zones urbanisées afin de réduire la pression sur les territoires non urbanisés.
- Le développement du territoire doit tendre vers un principe de zéro artificialisation, afin de limiter l'étalement de l'habitat humain sur le territoire. Ceci aurait pour effet de réduire la pression tant sur les milieux agricoles et forestiers que sur les milieux naturels.

Ruralité

- L'agriculture et la foresterie sont les deux principales activités économiques dans la majorité des milieux ruraux. Dans une perspective d'autonomie alimentaire, il est impératif d'assurer leur maintien, leur développement ainsi que l'entretien des infrastructures qui leur sont nécessaires (routes, cours d'eau, etc.).
- Les conflits de cohabitation émergent lorsqu'on multiplie les usages non agricoles en zone agricole. Il faut mieux encadrer l'urbanisation diffuse du territoire afin d'éviter ces conflits.

Finances et fiscalité

- Il est impératif de mettre en place des mécanismes permettant de minimiser la compétition entre les territoires. Ce phénomène nuit à l'atteinte d'un aménagement du territoire cohérent et responsable. Des mécanismes de péréquation doivent être envisagés.
- Des programmes comme ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui compensent financièrement les municipalités rurales qui ne peuvent s'étendre parce qu'elles sont entourées de terres agricoles, doivent être généralisés à la grandeur du Québec.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez upa.qc.ca/fr/municipales-2021/ ainsi que les comptes Twitter et Facebook de l'UPA.

(Source: Union des producteurs agricoles)



Actualités Élections

Aménagement et urbanisme : l'UPA sollicite l'appui des municipalités

Il y a 5 minutes

Modifié à

Par

Selon l'UPA, il est impératif, dans une perspective d'autonomie alimentaire, d'assurer le maintien et le développement de l'agriculture et de la foresterie. (Photo : Le Courrier du Sud - Archives)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) sollicite l'appui des municipalités québécoises en matière d'aménagement et d'urbanisme, plus spécifiquement en ce qui concerne la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT).

«Plusieurs aspects de la future Stratégie touchent directement l'agriculture, en l'occurrence la protection de la zone verte et le développement des activités agricoles et forestières, explique le président général de l'UPA Marcel Groleau. Le besoin d'exemplarité de l'État, d'une meilleure gestion de l'urbanisation et de la protection des milieux non urbanisés est une condition essentielle à la pérennité du secteur agricole québécois. Les municipalités et les agriculteurs doivent parler d'une même voix.»

Rappelons que le gouvernement du Québec a lancé en début d'année une grande «conversation nationale sur l'aménagement du territoire», en vue de l'adoption, dès l'an prochain, d'une toute première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Cette consultation a pris fin le 17 septembre.

Voici les positions et demandes de l'UPA sur différents thèmes touchant l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

Gouvernance

- L'État doit donner l'exemple et prendre en compte l'ensemble des répercussions de ses projets (ex. : implantation d'infrastructures de transport, localisation des maisons des aînés) et des autorisations sur le territoire (ex. : éviter un cas comme celui du schéma d'aménagement et de développement (SAD) Montcalm).
- L'État doit cesser de prendre des décisions à la pièce, en l'occurrence par l'adoption de décrets, ce qui permettrait d'éviter d'autres mauvaises décisions comme ce fut le cas pour le projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.
- Le SAD doit devenir un document phare pour les MRC et leurs municipalités, de façon à éviter la multiplication des règlements (ex. : bandes riveraines, pesticides, etc.) et des documents sectoriels (plans régionaux des milieux humides et hydriques, plans de développement de communauté nourricière, etc.).

Croissance urbaine

- Le contrôle des périmètres d'urbanisation doit être renforcé en améliorant notamment les pratiques en matière d'aménagement.
- L'étalement urbain (diffusion ou agrandissement) est un fléau auquel il faut s'attaquer. Tous les dispositifs administratifs, légaux ou réglementaires qui favorisent cette problématique doivent être revus en fonction de ces deux phénomènes.
- Il est nécessaire de densifier le territoire afin de réduire la pression sur les milieux non urbanisés.

Milieux de vie

- Il faut miser sur le développement de quartiers dynamiques, mixtes et plus denses dans les zones urbanisées afin de réduire la pression sur les territoires non urbanisés.
- Le développement du territoire doit tendre vers un principe de zéro artificialisation, afin de limiter l'étalement de l'habitat humain sur le territoire. Ceci aurait pour effet de réduire la pression tant sur les milieux agricoles que sur les milieux naturels.

Ruralité

- L'agriculture et la foresterie sont les deux principales activités économiques dans la majorité des milieux ruraux. Dans une perspective d'autonomie alimentaire, il est impératif d'assurer leur maintien, leur développement ainsi que l'entretien des infrastructures qui leur sont nécessaires (routes, cours d'eau, etc.).
- Les conflits de cohabitation émergent lorsqu'on multiplie les usages non agricoles en zone agricole. Il faut mieux encadrer l'urbanisation diffuse du territoire afin d'éviter ces conflits.

Finances et fiscalité

- Il est impératif de mettre en place des mécanismes permettant de minimiser la compétition entre les territoires. Ce phénomène nuit à l'atteinte d'un aménagement du territoire cohérent et responsable. Des mécanismes de péréquation doivent être envisagés.
- Des programmes comme ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui compensent financièrement les municipalités rurales qui ne peuvent s'étendre parce qu'elles sont entourées de terres agricoles, doivent être généralisés à la grandeur du Québec.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez upa.qc.ca/fr/municipales-2021/ ainsi que les comptes Twitter et Facebook de l'UPA.

(Source: Union des producteurs agricoles)

Actualités

Aménagement et urbanisme : l'UPA sollicite l'appui des municipalités

Il y a 23 heures

Modifié à 8 h 52 min le 19 octobre 2021

Par Geneviève Michaud

Selon l'UPA, il est impératif, dans une perspective d'autonomie alimentaire, d'assurer le maintien et le développement de l'agriculture et de la foresterie. (Photo : Le Courrier du Sud - Archives)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) sollicite l'appui des municipalités québécoises en matière d'aménagement et d'urbanisme, plus spécifiquement en ce qui concerne la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT).

«Plusieurs aspects de la future Stratégie touchent directement l'agriculture, en l'occurrence la protection de la zone verte et le développement des activités agricoles et forestières, explique le président général de l'UPA Marcel Groleau. Le besoin d'exemplarité de l'État, d'une meilleure gestion de l'urbanisation et de la protection des milieux non urbanisés est une condition essentielle à la pérennité du secteur agricole québécois. Les municipalités et les agriculteurs doivent parler d'une même voix.»

Rappelons que le gouvernement du Québec a lancé en début d'année une grande «conversation nationale sur l'aménagement du territoire», en vue de l'adoption, dès l'an prochain, d'une toute première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Cette consultation a pris fin le 17 septembre.

Voici les positions et demandes de l'UPA sur différents thèmes touchant l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

Gouvernance

- L'État doit donner l'exemple et prendre en compte l'ensemble des répercussions de ses projets (ex. : implantation d'infrastructures de transport, localisation des maisons des aînés) et des autorisations sur le territoire (ex. : éviter un cas comme celui du schéma d'aménagement et de développement (SAD) Montcalm).
- L'État doit cesser de prendre des décisions à la pièce, en l'occurrence par l'adoption de décrets, ce qui permettrait d'éviter d'autres mauvaises décisions comme ce fut le cas pour le projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.
- Le SAD doit devenir un document phare pour les MRC et leurs municipalités, de façon à éviter la multiplication des règlements (ex. : bandes riveraines, pesticides, etc.) et des documents sectoriels (plans régionaux des milieux humides et hydriques, plans de développement de communauté nourricière, etc.).

Croissance urbaine

- Le contrôle des périmètres d'urbanisation doit être renforcé en améliorant notamment les pratiques en matière d'aménagement.
- L'étalement urbain (diffusion ou agrandissement) est un fléau auquel il faut s'attaquer. Tous les dispositifs administratifs, légaux ou réglementaires qui favorisent cette problématique doivent être revus en fonction de ces deux phénomènes.
- Il est nécessaire de densifier le territoire afin de réduire la pression sur les milieux non urbanisés.

Milieux de vie

- Il faut miser sur le développement de quartiers dynamiques, mixtes et plus denses dans les zones urbanisées afin de réduire la pression sur les territoires non urbanisés.
- Le développement du territoire doit tendre vers un principe de zéro artificialisation, afin de limiter l'étalement de l'habitat humain sur le territoire. Ceci aurait pour effet de réduire la pression tant sur les milieux agricoles et forestiers que sur les milieux naturels.

Ruralité

- L'agriculture et la foresterie sont les deux principales activités économiques dans la majorité des milieux ruraux. Dans une perspective d'autonomie alimentaire, il est impératif d'assurer leur maintien, leur développement ainsi que l'entretien des infrastructures qui leur sont nécessaires (routes, cours d'eau, etc.).
- Les conflits de cohabitation émergent lorsqu'on multiplie les usages non agricoles en zone agricole. Il faut mieux encadrer l'urbanisation diffuse du territoire afin d'éviter ces conflits.

Finances et fiscalité

- Il est impératif de mettre en place des mécanismes permettant de minimiser la compétition entre les territoires. Ce phénomène nuit à l'atteinte d'un aménagement du territoire cohérent et responsable. Des mécanismes de péréquation doivent être envisagés.
- Des programmes comme ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui compensent financièrement les municipalités rurales qui ne peuvent s'étendre parce qu'elles sont entourées de terres agricoles, doivent être généralisés à la grandeur du Québec.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez upa.qc.ca/fr/municipales-2021/ ainsi que les comptes Twitter et Facebook de l'UPA.

(Source: Union des producteurs agricoles)



Accueil › Actualités › Les bandes riveraines : on en parle et on agit!

5 OCTOBRE 2021

Les bandes riveraines : on en parle et on agit!

Par: Le Clairon de Saint-Hyacinthe et région

La MRC des Maskoutains a réuni quelques intervenants du monde municipal et agricole afin de présenter officiellement son nouveau Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines. La conférence de presse s'est déroulée sur la Ferme Rojoie, à Saint-Barnabé-Sud, ce qui a permis aux invités d'admirer une bande riveraine bien aménagée.

« Les temps changent, les méthodes culturelles aussi, l'environnement devient une préoccupation constante pour de plus en plus de gens et nous devons, collectivement, trouver de nouvelles façons de faire si nous voulons laisser à nos enfants une terre où il fera bon vivre pendant de nombreux siècles encore. La tâche est colossale et à notre

niveau, à notre échelle, nous nous attaquons tout de même à un gros morceau, celui du respect de la bande riveraine », a souligné Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

La MRC en a profité pour dévoiler un dépliant conçu ce printemps afin de soutenir le travail de l'inspecteur des rives et du conseiller à l'aménagement des rives auprès des propriétaires riverains en zone agricole des 15 municipalités participantes. Il sera remis sur demande aux personnes concernées et à tous ceux et celles qui souhaitent en apprendre plus sur l'utilité des bandes riveraines, la protection des rives, la réglementation, l'aménagement et les services nouvellement offerts par la MRC.

En complément, la page web consacrée aux bandes riveraines du site de la MRC a été refaite. On y trouve toute l'information pertinente sur le sujet de même que des liens vers des ressources complémentaires.

Le rôle du conseiller Félix-Antoine D'Autray Tarte est d'informer et de guider les propriétaires riverains sur les bonnes

pratiques associées à l'aménagement des rives et en matière de réglementation.

L'inspecteur des rives Jean-Philippe Denoncourt est quant à lui responsable de l'application du règlement et de la législation concernant la conformité des bandes riveraines pour la protection des rives. Il peut émettre des avis de non-conformité et des constats d'infraction, si nécessaire. Pour plus d'information sur ce service ou pour vous procurer un dépliant, contacter le 450 774-3159 ou sectechniques@mrcmaskoutains.qc.ca. Pour des informations et conseils, visiter le site Internet de la MRC.

Un service complémentaire

Vous avez une bande riveraine et vous aimeriez en faire plus pour favoriser la biodiversité? Un service complémentaire offert par la MRC pourrait vous être utile. Les neuf comités de bassin versant actifs sur le territoire de la MRC des Maskoutains se mobilisent pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes associés depuis plusieurs années déjà. Vous pouvez joindre

06/10/2021 10:29

Fondée en 1912

les agentes de liaison des comités de bassin
versant au 450 774-3159 ou par courriel à
cbv@mrcmaskoutains.qc.ca.

62

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE DE LA MONTÉRÉGIE

Formations initiales en Grandes Cultures



ÉDITH LUSSIER

Agente en formation agricole

tu aimes les nouvelles technologies, que tu as le sens de l'observation et que travailler dans des conditions climatiques variées ne sont pas obstacles pour toi.

À la fin du programme tu pourras devenir producteur- exploitant en gran-

des cultures, ouvrier agricole, opérateur d'équipement agricole, conducteur de machinerie agricole ou représentant de biens et produits agricoles. La formation ne donne chaque année d'août à mai.

Pour plus d'information communiquez avec votre répondante en formation agricole de la Montérégie : Édith Lussier, elussier@upa.qc.ca ou par téléphone au 450 774-9154, poste 5210

Le Centre des Moissons à Beauharnois ainsi que l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe ont développé le programme DEP en grandes cultures en alternance travail-études. Il est offert sur un horaire du lundi au vendredi à raison de 30-35 heures par semaine sur une période de 10 mois. Comme particularité, le programme est admissible à la subvention à l'établissement de 20 000 \$ du Programme d'appui financier Relève agricole de la Financière Agricole du Québec et est adapté pour les producteurs. À fin de la formation, une attestation supplémentaire est octroyée pour l'utilisation des pesticides en milieu agricole.

Ce programme prépare à l'exercice du métier d'ouvrière agricole. Vous pourrez récolter, sécher et entreposer les grains et les plantes fourragères, implanter, entretenir et inspecter une culture. Le métier vise aussi la conduite de machines agricoles, entretiens des tracteurs, l'outillage et les bâtiments et du soudage.

Cette formation est pour toi si tu aimes travailler à l'extérieur, le travail manuel et physique, la diversité des tâches, que tu es autonome et responsable, que tu



Il est minuit moins cinq pour les terres agricoles

Le documentaire « Québec, terre d'asphalte » illustre l'urgence de sauvegarder la vocation agricole des terres les plus fertiles de la province.

Par **Céline Normandin**
Journaliste

Publié: 14 octobre 2021
Actualités

Photo: Coco.TV Créations

« On dit que le territoire agricole est protégé, on dit que c'est un bien public, mais les terres agricoles sont des morts en sursis », déclare Nicolas Mesly. C'est au journaliste bien connu dans le secteur agricole qu'on doit l'idée originale d'un documentaire intitulé « Québec, terre d'asphalte », réalisé par Hélène Choquette et bientôt diffusé à la télévision.

Le documentaire se penche sur la spéculation des terres agricoles, surtout en milieu périurbain, et la disparition graduelle de leur exploitation à des fins agricoles en faveur de construction résidentielle ou industrielle. Pourtant, seulement 5% de la superficie de la province se prête à la culture et de ce pourcentage, 2% se trouve dans la région de Montréal. Le quart des terres cultivables sont également considérées comme fertiles.

Confrontée à une hausse fulgurante du prix des terres et un vieillissement des agriculteurs, la relève se voit dans l'impossibilité d'acquérir les terres voisines à leur entreprise. Dans certains cas, le seul scénario possible est celui de devenir des locataires à vie ou pire, voir les terres disparaître dans un horizon plus ou moins lointain pour devenir un développement routier ou urbain.

Le cas de Louis Forget, dont la famille cultive la terre à Laval depuis le 18^e siècle, est frappant : pour acquérir la terre qu'il loue, il estime qu'il lui en coûterait plus d'un million de dollar. Le prêt

nécessaire pour rembourser l'achat s'étalerait sur 123 ans a-t-il calculé et ce, sans intérêts. Pourtant, la terre ne rapporte qu'au maximum 20 000\$ par année.

Il existe pourtant des solutions, plaide Nicolas Mesly. Un tiers de l'île de Montréal demeure libre à la construction résidentielle ou industrielle, ce qui permettrait de limiter l'étalement urbain que l'on connaît. On pourrait aussi imiter la ville de Toronto qui a créé une ceinture verte afin d'interdire la construction dans ces zones. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) limite depuis dix ans la cessation de terres à d'autres fins qu'agricoles, mais la pression est immense, indique M. Mesly qui ajoute que la CMM doit sans cesse négocier avec les 82 maires la composant et qui tous veulent se concurrencer entre eux pour attirer population, commerces et industries, quitte à empiéter sur les terres agricoles.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui devrait assurer justement la protection constate que ses pouvoirs sont limités face à la spéculation des terres qui deviennent un actif dans un portefeuille financier. Plusieurs villes n'ont pas non plus les moyens d'acquérir les terres pour les protéger en raison de leur coût.

Avec le vieillissement des agriculteurs qui approchent de plus en plus de l'âge de la retraite, Nicolas Mesly craint que davantage d'entre eux soient tentés de céder aux pressions de vente à des spéculateurs fonciers, surtout quand la relève est absente. Ce choix est compréhensible dit le journaliste qui compare cette transaction à gagner à la loterie, en devenant du jour au lendemain millionnaire.

Pour M. Mesly, les terres agricoles devraient demeurer la propriété des agriculteurs pour trois raisons. La première est parce que cela permet de garder la vocation nourricière des terres. En tant que propriétaire, il estime aussi que les producteurs sont les plus à même de prendre soin de leurs terres et pour finir, les terres constituent un levier financier important pour le développement des entreprises agricoles.

Nicolas Mesly souhaite que son documentaire suscite un débat de société et que des ponts se forment entre urbains et agriculteurs sur l'importance de préserver les terres agricoles, surtout en ces temps où l'autonomie agricole est au centre des discussions. Le dossier est trop important pour le laisser sur les seules épaules des agriculteurs, selon lui. « C'est un enjeu de société. Le modèle économique est au bout du rouleau, il est dépassé. »

Il faut une volonté politique pour réformer le système en place depuis 1979 avec la création de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et de la CPTAQ qui a célébré ses 40 ans en 2019. Il faut surtout que les citoyens s'emparent de la question et interviennent auprès de leurs dirigeants. Le journaliste espère d'ailleurs que les élections municipales qui auront lieu bientôt permettront de débattre de la question.

Le documentaire sera diffusé samedi le 16 octobre à 22h30 à Radio-Canada dans le cadre de l'émission Doc Humanité.

LEDEVOIR

Plus d'enquêteurs réclamés pour protéger les terres agricoles

Photo: Marie-France Coallier Le Devoir Julie Boivin, mairesse de Sainte-Anne-des-Plaines

Anne-Marie Provost

28 octobre 2021

Société

Des municipalités qui peinent à lutter contre les coupes à blanc et les entreprises illicites installées sur des terres agricoles demandent à Québec de donner les moyens à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) d'embaucher plus d'enquêteurs, pour les aider à préserver les terrains.

« Ça fait des années que, dans nos villes, nous avons des dossiers où les propriétaires de terres agricoles en font des usages illégaux. Ça pose problème, on reçoit des plaintes », lance Johanne Beaulac, présidente de la Table métropolitaine des municipalités rurales du Grand Montréal et mairesse de Saint-Philippe.

La Table, qui regroupe 19 municipalités dont le territoire est composé à plus de 80 % de terres agricoles, demande au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) d'intervenir. Plusieurs villes ont également adopté en octobre une résolution en ce sens. « La CPTAQ manque de personnel pour assurer le suivi des plaintes. Comme on a à cœur de protéger nos terres agricoles, on demande qu'elle reçoive du financement pour embaucher plus d'enquêteurs », souligne M^{me} Beaulac.

La CPTAQ compte neuf enquêteurs pour couvrir l'ensemble du territoire québécois, un nombre jugé largement insuffisant. « S'il y a des coupes à blanc ou de l'entreposage de machinerie lourde, la municipalité va intervenir et déposer une plainte. Un enquêteur de la CPTAQ va venir constater [les faits],

mais ils ne reviennent pas toujours pour s'assurer que ça a été respecté, explique Julie Boivin, mairesse de Sainte-Anne-des-Plaines. Alors on voit la coupe à blanc qui continue. Donc la municipalité doit intervenir. »

Ces situations accaparent leurs ressources et génèrent parfois des factures « impressionnantes » en frais d'avocats. « On se dit que si la CPTAQ était intervenue rapidement, on n'en serait pas là », dit-elle. La mairesse ajoute que les gens fautifs savent que la Commission n'est pas très présente sur le terrain, et certains en profitent.

Le maire de Saint-Mathieu-de-Belœil acquiesce. « Des citoyens nous disent que, si on ne fait rien, ils vont le faire aussi. Donc ça fait boule de neige, souligne Normand Teasdale. Nous avons surtout des gens qui achètent une propriété en zone agricole et qui décident de faire une activité commerciale. On envoie des avis d'infraction, mais comme ça relève de la Commission, c'est difficile de faire avancer le dossier. »

Et les frais d'avocats peuvent grimper rapidement lorsque les municipalités doivent se tourner vers la Cour supérieure. « Dans un des cas chez nous, nous avons un jugement contre un individu, mais il faut aussi le faire appliquer. Pour l'instant, nous avons dépensé 180 000 \$ seulement pour lui, sans compter les autres cas en litige. Pour une petite municipalité, c'est beaucoup d'argent », dit Guy Charbonneau, qui vient tout juste de quitter son poste de maire à Sainte-Anne-des-Plaines et qui a rencontré la CPTAQ à ce sujet. « Ça peut prendre une dizaine d'années à se régler, alors que la CPTAQ peut émettre des ordonnances », ajoute-t-il.

Plus de financement nécessaire

La CPTAQ mentionne de son côté que ses neuf enquêteurs sont répartis dans deux bureaux, à Québec et à Longueuil, et qu'ils ont beaucoup de déplacements à faire dans des endroits parfois très éloignés. « Est-ce qu'on voudrait avoir plus de financement du gouvernement pour avoir plus d'enquêteurs, c'est sûr que la réponse est oui », affirme M^e Anne Des Roches, directrice à la Direction des affaires juridiques et des enquêtes de la CPTAQ, en entrevue avec *Le Devoir*.

L'équipe est petite pour le territoire qu'elle doit couvrir, et elle est parfois incomplète à cause de départs à la retraite ou de congés sans solde ou de maternité. À cela s'ajoutent un grand volume de dossiers à traiter et un arriéré qui s'est accumulé.

La Commission travaille néanmoins depuis 2019 à devenir plus efficace et à améliorer ses délais de traitement. Elle a par ailleurs migré ses dossiers dans un nouveau système, plus optimal, selon elle. « Nous avons intégré la gestion des risques dans nos façons de faire », souligne M^e Des Roches. Les plaintes n'ont pas toutes la même gravité, et la CPTAQ concentre ses efforts aux endroits où il y a une « incidence permanente sur la zone agricole ». « Une sablière-gravière exploitée au milieu d'un champ agricole, nous allons assurément intervenir », dit-elle. Elle ajoute que les deux « crimes majeurs » en zone agricole sont la coupe d'érables et l'enlèvement de sol arable.

La CPTAQ s'active de plus à éviter de doubler le travail avec le ministère de l'Environnement. « Tout ce qui touche à la contamination, comme le remblai, on les laisse d'abord agir parce que leur loi va plus loin que la nôtre », dit-elle. Mais les municipalités doivent aussi jouer leur rôle, pense-t-elle, rappelant qu'elles peuvent remettre des constats d'infraction ou demander une injonction. « On doit continuer de se parler, parce qu'elles ont un rôle à jouer. Nous avons un pouvoir d'ordonnance qui peut faciliter les choses, mais il ne faut pas négliger que ce sont elles qui sont sur place », dit-elle.

De son côté, le cabinet du MAPAQ a indiqué par courriel au *Devoir* être « sensibles aux inquiétudes de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui souhaite comme nous protéger le territoire agricole ». « Nous encourageons le travail de collaboration avec le milieu municipal et le ministère de l'Environnement qui permet de découpler la veille sur notre territoire », écrit-on.

À voir en vidéo

20 octobre 2021 0h00 / Mis à jour à 4h00

Un maraîcher bio veut qu'on reconnaisse son statut d'agriculteur

CYNTHIA LAFLAMME
Les Coops de l'information

L'oeuf ou la poule? Lequel vient en premier? Cette image convient bien au litige qui oppose les Potagers des nues mains à la Ville de Sutton et à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Le propriétaire, Yan Gordon, a demandé à être entendu par la commission, afin qu'on reconnaisse de nouveau son statut d'agriculteur et son droit de loger ses employés à la ferme.

La CPTAQ a refusé de reconnaître ses droits d'agriculteur sur son lot, en avril, jugeant qu'il ne gagnait pas suffisamment d'argent de son travail de la terre. On lui reproche aussi les services de gestion qu'il offre à d'autres agriculteurs et des échanges de légumes faits entre fermes biologiques afin d'écouler les surplus.

Du même souffle, on lui rappelle qu'il ne peut avoir de bâtiments temporaires servant à loger la main-d'oeuvre, ce qu'il pourrait faire légalement si sa condition d'agriculteur lui était reconnue et si la Ville de Sutton acceptait d'adopter une exemption.

Depuis, le fermier de famille et son équipe vivent dans l'incertitude. Le propriétaire a même renoncé à l'accueil de deux travailleurs mexicains pour la saison qui se termine, puisqu'il n'y a pas de logements suffisamment abordables à Sutton.

PUBLICITÉ

Les potagers des nues mains

190 Chem. Perkins, Sutton, QC J0E 2K0

[Itinéraires](#)

4,6

5 avis

[Agrandir le plan](#)

Données cartographiques ©2021

Une question en litige

L'audience s'est tenue mardi en visioconférence. Pendant 1h30, l'agriculteur Yan Gordon a répondu aux questions avec l'ardeur qu'on lui connaît. Il a donné des détails sur les habitations qui se trouvent sur sa terre suttonnaise, soit un loft dans une petite partie d'une grange, deux maisons mobiles et des tentes prospecteurs.

Le noeud du problème se résume à une question: qui doit faire le premier pas pour autoriser les bâtiments locatifs? La Ville de Sutton ou la CPTAQ?

«La Ville dit qu'elle ne veut rien changer dans ses règles tant que la CPTAQ n'accepte pas. Mais c'est l'inverse. Je me tue à leur dire que la CPTAQ ne donnera pas

73

une autorisation s'il y a une infraction», a expliqué Yan Gordon, une affirmation que confirment les deux membres de la commission.

Le producteur maraîcher a rempli le formulaire de déclaration qui lui permettrait d'utiliser son privilège d'entreprise agricole pour loger les employés, mais il a es-suyé un refus à la mairie.

« L'article 40 de la Loi prévoit qu'une personne physique dont la principale occupation est l'agriculture, peut, sans l'autorisation de la commission, construire sur un lot dont elle est propriétaire et où elle exerce sa principale occupation une résidence pour elle-même, pour son enfant ou son employé. »

— Extrait du site de la CPTAQ



L'ancienne membre du comité consultatif d'urbanisme de Sutton, Catherine Zellwegger, a fait savoir que la dernière lettre reçue de la CPTAQ, en avril, a freiné l'administration municipale dans le processus qui aurait pu permettre de légaliser des installations.

«La Ville ne voulait pas entamer les démarches tant que Yan n'allait pas être considéré comme agriculteur.»

«Je survis»

La ferme bio-intensive a un chiffre d'affaires d'environ 375 000\$ en vente de légumes. Les paniers permettent de nourrir approximativement 300 familles et les légumes vendus dans trois marchés publics se retrouvent dans le réfrigérateur d'autant de ménages. La masse salariale représente plus de 200 000\$ pour une douzaine de personnes.

Une fois les factures, l'hypothèque et les salaires payés, «je survis», a confié Yan Gordon. «Depuis 2011, je ne vis que d'agriculture.»

LPDNM 5MIN

«À ce moment-ci, est-ce que la CPTAQ me considère comme étant agriculteur qui pourrait se prévaloir de l'article 40?», a demandé le principal intéressé.

«C'est clair que vous être producteur agricole. C'est l'agriculture qui est votre principal revenu. C'est limpide», a répondu le vice-président de la commission, Gilles Bonneau, refusant néanmoins de rendre une décision sur le banc.

Ouverture

Les deux représentants de la CPTAQ ont démontré une certaine ouverture dans leur ton et leurs propos.

«Je vois trois possibilités: la fermeture du dossier parce que ce n'est pas une infraction, l'envoi d'une ordonnance pour infraction, ou la suspension du dossier en attente qu'une autorisation soit produite par la Ville. Ça nécessite que la Ville vous accorde un avis de conformité, a réitéré M. Bonneau. La ville est la porte d'entrée à la CPTAQ.»

En considérant que la préparation de la saison 2022 commence déjà et que l'agriculteur, père de famille, vit dans l'incertitude depuis des années, la commission tentera de donner sa décision avant Noël.

L'UPA accueille positivement la reconduction de Marie-Claude Bibeau à titre de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

NOUVELLES FOURNIES PAR

Union des producteurs agricoles →

Oct 26, 2021, 14:54 ET

LONGUEUIL, QC, le 26 oct. 2021 /CNW/ - L'Union des producteurs agricoles (UPA) accueille positivement la reconduction de la députée de Compton-Stanstead, Marie-Claude Bibeau, à titre de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

« Mme Bibeau est une interlocutrice appréciée des agriculteurs et des agricultrices du Québec. Son écoute et sa disponibilité ont grandement facilité les choses ces deux dernières années, en particulier pendant la crise sanitaire. J'ai confiance que sa connaissance des dossiers permettra au gouvernement canadien de répondre rapidement aux nombreux défis auxquels est confronté le secteur agricole et nous avons hâte de continuer le travail avec elle », a déclaré le président de l'UPA, Marcel Groleau.

Rappelons que les enjeux agricoles et forestiers relevant du gouvernement canadien sont nombreux et déterminants, en l'occurrence les outils de gestion des risques, l'agroenvironnement, la main-d'œuvre, les relations commerciales et la fiscalité. Pour en savoir plus sur les sujets mis de l'avant pendant la récente campagne électorale fédérale, visitez le <https://www.upa.qc.ca/fr/campagne-electorale-federale-2021/>.

SOURCE Union des producteurs agricoles

Renseignements: Jessica Blackburn, Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux, UPA, 450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | jblackburn@upa.qc.ca

Liens connexes

<https://www.upa.qc.ca>

Accueil › Actualités › Déjà huit maires élus sans opposition et des courses à la mairie qui s'annoncent enlevantes dans la région

5 OCTOBRE 2021

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Déjà huit maires élus sans opposition et des courses à la mairie qui s'annoncent enlevantes dans la région

Par: Alexandre Brouillard

Alors que huit maires ont déjà été élus par acclamation dans la région, des courses à la mairie s'annoncent enlevantes dans quatre municipalités, soit Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Robert et Contrecoeur.

Richard Gauthier succède à Denis Marion

Possédant sept ans d'expérience à titre de conseiller municipal à Massueville, Richard Gauthier a été élu maire de Massueville sans opposition. Il succède ainsi à Denis Marion qui ne s'est pas porté candidat, lui qui était maire de la municipalité depuis 2005. Se disant prêt à relever ce défi, M. Gauthier veut continuer à dynamiser le village en appuyant les dizaines de bénévoles qui sont actifs dans les différents comités. Il s'engage aussi à attirer de nouveaux citoyens pour s'assurer que Massueville soit une municipalité vivante et en santé.

Conseillers :

1. Jessica Lambert (élue) 2. Jonathan Fortier (élu) 3. Louis Fillion (réélu) 4. Guillaume Brouillard (élu) 5. Debra Millington (élue) 6. Pierre Michaud (réélu)

Statu quo à Saint-Aimé

Denis Benoît a été réélu sans opposition comme maire de Saint-Aimé. Élu pour la première fois en 2017, il assure avoir encore la flamme pour la politique municipale. Il est fier de plusieurs projets menés à terme lors de son premier mandat, comme les réfections des rangs St-Charles, Bord-de-l'Eau et Saint-Thomas ainsi que la construction du centre de services. Durant son prochain mandat, il souhaite mettre en branle la politique Municipalité amis des aînés, procéder à la réfection du rang Saint-Yves et réaménager le parc de l'école avec l'aide du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Conseillers :

1. Martin Berger (réélu) 2. Patrick Godin (réélu) 3. Patrick Boisselle (réélu) 4. Jacques Desrosiers (réélu) 5. Julie L'Homme (réélue) 6. Sylvain Boisselle (réélu)

Un nouveau maire à Saint-David

Faute d'opposition, l'agriculteur et pépiniériste Richard Potvin devient le nouveau maire de Saint-David. Succédant ainsi à Michel Blanchard, il se dit prêt à faire le saut en politique, alors que l'implication communautaire fait partie de son ADN. En effet, il est actuellement vice-président de l'UPA Richelieu-Yamaska et président de l'Association des loisirs de Saint-David. Lors des dernières années, il a contribué, avec l'Association, à la rénovation majeure du Centre sportif de Saint-David grâce à l'obtention d'une subvention fédérale de 200 000 \$. Pour les quatre prochaines années, il assure avoir plusieurs projets en tête concernant entre autres l'église, le développement de la municipalité et des projets de loisirs.

Conseillers :

1. Marco Paquet (élu) 2. Gilles Hébert (réélu) 3. Pier-Yves Chapdelaine (réélu) 4. Linda Cournoyer (réélue) 5. Patrick Chamberland (élu) 6. Jolyanne De Tonnancour (élue)

Michel Péloquin élu pour un troisième mandat

Le Lézard

Classé dans : Les affaires (/communiqués/affaires)

Sujet : Plaidoyer (politique) (/sujet192-plaidoyer-politique.html)

Élections municipales 2021 : l'UPA sollicite l'appui des municipalités en matière d'aménagement et d'urbanisme



Éclairage solaire DEL autonome

Éclairage solaire pour parcs publics, stationnements cyclables.

Vision Solaire inc

LONGUEUIL, QC, le 12 oct. 2021 /CNW Telbec/ - L'Union des producteurs agricoles (UPA) sollicite l'appui des municipalités québécoises en matière d'aménagement et d'urbanisme, plus spécifiquement en ce qui concerne la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT).

« **Plusieurs aspects de la future Stratégie touchent directement l'agriculture, en l'occurrence la protection de la zone verte et le développement des activités agricoles et forestières. Le besoin d'exemplarité de l'État, d'une meilleure gestion de l'urbanisation et de la protection des milieux non urbanisés est une condition essentielle à la pérennité du secteur agricole québécois. Les municipalités et les agriculteurs doivent parler d'une même voix** », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Rappelons que le gouvernement du Québec a lancé en début d'année une grande « conversation nationale sur l'aménagement du territoire » en vue de l'adoption, dès l'an prochain, d'une toute première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Cette consultation a pris fin le 17 septembre dernier.

La SNUAT aborde plusieurs grands thèmes et le milieu agricole a besoin de l'appui des élus municipaux pour assurer son avenir. Ces thèmes englobent notamment la gouvernance, la croissance urbaine, les milieux de vie, la ruralité, les finances et la fiscalité.

Gouvernance

- L'État doit donner l'exemple et prendre en compte l'ensemble des répercussions de ses projets (ex. : implantation d'infrastructures de transport, localisation des maisons des aînés) et des autorisations sur le territoire (ex. : éviter un cas comme celui du schéma d'aménagement et de développement (SAD) Montcalm).
- Il doit cesser de prendre des décisions à la pièce, en l'occurrence par l'adoption de décrets, ce qui permettrait d'éviter d'autres mauvaises décisions comme ce fut le cas pour le projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.
- Le SAD doit devenir un document phare pour les MRC et leurs municipalités, de façon à éviter la multiplication des règlements (ex. : bandes riveraines, pesticides, etc.) et des documents sectoriels (plans régionaux des milieux humides et hydriques, plans de développement de communauté nourricière, etc.).

Croissance urbaine

- Le contrôle des périmètres d'urbanisation doit être renforcé en améliorant notamment les pratiques en matière d'aménagement.
- L'étalement urbain (diffusion ou agrandissement) est un fléau auquel il faut s'attaquer. Tous les dispositifs administratifs, légaux ou réglementaires qui favorisent cette problématique doivent être revus en fonction de ces deux phénomènes.
- Il est nécessaire de densifier le territoire afin de réduire la pression sur les milieux non urbanisés.

Milieux de vie

- Il faut miser sur le développement de quartiers dynamiques, mixtes et plus denses dans les zones urbanisées afin de réduire la pression sur les territoires non urbanisés.
- Le développement du territoire doit tendre vers un principe de zéro artificialisation, afin de limiter l'étalement de l'habitat humain sur le territoire. Ceci aurait pour effet de réduire la pression tant sur les milieux agricoles et forestiers que sur les milieux naturels.

Ruralité

- L'agriculture et la foresterie sont les deux principales activités économiques dans la majorité des milieux ruraux. Dans une perspective d'autonomie alimentaire, il est impératif d'assurer leur maintien, leur développement ainsi que l'entretien des infrastructures qui leur sont nécessaires (routes, cours d'eau, etc.).
- Les conflits de cohabitation émergent lorsqu'on multiplie les usages non agricoles en zone agricole. Il faut mieux encadrer l'urbanisation diffuse du territoire afin d'éviter ces conflits.

Finances et fiscalité

- Il est impératif de mettre en place des mécanismes permettant de minimiser la compétition entre les territoires. Ce phénomène nuit à l'atteinte d'un aménagement du territoire cohérent et responsable. Des mécanismes de péréquation doivent être envisagés.
- Des programmes comme ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui compensent financièrement les municipalités rurales qui ne peuvent s'étendre parce qu'elles sont entourées de terres agricoles, doivent être généralisés à la grandeur du Québec.

L'appétit citoyen pour une transformation des pratiques d'aménagement est plus fort que jamais, plus particulièrement en ce qui concerne la protection du territoire et des activités agricoles et forestières. Il appartient maintenant au gouvernement d'intégrer dans la future Stratégie cette préoccupation déterminante et consensuelle. Le territoire agricole québécois doit être vu comme une ressource vitale et stratégique, et non comme une zone en attente de développement, comme c'est trop souvent le cas actuellement. Les municipalités québécoises doivent participer au renforcement de nos systèmes alimentaires et contribuer à rendre notre production agricole encore plus résiliente.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez le <https://www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021/> (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=2483008787&u=https%3A%2F%2Fwww.upa.qc.ca%2Ffr%2Fmunicipales-2021%2F&a=https%3A%2F%2Fwww.upa.qc.ca%2Ffr%2Fmunicipales-2021%2F>) ainsi que les [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter) [79](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3320522-1&h=3596741976&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNYoZGtNgZXRNU2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DjLsDf9bw7gYLo8BT_JHT9ip-joIMLJF2GL207SQGQtVyy4y984AKnHudBRa6VU3irKAl0DQia&a=Twitter)

Élections municipales 2021 : l'UPA sollicite l'appui des municipalités en matière d'aménagement et d'urbanisme

NOUVELLES FOURNIES PAR

Union des producteurs agricoles →

Oct 12, 2021, 10:27 ET

LONGUEUIL, QC, le 12 oct. 2021 /CNW Telbec/ - L'Union des producteurs agricoles (UPA) sollicite l'appui des municipalités québécoises en matière d'aménagement et d'urbanisme, plus spécifiquement en ce qui concerne la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT).

« Plusieurs aspects de la future Stratégie touchent directement l'agriculture, en l'occurrence la protection de la zone verte et le développement des activités agricoles et forestières. Le besoin d'exemplarité de l'État, d'une meilleure gestion de l'urbanisation et de la protection des milieux non urbanisés est une condition essentielle à la pérennité du secteur agricole québécois. Les municipalités et les agriculteurs doivent parler d'une même voix », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Rappelons que le gouvernement du Québec a lancé en début d'année une grande « conversation nationale sur l'aménagement du territoire » en vue de l'adoption, dès l'an prochain, d'une toute première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Cette consultation a pris fin le 17 septembre dernier.

La SNUAT aborde plusieurs grands thèmes et le milieu agricole a besoin de l'appui des élus municipaux pour assurer son avenir. Ces thèmes englobent notamment la gouvernance, la croissance urbaine, les milieux de vie, la ruralité, les finances et la fiscalité.

Gouvernance

- L'État doit donner l'exemple et prendre en compte l'ensemble des répercussions de ses projets (ex. : implantation d'infrastructures de transport, localisation des maisons des aînés) et des autorisations sur le territoire (ex. : éviter un cas comme celui du schéma d'aménagement et de développement (SAD) Montcalm).
- Il doit cesser de prendre des décisions à la pièce, en l'occurrence par l'adoption de décrets, ce qui permettrait d'éviter d'autres mauvaises décisions comme ce fut le cas pour le projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.
- Le SAD doit devenir un document phare pour les MRC et leurs municipalités, de façon à éviter la multiplication des règlements (ex. : bandes riveraines, pesticides, etc.) et des documents sectoriels (plans régionaux des milieux humides et hydriques, plans de développement de communauté nourricière, etc.).

Croissance urbaine

- Le contrôle des périmètres d'urbanisation doit être renforcé en améliorant notamment les pratiques en matière d'aménagement.
- L'étalement urbain (diffusion ou agrandissement) est un fléau auquel il faut s'attaquer. Tous les dispositifs administratifs, légaux ou réglementaires qui favorisent cette problématique doivent être revus en fonction de ces deux phénomènes.
- Il est nécessaire de densifier le territoire afin de réduire la pression sur les milieux non urbanisés.

Milieux de vie

- Il faut miser sur le développement de quartiers dynamiques, mixtes et plus denses dans les zones urbanisées afin de réduire la pression sur les territoires non urbanisés.
- Le développement du territoire doit tendre vers un principe de zéro artificialisation, afin de limiter l'étalement de l'habitat humain sur le territoire. Ceci aurait pour effet de réduire la pression tant sur les milieux agricoles et forestiers que sur les milieux naturels.

Ruralité

- L'agriculture et la foresterie sont les deux principales activités économiques dans la majorité des milieux ruraux. Dans une perspective d'autonomie alimentaire, il est impératif d'assurer leur maintien, leur développement ainsi que l'entretien des infrastructures qui leur sont nécessaires (routes, cours d'eau, etc.).
- Les conflits de cohabitation émergent lorsqu'on multiplie les usages non agricoles en zone agricole. Il faut mieux encadrer l'urbanisation diffuse du territoire afin d'éviter ces conflits.

Finances et fiscalité

- Il est impératif de mettre en place des mécanismes permettant de minimiser la compétition entre les territoires. Ce phénomène nuit à l'atteinte d'un aménagement du territoire cohérent et responsable. Des mécanismes de péréquation doivent être envisagés.
- Des programmes comme ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui compensent financièrement les municipalités rurales qui ne peuvent s'étendre parce qu'elles sont entourées de terres agricoles, doivent être généralisés à la grandeur du Québec.

L'appétit citoyen pour une transformation des pratiques d'aménagement est plus fort que jamais, plus particulièrement en ce qui concerne la protection du territoire et des activités agricoles et forestières. Il appartient maintenant au gouvernement d'intégrer dans la future Stratégie cette préoccupation déterminante et consensuelle. Le territoire agricole québécois doit être vu comme une ressource vitale et stratégique, et non comme une zone en attente de développement, comme c'est trop souvent le cas actuellement. Les municipalités québécoises doivent participer au renforcement de nos systèmes alimentaires et contribuer à rendre notre production agricole encore plus résiliente.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez le <https://www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021/> ainsi que les comptes Twitter et Facebook de l'Union.

SOURCE Union des producteurs agricoles

Renseignements: Source: Jessica Blackburn, Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux, 450 679-0540, poste 8415, 418 540-0638, jblackburn@upa.qc.ca

Liens connexes

<https://www.upa.qc.ca>

Nouvelles Nouvelles de l'industrie

Élections municipales 2021 : l'UPA sollicite l'appui des municipalités en matière d'aménagement et d'urbanisme

14 octobre 2021

Par UPA

L'Union des producteurs agricoles (UPA) sollicite l'appui des municipalités québécoises en matière d'aménagement et d'urbanisme, plus spécifiquement en ce qui concerne la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT).

« Plusieurs aspects de la future Stratégie touchent directement l'agriculture, en l'occurrence la protection de la zone verte et le développement des activités agricoles et forestières. Le besoin d'exemplarité de l'État, d'une meilleure gestion de l'urbanisation et de la protection des milieux non urbanisés est une condition essentielle à la pérennité du secteur agricole québécois. Les municipalités et les agriculteurs doivent parler d'une même voix », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Rappelons que le gouvernement du Québec a lancé en début d'année une grande « conversation nationale sur l'aménagement du territoire » en vue de l'adoption, dès l'an prochain, d'une toute première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Cette consultation a pris fin le 17 septembre dernier.

ADVERTISEMENT

La SNUAT aborde plusieurs grands thèmes et le milieu agricole a besoin de l'appui des élus municipaux pour assurer son avenir. Ces thèmes englobent notamment la gouvernance, la croissance urbaine, les milieux de vie, la ruralité, les finances et la fiscalité.

Gouvernance

- L'État doit donner l'exemple et prendre en compte l'ensemble des répercussions de ses projets (ex. : implantation d'infrastructures de transport, localisation des maisons des aînés) et des autorisations sur le territoire (ex. : éviter un cas comme celui du schéma d'aménagement et de développement (SAD) Montcalm).
- Il doit cesser de prendre des décisions à la pièce, en l'occurrence par l'adoption de décrets, ce qui permettrait d'éviter d'autres mauvaises décisions comme ce fut le cas pour le projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.
- Le SAD doit devenir un document phare pour les MRC et leurs municipalités, de façon à éviter la multiplication des règlements (ex. : bandes riveraines, pesticides, etc.) et des documents sectoriels (plans régionaux des milieux humides et hydriques, plans de développement de communauté nourricière, etc.).

Croissance urbaine

- Le contrôle des périmètres d'urbanisation doit être renforcé en améliorant notamment les pratiques en matière d'aménagement.
- L'étalement urbain (diffusion ou agrandissement) est un fléau auquel il faut s'attaquer. Tous les dispositifs administratifs, légaux ou réglementaires qui favorisent cette problématique doivent être revus en fonction de ces deux phénomènes.
- Il est nécessaire de densifier le territoire afin de réduire la pression sur les milieux non urbanisés.

Milieux de vie

- Il faut miser sur le développement de quartiers dynamiques, mixtes et plus denses dans les zones urbanisées afin de réduire la pression sur les territoires non urbanisés.
- Le développement du territoire doit tendre vers un principe de zéro artificialisation, afin de limiter l'étalement de l'habitat humain sur le territoire. Ceci aurait pour effet de réduire la pression tant sur les milieux agricoles et forestiers que sur les milieux naturels.

Ruralité

- L'agriculture et la foresterie sont les deux principales activités économiques dans la majorité des milieux ruraux. Dans une perspective d'autonomie alimentaire, il est impératif d'assurer leur maintien, leur développement ainsi que l'entretien des infrastructures qui leur sont nécessaires (routes, cours d'eau, etc.).
- Les conflits de cohabitation émergent lorsqu'on multiplie les usages non agricoles en zone agricole. Il faut mieux encadrer l'urbanisation diffuse du territoire afin d'éviter

Nous utilisons des cookies pour vous offrir la meilleure expérience sur notre site. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies. Pour en savoir plus, lisez notre

[politique de confidentialité.](#)

je suis d'accord

Finances et fiscalité

- Il est impératif de mettre en place des mécanismes permettant de minimiser la compétition entre les territoires. Ce phénomène nuit à l'atteinte d'un aménagement du territoire cohérent et responsable. Des mécanismes de péréquation doivent être envisagés.
- Des programmes comme ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui compensent financièrement les municipalités rurales qui ne peuvent s'étendre parce qu'elles sont entourées de terres agricoles, doivent être généralisés à la grandeur du Québec.

L'appétit citoyen pour une transformation des pratiques d'aménagement est plus fort que jamais, plus particulièrement en ce qui concerne la protection du territoire et des activités agricoles et forestières. Il appartient maintenant au gouvernement d'intégrer dans la future Stratégie cette préoccupation déterminante et consensuelle. Le territoire agricole québécois doit être vu comme une ressource vitale et stratégique, et non comme une zone en attente de développement, comme c'est trop souvent le cas actuellement. Les municipalités québécoises doivent participer au renforcement de nos systèmes alimentaires et contribuer à rendre notre production agricole encore plus résiliente.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez le <https://www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021/> ainsi que les comptes Twitter et Facebook de l'Union.

Élections municipales 2021 : une réglementation à la pièce en matière de pesticides est inacceptable

NOUVELLES FOURNIES PAR

Union des producteurs agricoles →

Oct 19, 2021, 08:30 ET

LONGUEUIL, QC, le 19 oct. 2021 /CNW Telbec/ - L'Union des producteurs agricoles (UPA) demande aux municipalités québécoises de ne pas adopter une réglementation plus contraignante que celle déjà imposée par les gouvernements fédéral et provincial en matière de pesticides en zone agricole.

« L'agriculture québécoise ne peut fonctionner de façon durable, pérenne et compétitive si chaque municipalité peut arbitrairement décider du coffre à outils des agriculteurs sur son territoire. Une réglementation à la pièce est inacceptable, d'autant plus que ces produits sont déjà très fortement encadrés », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Environ 150 municipalités québécoises encadrent l'usage des pesticides sur leur territoire. De façon générale, ces règlements prévoient une exception pour les activités agricoles et ne visent que leur utilisation sur les terrains résidentiels et les terrains de golf. Il est impératif qu'une telle exception soit maintenue dans toutes les municipalités concernées.

Rappelons que les pesticides sont déjà très fortement encadrés par les gouvernements fédéral et provincial. Chaque produit vendu au pays doit être homologué par Santé Canada. Sa vente et son utilisation sont régies par la *Loi sur les pesticides* et ses règlements du Québec. La réglementation québécoise est déjà l'une *des plus sévères* et contraignantes au monde et le projet de loi 102, déposé le 5 octobre dernier, resserre encore plus le recours à ces produits. L'usage des pesticides à des fins agricoles devrait d'ailleurs relever exclusivement des ministères de l'*Environnement* et de la Lutte contre les changements climatiques et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui possèdent une véritable expertise en la matière.

Ajoutons que le questionnement des consommateurs sur les pesticides est tout à fait légitime et les agriculteurs sont sensibles à cette préoccupation. C'est pourquoi ils adoptent des pratiques toujours plus durables, au gré de l'évolution des connaissances agronomiques et scientifiques en la matière, et limitent au maximum leur recours aux pesticides. Il reste qu'actuellement et en

certaines circonstances, l'absence de solutions de rechange rentables et efficaces à la lutte contre la majorité des ennemis des cultures rend inévitable le recours à ces produits pour répondre, notamment, aux nombreux critères d'innocuité et de salubrité.

Pour l'UPA, l'ajout d'une réglementation municipale en matière de pesticides en zone agricole imposerait aux agriculteurs un encadrement supplémentaire et complexe et nuirait à toute la production agricole, partout au Québec. Les municipalités qui décident d'aller tout de même de l'avant doivent impérativement exclure la zone agricole et les terrains consacrés à cette activité, comme c'est le cas à Laval.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez le <https://www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021/> ainsi que les comptes Twitter et Facebook de l'Union.

SOURCE Union des producteurs agricoles

Renseignements: Jessica Blackburn, Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux, 450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | jblackburn@upa.qc.ca

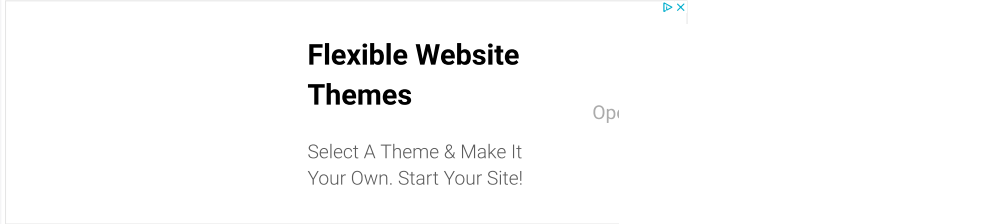
Liens connexes

<https://www.upa.qc.ca>

Le Lézard

Sujets : Nouvelles - Monde du travail (/sujet75-nouvelles-monde-du-travail.html), Plaidoyer (politique) (/sujet192-plaidoyer-politique.html), CMG (/sujet1552-cmg.html)

Élections municipales 2021 : une réglementation à la pièce en matière de pesticides est inacceptable



LONGUEUIL, QC, le 19 oct. 2021 /CNW Telbec/ - L'Union des producteurs agricoles (UPA) demande aux municipalités québécoises de ne pas adopter une réglementation plus contraignante que celle déjà imposée par les gouvernements fédéral et provincial en matière de pesticides en zone agricole.

« L'agriculture québécoise ne peut fonctionner de façon durable, pérenne et compétitive si chaque municipalité peut arbitrairement décider du coffre à outils des agriculteurs sur son territoire. Une réglementation à la pièce est inacceptable, d'autant plus que ces produits sont déjà très fortement encadrés », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Grotreau.

Environ 150 municipalités québécoises encadrent l'usage des pesticides sur leur territoire. De façon générale, ces règlements prévoient une exception pour les activités agricoles et ne visent que le utilisation sur les terrains résidentiels et les terrains de golf. Il est impératif qu'une telle exception soit maintenue dans toutes les municipalités concernées.

Rappelons que les pesticides sont déjà très fortement encadrés par les gouvernements fédéral et provincial. Chaque produit vendu au pays doit être homologué par Santé Canada. Sa vente et son utilisation sont régies par la Loi sur les pesticides et ses règlements du Québec. La réglementation québécoise est déjà l'une des plus sévères et contraignantes au monde et le projet de loi 102, déposé le 5 octobre dernier, resserre encore plus le recours à ces produits. L'usage des pesticides à des fins agricoles devrait d'ailleurs relever exclusivement des ministères de l'Environnement et de la Lu contre les changements climatiques et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui possèdent une véritable expertise en la matière.

Ajoutons que le questionnement des consommateurs sur les pesticides est tout à fait légitime et les agriculteurs sont sensibles à cette préoccupation. C'est pourquoi ils adoptent des pratiques toujours plus durables, au gré de l'évolution des connaissances agronomiques et scientifiques en la matière, et limitent au maximum leur recours aux pesticides. Il reste qu'actuellement et en certaines circonstances, l'absence de solutions de rechange rentables et efficaces à la lutte contre la majorité des ennemis des cultures rend inévitable le recours à ces produits pour répondre, notamment, à nombreux critères d'innocuité et de salubrité.

Pour l'UPA, l'ajout d'une réglementation municipale en matière de pesticides en zone agricole imposerait aux agriculteurs un encadrement supplémentaire et complexe et nuirait à toute la production agricole, partout au Québec. Les municipalités qui décident d'aller tout de même de l'avant doivent impérativement exclure la zone agricole et les terrains consacrés à cette activité, comme c'est le cas à Laval.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez le <https://www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021/> (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3328039-1&h=84792093&u=https%3A%2F%2Fwww.upa.qc.ca%2Ffr%2Fmunicipales-2021%2F&a=https%3A%2F%2Fwww.upa.qc.ca%2Ffr%2Fmunicipales-2021%2F>) ainsi que les comptes Twitter (https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3328039-1&h=1083411286&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DDABjNyoZGtNgZXRnu2ryD4FCB4tm8LQx3xv2T8S4N3ty_zYKloVZk2DJLsDf9bw7gYLo8BLJHT9ip-jolMLJF2GL207SQGQIVy4984AKnHudBRa6VU3irKAlOQia&a=Twitter) et Facebook (https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3328039-1&h=3295391274&u=https%3A%2F%2Fapp.cyberimpact.com%2Fclick-tracking%3Fct%3DaePBqUzajLqjdmKuHZeAgQrVzwVSp6GR4E7xtLDujzVbCV4wTEvOxg5j5w6YWaiujdLNwYACHla0zKw_7d1kumD2my95Le90KaSTJz2_FLPIrKEGibcXFfsdYlo&a=Facebook) l'Union.

SOURCE Union des producteurs agricoles

Communiqué envoyé le 19 octobre 2021 à 08:32 et diffusé par :

(<http://www.cnw.ca/fr/>)

Jean-Marie Mercier se présente à la mairie

Le 4 octobre 2021 à 6 h 00 min

Par Marc-André Couillard

Jean-Marie Mercier est candidat à la mairie de Saint-Cyprien-de-Napierville. (Photo : gracieuseté)

POLITIQUE. Le conseiller Jean-Marie Mercier se porte candidat à la mairie de Saint-Cyprien-de-Napierville, après l'annonce de l'actuel maire, Jean Cheney, de son retrait de la vie politique à la fin de son mandat. À la suite de ce départ et celui de deux autres élus, M. Mercier a recruté trois nouveaux candidats, qui se joignent aux trois autres conseillers présentement en poste, qui tenteront de se faire élire au sein de leur équipe, Action démocratie.

Deux autres conseillers, qui sont actuellement en poste, ne seront pas de la course lors de la prochaine élection municipale, le 7 novembre, indique M. Mercier. Il s'agit de Carole Forget et de Jérémie Letellier.

De leur côté, les conseillers Michel Monette, Maurice Boissy et Martin Van Winden, vont tenter de se faire réélire.

NOUVELLE ÉQUIPE

M. Mercier et les trois conseillers qui se représentent au sein de l'équipe Action démocratie ont recruté de nouveaux candidats pour pourvoir les postes vacants. Il s'agit de Josiane Surprenant, Gérard Dumesnil et Brigitte Schoemans.

« Femme et partenaire d'agriculteur, diplômée en relations de travail, Mme Surprenant saura apporter un regard nuancé, explique M. Mercier. M. Dumesnil a déjà siégé comme conseiller pendant de nombreuses années. Il connaît très bien le dossier du Service de sécurité incendie et les relations avec le conseil de Napierville. Il pourra présenter et défendre les intérêts de Saint-Cyprien avec l'énergie que nous lui connaissons. Quant à Mme Schoemans, son intensité et sa capacité à fouiller les dossiers nous aideront sûrement à prendre les meilleures décisions dans l'intérêt de la municipalité. »

BILAN

L'équipe d'élus en place dresse un bilan positif de son dernier mandat. « Le contrôle des dépenses a été atteint grâce au respect des budgets annuels », se réjouit M. Mercier.

Ils ont aussi arrimé le plan d'urbanisme de la municipalité à celui de la MRC, permettant ainsi l'implantation du centre de la petite enfance.

« De fréquentes rencontres avec des promoteurs ont permis de faire avancer des projets: 189 unités unifamiliales et 42 logements sur 16 hectares sont actuellement sur la table à dessin », précise M. Mercier. Le conseil a modifié et diversifié les usages de la zone commerciale qui borde la route 219, entre le rang Cyr et le rang Saint-André.

De plus, de nouvelles ententes ont été négociées ou sont sur le point de l'être avec Napierville, en ce qui concerne la sécurité incendie et au niveau du service des loisirs. Enfin, une autre entente est sur le point d'être signée pour la mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées, ce qui permettra de lever le moratoire sur le développement résidentiel à Saint-Cyprien.

PROGRAMME

L'équipe Action démocratie veut être élus pour réaliser plusieurs projets qui favoriseront le développement de la municipalité.

« La planification des activités à réaliser et des budgets va maintenant sortir du cadre annuel pour s'étendre sur des projets à plus long terme, comme la recherche d'eau, ainsi que la mise à niveau, la modernisation et le développement de notre réseau d'aqueduc et d'égouts, indique M. Mercier. Les rencontres avec les promoteurs, tant résidentiels que commerciaux, vont s'accélérer puisque les conditions pour aller de l'avant sont réunies. »

L'équipe veut aussi mettre à jour la politique Municipalité Amie des Aînés, ce qui pourra mener à une offre de service de transport collectif.

« Finalement, le futur conseil veut jouer un rôle actif sur le plan de l'urgence climatique », conclut M. Mercier. 90

LEDEVOIR

L'UPA s'invite dans les élections municipales

Pierre Vallée
Collaboration spéciale
16 octobre 2021

Photo: iStock «Les municipalités, qui tirent l'essentiel de leurs revenus des taxes foncières, sont souvent tentées d'empiéter sur les terres agricoles pour des projets de développement économique», déplore le président.

Ce texte fait partie du cahier spécial [Syndicalisme \(http://www.ledevoir.com/cahiers-speciaux/2021-10-16/syndicalisme\)](http://www.ledevoir.com/cahiers-speciaux/2021-10-16/syndicalisme)

À quoi pense-t-on lorsqu'on évoque les élections municipales ? Aux travaux routiers, au transport actif, au développement commercial, au verdissement des quartiers ; la liste est longue, mais elle comprend rarement l'agriculture. Pourtant, les agriculteurs sont aussi des citoyens municipaux. L'Union des producteurs agricoles (UPA) entend profiter de la présente campagne électorale pour corriger le tir et sensibiliser les municipalités aux enjeux propres à l'agriculture.

« C'est la première fois dans notre histoire que nous nous impliquons autant dans une campagne électorale municipale, avoue d'emblée Marcel Groleau, président de l'UPA. C'est que trop de candidats et d'élus municipaux méconnaissent l'agriculture et ne sont pas conscients de la valeur des activités agricoles, et cela est vrai même dans les municipalités qui ont une forte présence agricole. Pourtant, ce sont ces mêmes élus qui exercent le pouvoir sur l'aménagement du territoire, ce qui a une incidence sur le milieu agricole. »

Parmi les sujets que la centrale syndicale veut aborder pendant cette campagne électorale, il y a celui de l'autonomie alimentaire. Qui dit autonomie alimentaire dit souvent agriculture de proximité et achat local. Si l'UPA adhère à ces deux principes, elle en ajoute un troisième, celui des marchés internationaux.

« Cela peut sembler contradictoire, poursuit M. Groleau, mais ce ne l'est pas. Aucun pays, pour diverses raisons, ne peut produire seul l'ensemble des denrées alimentaires que les consommateurs veulent voir sur les étagères des épiceries. Aujourd'hui, l'agriculture mondiale passe par les échanges internationaux, et Québec a besoin des marchés internationaux s'il veut développer le plein potentiel de son agriculture. »

Pesticides et taxe foncière

Décrié par plusieurs, l'usage de pesticides demeure pour le moment incontournable en agriculture moderne, et ce, malgré les effets délétères de ceux-ci sur l'environnement. C'est pourquoi les divers ordres de gouvernement, y compris maintenant les municipalités, ont choisi de légiférer pour en réglementer l'usage.

« Nous ne nous opposons pas aux réglementations municipales, explique M. Groleau, mais nous insistons pour que ces dernières s'appliquent uniquement en milieu urbain et non en milieu agricole, sinon ce sera la confusion totale étant donné le nombre de municipalités au Québec. » L'UPA préfère un seul interlocuteur et s'en remet au gouvernement québécois en matière de réglementation sur l'usage des pesticides en milieu agricole.

Concernant le taux d'imposition maintenant, la règle générale, c'est que le taux d'imposition de la taxe foncière est le même pour tous les propriétaires d'une municipalité. Par contre, pour les municipalités qui ont une assiette foncière agricole, une distorsion fiscale peut se produire lors du renouvellement du rôle d'évaluation lorsque la valeur des immeubles agricoles augmente plus rapidement que celle des habitations résidentielles.

Cela entraîne un déplacement du fardeau fiscal du secteur résidentiel vers le secteur agricole. Les municipalités ont la possibilité de corriger ce déséquilibre en appliquant un taux d'imposition inférieur aux immeubles agricoles, mais seulement 10 % des municipalités québécoises se prévalent de ce privilège. « Nous souhaitons que toutes les municipalités qui ont une assiette foncière agricole appliquent le taux inférieur dès qu'une iniquité fiscale se présente entre les propriétaires résidentiels et les propriétaires agricoles », soutient le président de la centrale.

Mais qu'est-ce qui explique cette augmentation de la valeur des propriétés agricoles ?

« C'est la valeur de la terre elle-même qui augmente et non celle des bâtiments, dit Marcel Groleau. Deux raisons en sont la cause. D'abord, la rareté, car seulement 2 % du territoire québécois est cultivable. Ensuite, les gens d'affaires, qui cherchent à diversifier leurs investissements, ont compris que l'achat d'une terre agricole constitue aujourd'hui un placement sûr. »

La protection du territoire agricole

La rareté des terres cultivables au Québec oblige par ailleurs à une protection des milieux agricoles. Mais malgré la Loi sur la protection des zones agricoles, on assiste à un constant grignotage de celles-ci. « Les municipalités, qui tirent l'essentiel de leurs revenus des taxes foncières, sont souvent tentées d'empiéter sur les terres agricoles pour des projets de développement économique, illustre M. Groleau. Ce que l'on semble oublier, c'est qu'une terre agricole qui est perdue est perdue à tout jamais. »

2 %

C'est le pourcentage que représente la superficie des terres agricoles cultivables au Québec.

La solution, selon l'UPA, passe par de meilleurs schémas d'aménagement et de développement (SAD) élaborés par les municipalités. « Les SAD doivent absolument tenir compte de l'apport économique des activités agricoles dans leur municipalité », avance-t-il. Le gouvernement provincial, qui élabore actuellement la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SNUAT), semble aller dans ce sens. « Nous sommes très heureux de l'avancement des travaux, car il faut arriver à un meilleur aménagement du territoire qui met en valeur l'activité agricole plutôt que d'y nuire », conclut Marcel Groleau.

À voir en vidéo



Accueil › Actualités › Yves-François Blanchet prêt à défendre les dossiers de son comté

1 OCTOBRE 2021

Yves-François Blanchet prêt à défendre les dossiers de son comté

Par: Denis Bélanger

Le chef du Bloc québécois et député de Belœil–Chambly, Yves-François Blanchet, entend être beaucoup plus présent dans sa circonscription maintenant que l'élection est terminée.

« Ce qui est avantageux présentement, c'est que j'ai du temps. Nous n'en avons pas avant. Depuis l'élection de 2019, nous étions toujours en campagne, je ne pouvais donc me permettre d'être plus présent, affirme l'élu en entrevue accordée à *L'Œil Régional*, quelques jours après sa réélection. Nous avons gagné nos dossiers [quand même], mais on a envie d'en faire plus. Il ne faut pas oublier que la pandémie s'est mise de la partie. »

M. Blanchet envisage d'acheter une propriété dans le secteur. « J'avais un pied-à-terre que je n'ai pas gardé. Nous regardons pour louer en attendant d'acheter quelque chose. »

Rappelons que le chef bloquiste a été réélu le 20 septembre dernier avec 53,2 % des votes, soit un meilleur résultat qu'à la précédente élection où il avait récolté un peu plus de 50 % des appuis. Ce vote démontre que le travail effectué dans le comté a été apprécié, de l'avis de l'élu. « La première fois que tu te présentes, on se dit qu'on va l'essayer. La deuxième fois, c'est le jugement. C'est très important que ce que nous faisons soit apprécié, car la loyauté première va aux électeurs de la circonscription. »

Yves-François Blanchet doit déterminer où il établira son bureau de circonscription pour le prochain mandat. Avant le déclenchement de l'élection, il était situé à Chambly. « Nous sommes en réflexion et n'avons pas d'idée arrêtée. Je pense toutefois que nous nous inscrivons dans une réflexion où Belœil et Chambly seraient concurrentes. »

Le député ignore aussi pour l'instant si le passeport vaccinal pourrait être exigé pour se présenter physiquement à son bureau, car il n'a pas entamé la réflexion à cet effet. « Le Bloc est de loin le parti qui a le mieux appliqué les règles sanitaires durant la campagne. J'ai vu le premier ministre faire des câlins et prendre des photos collées sur les gens. [...] Nous avons respecté la distanciation et les gens dans l'autobus étaient vaccinés. Si le passeport doit être exigé, on le fera. Ce n'est pas quelque chose sur laquelle j'ai des réticences. »

Plusieurs dossiers sur la table

Les dossiers locaux à mener de front pour le prochain mandat sont déjà nombreux. Arrive en tête de liste le cas de la rivière Richelieu. « C'est un dossier prioritaire à volets multiples. Le Richelieu, c'est la vitesse et le civisme. Le Richelieu, c'est le barrage Fryer [à Richelieu]. Le Richelieu, c'est aussi la biodiversité avec les bandes riveraines et la plantation d'arbres. »

Yves-François Blanchet veut aussi se pencher sur le sort des commerçants locaux menacés

et sur le milieu communautaire. « Ces gens se sont beaucoup manifestés durant la campagne. Pour les commerces, ça me prend d'abord le portrait pour voir les dommages causés par la pandémie et l'inadéquation des programmes fédéraux. »

La pénurie de main-d'œuvre est un autre enjeu qui préoccupe Yves-François Blanchet. « On parle de plusieurs programmes. Mais il faut aussi parler de la mobilité de la main-d'œuvre sur un même territoire. Le transport collectif permet de prendre de la main-d'œuvre de Montréal et de l'amener travailler à Belœil ou Chambly. [...] Nous pensons aussi aux travailleurs étrangers. Dans ce dossier, le gouvernement n'a pas fait le travail. Nous avons proposé des améliorations, mais elles n'ont pas été exécutées. »

L'offre de téléphonie cellulaire demeure aussi un enjeu bien vivant en dépit du fait que le dossier de la tour Telus à Otterburn Park soit sur la glace. « Il va y avoir une augmentation de l'offre de service. Il est vrai que dans certains secteurs de la circonscription, la conversation coupe. La proposition de Telus ne faisait pas le bonheur des citoyens et il n'y

avait pas d'acceptabilité sociale. Le projet a été abandonné. Il va falloir essayer de travailler à trouver d'autres manières pour avoir ce type de service. »

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Denis Bélanger

dbelanger@oeilregional.com

[Consulter tous les articles de Denis Bélanger](#)



Environnement

Municipalité coincée entre croissance économique et préservation de l'environnement

Le cas de Saint-Jean-sur-Richelieu



Le bord de la rivière à Saint-Jean-sur-Richelieu.

PHOTO : RADIO-CANADA / XIMENA SAMPSON

Ximena Sampson

le 23 octobre 2021

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu passera en 2022 le cap des 100 000 habitants. Comme plusieurs autres municipalités en pleine croissance, elle doit concilier les pressions de développement avec le besoin de préserver une certaine qualité de vie, reconnaît le maire sortant, Alain Laplante.

« La protection du territoire, actuellement, c'est l'enjeu central de la campagne électorale à Saint-Jean-sur-Richelieu. »

— Alain Laplante, maire sortant et candidat à la mairie de Saint-Jean-sur-Richelieu

Le maire, lui, se veut un défenseur de l'environnement. « En 2017, je suis arrivé avec une vision un peu avant-gardiste, où on doit protéger nos terres agricoles », raconte M. Laplante. « Notre vision *clash* avec les élus qui sont majoritaires, pas juste à Saint-Jean, mais partout au Québec, où on met beaucoup de pression sur le gouvernement pour qu'il donne les autorisations plus rapidement. »

Il estime que beaucoup d'espaces peuvent encore être utilisés pour développer la ville sans qu'il soit nécessaire d'empiéter sur les terres agricoles ou les milieux naturels.



Le maire sortant de Saint-Jean-sur-Richelieu, Alain Laplante.

PHOTO : ÉQUIPE ALAIN LAPLANTE

« Il y a plein de choses qui peuvent être faites pour poursuivre le développement de la ville en profitant des infrastructures existantes plutôt que de dézoner les terres agricoles, dézoner les golfs et détruire les boisés. »

— Alain Laplante, maire sortant de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Son adversaire, Andrée Bouchard, est pragmatique. « Il faut parler aux développeurs », avance-t-elle. Mme Bouchard pense que la ville stagne. « Depuis quatre ans, c'est comme si le développement économique s'était arrêté », soutient-elle. « On est en train de devenir une grande ville et ça entraîne les effets pervers qui viennent avec. »

La candidate de l'Équipe Andrée Bouchard estime que Saint-Jean doit attirer des entreprises et des industries, notamment en développant la zone de l'aéroport, sous-utilisée, selon elle.



Andrée Bouchard, candidate à la mairie de Saint-Jean-sur-Richelieu aux élections du 7 novembre 2021. « On est en train de devenir une grande ville et ça entraîne les effets pervers qui viennent avec », affirme-t-elle.

PHOTO : RADIO-CANADA / XIMENA SAMPSON

« Les gens d'affaires, ce n'est pas des ennemis. Il faut les traiter comme des partenaires. »

— Andrée Bouchard, candidate à la mairie de Saint-Jean-sur-Richelieu

La croissance, ce n'est pas ce que tous souhaitent. « La pression de développement, d'étalement urbain, elle est assez forte », explique Maxime Tremblay, vice-président du Mouvement écologique du Haut-Richelieu. « Mais on se pose la question : développer à tout prix, est-ce que c'est vraiment nécessaire? »

Il craint notamment que des infrastructures telles que l'aqueduc ou l'usine d'épuration des eaux ne suffisent plus à tous les Johannais.

Et surtout, que cette croissance sonne le glas de bien des milieux naturels non protégés qui sont déjà trop rares à Saint-Jean, selon son organisation.

Protéger les milieux naturels

Le golf des Légendes, situé à Saint-Jean, fait depuis plusieurs mois l'objet de débats.

Les propriétaires souhaitent fermer le terrain et développer un nouveau quartier résidentiel. Mais cela nécessite un changement de zonage que la Ville n'est pas prête à accorder. Des mouvements de citoyens militent plutôt pour la création d'un parc naturel sur le terrain du golf.

« On souhaite qu'il n'y ait pas de dézonage : que ce soit possible de conserver le terrain de golf ou, sinon, que ce soit converti en milieu naturel. »

— Maxime Tremblay, vice-président du Mouvement écologique du Haut-Richelieu.



Maxime Tremblay, vice-président du Mouvement écologique du Haut-Richelieu.

PHOTO : RADIO-CANADA / XIMENA SAMPSON

Une pétition mise en ligne par plusieurs groupes écologistes demande à la Ville « un moratoire total et immédiat qui permettrait de protéger les derniers milieux naturels, boisés, golfs, parcs de la ville ».

Le maire Laplante se dit prêt à racheter le terrain de golf, mais au prix de l'évaluation municipale, soit entre 2,5 et 3 millions de dollars. C'est beaucoup moins que le prix que pourrait obtenir le promoteur si la construction résidentielle était permise. Le maire évalue ce montant à 100 millions de dollars.

« Je ne peux pas obliger une entreprise à opérer un club de golf, cependant, la seule chose qui est permise sur ce terrain-là est de jouer au golf, explique M. Laplante. Nous, ce qu'on dit, c'est qu'on doit préserver le zonage et qu'il n'y a pas de développement possible. »

La candidate Andrée Bouchard, pour sa part, veut examiner les options et discuter avec les développeurs. « À Saint-Jean-sur-Richelieu, on a déjà plusieurs boisés et espaces verts qui nous appartiennent, souligne-t-elle. Ce n'est pas tout de les posséder, il faut s'en occuper. »



Ce boisé de la rue des Colibris est menacé par le développement immobilier.

PHOTO : RADIO-CANADA / XIMENA SAMPSON

Même si un terrain de golf n'est pas, à proprement parler, un milieu naturel, c'est tout de même une zone boisée qui permet de lutter contre les îlots de chaleur, souligne Julie Ruiz, professeure au Département des sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

« Les terrains de golf ne sont pas forcément des milieux à haute valeur écologique, mais ce sont des milieux auxquels les citoyens sont extrêmement attachés parce que c'est leur espace de nature », ajoute-t-elle.

« Quand on a un territoire agricole qui est protégé, les pressions vont souvent se reporter sur ces milieux-là parce que ce sont les seuls qui restent à développer. »

— Julie Ruiz, professeure au Département des sciences de l'environnement à l'UQTR.

Environ 73 % du territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu est en zone agricole. Avec l'accroissement de la population de la ville, les pressions sont fortes pour étendre le périmètre urbain.

Au cours des dernières décennies, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) [↗](#), l'organisme responsable d'autoriser les demandes de dézonage, a fait un bon travail pour protéger les terres agricoles partout au Québec, estime Mme Ruiz.



Ce vaste champ de Saint-Jean-sur-Richelieu est dans la ligne de mire de certaines élites politiques et économiques depuis 2015.
PHOTO : FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE

À Saint-Jean, à trois reprises, la CPTAQ a refusé la demande des élus de la MRC du Haut-Richelieu qui souhaitent obtenir un décret pour dézoner 187 hectares de terre agricole dans le secteur Saint-Luc afin d'y créer un parc industriel.

En entrevue à *La Presse* en juillet 2020, le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, Réal Ryan, avait soutenu que le dézoning de la terre agricole était nécessaire à « la survie de la ville de Saint-Jean », qui n'aurait pas le choix, si celui-ci n'avait pas lieu, d'augmenter les taxes des citoyens.

Parce que le nerf de la guerre, c'est bien la fiscalité. Tant que les municipalités dépendront des taxes foncières pour leurs revenus, les promoteurs auront le gros bout du bâton, croient les experts.

« Il n'y a pas 100 000 façons de gérer ces pressions croissantes quand on est dépendant des revenus générés par les taxes foncières, estime Marc-André Viau, directeur des relations gouvernementales à l'organisme Équiterre. Tant et aussi longtemps que ce sera la principale source de revenus pour les municipalités, elles seront toujours tentées de permettre le développement. »



Un arbre esseulé dans un nouveau développement à Saint-Jean-sur-Richelieu.

PHOTO : RADIO-CANADA / XIMENA SAMPSON

« On dit qu'il faut densifier davantage et arrêter de dézoner, explique Patrick Mundler, professeur en développement rural à l'Université Laval. Mais les municipalités, des fois, elles sont coincées. Le jeu de la fiscalité locale les encourage à essayer de dézoner tout le temps. C'est un problème de fond. »

« Il faudrait que les municipalités soient moins dépendantes pour leurs ressources du fait qu'elles dézonent et qu'elles offrent des terrains à d'autres usages. »

— Patrick Mundler, professeur en développement rural à l'Université Laval.

Le plan de la CMM

Pour contenir l'étalement urbain, les municipalités qui composent la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont adopté un plan d'aménagement et de développement qui impose des seuils de densité obligatoires, favorise le transport collectif et protège les milieux naturels et agricoles.



Ce projet de développement immobilier de type TOD, à Candiac, structuré autour d'une station de transport en commun, est ce que préconise la CMM.

PHOTO : VILLE DE CANDIAC/GRAPH SYNERGIE

La CMM propose maintenant que les municipalités comme Saint-Jean, qui se trouvent juste à l'extérieur des limites de la métropole et y sont très imbriquées, mettent en place des règles similaires.

Selon les données de la CMM, ce sont 14 200 Johannais qui font la navette jusqu'à la région métropolitaine pour y travailler.

Cette coordination avec le territoire péri-métropolitain est une nécessité, croit Richard Shearmur, directeur de l'École d'urbanisme de l'Université McGill.

« On a besoin d'une stratégie d'occupation du territoire à hauteur du Québec, affirme M. Shearmur. La CMM développe une stratégie pour la métropole, mais dès qu'on passe en dehors de ses frontières, on tombe dans la planification des MRC (municipalités régionales de comté), qui ont une logique différente, plus poussée par les maires de petits villages qui voient le potentiel fiscal, sans réfléchir de façon plus large aux effets que l'étalement urbain peut avoir sur l'environnement. »

M. Shearmur estime qu'il y a un grand potentiel de structures qui pourraient être mieux utilisées, plutôt que de se tourner vers « la solution de facilité de développer toujours plus loin ».



Les territoires agricoles sont menacés par l'étalement urbain, notamment en Montérégie.

PHOTO : RADIO-CANADA / DANIEL COULOMBE

« Il faut une part de liberté municipale, mais cette liberté doit être encadrée par une planification de l'occupation du territoire beaucoup plus forte et qui tienne compte de la perte de nos réserves environnementales et écologiques. »

— Richard Shearmur, directeur de l'École d'urbanisme de l'Université McGill

La Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires

C'est dans ce contexte que Québec a amorcé ce printemps une réflexion en vue d'adopter une Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires visant « à doter le Québec d'une vision globale et cohérente » concernant les milieux de vie et un développement économique durable.

« C'est la volonté du gouvernement de reprendre un peu la main, parce que l'aménagement du territoire est soumis à pas mal de critiques, souligne Julie Ruiz. Il y a l'étalement urbain, les problèmes environnementaux liés aux changements climatiques, la question de la fiscalité... et les orientations gouvernementales en aménagement du territoire n'ont pas été actualisées depuis 1994. Tout ça est actuellement sur la table. »

« Il serait intéressant de changer d'échelle et d'avoir une vision plus englobante et des stratégies plus générales qui permettent ensuite de guider les actions des entités qui agissent à une échelle plus fine, comme les municipalités. »

— Julie Ruiz, professeure au Département des sciences de l'environnement à l'UQTR.



Pour Marc-André Viau, d'Équiterre, il y a urgence d'agir pour limiter l'étalement urbain et protéger autant les terres agricoles que les milieux naturels. Actuellement, souligne-t-il, les municipalités, les MRC et la CMM mettent en place des règles différentes. « Mais, si le gouvernement du Québec arrive avec une stratégie cohérente et robuste, tout le monde va être sur le même pied », pense M. Viau. Équiterre et ses partenaires demandent notamment que le territoire agricole soit désigné comme une ressource stratégique et un patrimoine collectif.

La stratégie devrait être adoptée ce printemps et plusieurs l'attendent impatiemment. Les villes du sud du Québec subissent toutes la même pression de développement, souligne Maxime Tremblay.

« Le gouvernement provincial devrait se pencher là-dessus pour que ce soit uniforme pour toutes les municipalités. Parce que c'est toujours à recommencer à zéro pour essayer de défendre des milieux naturels. »

— Maxime Tremblay, vice-président du Mouvement écologique du Haut-Richelieu.

En attendant, les électeurs de Saint-Jean-sur-Richelieu devront choisir entre la vision d'Alain Laplante et celle d'Andrée Bouchard le 7 novembre prochain.



À lire aussi :

- Milieux naturels du Grand Montréal : la disparition plus rapide que la protection
- Perte des terres agricoles au Québec : C'est pire qu'avant
- En pleine expansion, Saint-Lin–Laurentides manque d'eau

Accueil › Opinion › En prolongation

21 OCTOBRE 2021

DOSSIER EXCELDOR

En prolongation

Par: Le Courrier



Zoom sur la réglementation du Bitcoin au Canada

Le Bitcoin est une cryptomonnaie, une sorte de monnaie virtuelle, très populaire partout dans le monde

https://adclick.g.doubleclick.net/pcs/click?xai=AKAOjsu1VvbgUZffOBJfUYaxxYNIZg2kv1_poRjJDU37H_iiY_e7qHn1A

[Y35ayM91o05fd5ka0GHIcPnuYawHs8PVGwis3SaPFWMSArMTQdmGSev4XrjFJJSRbkMEMZ1VuZlnFXdtdQ&sai=AMfl-YsfziGEBjUBXyNnTc928OXkfmbjAVNHv3i_HXI3wd7pk35E1qyJ9nC78MQva0](https://adclick.g.doubleclick.net/pcs/click?xai=AKAOjsu1VvbgUZffOBJfUYaxxYNIZg2kv1_poRjJDU37H_iiY_e7qHn1A)

 TC MEDIA

Ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini. L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie a décidé de faire sienne cette célèbre citation de Yogi Berra. Elle poussera donc sa bataille contre la Ville de Saint-Hyacinthe, la MRC des Maskoutains et Exceldor à la limite en épuisant tous les recours pour empêcher la coopérative de s'installer sur une terre de 10 hectares à Saint-Hyacinthe.

Ce dénouement survient au terme de la période de 30 jours qui a suivi le dépôt de la décision finale de la Commission de protection du territoire agricole du

Québec (CPTAQ). Dans celle-ci, la CPTAQ autorisait finalement l'exclusion d'une superficie de 10 hectares de la zone agricole maskoutaine au profit d'Exceldor. Cette dernière souhaite y reloger ses installations de Saint-Damase, ce qui laisse entrevoir un investissement de 450 millions de dollars sur un horizon de 10 à 15 ans et la consolidation et la création d'un millier d'emplois.

Est-ce à dire que l'UPA de la Montérégie est nécessairement mauvaise perdante et un mauvais citoyen corporatif? Non, elle est surtout conséquente avec ses idéaux dans la défense de l'intégrité du territoire agricole. Et bien que fort regrettable, la décision de l'UPA ne surprendra pas les observateurs attentifs. N'en déplaise au milieu des affaires maskoutain, l'UPA n'avait d'autre choix que de forcer l'intervention du tribunal administratif.

Pas plus tard que le 7 octobre, lors de l'assemblée générale annuelle de l'UPA Montérégie, son président Jérémie Letellier a martelé l'importance d'une « union forte, mobilisée et solidaire » afin de faire le contrepoids aux pressions sur le territoire. La protection du territoire agricole demeure une priorité incontournable et sera au cœur de l'action syndicale au cours des mois à venir, a-t-il rappelé à ses membres. D'un même élan, il a même ajouté que la récente décision concernant Exceldor à Saint-Hyacinthe n'avait rien pour le rassurer. Il disait constater que le rôle de chien de garde de l'UPA était plus important que jamais.

L'UPA ne pouvait clairement pas en rester là dans le dossier Exceldor, d'autant plus qu'elle a toujours trouvé « aberrante et incohérente » la volte-face de la CPTAQ.

Petit rappel des faits : les commissaires avaient d'abord sèchement refusé une première demande d'exclusion présentée par la Ville de Saint-Hyacinthe. Mais plutôt que de contester cette décision, la Ville avait répliqué par le dépôt d'une nouvelle demande d'exclusion portée cette fois par la MRC des Maskoutains. Pas dupes, les commissaires de la CPTAQ avaient d'abord produit une orientation défavorable à cette riposte, avant de consentir à l'exclusion d'une superficie de 10 hectares. L'UPA avait vertement critiqué la stratégie maskoutaine de ne pas saisir le tribunal administratif du premier verdict. « Cette [première] décision est non seulement valide, mais est acceptée par toutes les personnes intéressées au dossier. " Qui ne dit mot consent. " À nos yeux, le silence de la Ville de Saint-Hyacinthe et de la MRC des Maskoutains était le signe qu'ils acquiesçaient à la décision de la Commission », avait argumenté l'UPA.

La simple cohérence explique donc la volonté de l'UPA d'étirer les procédures au maximum. Cette nouvelle étape est-elle catastrophique pour autant? Pas vraiment. Ce n'est pas comme si la pépinière attendait le signal pour débarquer dans le champ situé le long de l'avenue Pinard. Exceldor a encore bien du travail à faire. Elle doit d'abord retravailler ses plans pour faire tenir ses deux phases de développement dans une seule, et sur 10 hectares au lieu des 14 espérés. Ensuite, on croit comprendre que le montage financier n'est pas attaché avec les bailleurs de fonds que sont Québec et Ottawa.

Par ailleurs, ma rencontre éditoriale avec le candidat à la mairie André Beauregard m'aura permis d'apprendre que la fameuse entente secrète entre la Ville et la coopérative n'est pas encore officiellement signée. Elle devra être révisée.

Exceldor a donc encore pas mal de travail devant elle d'ici la première pelletée de terre et avant de pouvoir donner congé à sa direction et à ses ingénieurs.

Quant à ses avocats et ceux de la MRC, ils devront maintenant faire un peu de temps supplémentaire obligatoire, gracieuseté de l'UPA de la Montérégie.

Mais ils ne sont pas trop du genre à s'en plaindre, heureusement.

[Facebook](#)[Twitter](#)[Pinterest](#)[Plus d'options...](#)

Le Courrier

redaction@lecourrier.qc.ca

[Consulter tous les articles de Le Courrier](#)

POOL DE HOCKEY

Accueil › Actualités › L'UPA s'en remet au Tribunal administratif du Québec

21 OCTOBRE 2021

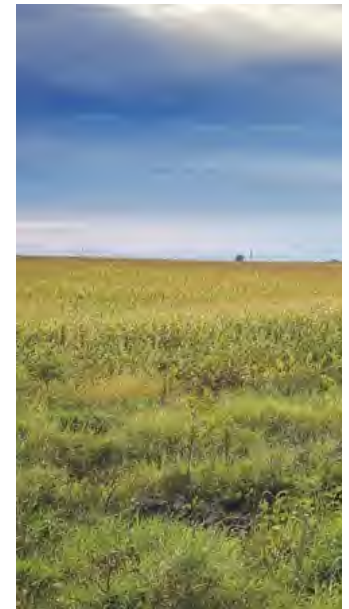
DOSSIER EXCELDOR

L'UPA s'en remet au Tribunal administratif du Québec

Par: Sarah-Eve Charland



L'UPA de la Montérégie souhaite contester la décision de la CPTAQ autorisant l'exclusion de terres de la zone agricole à Saint-Hyacinthe. Photothèque | Le Courrier ©



L'UPA de la Montérégie souhaite contester la décision de la CPTAQ autorisant l'exclusion de terres de la zone agricole à Saint-Hyacinthe. Photot

Même si la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a autorisé l'exclusion de 10 hectares pour permettre la construction d'un abattoir pour Exceldor, l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie ne se laisse pas abattre. Elle a déposé une requête dans l'espoir de contester la décision.



Vous pouvez consulter cet article dans le journal papier de la semaine ou en ligne dès lundi prochain.

S'abonner au Courrier de Saint-Hyacinthe

Dossier Exceldor

L'UPA s'en remet au Tribunal administratif du Québec

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Même si la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a autorisé l'exclusion de 10 hectares pour permettre la construction d'un abattoir pour Exceldor, l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie ne se laisse pas abattre. Elle a déposé une requête dans l'espoir de contester la décision.

« L'UPA a déposé une requête au Tribunal administratif du Québec (TAQ) afin de préserver son droit de contester. Notre contentieux est présentement en train d'analyser l'ensemble du dossier. La Fédération fera part de ses observations au TAQ lorsque ce sera nécessaire », affirme la porte-parole de l'UPA de la Montérégie, Martine Painchaud.

La CPTAQ a rendu une décision le 16 septembre dans laquelle elle autorisait l'exclusion de 10 hectares de la zone agricole pour permettre à Exceldor d'y construire son abattoir. Toutes personnes intéressées pouvaient demander une révision ou une rectification dans les 30 jours suivant la décision devant le TAQ. D'ici un an ou deux, a-t-on pu apprendre, la cause sera entendue en audience devant des membres du tribunal, nommés par le gouvernement du Québec. Ces derniers auront 90 jours pour rendre une décision après l'audience.

En attendant, la décision de la CPTAQ est en suspens. Alors qu'elle se préparait à ficeler le montage financier en s'appuyant sur des subventions de deux paliers de gouvernement, Exceldor doit tout arrêter. L'entreprise travaillait aussi à adapter ses plans afin que l'usine convienne à un terrain de 10 hectares au lieu



L'UPA de la Montérégie souhaite contester la décision de la CPTAQ autorisant l'exclusion de terres de la zone agricole à Saint-Hyacinthe.

Photothèque | Le Courrier ©

de 13 hectares comme demandé par la MRC des Maskoutains.

« Tout est en suspens en attendant que le processus suive son cours. Il y a une certaine déception parce que cela vient ralentir notre projet. Selon nous, la décision de la [CPTAQ] était très réfléchie. On est un peu surpris, mais on respecte cette demande de recours. On va suivre le processus », affirme le porte-parole d'Exceldor, Jordan Ouellet.

L'UPA devra donc prouver que la CPTAQ a fait une erreur de fait ou de droit qui aurait pu influencer la décision finale. Le

TAQ n'analysera donc pas sur le fond si l'exclusion de ces terres de la zone agricole aura des effets positifs ou négatifs. Si l'UPA arrive à ses fins, le tribunal peut réévaluer le dossier ou exiger que la CPTAQ reprenne le processus du début.

La Commission avait jugé l'exclusion de ces terres de la zone agricole acceptable puisque le site sera voué à une activité industrielle dite para-agricole. L'UPA avait jugé aberrant de voir la CPTAQ changer son fusil d'épaule lorsque l'instance avait modifié son orientation cet été. Selon l'expert en zonage agricole, Gaétan

Villeneuve, il sera difficile pour l'UPA de faire valoir son point.

« L'argument de l'UPA est qu'on va laisser partir 10 hectares de terres agricoles exceptionnelles. C'est vrai. Tout le monde en convient. Malgré tout, la Commission a acquiescé à la demande en partie. Le dossier a été parfaitement étudié. Selon moi, il n'y a pas d'erreur de fait. Pour les erreurs de droit, il peut y avoir des arguments concernant des virgules dans les textes qui finissent par faire douter les membres du tribunal. On ne sait jamais ce qui va se passer », dit M. Villeneuve. ←

Actualités / Environnement

17 octobre 2021 - 07:50

Pénurie de main-d'oeuvre

Formation d'aide agricole pour les producteurs de la Montérégie-Ouest

Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Une formation d'aide agricole financée par Services Québec pourrait prendre forme dans la Montérégie-Ouest afin de pallier au manque de main d'oeuvre dans le secteur agricole. Elle débouche sur une attestation de formation de 372 heures sur 12 semaines. La première cohorte serait complétée pour mai-juin 2022.

Selon les productions les modules peuvent être différents, voici un aperçu :

- Comprendre l'importance de l'agriculture et son histoire;
- Compétences numériques;
- La santé et la sécurité au travail;
- Survol volet grandes cultures;
- Survol volet production horticole;
- Survol volet production animale;
- Entretien des lieux et des installations;
- Entretien de base de la machinerie;
- Recherche d'emploi et compétences professionnelles;
- Outillage;

Si vous avez de l'intérêt pour embaucher du personnel suite à cette formation, contactez Édith Lussier, agente en formation agricole à elussier@luno.qc.ca ou au 450-774-9154, poste 5210.

Actualités	Coin du lecteur	Sections spéciales	
Affaires	Vos lettres	Avis de décès	Beauce
Sports	Sondage	Emploi	Chamby
Culture		Petites annonces	Élémeston - Nord-Ouest
Société	Variétés	Quoi faire dans la région	Jacqui
Politique		Les offres de nos annonceurs	Laval
Faits divers	Horoscope	Circulaires	Rimouski
En photos	Sudieu		Rive Nord
En vidéos	Musé croisés		Rivière-du-Loup - KRTB
	Cinéma		Saguenay Lac-St-Jean
	Lettre		Saint-Tracy
	Réseau routier		Trois-Rivières
	Météo		Val-de-Richelieu
			Valparadis
			Vaudreuil-Soulanges
			Winnipeg

Tous droits réservés © 2021

Notes légales
Placements publicitaires
Contactez-nous

Suivez-nous :

Essais de cultures de couverture en rotations de grandes cultures



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Adopter de nouvelles façons de faire peut sembler un pari risqué pour les producteurs agricoles parce qu'ils ne peuvent pas en évaluer tous les effets à long terme. C'est le cas pour l'utilisation de cultures de couverture dans les rotations de grandes cultures, comme le soya et le maïs. Même si des recherches scientifiques en démontrent les avantages pour améliorer la qualité des sols, de l'eau et de l'air, les producteurs hésitent à changer leurs pratiques.

La science peut-elle répondre aux inquiétudes des producteurs en les intégrant dès le départ dans un projet utilisant des modèles mathématiques pour représenter les interactions complexes entre le sol, les plantes et le climat? Certains y ont cru. Aidé d'un consultant en modélisation et démarches participatives, des scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à Québec, des représentants de l'UPA de la Montérégie et des chercheurs venant entre autres de l'Université Laval et du Centre de recherche

sur les grains (CÉROM) ont essayé une nouvelle approche de collaboration avec des producteurs de la région du bassin versant de la rivière des Hurons.

On leur a offert de se joindre à un projet de recherche et de transfert des connaissances basé sur de la « modélisation participative ». En s'appuyant sur l'expertise collective des participants, il s'agissait d'élaborer de nouveaux systèmes de rotation qui incluent des cultures de couverture.

« Tout un défi! Les systèmes envisagés devaient rendre un service écologique pour le bassin versant, être adaptés aux particularités des exploitations agricoles du territoire visé et répondre aux besoins de rentabilité des producteurs. Ensuite, leurs effets à moyen et à long terme devaient être évalués à l'aide d'outils de modélisation.»

- Stéphane Gariépy, gestionnaire en transfert de connaissances et technologie, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Entre 2016 et 2019, producteurs, scientifiques et intervenants en agroenvironnement se sont regroupés en ateliers à plusieurs reprises pour partager leurs objectifs respectifs, développer un plan de travail et élaborer des prototypes de systèmes de rotation. Après les essais aux champs, ils ont discuté des résultats de la modélisation des premiers prototypes et élaboré de meilleurs systèmes de rotation.

« On a utilisé l'outil de simulation des cultures STICS pour comparer les systèmes de rotation conventionnels (ex. maïs-maïs-soya-blé de printemps-pois) avec ceux développés en ateliers (ex. maïs-raygrass en intercalaire, maïs-raygrass en intercalaire, soya, blé d'hiver après pois fourrager). On a pu évaluer les impacts de ces rotations sur les rendements des cultures, la quantité de carbone (C) et d'azote (N) dans les sols ou certaines émissions de gaz à effet de serre. »

- Guillaume Jégo, chercheur en modélisation, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Les résultats obtenus par un système de rotation avec cultures de couverture sont encourageants.

- Réduction des pertes de matière

organique des sols (voir graphique ci-dessous)

- Réduction de la perte de C et de N dans les sols, même à court terme, et diminution du ruissellement vers les cours d'eau
- Effets négligeables sur les rendements (pas de pertes importantes)
- Pas de compétition entre le maïs et la culture de couverture
- Possibilité de réduire les émissions de protoxyde d'azote (N₂O), un puissant gaz à effet de serre

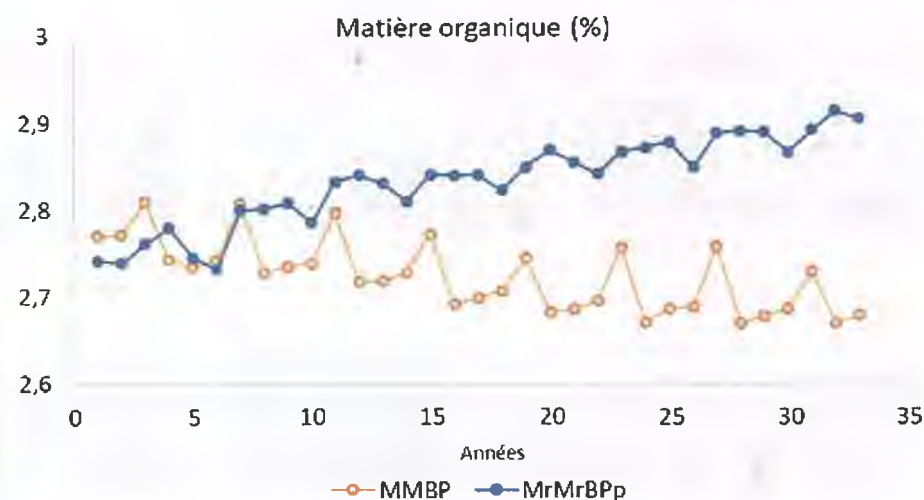
À la fin du projet, une dizaine de producteurs ont choisi d'utiliser sur leurs terres des prototypes de rotation incluant des cultures de couverture. Tous ont pu se rendre compte des avantages du partage de leurs connaissances et de l'intérêt de l'utilisation de modèles mathématiques pour concevoir et évaluer de nouveaux systèmes.

Alors que les changements climatiques demandent une adaptation assez rapide des méthodes de culture, cette approche innovatrice servira de pilier pour l'adoption accélérée des meilleures pratiques de cultures pour favoriser la qualité des sols, de l'air et de l'eau, ainsi que pour améliorer la rentabilité des fermes agricoles canadiennes.



Champ de soya.
Photo Agriculture et Agroalimentaire Canada

Évolution de la teneur en matière organique du sol pour deux types de rotation.



MMBP = maïs-maïs-blé de printemps
MrMrBPP = maïs + ray grass – maïs + ray grass – blé de printemps suivi d'un pois d'hiver
En orange, la rotation conventionnelle pour laquelle le modèle prévoit une perte de matière organique. En bleu, la rotation améliorée avec cultures de couverture qui montre un gain potentiel de matière organique du sol.



L'ARTERRE
Accompagner - Jumeler

Votre service de maillage pour faciliter l'accès au monde agricole



arterre.ca

Maryse Bernier: 450 888-5199
Caroline Bérubé: 450 779-8379









La Financière agricole a versé plus de 600 M\$ dans la région en 2020-2021

Il y a 23 heures

Modifié à 9 h 20 min le 17 octobre 2021

Par Geneviève Michaud



 **Le Journal**
Saint-François

9°



lundi 18 octobre 2021



Près de 139 M\$ ont entre autres été versés aux producteurs dans le cadre des programmes d'assurance et de protection du revenu. (Photo : Le Courrier du Sud - Archives)

Ce sont plus de 600 M\$ que la Financière agricole du Québec a versés en assurances, subventions et garanties de prêts à des entreprises et agriculteurs de la Montérégie entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021.

Voilà ce qui ressort du rapport annuel 2020-2021 de la Financière agricole, dévoilé le 7 octobre dernier.

Ainsi, près de 460,5 M\$ en garanties de prêts ont été offerts à 894 projets admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme Investissement Croissance. De ce montant, 459,9 M\$ aux été versés à des producteurs agricoles, dont 301 M\$ à des entreprises céréalières et laitières.

De même, 109 subventions totalisant 2,6 M\$ ont été accordées à des jeunes de la relève pour des projets structurants.

PUBLICITÉ



Finalement, près de 139 M\$ ont été versés aux producteurs dans le cadre des programmes d'assurance et de protection du revenu couvrant la plupart des risques auxquels font face les entreprises agricoles.

«Alors que nous célébrons le 20e anniversaire de La Financière agricole, nous sommes fiers d'avoir gardé le cap, malgré le contexte de la pandémie, en continuant d'exercer un leadership fort pour soutenir le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires du Québec», se réjouit le président-directeur général de la Financière agricole, Ernest Desrosiers.

«Cette année, l'accompagnement de la clientèle est demeuré la grande priorité, ajoute la directrice territoriale Sonia Simard. Nos équipes ont déployé tous les moyens nécessaires pour assurer la continuité de nos activités avec une rapidité et une agilité qui méritent d'être soulignées. Ce sont d'ailleurs ces qualités qui ont permis de maintenir un taux de satisfaction de 86% accordé par notre clientèle à l'égard des services rendus auprès des entreprises agricoles et forestières.»

(Source : La Financière agricole du Québec)

Programmes d'assurance et de protection du revenu

Assurance récolte (ASREC) (saison 2020)

- 3 018 clients assurés
- Indemnités totales de 36,1 M\$

Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

- 1 067 clients assurés
- Compensations de 36,1 M\$

Agri-stabilité (année de participation 2019)

- 3 705 participants
- Paiements de 10,8 M\$

Agri-Québec Plus (année de participation 2019)

- 3 287 participants
- Paiements de 5,6 M\$

18/10/2021 08:10

Le Journal Saint-François | La Financière agricole a versé plus de 6...

► **Agri-investissement (année de participation 2019)**

- 4 551 participants
- Contributions gouvernementales de 11 M\$

Agri-Québec (année de participation 2019)

- 4 120 participants
- Contributions gouvernementales de 39,1 M\$

TOTAL : Près de 139 M\$

121



◊ CMT
◊ CHAU
LES DEUX

NOUVELLES ÉMISSIONS VIDÉOS HORAIRE CONCOURS



Prévisions météo



État des routes



Marées

Faire défiler
Faire défiler
Faire défiler

6°

MONTREAL
mercredi 20 octobre

Mes écoles
Configurer

TVA-CHAU

ouvelles

Financière agricole du Québec présente son bilan financier 2020-2021

NOUVELLES

La Financière agricole du Québec présente son bilan financier 2020-2021

Publié le 7 octobre 2021 à 16:42, modifié le 7 octobre 2021 à 16:42

Par: Communiqué de presse



La Financière agricole du Québec dévoile aujourd'hui le bilan 2020-2021 de ses activités en matière de financement, d'assurance et de protection du revenu auprès des entreprises agricoles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Ces informations découlent du rapport annuel pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2021.

« Alors que nous célébrons le 20^e anniversaire de La Financière agricole, nous sommes fiers d'avoir gardé le cap, malgré le contexte de la pandémie, en continuant d'exercer un leadership fort pour soutenir le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires du Québec. Cette année, l'organisation a redoublé d'effort pour déployer de nombreuses mesures afin d'accompagner les producteurs de même que la relève agricole. Par le fait même, nous avons poursuivi notre travail pour bonifier notre offre de produits pour encourager les bonnes pratiques agroenvironnementales. Les résultats présentés aujourd'hui démontrent que nous sommes un partenaire stratégique pour le secteur agricole et que nous continuons de prendre une part active

QUESTION DU JOUR

CIMT : TVA | CHAU : TVA

Est-ce que la pénurie de munitions pour la chasse vous affecte?

- OUI
 NON

122

dans l'effort collectif pour accroître l'autonomie alimentaire du Québec », affirme Ernest Desrosiers, président-directeur général de La Financière agricole du Québec.

Les programmes de financement au service des entreprises agricoles et forestières

VOTER

[VOIR LES RÉSULTATS](#)

[LAISSER UN COMMENTAIRE](#)

- Plus de 8,6 millions de dollars en garanties de prêts dont :
 - 8,3 millions de dollars aux producteurs agricoles, dont 4,2 millions à des entreprises laitières et bovines
 - 373 000 dollars aux producteurs forestiers
- 21 projets admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme Investissement Croissance

Le service financier dirigé et adapté à la réalité des besoins de la relève par les jeunes agriculteurs

- 5 subventions à des jeunes de la relève pour une somme de 120 000 dollars
- Tarifications avantageuses en financement et en assurance

Les programmes d'assurance et de protection du revenu sécurisés et avantageux

- Près de 5 millions de dollars versés aux producteurs dans le cadre des programmes d'assurance et de protection du revenu couvrant la plupart des risques auxquels font face les entreprises agricoles
 - Assurance récolte (ASREC) (saison 2020)
 - 101 clients assurés
 - Indemnités de 1,6 million de dollars, dont 1,4 million aux entreprises produisant des fourrages
 - Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)
 - 80 clients assurés
 - Compensations de 2,6 millions de dollars, principalement aux entreprises productrices de veaux d'emboche
 - Agri-stabilité (année de participation 2019)
 - 106 participants
 - Paiements de 99 000 dollars
 - Agri-Québec Plus (année de participation 2019)
 - 47 participants
 - Paiements de 28 000 dollars
 - Agri-investissement (année de participation 2019)
 - 129 participants
 - Contributions gouvernementales de 169 000 dollars
 - Agri-Québec (année de participation 2019)
 - 78 participants
 - Contributions gouvernementales de 491 000 dollars

« Cette année, l'accompagnement de la clientèle est demeurée la grande priorité. Nos équipes ont déployé tous les moyens nécessaires pour assurer la continuité de nos activités avec une rapidité et une agilité qui méritent d'être soulignées. Ce sont d'ailleurs ces qualités qui ont permis de maintenir un taux de satisfaction de 85 % accordé par notre clientèle à l'égard des services rendus auprès des entreprises agricoles et forestières », explique Alain Proulx, directeur territorial.



RECOMMANDÉ POUR VOUS



Financière agricole





Photo : Archives / TCN

Nouveau modèle de financement de l'UPA : des cotisations de 331 \$ à 3014 \$

18 octobre 2021

LA PRAIRIE – Les agriculteurs de la Montérégie ont eu le bonheur de se retrouver en personnes pour leur assemblée générale annuelle du 7 octobre et l'un des sujets les plus discutés a été le nouveau modèle de financement de l'Union des producteurs agricoles. Les scénarios étudiés prévoient des baisses de cotisation pour les petites fermes et des hausses pour les plus grandes.

Le modèle proposé aux délégués de la Fédération de l'UPA Montérégie mise sur un nouveau concept de cinq paliers associés à la taille des fermes. Plus la taille de l'entreprise est grande, plus la cotisation sera élevée. Ensuite, deux sous-scénarios de tarification sont sur la table, soit le scénario 1, qui priorise des contributions plus faibles, et le scénario 2, qui priorise plutôt des cotisations plus faibles. Par exemple, une ferme du premier palier, c'est-à-dire ayant un revenu brut de moins de 50 000 \$ paierait une cotisation de 358 \$ avec le scénario 1 ou de 331 \$ avec le scénario 2. À l'autre extrémité, au palier 5, les fermes ayant un revenu brut de plus de 2 M\$ paieraient une cotisation de 1 294 \$ avec le scénario 1 et de 1 195 \$ avec le scénario 2. Les fermes dont 25 % et plus des revenus proviennent de productions ne faisant pas partie d'un plan conjoint, comme les maraîchers par exemple, paieraient un surplus de cotisations variant selon leur palier, pour un maximum de 1 720 \$ par année pour les fermes du palier 5.

Demandé depuis des années

Ce projet de revoir le financement de l'UPA découle de demandes répétées de plusieurs agriculteurs ces dernières années qui souhaitent un mode de financement plus équitable entre les producteurs, puisqu'actuellement, une petite ferme paie la même cotisation qu'une grande ferme et parfois même plus. Par exemple, une petite ferme ayant un chiffre d'affaires de 45 000 \$ peut devoir payer une double cotisation totalisant 782 \$ si la ferme est détenue par deux propriétaires, tandis qu'une ferme de grande taille ayant un chiffre d'affaires de 3 M\$ peut payer seulement une cotisation de 391 \$ si elle appartient à un propriétaire unique.

L'équité entre les productions est également exigée depuis plusieurs années. Par exemple, les Producteurs de grains qui paient une cotisation en plus d'une contribution sur chaque tonne de grains vendue estiment injuste que les maraîchers paient seulement une cotisation et aucune contribution sur leurs volumes vendus, d'où l'idée de charger dorénavant un supplément aux producteurs dont 25 % et plus des revenus proviennent des productions hors d'un plan conjoint.

Ces changements pourraient être effectifs en 2023 ou 2024, mais doivent passer par un long processus. En effet, les délégués devront adopter les grands principes de financement au prochain congrès général, qui se tiendra du 30 novembre au 2 décembre. Par la suite, l'État québécois devra modifier la Loi sur les producteurs agricoles pour inclure lesdits changements de financement de l'UPA. Puis, une autre consultation sera réalisée auprès des membres de l'organisation en vue d'établir le plan de financement définitif (incluant les montants précis des cotisations et des contributions). Enfin, il devra être soumis à l'approbation obligatoire de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

AUTRES ARTICLES



Les fabricants des produits agricoles auront l'obligation de les



Les fabricants des produits agricoles auront l'obligation de les



Le potentiel vert dans la terre

20/10/2021 15:26

Nouveau modèle de financement de l'UPA : des cotisations de 331 \$...

Nouveau mode de financement proposé

RALIER	REVENU BRUT	COTISATION DU SCÉNARIO 1 (DIMINUTION DES CONTRIBUTIONS)	COTISATION DU SCÉNARIO 2 (DIMINUTION DES COTISATIONS)	COMPLÈMENT SI 25 % ET PLUS DE REVENUS SONT HORS PLAN CONJOINT
1	5 000 \$ à 49 999 \$ (9 342 fermes)	358 \$	331 \$	0 \$
2	50 000 \$ à 99 999 \$ (3 438 fermes)	534 \$	493 \$	214 \$
3	100 000 \$ à 499 999 \$ (8 850 fermes)	722 \$	667 \$	287 \$
4	500 000 \$ à 2 M\$ (4 257 fermes)	886 \$	931 \$	938 \$
5	Plus de 2 M\$ (720 fermes)	1 294 \$	1 195 \$	1 720 \$

Source : UPA / Le nombre de fermes est tiré du recensement agricole de 2016.



MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca



Photo : Archives / TCN

Nouveau modèle de financement de l'UPA : des cotisations de 331 \$ à 3014 \$

18 octobre 2021

LA PRAIRIE – Les agriculteurs de la Montérégie ont eu le bonheur de se retrouver en personnes pour leur assemblée générale annuelle du 7 octobre et l'un des sujets les plus discutés a été le nouveau modèle de financement de l'Union des producteurs agricoles. Les scénarios étudiés prévoient des baisses de cotisation pour les petites fermes et des hausses pour les plus grandes.

Le modèle proposé aux délégués de la Fédération de l'UPA Montérégie mise sur un nouveau concept de cinq paliers associés à la taille des fermes. Plus la taille de l'entreprise est grande, plus la cotisation sera élevée. Ensuite, deux sous-scénarios de tarification sont sur la table, soit le scénario 1, qui priorise des contributions plus faibles, et le scénario 2, qui priorise plutôt des cotisations plus faibles. Par exemple, une ferme du premier palier, c'est-à-dire ayant un revenu brut de moins de 50 000 \$ paierait une cotisation de 358 \$ avec le scénario 1 ou de 331 \$ avec le scénario 2. À l'autre extrémité, au palier 5, les fermes ayant un revenu brut de plus de 2 M\$ paieraient une cotisation de 1 294 \$ avec le scénario 1 et de 1 195 \$ avec le scénario 2. Les fermes dont 25 % et plus des revenus proviennent de productions ne faisant pas partie d'un plan conjoint, comme les maraîchers par exemple, paieraient un surplus de cotisations variant selon leur palier, pour un maximum de 1 720 \$ par année pour les fermes du palier 5.

Demandé depuis des années

Ce projet de revoir le financement de l'UPA découle de demandes répétées de plusieurs agriculteurs ces dernières années qui souhaitent un mode de financement plus équitable entre les producteurs, puisqu'actuellement, une petite ferme paie la même cotisation qu'une grande ferme et parfois même plus. Par exemple, une petite ferme ayant un chiffre d'affaires de 45 000 \$ peut devoir payer une double cotisation totalisant 782 \$ si la ferme est détenue par deux propriétaires, tandis qu'une ferme de grande taille ayant un chiffre d'affaires de 3 M\$ peut payer seulement une cotisation de 391 \$ si elle appartient à un propriétaire unique.

L'équité entre les productions est également exigée depuis plusieurs années. Par exemple, les Producteurs de grains qui paient une cotisation en plus d'une contribution sur chaque tonne de grains vendue estiment injuste que les maraîchers paient seulement une cotisation et aucune contribution sur leurs volumes vendus, d'où l'idée de charger dorénavant un supplément aux producteurs dont 25 % et plus des revenus proviennent des productions hors d'un plan conjoint.

Ces changements pourraient être effectifs en 2023 ou 2024, mais doivent passer par un long processus. En effet, les délégués devront adopter les grands principes de financement au prochain congrès général, qui se tiendra du 30 novembre au 2 décembre. Par la suite, l'État québécois devra modifier la Loi sur les producteurs agricoles pour inclure lesdits changements de financement de l'UPA. Puis, une autre consultation sera réalisée auprès des membres de l'organisation en vue d'établir le plan de financement définitif (incluant les montants précis des cotisations et des contributions). Enfin, il devra être soumis à l'approbation obligatoire de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

AUTRES
ARTICLES



Les poules de fantasia volent la vedette d'un nouveau festival



La culture des pleurotes en milieu fermé



Pour que les plus accessib

Nouveau mode de financement proposé

PALIER	REVENU BRUT	COTISATION DU SCÉNARIO 1 (DIMINUTION DES CONTRIBUTIONS)	COTISATION DU SCÉNARIO 2 (DIMINUTION DES COTISATIONS)	COMPLÉMENT SI 25 % ET PLUS DE REVENUS SONT HORS PLAN CONJOINT
1	5 000 \$ à 49 999 \$ (9 342 fermes)	358 \$	331 \$	0 \$
2	50 000 \$ à 99 999 \$ (3 438 fermes)	534 \$	493 \$	214 \$
3	100 000 \$ à 499 999 \$ (8 850 fermes)	722 \$	667 \$	287 \$
4	500 000 \$ à 2 M\$ (4 257 fermes)	986 \$	911 \$	938 \$
5	Plus de 2 M\$ (720 fermes)	1 294 \$	1 195 \$	1 720 \$

Source : UPA / Le nombre de fermes est tiré du recensement agricole de 2016.



MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca

Territoire de la Montérégie - La Financière agricole du Québec maintient un leadership fort afin de soutenir les entreprises agricoles et agroalimentaires de la Montérégie

NOUVELLES FOURNIES PAR

La Financière agricole du Québec →

Oct 07, 2021, 14:30 ET

SAINT-HYACINTHE, QC, le 7 oct. 2021 /CNW/ - La Financière agricole du Québec dévoile aujourd'hui le bilan 2020-2021 de ses activités en matière de financement, d'assurance et de protection du revenu auprès des entreprises agricoles de la région de la Montérégie. Ces informations découlent du rapport annuel pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2021.

Des programmes de financement au service des entreprises agricoles et forestières

- Près de 460,5 millions de dollars en garanties de prêts dont :
 - 459,9 millions de dollars aux producteurs agricoles, dont 301 millions à des entreprises céréalières et laitières
- 894 projets admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme Investissement Croissance

Une aide financière directe et adaptée à la réalité des jeunes de la relève pour des projets structurants

- 109 subventions à des jeunes de la relève pour une somme de 2,6 millions de dollars
- Tarifications avantageuses en financement et en assurance

Des programmes d'assurance et de protection du revenu diversifiés et avantageux

- Près de 139 millions de dollars versés aux producteurs dans le cadre des programmes d'assurance et de protection du revenu couvrant la plupart des risques auxquels font face les entreprises agricoles
 - Assurance récolte (ASREC) (saison 2020)
 - 3 018 clients assurés
 - Indemnités totales de 36,1 millions de dollars, principalement aux entreprises productrices de céréales, maïs-grain et protéagineuses, aux entreprises produisant des légumes et aux entreprises produisant des fourrages
 - Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)
 - 1 067 clients assurés
 - Compensations de 36,1 millions de dollars, principalement aux entreprises porcines
 - Agri-stabilité (année de participation 2019)
 - 3 705 participants
 - Paiements de 10,8 millions de dollars
 - Agri-Québec Plus (année de participation 2019)
 - 3 287 participants
 - Paiements de 5,6 millions de dollars
 - Agri-investissement (année de participation 2019)
 - 4 551 participants
 - Contributions gouvernementales de 11 millions de dollars
 - Agri-Québec (année de participation 2019)
 - 4 120 participants
 - Contributions gouvernementales de 39,1 millions de dollars

Citations

« Alors que nous célébrons le 20^e anniversaire de La Financière agricole, nous sommes fiers d'avoir gardé le cap, malgré le contexte de la pandémie, en continuant d'exercer un leadership fort pour soutenir le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires du Québec. Cette année, l'organisation a redoublé d'effort pour déployer de nombreuses mesures afin d'accompagner les producteurs de même que la relève agricole. Par le fait même, nous avons poursuivi notre travail pour bonifier notre offre de produits pour encourager les bonnes pratiques agroenvironnementales. Les résultats présentés aujourd'hui démontrent que nous sommes un partenaire stratégique pour le secteur agricole et que nous continuons de prendre une part active dans l'effort collectif pour accroître l'autonomie alimentaire du Québec. »

M. Ernest Desrosiers, président-directeur général de La Financière agricole du Québec

« Cette année, l'accompagnement de la clientèle est demeuré la grande priorité. Nos équipes ont déployé tous les moyens nécessaires pour assurer la continuité de nos activités avec une rapidité et une agilité qui méritent d'être soulignées. Ce sont d'ailleurs ces qualités qui ont permis de maintenir un taux de satisfaction de 86 % accordé par notre clientèle à l'égard des services rendus auprès des entreprises agricoles et forestières. »

M^{me} Sonia Simard, directrice territoriale

La Financière agricole du Québec, c'est...

- Une relation d'affaires avec un peu plus de 23 500 entreprises agricoles et forestières
- Une offre de produits et de services de qualité en financement, en assurance et en protection du revenu
- Avoir la relève agricole au cœur de ses priorités en lui offrant une aide financière directe et adaptée à sa réalité, dont 12,3 millions de dollars accordés à 536 jeunes de cette relève
- Une équipe soucieuse des besoins des producteurs agricoles et des enjeux en agriculture
- Participer à l'essor économique du Québec et de ses régions avec
 - des valeurs assurées s'élevant à 4,18 milliards de dollars et le versement de 2,21 milliards de dollars au cours des cinq dernières années dans le cadre de ses programmes de gestion des risques
 - un portefeuille de garanties de prêts atteignant 6,01 milliards de dollars

Liens connexes

Site Web de la FADQ

Rapport annuel 2020-2021 de la FADQ

Information :

Sonia Simard, directrice territoriale

La Financière agricole du Québec

Centre de services de Saint-Hyacinthe

450 778-6635

SOURCE La Financière agricole du Québec

Liens connexes

<http://www.fadq.qc.ca/>

Conseil des ministres du gouvernement Trudeau - Les Éleveurs de porcs accueillent positivement la reconduction de la ministre Bibeau



NOUVELLES FOURNIES PAR
Les Éleveurs de porcs du Québec →
Oct 27, 2021, 16:25 ET

LONGUEUIL, QC, le 27 oct. 2021 /CNW Telbec/ - Les Éleveurs de porcs du Québec accueillent positivement la reconduction de Mme Marie-Claude Bibeau au poste de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

Depuis qu'elle occupe cette fonction, les Éleveurs ont pu échanger sur plusieurs enjeux du secteur porcin, notamment sur ceux reliés à la prévention face à la peste porcine africaine, à la bonification du Programme des travailleurs étrangers temporaires, à l'aide à l'investissement pour la modernisation des infrastructures de production et à la création d'un programme de compensations financières pour les productions agricoles qui subissent les contrecoûts de situations hors de leur contrôle comme une grève ou quelconques tensions politiques internationales.

« La reconduction de Mme Bibeau au poste de ministre de l'Agriculture est une bonne nouvelle pour les Éleveurs de porcs. Nous pourrions ainsi poursuivre les discussions déjà entamées et la bonne collaboration établie, en l'occurrence, sur les besoins en ressources techniques et financières que pourraient nécessiter l'entrée de la peste porcine africaine au Canada et au Québec ou toute autre crise majeure », a souligné le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval.

SOURCE Les Éleveurs de porcs du Québec

Renseignements et entrevues : Frédéric Labelle, Directeur des communications, 438-831-0549

Liens connexes

<https://www.leseleveursdeporcsduquebec.com/>

Filière porcine: les Éleveurs de

ARGENT ENTREPRISES

porcs du Québec en colère contre

Olymel

AGENCE QMI

Lundi, 25 octobre 2021 04:05

MISE À JOUR Lundi, 25 octobre 2021 08:42

La décision d'Olymel de réduire ses achats de porcs québécois tout en maintenant ses achats en Ontario dans le cadre d'une restructuration de l'entreprise a fait bondir les Éleveurs de porcs du Québec qui dénoncent «un non-sens».

- **À lire aussi: Le PDG d'Olymel Réjean Nadeau est décédé**
- **À lire aussi: Olymel inaugure ses nouvelles installations de Saint-Damase**

En effet, le géant québécois a l'intention d'interrompre ses activités d'abattage de porcs à son usine de Princeville dès mars 2022. Cette décision se traduira par l'achat de 15 000 porcs de moins par semaine au Québec et de 10 000 de moins en Ontario, ont avancé les producteurs.

Or, les éleveurs québécois estiment injuste de faire les frais de cette restructuration, tandis qu'Olymel continue à importer des porcs de l'Ontario.

«Olymel doit réitérer ses valeurs en tant que fleuron québécois. C'est tout le modèle d'affaires de la filière porcine qui peut être ébranlé. Ce sont encore une fois les entreprises porcines, qui font notre fierté et qui rayonnent par leur savoir-faire de renommée mondiale, qui en subiront les impacts», a indiqué par communiqué le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval.

Les Éleveurs de porcs du Québec ont aussi rappelé que Québec a investi 150 millions \$ dans Olymel au printemps dernier pour aider l'entreprise à réaliser des projets totalisant plus de 300 millions \$.

La restructuration en cours à Olymel semble mal tombée pour les éleveurs québécois, eux qui n'ont pas été épargnés par le conflit de travail à l'Usine d'Olymel de Vallée-Jonction, ainsi que par les perturbations de la crise sanitaire.

À VOIR AUSSI

Filière porcine: les Éleveurs de porcs du Québec en colère contre Olymel

Agence QMI | Publié le 25 octobre 2021 à 05:18 - Mis à jour à 08:39



La décision d'Olymel de réduire ses achats de porcs québécois tout en maintenant ses achats en Ontario dans le cadre d'une restructuration de l'entreprise a fait bondir les Éleveurs de porcs du Québec qui dénoncent «un non-sens».

En effet, le géant québécois a l'intention d'interrompre ses activités d'abattage de porcs à son usine de Princeville dès mars 2022. Cette décision se traduira par l'achat de 15 000 porcs de moins par semaine au Québec et de 10 000 de moins en Ontario, ont avancé les producteurs.

Or, les éleveurs québécois estiment injuste de faire les frais de cette restructuration, tandis qu'Olymel continue à importer des porcs de l'Ontario.

«Olymel doit réitérer ses valeurs en tant que fleuron québécois. C'est tout le modèle d'affaires de la filière porcine qui peut être ébranlé. Ce sont encore une fois les entreprises porcines, qui font notre fierté et qui rayonnent par leur savoir-faire de renommée mondiale, qui en subiront les impacts», a indiqué par communiqué le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval.

25/10/2021 10:37

Filière porcine: les Éleveurs de porcs du Québec en colère contre Ol...

millions \$.

La restructuration en cours à Olymel semble mal tombée pour les éleveurs québécois, eux qui n'ont pas été épargnés par le conflit de travail à l'Usine d'Olymel de Vallée-Jonction, ainsi que par les perturbations de la crise sanitaire.

134

Le porc du Québec, le monde se l'arrache

le 27 octobre 2021

PARTAGER    

Les Éleveurs de porcs du Québec (<https://www.leseleveursdeporcsduquebec.com/>) lancent leur plus récente campagne de communication intégrée : «Le monde se l'arrache». Développée et produite par l'agence **Cossette** (<https://www.cossette.com/fr/accueil>), cette campagne invite la population québécoise à considérer davantage le porc pour la sélection des repas et vise à démarquer le produit des autres protéines locales sur le marché.

Fait à noter, le porc du Québec est reconnu mondialement pour sa grande qualité. En se basant sur des faits réels, l'approche créative de **Cossette** pique la curiosité du public et renouvelle le discours des éleveurs locaux tout en conservant un ton humoristique et rassembleur.

«Le porc d'ici contribue grandement à l'économie de notre province et au rayonnement de nos produits à travers le monde. Nous avons choisi de mettre ce fleuron de l'avant en faisant appel à nos racines québécoises et à une expression bien de chez nous», explique **Danielle Vaillant**, directrice marketing chez les **Éleveurs de porcs du Québec**.

«L'expression "se l'arracher" amène beaucoup d'humour à la campagne, en plus de pouvoir être exploitée visuellement de manière originale dans les différentes déclinaisons. Nous avons joué avec l'effet de déchirure sur le plan produit et avons fait preuve d'une belle créativité média pour démontrer que le monde s'arrache – littéralement – le porc du Québec», affirme **Anne-Claude Chénier**, vice-présidente. Création publicitaire chez **Cossette**.

Durant toute la période automnale, les messages télévisés transporteront les téléspectateurs dans la vie de la fan numéro 1 du porc du Québec qui, depuis sa tendre enfance, rappelle à son entourage que le porc d'ici est un fleuron québécois dont nous devons être fiers. La campagne se déploie également en affichage libre où les passants ont pu arracher une des nombreuses affiches publicitaires afin de récupérer une recette où le porc est en vedette.

Cossette Média a développé la stratégie média et le déploiement de la campagne. Les messages seront visibles à la télévision, sur le web, sur les médias sociaux et sous forme d'affichage numérique et statique, sans oublier dans le magazine RICARDO. Afin de cibler davantage les millénariaux, **Le porc du Québec** est commanditaire de la populaire émission Occupation Double diffusée sur les ondes de Noovo. La marque fait aussi la distribution de son nouveau livre de recettes «C'est qui le Chef», un livre de cuisine dédié à un jeune public.

Une plateforme web optimisée en soutien aux efforts de communication

En parallèle, **Cossette** a créé un nouveau site web pour la marque **Le porc du Québec**. Le site se veut une source d'inspiration culinaire pour les consommateurs, en plus de mettre en valeur les différentes qualités du porc d'ici et de fournir de l'information sur le secteur porcin. Avec plus de 400 recettes aux modes de cuisson multiples, un système de recette au hasard, la nouvelle plateforme «Bon pour nous» a tout pour ouvrir l'appétit des consommateurs.







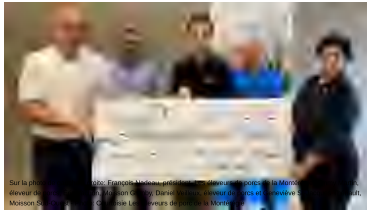
Actualités / Culturel

27 octobre 2021 - 11:00

Don de 2 000\$ en viande de porc

Les éleveurs de porcs de la Montérégie s'impliquent pour contrer l'insécurité alimentaire

Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Sur la photo de gauche à droite, François Nadeau, président des Éleveurs de porcs de la Montérégie, le président de la Banque alimentaire de la Montérégie, M. David Gauthier, le président de la Banque alimentaire de la Montérégie, M. Jean-François Gauthier et M. Jean-François Gauthier.

La période des fêtes approche à grande pas et les Éleveurs de porc de la Montérégie sont heureux d'offrir un don de 2 000\$ en viande de porc à chacune des trois banques alimentaires de la région.

En plus de ce don en nature totalisant 6 000\$, les Éleveurs de porcs de la Montérégie ont remis un chèque de 1 250\$ à Moisson Rive-Sud, pour une commande totale 7 250\$. Cette remise de fond a été rendue possible grâce au partenariat entre les Éleveurs de porcs du Québec et le réseau des Banques alimentaires du Québec d'une valeur de 145 000\$ sur six ans.

Pour le président des Éleveurs, monsieur François Nadeau, l'engagement social est une source de fierté : « pour nous, s'impliquer dans nos communautés et faire notre part pour lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire en Montérégie, c'est important. »

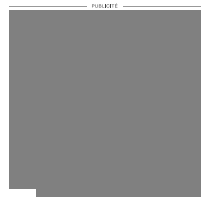
Rappelons qu'on retrouve près de 600 fermes porcines et plus de 850 éleveurs de porcs en Montérégie.

Tous droits réservés © 2021
 News legales
 Placements publicitaires
 Contactez-nous

Actualités	Coin du lecteur	Sections spéciales
Affaires Sports Culture Société Politique Faits divers En plus En vidéos	Vos clichés Sondage Variétés Horoscope Sudoku Météo locaux Cinéma Littérature Réseau routier Météo	Avis de décès Emplois Petites annonces Que faire dans la région Les offres de nos annonceurs Circulaires

- Ebouze
- Chambray
- Edmundston - Nord-Ouest
- Joliette
- Laval
- Montreal
- Rive-Nord
- Rivière-du-Loop - KRTB
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Saint-Tracy
- Trois-Rivières
- Val-de-la-Rivière
- Valleyfield
- Vaudreuil-Soulanges
- Windsor

Suivez nous :



Les Éleveurs de porcs du Québec dénoncent la réduction d'achats du Québec par Olymel

Édition: Les Affaires

Publié le lundi 25 octobre 2021 à 15:59

Apparaît aussi dans: Le Soleil, La Presse, Le Nouvelliste, L'actualité - Actualités, La Tribune, La Voix de l'Est, Le Quotidien



Olymel compte réduire ses achats québécois de 15 000 porcs par semaine à compter du mois de mars prochain.



Les éleveurs québécois estiment qu'il s'agit d'un non-sens, surtout après que le gouvernement du Québec eut investi 150 millions \$ dans l'entreprise cette année. (Photo: La Presse Canadienne)

Les Éleveurs de porcs du Québec digèrent mal la décision d'Olymel de réduire ses achats québécois de 15 000 porcs par semaine à compter du mois de mars prochain.

La décision survient au moment où ils sont toujours à gérer les surplus causés par la grève de quatre mois de l'usine d'Olymel à Vallée-Jonction et la pandémie, qui avait durement affecté les activités des abattoirs un peu partout dans le monde.

Olymel a annoncé vendredi qu'elle cessera ses activités d'abattage à l'usine de Princeville au printemps prochain pour s'y consacrer entièrement à la découpe. Cette décision entraînera nécessairement une baisse de capacité d'abattage de la compagnie, ce qui se traduira par une réduction de ses achats de 15 000 porcs par semaine en provenance du Québec et de 10 000 porcs par semaine en provenance de l'Ontario.

Les éleveurs québécois estiment qu'il s'agit d'un non-sens, surtout après que le gouvernement du Québec eut investi 150 millions \$ dans l'entreprise cette année. Ils affirment que les éleveurs québécois ne devraient pas faire les frais de la restructuration d'Olymel et que les porcs québécois devraient être priorités.

Olymel justifie la fin des activités d'abattage à Princeville par le besoin de maintenir une production de coupes à valeur ajoutée, ce qu'elle ne pourrait faire sans réorienter le travail des employés de Princeville en raison d'un manque criant de main-d'œuvre.

L'entreprise fait valoir qu'elle a des contrats à long terme avec des fournisseurs ontariens qu'elle doit honorer. De plus, elle souligne que l'Ontario fournit un peu moins de 25 000 porcs par semaine à ses abattoirs, contre un peu plus de 100 000 porcs québécois, le Québec demeurant massivement le principal fournisseur de l'entreprise.

Quant aux sommes consenties par Québec, celles-ci ont pris la forme d'un investissement qui a fait de l'État québécois un actionnaire détenant environ 6% des actions d'Olymel et si le gouvernement veut faire des représentations, il pourra les faire directement à la table du conseil d'administration.



Réduction d'achats du Québec

Les Éleveurs de porcs du Québec dénoncent Olymel



PHOTO HUGO-SEBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Les éleveurs québécois affirment que les éleveurs québécois ne devraient pas faire les frais de la restructuration d'Olymel et que les porcs québécois devraient être priorités.

(Montréal) Les Éleveurs de porcs du Québec digèrent mal la décision d'Olymel de réduire ses achats québécois de 15 000 porcs par semaine à compter du mois de mars prochain.

Publié le 25 octobre 2021 à 16h12

PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

La décision survient au moment où ils sont toujours à gérer les surplus causés par la grève de quatre mois de l'usine d'Olymel à Vallée-Jonction et la pandémie, qui avait durement affecté les activités des abattoirs un peu partout dans le monde.

Olymel a annoncé vendredi qu'elle cessera ses activités d'abattage à l'usine de Princeville au printemps prochain pour s'y consacrer entièrement à la découpe. Cette décision entraînera nécessairement une baisse de capacité d'abattage de la compagnie, ce qui se traduira par une réduction de ses achats de 15 000 porcs par semaine en provenance du Québec et de 10 000 porcs par semaine en provenance de l'Ontario.

Les éleveurs québécois estiment qu'il s'agit d'un non-sens, surtout après que le gouvernement du Québec eut investi 150 millions dans l'entreprise cette année. Ils affirment que les éleveurs québécois ne devraient pas faire les frais de la restructuration d'Olymel et que les porcs québécois devraient être priorités.

« Les consommateurs du Québec, ceux qui achètent notre viande, sont fiers d'acheter du porc du Québec élevé par des familles d'ici », a dénoncé le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval, par voie de communiqué.

« Olymel doit réitérer ses valeurs en tant que fleuron québécois. C'est tout le modèle d'affaires de la filière porcine qui peut être ébranlé. Ce sont encore une fois les entreprises porcines, qui font notre fierté et qui rayonnent par leur savoir-faire de renommée mondiale, qui en subiront les impacts », a-t-il ajouté.

Pénurie de main-d'œuvre à l'origine de la réduction

Olymel justifie la fin des activités d'abattage à Princeville par le besoin de maintenir une production de coupes à valeur ajoutée, ce qu'elle ne pourrait faire sans réorienter le travail des employés de Princeville en raison d'un manque criant de main-d'œuvre.

« Lorsqu'il manque de main-d'œuvre, on manque d'emballage, de désossage, on se retrouve avec des coupes de base à la découpe et ça, malheureusement, par les temps qui courent, dans le marché actuel, ce n'est pas une opération rentable », a expliqué le

premier vice-président de l'entreprise, Paul Beauchamp, en entrevue avec La Presse Canadienne.

« C'est dans ce contexte qu'on a indiqué aux producteurs qu'il fallait réduire nos achats, parce qu'on ne peut pas continuer à produire et perdre de l'argent », a-t-il insisté.

Olymel souligne que l'Ontario fournit un peu moins de 25 000 porcs par semaine à ses abattoirs, contre un peu plus de 100 000 porcs québécois, le Québec demeurant massivement le principal fournisseur de l'entreprise. M. Beauchamp fait par ailleurs valoir que l'entreprise a des contrats à long terme avec des fournisseurs ontariens qu'elle doit honorer.

« Nous avons des relations à long terme avec l'Ontario qu'on ne souhaitait pas sacrifier non plus, parce que lorsqu'il manquait de porcs, ce sont les gens de l'Ontario qui nous en ont fourni à un certain moment, ce qui a fait qu'on a pu maintenir notre capacité d'abattage », rappelle-t-il.

Quant aux sommes consenties par Québec, celles-ci ont pris la forme d'un investissement qui a fait de l'État québécois un actionnaire détenant environ 6 % des actions d'Olymel et si le gouvernement veut faire des représentations, il pourra les faire directement à la table du conseil d'administration.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

Les Éleveurs de porcs imploront Olymel de prioriser les porcs du Québec

L'usine d'Olymel de Princeville n'abattrà plus de porcs en mars 2022



Par **Marie-Josée Parent**
Agronome et journaliste

Publié: 26 octobre 2021
Élevages



Photo: Olymel

Alors que les porcheries sont encore surchargées de porcs prêts à l'abattage malgré la fin de la grève à l'abattoir d'Olymel de Valley-Jonction, les Éleveurs de porcs du Québec imploront Olymel de prioriser les porcs du Québec suite à sa décision de fermer l'activité d'abattage de porcs à l'usine de Princeville.

Le vendredi 22 octobre 2021, Olymel a rencontré les employés de l'usine de Princeville et les Éleveurs de porcs et leur équivalent ontarien pour leur expliquer le plan de conversion de l'usine et la réduction de l'achat de 25 000 porcs par semaine à compter de mars 2022 qui en découle. De ce nombre, 15 000 porcs du Québec et 10 000 de l'Ontario ne s'agit pas d'une réduction de 15 000 porcs par semaine représente une diminution de 15 000 porcs par semaine pour Olymel. Le nombre total de porcs abattus cha...



J'n mèneur en satisfaction du cli
Ser attis en bin a mandement s'ava, s'ava...

L'usine restera ouverte, mais elle sera en partie convertie. Il n'y aura plus d'abattage. Les activités de l'usine se concentreront dorénavant dans la découpe, le désossage et l'emballage de produits de porcs. Les employés resteront tous à l'emploi de l'usine, mais ils seront formés pour leurs nouvelles tâches. L'usine de Princeville est la seule usine de porcs d'Olymel dans laquelle l'anesthésie au CO2 n'a pas été implantée.

En entrevue, le premier vice-président d'Olymel, Paul Beauchamp, explique que la décision a été prise en raison de la rareté de la main d'œuvre et de la perte de la valeur du porc vendu. « Il nous manque des employés pour aller chercher la pleine valeur des produits qu'on abat », explique-t-il. Olymel considère perdre de l'argent en n'allant pas chercher cette valeur ajoutée.

Olymel a choisi de prioriser les clients de la filière coopérative et les clients de longue date. Or, au Québec, il y a des clients d'Olymel plus récents qu'en Ontario. C'est le cas notamment des porcs de commodités du Québec qui étaient abattus chez Viandes DuBreton jusqu'en février 2020. Paul Beauchamp a expliqué qu'il y en a entre 6000 et 8000 porcs qui étaient anciennement abattus par DuBreton qui sont depuis abattus par Olymel, sans mentionner toutefois que ce sont ces porcs qui seront touchés par la fin des activités d'abattage à Princeville.

Les Éleveurs de porcs du Québec sont d'autant plus déçus par la décision d'Olymel que si Olymel avait choisi de cesser l'achat de porcs de l'Ontario et choisi les porcs du Québec, les éleveurs québécois ne seraient pas inquiets pour l'avenir. « Les consommateurs du Québec, ceux qui achètent notre viande, sont fiers d'acheter du porc du Québec élevé par des familles d'ici. Olymel doit réitérer ses valeurs en tant que fleuron québécois. C'est tout le modèle d'affaires de la filière porcine qui peut être ébranlé. Ce sont encore une fois les entreprises porcines, qui font notre fierté et qui rayonnent par leur savoir-faire de renommée mondiale, qui en subiront les impacts » indique le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval, dans un communiqué.

Paul Beauchamp dit qu'Olymel fera tout en son possible pour abattre le plus de porcs possible. Le nombre de 15 000 porcs n'est pas définitif, mais si la situation est possible qu'ils ne puissent pas faire mieux. « Ça se peut », dit-il. Pour ce qui est des porcs en attente occasionnelle à Jonction, Paul Beauchamp explique qu'Olymel s'engage à l

Les Éleveurs de porcs du Québec critiquent le fait que ce sont les indépendants qui sont les premiers touchés. L'organisation survient alors que les contribuables du Québec ont octroyé des milliards de dollars cette année. « Olymel doit réitérer ses valeurs en tant que fleuron québécois », indique le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval par voie de communiqué.

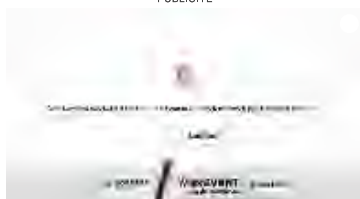


J'n mèneur en satisfaction du cli
 Une offre en bien et rapidement sans attendre

De son côté, le ministre de l'agriculture, André Lamontagne, a fait savoir dans un courriel qu'il partage les préoccupations des Éleveurs de porcs du Québec quand à la situation des porcs en attente et à la capacité d'abattage au Québec. « Nous sommes déçus d'apprendre qu'Olymel ait pris une telle décision dans le contexte actuel et espérons que l'entreprise poursuivra ses efforts pour réduire le nombre de porcs en attente. Nous invitons les acteurs de la filière porcine à collaborer pour s'assurer que les porcs du Québec trouveront preneurs d'ici le mois de mars », dit-il. Le courriel continue en mentionnant le fait que le gouvernement fédéral s'apprête à offrir plus de flexibilités dans l'accès aux travailleurs étrangers temporaires dans les abattoirs. « À terme, ces assouplissements seront une bouffée d'air frais pour les abattoirs qui peinent à trouver des employés pour maintenir et augmenter leur capacité d'abattage », lit-on. Il termine en demandant au gouvernement fédéral d'agir le plus rapidement possible dans ce dossier.

En date du vendredi 22 octobre, le nombre de porcs en attente d'abattage est de 180 359, ce qui est environ le même nombre que durant la grève à l'abattoir de Valley-Jonction. Ce nombre élevé est lié au fait que la fédération a soupçonné que les producteurs ne déclaraient que les porcs les plus lourds et non pas tous les porcs ayant un poids suffisant pour être abattus. Les Éleveurs de porcs du Québec a donc insisté auprès de ses membres pour que tous les porcs en attentes soient déclarés.

PUBLICITÉ



J'n mèneur en satisfaction du cli
Ser d'élus en bien et rapidement si ça, s'écouler



Olymel cessera les activités d'abattage à son usine de Princeville

Le 26 octobre 2021 – Modifié à 18 h 05 min le 26 octobre 2021



Par Carol Isabel



Olymel (Photo : www.lanouvelle.net)

Le géant de la transformation Olymel cessera les activités d'abattage à son usine de Princeville à partir de mars 2022.

Cette restructuration sera nécessaire pour faire suite à la volonté de l'entreprise de réduire ses achats de 25 000 porcs par semaine, dont 15 000 porcs en provenance du Québec et 10 000 porcs en provenance de l'Ontario, en raison de problématiques liées aux marchés et à la pénurie de main-d'œuvre qui l'affectent.

Le porte-parole de l'entreprise, Richard Vigneault, a mentionné qu'il n'y aurait aucune mise à pied chez les employés de l'usine de Princeville et que le personnel visé par la restructuration recevra la formation nécessaire pour effectuer les tâches liées à la nouvelle vocation de l'usine.

Il précise qu'il n'y aura plus d'animaux vivants à l'usine de Princeville qui sera alimentée en matières premières (longes, épaules de porc) par les usines d'abattage et de découpe de porcs de Vallée-Jonction et de l'Ange-Gardien. Les activités de découpe et de désossage maintenues seront adaptées à la nouvelle réalité. « Ça ne change rien au statut des gens qui travaillent pour nous », a-t-il assuré.



Le président du Syndicat des employés d'Olymel Princeville - CSN, Steve Houle, a fait savoir pour sa part que c'est à peu près 70 postes qui seront touchés par cette restructuration. « Nos travailleurs demeurent inquiets. Plusieurs vont perdre un emploi dans lequel ils étaient confortables pour être réaffectés à des tâches qui seront plus exigeantes physiquement pour certains d'entre eux. »

« C'est également inquiétant pour l'avenir de l'usine quand tu perds ta matière première qui est l'abattage. L'entreprise met 1,5 million \$ dans cette réorganisation, mais il n'y a pas d'agrandissement prévu. »

Si aucune perte d'emploi n'est envisagée du côté des syndiqués, M. Houle mentionne qu'il y aura des mises à pied chez les employés de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui seront touchés par cette restructuration.

NOUVELLES EN BEAUCE

ACTUALITÉS

28 octobre 2021

OLYMEL SOUHAITE LIMITER L'IMPACT DE SA RESTRUCTURATION SUR LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

par Olivier Turcotte

fido PROGRAMME

ÉCONOMISEZ GROS AVEC SAMSUNG

SAMSUNG Galaxy AS2 5G

0 % d'intérêt avec le Programme de paiement Fido et certains forfaits, sur approbation de crédit.

De plus, obtenez GRATUITEMENT une paire de Samsung Galaxy Buds Live à l'activation de certains appareils. Offre d'une durée limitée.

Offre exclusive au Carrefour St-Georges

VOUS AVEZ
UNE NOUVELLE?

NOM*

149

COURRIEL*

TÉLÉPHONE

FICHIER

COMMENTAIRES*

Crédit photo : Archives

La direction d'Olymel a tenu à faire le point sur sa décision de réduire ses achats de 25 000 porcs dans le cadre d'une restructuration au mois de mars prochain. Cette réduction se chiffre à 10 000 porcs en provenance de l'Ontario et 15 000 du Québec.

Port-parole d'Olymel, Richard Vigneault explique que cette décision vise à améliorer la rentabilité de l'entreprise dans un contexte où la main-d'œuvre est manquante. Il mentionne que cette réduction pourrait être atténuée d'ici mars advenant une amélioration de la situation en ce sens.

[Jouer l'extrait ici](#) 

Richard Vigneault ajoute aussi qu'Olymel n'a pas reçu une subvention de 150 M\$ de la part du gouvernement provincial. Investissement Québec a plutôt acheté 150 M\$ en capital dans l'entreprise, dans le but de faire du rendement tout en aidant Olymel à améliorer sa croissance.

M. Vigneault a aussi tenu à préciser que l'usine d'Olymel à Princeville ne ferme pas ses portes. Ce sont uniquement les activités d'abatage qui prennent fin, mais aucun travailleur ne perd son emploi. Le personnel visé par la restructuration recevra la formation nécessaire pour effectuer les tâches de découpe et de désossage qui seront maintenues à Princeville.

Richard Vigneault conclut en assurant qu'Olymel tente activement de trouver des solutions pour limiter l'impact de sa restructuration sur les Éleveurs de porcs du Québec.

ENVOYER

RETOUR AUX NOUVELLES





Pig farmers upset over latest Olymel restructuring

Édition: Sherbrooke Record - 2021-10-27

Page: 3

Publié le mercredi 27 octobre 2021 à 00:00

Auteur: Record Staff

The Éleveurs de porcs du Québec, an organization representing Quebec pig farmers for more than 50 years, has denounced Olymel's decision to reduce local purchases, and opting instead to continue buying from neighbouring provinces.

In a press release, the organization stated that the decision is nonsensical, since taxpayers in the province have invested \$150 million into the processing giant this year. Olymel plans to reduce its purchases by 25,000 pigs starting in March 2022.

The company also intends to shut down the Princeville slaughtering plant. These moves will impact roughly 15,000 pigs per week from Quebec and 10,000 pigs per week from Ontario. The organization believes farmers should not be made to pay for this decision.

The Éleveurs de porcs du Québec noted that it has been evaluating various means to ensure pig farmers become a real priority in the province. The organization's president, David Duval, said Quebecers are proud to purchase pork raised by Quebec families.

"Olymel must reiterate its values as a Quebec flagship. The entire business model of the pork industry may be shaken [...] it is the pork companies, which are our pride and joy and which shine through their worldrenowned know-how, that will suffer the consequences," he said.

This decision by Olymel also comes at a tumultuous time for Quebec pig farmers, as they have all been struggling to get back on their feet after a longstanding labour dispute at the Olymel plant in Vallée-jonction. Farmers have been backed up with livestock and no where to go.

Restructuration chez Olymel - Opération « priorité Québec » pour les Éleveurs de porcs



NOUVELLES FOURNIES PAR
Éleveurs de porcs du Québec →
Oct 25, 2021, 00:01 ET

LONGUEUIL, QC, le 25 oct. 2021 /CNW Telbec/ - Les Éleveurs de porcs du Québec dénoncent vigoureusement la décision d'Olymel de réduire davantage ses achats locaux de porcs québécois tout en continuant d'en acheter à la province voisine. Les Éleveurs estiment qu'il s'agit d'un non-sens, surtout après des investissements de la poche des contribuables du Québec dans Olymel de l'ordre de 150 millions de dollars cette année.

La volonté du géant de la transformation Olymel est de réduire ses achats de 25 000 porcs à partir de mars 2022 et d'interrompre l'abattage à l'usine de Princeville. De ce nombre, 15 000 porcs par semaine en provenance du Québec et 10 000 porcs par semaine en provenance de l'Ontario seront visés par la restructuration.

En aucun temps, les éleveurs de chez nous ne doivent faire les frais de cette restructuration. Dans le souci d'une mise en marché efficace, ordonnée et collective, l'organisation évalue présentement tous les moyens dont elle dispose pour qu'une fois pour toutes, il y ait une réelle priorisation des porcs québécois.

« Les consommateurs du Québec, ceux qui achètent notre viande, sont fiers d'acheter du porc du Québec élevé par des familles d'ici. Olymel doit réitérer ses valeurs en tant que fleuron québécois. C'est tout le modèle d'affaires de la filière porcine qui peut être ébranlé. Ce sont encore une fois les entreprises porcines, qui font notre fierté et qui rayonnent par leur savoir-faire de renommée mondiale, qui en subiront les impacts » indique le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval.

Cette restructuration arrive à un bien mauvais moment pour les éleveurs de la province qui peinent à reprendre le dessus sur le nombre de porcs en attente d'abattage en raison du conflit de travail qui a touché l'usine d'Olymel de Vallée-Jonction une bonne partie de l'année 2021.

SOURCE Éleveurs de porcs du Québec



ICI Estrie

Une décision d'Olymel sème la grogne chez les éleveurs de porcs



Les producteurs de porcs du Québec sont en colère contre Olymel (archives).

PHOTO : FOURNIE PAR STACEY ASH

Radio-Canada

à 5 h 50

Les éleveurs de porcs du Québec sont en colère contre Olymel.

C'est en raison de la décision de l'entreprise d'interrompre ses activités d'abattage de porcs à son usine de Princeville, dès mars 2022.

Cette décision se traduira par l'achat de 15 000 porcs de moins par semaine au Québec et de 10 000 de moins en Ontario.

Les éleveurs québécois trouvent injuste de faire les frais de cette restructuration, alors qu'Olymel entend continuer d'importer des porcs de l'Ontario.

Le président des éleveurs de porc de l'Estrie, Sébastien Pagé, signale qu'entre 24 000 et 25 000 porcs de l'Ontario se font abattre dans les usines d'Olymel.

« Le problème peut être réglé facilement en arrêtant de faire venir des porcs de l'Ontario. C'est 15 % de moins d'achats de porcs du Québec pour Olymel. »

— Sébastien Pagé, président des éleveurs de porcs de l'Estrie

Olymel justifie son choix par un manque de main-d'œuvre pour exploiter à plein ses opérations d'abattages.

153

26/10/2021 14:42

Une décision d'Olymel sème la grogne chez les éleveurs de porcs | ...

La compagnie ajoute également qu'elle a signé des contrats avec les producteurs de porc ontariens et qu'elle doit s'assurer d'avoir des garanties d'approvisionnements.

Sébastien Pagé signale qu'en mars 2022, l'incidence va être énorme pour les producteurs de porcs du Québec.

« Les producteurs vont être obligés d'aller les vendre en Ontario ou au Manitoba ou vers l'Ouest canadien ou les États-Unis. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de débouché, mais ce sera beaucoup plus loin pour aller les porter », signale Sébastien Pagé.

À lire aussi :

- Les Éleveurs de porcs du Québec dénoncent la réduction d'achats locaux par Olymel
- Conflit Olymel : entre victoire et grosses pertes financières



Accueil Agroalimentaire Les Producteurs de lait remettent 5 000 \$ pour deux travailleurs de rang

Les Producteurs de lait remettent 5 000 \$ pour deux travailleurs de rang

Publié le 16 octobre 2021 | 0 Commentaires

En cette journée de la santé mentale 2021, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tient à remercier les Producteurs de lait du Québec pour leur don de 5 000 \$ qui s'ajoutera au montant amassé dans le cadre de la campagne de sociofinancement ayant comme objectif d'assurer les services de deux travailleurs de rang en Montérégie.



Bien au fait des réalités agricoles et des situations difficiles auxquelles sont confrontées les agriculteurs et leurs familles, les travailleurs de rang de l'organisme Au Cœur des familles agricoles (ACFA) offrent un support psychosocial adapté à leurs besoins.

Le gouvernement du Québec octroie annuellement à l'organisme un soutien financier récurrent de 400 000 \$. Ce soutien permet de rehausser l'accessibilité, pour les agriculteurs dans l'ensemble des régions du Québec, aux services de proximité offerts par les travailleurs de rang. Ce montant réparti à travers le Québec, représente 75 % du montant nécessaire pour assurer le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Pour notre organisation, l'enjeu de la santé mentale de nos membres constitue une priorité. La Montérégie étant un grand territoire comptant plus de 6 800 fermes, l'embauche d'une deuxième ressource pour répondre aux besoins des agriculteurs est vite devenue nécessaire. Le don des Producteurs de lait du Québec est significatif et nous sommes reconnaissants pour cet appui » a ajouté Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Depuis janvier 2021, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ses partenaires, conscients des besoins en santé mentale des agriculteurs et agricultrices de la région, travaillent en collaboration afin d'amasser le montant de 35 000 \$ annuellement qui permettra de compléter le financement à 100 % pour les besoins de la région.

Les Producteurs de lait du Québec tiennent à soutenir cette cause puisque leurs producteurs laitiers figurent parmi ceux qui ont recours aux services d'écoute et d'accompagnement offerts par les travailleurs de rang de l'ACFA.

« La pression financière, les longues heures de travail, le regard porté sur nos pratiques par certains groupes de citoyens, l'impact des conditions climatiques sur la gestion de nos fermes et les conflits intergénérationnels sont des raisons qui peuvent affecter notre santé mentale. Quand la pression devient trop forte, quand rien ne va plus, il est essentiel de pouvoir se confier à des gens qui connaissent la nature de notre travail et qui nous aident à trouver des solutions adaptées à nos réalités afin que nous puissions retrouver notre équilibre psychologique » affirme Peter Strebel, président du conseil régional des Producteurs de lait de Montérégie-Ouest, et membre du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec.

La Montérégie compte 6800 fermes dont 879 fermes laitières, réparties entre la Montérégie-Est (511 fermes) et la Montérégie-Ouest (368 fermes). Ces fermes sont la propriété d'agricultrices et d'agriculteurs fiers de livrer annuellement 20 % du lait produit au Québec.

J'aime 7



Imprimer cet article

Agroalimentaire, Beauharnois-Salaberry, Grand Châteauguay - Roussillon, Haut-Saint-Laurent, Nouvelles générales, Vaudreuil-Soulanges, agriculteurs, Montérégie, Producteurs de Lait du Québec, santé mentale, travailleur de rang, UPA

V



Projet régional de récupération des plastiques agricoles



Un projet de concertation régionale réussi!



Le Défi des générations franchit le cap du



Le partage de la route pour une cohabitation harmonieuse



Un objectif de 75 000 biscuits vendus pour la

Trouvez un sujet précis...

Nos régions :

Beauharnois-Salaberry

Haut-Saint-Laurent

Grand Châteauguay (Roussillon)

Vaudreuil-Soulanges



ben[™] d'intérieur
à **39,99 \$/l**
Prix spécial jusqu'au 13.10.21
14 au 25 octobre 2021

Boutique Benjamin Moore
par Portes et Fenêtres Miré
Plus de services.
Plus de magasins. Plus de choix.



J'aime cette Page En savoir

INFOSuroit.com samedi



INFOSUROIT.COM
Projet régional de récupération...
Grâce à INFOSuroit votre média coll...

1 Commenter Partager

INFOSuroit.com

Beauharnois, QC 8°C
Vent: ONO 11
Rafale: 29 km/h

Aujourd'hui 11°C
Demain 8°C
Après-demain 10°C

Environnement Canada

DES NOUVELLES DE L'UPA

Grains

Un sommet sur la compétitivité réclamé

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont sollicité les gouvernements fédéral et provincial afin que soit tenu un sommet sur la compétitivité du secteur des grains. Les PGQ invitent ainsi les représentants des différents paliers de gouvernement à y coordonner une série d'actions pour relever les défis importants du secteur et pour pallier le manque de soutien financier aux agriculteurs. Les PGQ dénoncent depuis des années le manque de soutien et d'investissement dans le domaine de l'agroalimentaire, particulièrement en agroenvironnement. « Les producteurs continuent de moderniser leurs pratiques et être encore plus écoresponsables, mais on se bute invariablement à l'obligation de compétitivité sur un marché agroalimentaire national et international où l'on retrouve des concurrents lourdement subventionnés et qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes économiques et environnementales », a soutenu M. Christian Overbeek, président des PGQ.



Montérégie

Nouvelle ligne réservée aux travailleurs étrangers temporaires

Une nouvelle ligne téléphonique réservée aux travailleurs étrangers temporaires (TET) a été mise en service récemment par le Centre d'emploi agricole de la Montérégie. Dorénavant, en appelant au 1 888 454-3998, les TET trouveront réponse à leurs questions sur des sujets variés, ou seront dirigés vers la bonne ressource : fiscalité, impôt, avis de cotisation, régime de retraite, prestations parentales, normes du travail, santé et sécurité, Régie de l'assurance maladie du Québec, numéro d'assurance sociale, déductions sur la paie, enjeux de communication, droits et obligations, et plus encore.

Lait

Un don de 5 000 \$ pour le maintien des travailleurs de rang

Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont fait un don de 5 000 \$ à la Fédération de l'UPA de la Montérégie afin d'assurer le maintien du service des travailleurs de rang dans la région. Le don a été versé dans le cadre de la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre. Ce montant s'ajoutera à la somme amassée dans le cadre de la campagne de autofinancement de la Fédération, qui avait comme objectif d'assurer les services de deux travailleurs de rang en Montérégie. Les PLQ soulignent avoir la cause à cœur puisque leurs producteurs figurent parmi ceux qui ont recours aux services d'écoute et d'accompagnement offerts par les travailleurs de rang de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACEA).



Jérôme Latellien, président de la Fédération de l'UPA Montérégie, et Peter Strobel, conseiller du conseil régional des Producteurs de lait de Montérégie-Ouest et membre du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec.

Settes

Sondage sur les besoins de formation

Les Producteurs en serre du Québec (PSCQ), en collaboration avec le Club d'encadrement technique Savoir-Serre, invitent les producteurs à participer à un sondage afin de connaître les priorités de ceux-ci en matière d'activités concrètes de formation et de mentorat en ligne de même que les visites à la ferme à développer au cours des 18 prochains mois. Les résultats du sondage permettront de mieux cerner les besoins et d'aller chercher le financement nécessaire à la mise en œuvre de ces initiatives, dans le cadre du plan de relance des activités du Club Savoir-Serre, élaboré l'été dernier. Pour répondre au questionnaire, rendez-vous sur bit.ly/2XyCOA/.



OPINION

Des projets emballants pour les producteurs de cidre du Québec



MARC-ANTOINE LASNIER
Président des Producteurs de cidre du Québec

Chez les pomiculteurs, l'automne est toujours un moment fort occupé. C'est l'occasion d'accueillir le public dans nos vergers et de cueillir les pommes qui arrivent à maturité. Cette euphorie qui vient de se terminer laisse maintenant place à notre second rôle : celui de cidriculteur.

Cette année, les consommateurs ont eu l'occasion de découvrir ce rôle et le travail qu'implique la fabrication de cidre grâce à notre nouvel événement qui avait lieu du 22 au 24 octobre : La Grande Presse. Merci à tous ceux qui se sont déplacés et surtout aux producteurs participants d'avoir déployé ces efforts!

D'autres projets emballants sont également en cours, dont celui d'un répertoire de nos détaillants ambassadeurs, ceux

qui mettent le cidre de l'avant dans leurs boutiques. Ces alliés seront mis en vedette sur notre site Web grâce au répertoire et seront recommandés à tous les consommateurs qui cherchent à se procurer du cidre du Québec. Ce sera une autre belle façon de rejoindre nos adeptes. Avec ces projets, les occasions de découvrir le cidre du Québec pour les consommateurs se multiplient. L'association s'assurera de bien les éduquer sur le cidre au Québec, les occasions multiples de le boire et les types de cidre qu'on retrouve sur le marché.

Célébrez la récolte des pommes avec un bon verre de cidre directement de nos vergers québécois.

Buvons le Québec, santé!



M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA Montérégie, M. Peter Strebel, président du conseil régional des Producteurs de lait de Montérégie-Ouest et membre du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec.

Journée mondiale de la santé mentale 2021 Les Producteurs de lait du Québec remettent 5 000 \$ pour le maintien des travailleurs de rang en Montérégie

En cette journée de la santé mentale 2021, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tient à remercier les Producteurs de lait du Québec pour leur don de 5 000 \$ qui s'ajoutera au montant amassé dans le cadre de la campagne de sociofinancement ayant comme objectif d'assurer les services de deux travailleurs de rang en Montérégie.



Bien au fait des réalités agricoles et des situations difficiles auxquelles sont confrontées les agriculteurs et leurs familles, les travailleurs de rang de l'organisme Au Cœur des familles agricoles (ACFA) offrent un support psychosocial adapté à leurs besoins.

Le gouvernement du Québec octroie annuellement à l'organisme un soutien financier récurrent de 400 000 \$. Ce soutien permet de rehausser l'accessibilité, pour les agriculteurs dans l'ensemble des régions du Québec, aux services de proximité offerts par les travailleurs de rang. Ce montant réparti à travers le Québec, représente 75 % du montant nécessaire pour assurer le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

Depuis janvier 2021, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ses partenaires, conscients des besoins en santé mentale des agricultrices et agriculteurs de la région, travaillent en collaboration afin d'amasser le montant de 35 000 \$ annuellement qui permettra de compléter le financement à 100 % pour les besoins de la région.

Les Producteurs de lait du Québec tiennent à soutenir cette cause puisque leurs producteurs laitiers figurent parmi ceux qui ont recours aux services d'écoute et d'accompagnement offerts par les travailleurs de rang de l'ACFA.

« La pression financière, les longues heures de travail, le regard porté sur nos pratiques par certains groupes de citoyens, l'impact des conditions climatiques sur la gestion de nos fermes et les conflits intergénérationnels sont des raisons qui peuvent affecter notre santé mentale. Quand la pression devient trop forte, quand rien ne va plus, il est essentiel de pouvoir se confier à des gens qui connaissent la nature de notre travail et qui nous aident à trouver des solutions adaptées à nos réalités afin que nous puissions retrouver notre équilibre psychologique » affirme Peter Strebel, président du conseil régional des Producteurs de lait de Montérégie-Ouest, et membre du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec.

Le 10 octobre est la journée décrétée par l'Organisation mondiale de la Santé pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de santé mentale.

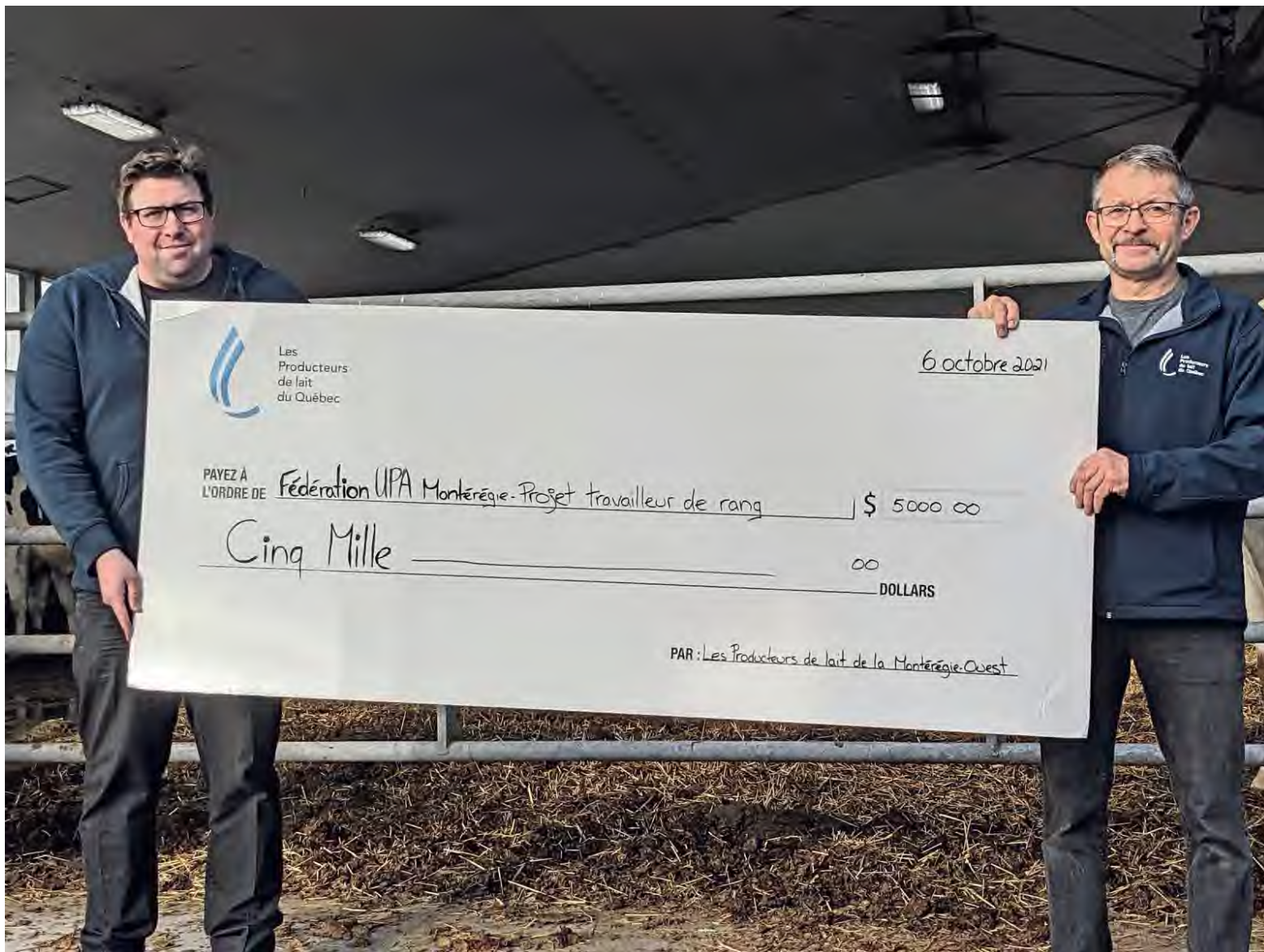
« Pour notre organisation, l'enjeu de la santé mentale de nos membres constitue une priorité. La Montérégie étant un grand territoire comptant plus de 6 800 fermes, l'embauche d'une deuxième ressource pour répondre aux besoins des agriculteurs est vite devenue nécessaire. Le don des Producteurs de lait du Québec est significatif et nous sommes reconnaissants pour cet appui » a ajouté Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

La Montérégie compte 6880 fermes dont 879 fermes laitières, réparties entre la Montérégie-Est (511 fermes) et la Montérégie-Ouest (368 fermes). Ces fermes sont la propriété d'agricultrices et d'agriculteurs fiers de livrer annuellement 20 % du lait produit au Québec.



Les -Producteurs de lait donnent 5000 \$ pour les travailleurs de rang

Le 30 octobre 2021 à 6 h 00 min



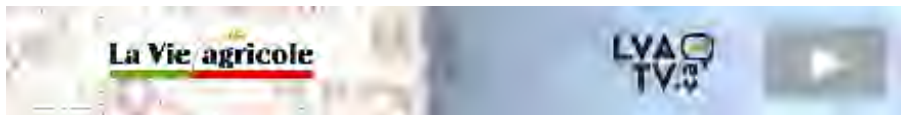
Jérémie -Letellier, président de la -Fédération de l'UPA de la -Montérégie et -Peter -Strebel, président du conseil régional des -Producteurs de lait de la -Montérégie-Ouest et membre du -CA des -Producteurs de lait du -Québec. (Photo : gracieuseté)

Les -Producteurs de lait du -Québec ont récemment donné 5000 \$ pour assurer le maintien des services offerts par les deux travailleurs de rang de l'organisme -Au cœur des familles agricole, en -Montérégie.

160

Ces derniers offrent du soutien psychologique aux agriculteurs.

Depuis janvier 2021, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie et ses partenaires¹⁶ amassent les 35 000 \$ manquants annuellement pour compléter le financement de ce service.



AGRICULTURE ALIMENTATION À VOIR COVID-19 JOURNAL EN LIGNE LA PAROLE AUX PRODUCTEURS PRES: Recherche...

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

LA VIE AGRICOLE / LVATV.CA

Pour voir l'Agriculture au Québec



- | | | | | | |
|-------------------|-------------|---------------|------------------|--------------------|-------------|
| YANNICK PATELLI | YAN TURMINE | DENISE PROULX | STEPHANE GENDRON | SYLVAIN CHARLEBOIS | |
| ROMEO BOUCHARD | SIMON BÉGIN | ERIC BERNARD | CLAUDE ROY | YVON PICOTTE | PIERRE NADI |
| SÉBASTIEN LACROIX | OPINION | | | | |

VOUS ÊTES ICI: > PAGE PRINCIPALE > ACTUALITÉ >

Prix du lait : Tout le monde gagne sauf les consommateurs qui écopent de 12,4 % d'augmentation des produits laitiers transformés

LVA — 29 OCTOBRE 2021 0 COMMENTAIRE

Tweet sur Twitter Partage sur Facebook Partage sur Pinterest



Le prix du lait à la ferme augmentera de 0,6 cent le litre en février prochain a annoncé aujourd'hui la Commission canadienne du lait (CCL). Cela aura comme effet d'augmenter de 8,4 % en moyenne le coût du lait utilisé pour fabriquer des produits laitiers destinés au secteur du détail et de la restauration. Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont donc eu une réponse positive à leur demande et pour une rare fois, la CCL a entendu les doléances des transformateurs qui ont droit à une clause qui permet d'augmenter de 5,4 % leur prix. Le consommateur risque à terme de payer 12,4 % de plus qu'aujourd'hui son yaourt!

En octobre 2021, la Commission canadienne du lait (CCL) a effectué une étude sur les prix du lait aux fermes canadiennes et sur les divers autres coûts liés à l'administration du système de gestion de l'offre. Pour donner suite à cette étude et aux consultations qu'elle a tenues, la CCL a spécifié qu'elle compte apporter les changements le 1^{er} février 2022.

Rechercher... REC

Québec, QC 6°



La Vie agricole J'aime cette Page

La Vie agricole il y a 45 minutes



LVATV.CA «J'ose espérer que l'UPA c'e.. Anne-Christine Charest, journaliste, ..

J'aime Commenter Partage



TWEETER YANNICK PATELLI



02/11/2021 15:28

Prix du lait : Tout le monde gagne sauf les consommateurs qui écop...

Des producteurs touchés par le coût des intrants!

«Le prix du lait à la ferme augmentera de 6,31 \$/hl (ou 0,06 \$ par litre). Cette hausse des revenus des producteurs compensera en partie la hausse des coûts de production entraînée par la pandémie de COVID-19 et qui a maintenu les revenus sous le coût de production. Les coûts associés aux aliments pour animaux, à l'énergie et aux engrais ont particulièrement été touchés.» écrit la CCL.

Les transformateurs entendus!

«L'augmentation annoncée aura comme effet d'augmenter de 8,4 % en moyenne le coût du lait utilisé pour fabriquer des produits laitiers destinés aux secteurs du détail et de la restauration. Toutefois, l'augmentation du coût du lait pour les transformateurs dépendra de la teneur en matière grasse et en solides non gras du produit fabriqué.», déclare la CCL dans son communiqué.

La CCL reconnaît une hausse de 5,0 % des coûts de transformation du lait, entre autres pour le conditionnement, la main-d'œuvre et le transport. Au final ça ressemble à une augmentation globale de 12,4 % pour le consommateur. Reste à voir quelles seront les habitudes de consommation des prochains mois.

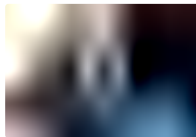
Les nouveaux prix du lait à la ferme deviendront officiels lorsque les autorités provinciales les auront approuvés au début du mois de décembre 2021.

Sur la photo, Serge Riendeau, président de la CCL



Yannick Patelli
@LaVieagricoleYP

«J'ose espérer que l'UPA c'est un organisme démocratique» dit François Legault
[1tv.ca/2021/11/02/1e-...](https://www.1tv.ca/2021/11/02/1e-...) @francoislegault
@andrelamontagn2 @mclaudebibeau @upar
@UnionPaysanne @nicolasmesly @mcdortie
@DubucAndre @francishalin @PauleRobitail
@emilisel @FoodProfessor



Yannick Patelli
@LaVieagricoleYP

Demain dans la Quotidienne: entrevue avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Canada: Claude Bibeau par @LaVieagricoleYP
@mclaudebibeau @JustinTrudeau
@J_Denormandie @jmseronie @TontonsFar
@nicolasmesly @mcdortie @ThomasGerbet
@DubucAndre @francishalin @DPAC_ATLC



Stéphanie Colassin s'est mise à la production de plantes vertes en 2020. Photos : Gracieuseté de Stéphanie Colassin

Il manque de plantes produites au Québec

25 octobre 2021

Depuis au moins cinq ans, l'engouement des consommateurs pour les plantes se fait sentir. Les Producteurs en serre du Québec (PSQ) et la Table filière d'horticulture ornementale aimeraient que la province soit plus autosuffisante et importe moins ces végétaux. Une étude réalisée l'an dernier a permis d'établir que les plantes vertes et les succulentes avaient un potentiel d'être cultivées au Québec.

« Comme la demande est partout, les fournisseurs manquent de stock. Les distributeurs ont plus de difficulté à trouver certaines plantes. Ça crée de la pression et fait monter les prix. C'est l'opportunité pour les producteurs en serre d'être plus compétitifs », estime Nathalie Deschênes, responsable de la Table filière de l'horticulture ornementale du Québec. Elle ajoute que les consommateurs recherchent eux aussi les produits locaux et que, selon un sondage, une grande majorité est prête à payer plus cher pour des végétaux du Québec.

La productrice Stéphanie Colassin, de Saint-Anicet en Montérégie, estime que la qualité du produit et le service après-vente peuvent justifier un prix plus élevé. « C'est la différence entre les grandes surfaces et les boutiques », affirme-t-elle.

Les défis d'être 100 % local

Celle qui a lancé l'entreprise Scol horticulture durant la pandémie aimerait atteindre d'ici la fin 2022 une production de plantes tropicales 100 % locale. Elle a déjà commencé sa production de fleurs à partir de plantes mères provenant de la Floride. « Je n'ai pas le choix [de les importer] », affirme Mme Colassin, qui a suivi une formation en horticulture et jardin. Elle les fait monter en fleurs dans une serre et récolte les semences afin de faire d'autres pousses. Ce processus prend un certain temps, mais elle n'aura ensuite plus à les importer.

Trouver le matériel localement, mais surtout le financement pour l'acheter, représente les principaux défis. « Pour avoir un rabais, il faut acheter en grande quantité. Par exemple du terreau, il faut déboursier 25 000 \$. Il y a beaucoup d'investissement de départ », indique l'horticultrice, qui a délaissé un emploi en restauration pour lancer son entreprise durant la pandémie. La livraison est aussi une embûche puisqu'elle est chère et les plantes doivent être traitées avec délicatesse. Comme son entreprise est récente, elle n'a pas accès à toutes les subventions et s'est tournée vers la plateforme de financement La Ruche pour s'aider dans le démarrage.



Les plantes d'intérieur produites au Québec offriraient un bon potentiel de développement.

AUTRES ARTICLES



Les voyageurs, principal risque de propagation de la PPA au pays



Les Entreprises Lafrance : quand commerce et agriculture vont de pair



Chauler pour cas des érabli



Un accompagnement personnalisé et permanent, même à l'étranger

MARC-ALEXANDRE SOUCY

Économiste indépendant

Les retards de préparation du passeport et autres tracasseries avec l'agence de recrutement du Guatemala ou du Mexique ont déjà causé et peuvent retarder et même compromettre l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires (TET) au Québec. Bien que cette bureaucratie parfois très compliquée soit la même pour toutes les entreprises maraîchères, Les Fermes V. Fortino et Fils ont décidé de s'y attaquer avec un groupe de fermes de son secteur.

« Notre solution à nous, c'est d'offrir un accompagnement personnalisé permanent à nos travailleurs jusqu'à dans leur pays et toute l'année. Nos contacts peuvent même devenir hebdomadaires à mesure que le moment de l'arrivée approche. C'est notre façon de venir nos bons employés », explique Mélanie Correia, la coordonnatrice des ressources humaines chez Produits Frais FMS, un distributeur de Saint-Patrice-de-Sherbrooke, qui représente un groupe formé de trois fermes maraîchères (V. Fortino et Fils, Les Jardins Ormstown et FMS Daigreault). On y engage 120 TET

en été, 25 en hiver et une vingtaine de travailleurs québécois.

« Quand nos travailleurs étrangers temporaires terminent leur séjour dans nos entreprises, nous leur disons au revoir et à l'an prochain! Après, c'était silence radio, plus de nouvelles », explique-t-elle. Selon la coordonnatrice, l'absence prolongée de suivis avec ces TET engendrait une série de problèmes qui nuisait à leur embauche la saison suivante. Le regroupement a voulu corriger cette situation.

Accompagnement

Les bonnes communications et l'accompagnement des travailleurs se poursuivent durant leur séjour en entreprise. Chacun d'eux reçoit sur son cellulaire son assignation pour le lendemain. Il sait ainsi dans quel champ se présenter et à quelle heure.

« Fini les files d'attente pour puncher. C'est le chef d'équipe qui s'en charge. Il inscrit les heures d'arrivée et de sortie de chacun sur son cellulaire.

Tous les travailleurs peuvent joindre les ressources humaines via WhatsApp en tout temps. « Nous les aidons à régler les petits problèmes de santé, les blessures ou autres. Il est va de même pour

les besoins de la famille qui est restée au pays », explique Mme Correia. Tous les moyens de communication sont utilisés, que ce soit les textos, le téléphone, la vidéo, les courriels, etc.

« Comme le font de plus en plus d'entreprises, le regroupement favorise l'embauche des nouveaux travailleurs qui sont recommandés par des employés d'expérience. « Nous avons plusieurs pères et leurs fils, des frères, des oncles et des cousins. Beaucoup de noms de famille identiques. Nous tentons le plus possible de les loger dans les mêmes maisons, poursuit-elle. Il faut se mettre à leur place. Ce n'est pas si facile de vivre à plusieurs dans le même logement que des étrangers même s'ils sont du même pays. »

Consciente de l'importance de la bonne entente dans les maisons, Mélanie Correia passe les logements en revue pour s'assurer que chacun a fait sa part de ménage. « C'est le moment où il faut mettre beaucoup de gants blancs », souligne-t-elle toutefois.



MÉLANIE CORREIA, COORDONNATRICE À PRODUITS FRAIS FMS, A RECRUTÉ 120 TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES POUR TRAVAILLER DANS LES FERMES V. FORTINO ET FILS.

Les fermes V. Fortino et Fils ont été sélectionnées par le Service d'emploi agricole de la Fédération de l'OPA de la Montérégie pour représenter l'un des sept centres dans le cadre de *Ma ferme, mon monde*, source d'inspiration en gestion des ressources humaines, une initiative d'AGRICARIÈRES.

LE SON)) DE LA TERRE

Le balado de **La Terre**
EN CHÂLE NOUVEAU

AVEC
VINCENT
CAUCHY

À ÉCOUTER SUR :

LaTerreca / balado

Écouter sur Spotify

Écouter sur Apple Podcasts

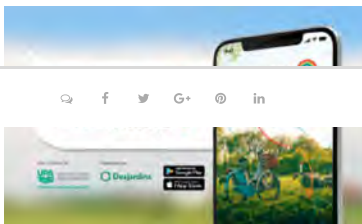
Écouter sur Google Podcasts

Le Panier Bleu – Aliments du Québec – Manger local

© 26 octobre 2021 🧑 André Maccabée



Depuis le début de la pandémie , le Québec s'est réveillé enfin avec la volonté d'acheter local. II



était temps.
Encourageons nos producteurs et tous ceux qui font quelque chose pour promouvoir notre économie québécoise ! Surtout que les marchés débordent , la récolte était bonne en 2021. Et Aliments du Québec a 25 ans.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) a lancé en 2020, l'application Mangeons local plus que jamais!, présentée par Desjardins. Ce qui permet de repérer facilement sur le territoire québécois les fermes, les marchés et les transformateurs qui font de la vente directe au public. On pourra y créer des circuits pour s'approvisionner à proximité de son domicile ou planifier une virée gourmande pour découvrir les attraits d'une région. L'application Mangeons local plus que jamais! permet d'améliorer l'expérience des usagers avec des fiches d'information plus complètes et de multiples autres fonctionnalités. Ils pourront ainsi activer la géo-localisation de leur appareil pour trouver les producteurs aux alentours, désigner leurs endroits favoris et créer des circuits personnalisés en auto ou à vélo. Après leur visite, ils seront invités à laisser un commentaire sur la fiche des producteurs rencontrés.

Avec 16 personnes pour 2021 et un coffret pour la tablée des chefs

En 2021, 16 personnes nous font découvrir leur région et ses produits, pour la région de la rive-sud , c'est Kim Thuy et pour l'Outaouais c'est Véronique Rivest, 2 femmes sympathiques que tous connaissent. Ils parcoureront leurs régions et feront

des vidéos sur leur site. En parcourant les articles du blogue, ils en apprennent davantage sur le

<      

Des recettes ou des astuces de conservation et de transformation des aliments sont aussi au menu. De surcroît, des notifications permettent de suivre en fonction de la saisonnalité des aliments. On peut télécharger l'application dès maintenant sur Google Play, elle est disponible dans l'App Store également.

La coffret pour la tablée, 500 coffrets sont disponibles avec des produits locaux, dont certains sont faits par les chefs et sont exclusifs. Nous ne saurions dire s'il en reste cet automne. Passez voir cela sur : <https://mangeonslocal.upa.qc.ca/>

Aliments du Québec

25,000 produits pour ce jubilé de 25 ans de l'organisme, et tous les jours nous entendons parler de nouveaux produits, avec la pandémie le Québec veut devenir autonome. Avec le chaîne de transport qui est de plus en plus déficiente, nos aliments sont plus sécuritaires. Passez voir leur site pour tout suivre et abonnez vous à leur lettre de nouvelles.

A vous de jouer :

<https://www.alimentsduquebec.com/fr/>

Vous pouvez également aimer





En pratiquant la culture sur billons, Albert et Marie-Claude De Martin optent pour un travail minimum du sol et privilègent un sol en santé. Les billons sont refaits à l'aide d'une billonneuse de 12 rangs tous les quatre ou cinq ans.

Pourquoi les De Martin cultivent leur maïs sur billons

PAR NICOLAS MESLY



Albert et Marie-Claude De Martin cultivent 390 hectares de maïs, de soya et de blé dans le meilleur sol de la province : l'argile de Sainte-Rosalie. C'est d'une part pour protéger cette mine d'or de l'érosion et de la compaction qu'ils ont opté pour la culture sur billons. De l'autre, c'est parce que cette technique, en baissant les coûts de production, est rentable, surtout au prix où se transige le boisseau de maïs.

BIEN FAIT



Les défis de taille exigent des solutions de Kubota : un tracteur pleine puissance capable de prendre les choses en main, qui offre une vue panoramique, et un travail – pour bien sûr des saisons à



Pendant dix jours au printemps, la cabine du tracteur de Marie-Claude De Martin devient son bureau à temps plein. Ses trois garçons âgés de sept à douze ans le savent. Ils ne voient pas autant leur mère. Son conjoint, lui, possède une ferme laitière et chacun s'occupe de sa propre entreprise. C'est l'époque cruciale des semis. Nous sommes le 13 mai et il ne reste que quelques hectares de maïs à semer.

Le père de Marie-Claude, Albert De Martin, est venu lui donner un coup de main. On vide les derniers sacs de semence dans les réservoirs du semoir en semis direct. Auparavant, Marie-Claude a arpenté ses derniers champs avec un petit instrument : un thermomètre. Elle l'enfonce d'une dizaine de centimètres dans le sol, lit la température : 10 degrés Celsius. « C'est un avantage de la culture sur billons, le sol se réchauffe plus vite », dit celle qui cultive 390 hectares de céréales dans une terre com-

Plus sérieusement, c'est à la suite d'un voyage en Iowa, aux États-Unis, en 1992 avec la visite d'un producteur qui pratiquait la culture sur billons depuis vingt ans, qu'Albert a converti son entreprise, la Ferme Ajiro de Godmanchester, en Montérégie, à ce mode de culture. Il acquiert une billonneuse de douze rangs qui fait des talus de 8 po de hauteur environ sur 30 po de largeur. En travaillant minimalement le sol de cette façon, Albert réalise du coup des économies de main-d'œuvre, de carburant, de machinerie et de pièces de plus en plus dispendieuses.

Coût de production

Dans la cabine de son tracteur, garni de plusieurs écrans, Marie-Claude confirme que la culture de maïs en semis direct sur billons permet des économies substantielles du coût de production. Celui-ci varie en fonc-



Albert vient prêter main forte à sa fille durant l'époque cruciale des semis. Le printemps a été clémente, 150 ha de maïs ont été semés en quatre jours.

Fini la monoculture

Pour réaliser des économies d'engrais, poursuit la gestionnaire au volant du tracteur, il est possible de fermer les prix à l'automne avec les fournisseurs au lieu d'attendre au printemps. Pour les semences, l'agricultrice indique que celles-ci sont de plus en plus dispendieuses. Elle vise à regrouper ses achats avec d'autres producteurs, pour profiter des rabais de volume offerts par les compagnies.

Marie-Claude sème chaque année une dizaine d'hybrides de maïs dont les unités oscillent entre 2850 UTM et 3000 UTM. Elle les choisit d'une part, en fonction des rendements qui se révéleront sur les cartes de rendements de la moissonneuse-batteuse à l'automne. De l'autre, elle les sélectionne aussi en fonction de leur rapidité de séchage, un facteur qui peut faire augmenter le coût de production. Le taux d'humidité des grains varie certes d'une année à l'autre, selon la météo. Mais si elle hésite entre deux hybrides, celui qui prend une heure ou deux de plus à sécher est éliminé.

Depuis sept ou huit ans, Marie-Claude a arrêté la culture de maïs sur maïs. Elle a instauré un système de rotation d'une durée de cinq ans : maïs-soya-maïs-soya-blé. Après la récolte de blé, elle sème un mélange d'une dizaine de plantes de couverture composées de pois, de sarrasin, etc. D'une part, le sol habillé d'un beau manteau vert enrayer l'érosion de la terre, avant l'hiver et jusqu'au printemps suivant. De l'autre, « ce buffet végétal » nourrit la faune qui assure la vie du sol : vers de terre, bactéries, champignons, virus, etc.

Marie-Claude a aussi fait l'essai de différentes plantes intercalaires semées entre les billons de maïs au stade de quatre à cinq feuilles. Dans son cas, certains mélanges de pois, radis, veste, etc., ne donnent pas l'effet escompté « ils coûtent cher et ne poussent pas vite ». Elle préfère se rabattre sur le ray-grass et le sarrasin qui, eux, poussent rapidement et assurent la portance de la moissonneuse-batteuse.

Le défi de l'azote

Marie-Claude considère qu'un des défis majeurs dans la production de maïs est de réduire l'application d'engrais azoté. D'une part, cela réduirait son coût de production. De l'autre, la productrice est bien consciente que cet engrais, qu'il soit minéral ou organique, émet du protoxyde d'azote, un des principaux gaz à effet de serre émis par le secteur agricole. Elle en fractionne l'application pour minimiser les pertes dans la nature dues au lessivage et à la dénitrification.

Lors de notre rencontre, deux réservoirs de 200 gallons d'une solution de 32-0-0 étaient arrimés de chaque côté du nez du tracteur, afin de livrer 50 unités d'azote/ha au semis. Elle complète la fertilisation azotée par l'application de 130 unités/ha au stade de 4-5 feuilles, pour un total de 180 unités d'azote/ha. Marie-Claude croit que le taux d'application d'azote, en raison de la lutte aux changements climatiques, sera bientôt réglementé par les autorités.



Pour semer, la température du sol doit être de 10 degrés Celsius



Albert De Martin a les pieds dans un beau champ de blé d'automne

DERNIÈRES NOUVELLES

Rejointe au téléphone au début septembre, Marie-Claude De Martin a informé *Le Bulletin* qu'elle avait assuré un rendement de 11,4 t/ha de maïs-grain auprès de l'assurance récolte. « Je ne sais pas si mes rendements sont supérieurs aux producteurs conventionnels de la région. Ce dont je suis certaine, c'est que mon coût de production est plus bas ». Rappelons qu'il n'y avait pas eu de pluie après le semis du 20 mai au 9 juin. Elle est tombée un peu en juin et juillet a été bien arrosé. Au 3 août, il était tombé 241 mm de pluie depuis les semis. Cela a sauvé la mise.

Commercialisation

Marie-Claude est une passionnée de la mise en marché des grains. Branchée sur la Bourse de Chicago grâce à son téléphone cellulaire, elle possède et administre son propre compte de courtage, ce qui nécessite un bon fonds de roulement. Elle écoule 1500 tonnes de maïs et 600 tonnes de soya par année. Sa stratégie consiste à fermer un tiers de ses contrats à terme avant les semis et les deux tiers après, en mai-juin. Le prix du petit grain jaune en 2021 rappelle celui des années records de 2012 où celui-ci avait dépassé 8,40 \$ US/boisseau. Elle indique avoir vendu son grain à un prix frisant les 6,00 \$ US/bois-

seau, mais bonifié « d'une prime » reflétant les conditions du marché local.

« C'est du jamais vu », dit-elle. Mais elle ajoute qu'il faut garder la tête froide, connaître son coût de production et qu'elle n'est pas à l'abri de faire des erreurs. Lectrice assidue des rapports des conditions de récoltes du Département américain de l'agriculture (USDA), elle attribue la tendance haussière du marché des grains au cours des premiers six mois de 2021, entre autres, à de bas inventaires aux États-Unis et à la demande mondiale, en particulier l'appétit vorace de la Chine pour le soya et le maïs.

Le prix de la terre inquiète

Malgré une gestion serrée de son entreprise et les revenus générés, Marie-Claude craint de ne pas avoir les reins assez solides pour acheter une terre voisine de 70 ha, louée pour le moment à un agriculteur âgé. « Le prix de la terre n'a pas de bon sens », constate-t-elle, en citant une terre vendue 44 500 \$/ha dans la région. À ce prix, pour l'acquérir et la cultiver sur billons, il faudrait que celui du boisseau de maïs atteigne longtemps des seuils stratosphériques.

Nicolas Mesly est agroéconomiste et journaliste pigiste spécialisée dans les enjeux agroalimentaires.



Le ray-grass, semé dans le maïs comme plante intercalaire, a survécu à l'hiver.

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie « Notre campagne, un milieu de vie à partager »

Partout, les routes sont de plus en plus sollicitées et demandent à chaque usager de les partager, que l'on soit automobiliste, conducteur de machinerie lourde ou cycliste. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur l'importance du partage de la route en milieu agricole.

Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le partage représente un défi quand le véhicule devant nous ou qui nous croise est un tracteur imposant, souvent très large et qui se déplace lentement, la vitesse maximale pour les véhicules agricoles avec une machinerie étant de 40 km/h. Autorisés à circuler sur les routes, il leur est interdit de circuler dans l'accotement. Patience, prudence et respect mutuel doivent donc être la règle d'or. Il en va de la sécurité à tous.

Comment dépasser une machine agricole

Le Code de la sécurité routière permet le dépassement d'une machinerie agricole en empiétant sur une ligne continue, simple ou double, uniquement si cette manœuvre de dépassement est sans

danger pour soi et pour les autres usagers. Pour le faire en toute sécurité, il faut s'assurer que la voie est libre sur une distance suffisante avant d'amorcer la manœuvre et que le conducteur du tracteur ne s'apprête pas à tourner à gauche, par exemple pour s'engager dans un champ.

Conserver une distance sécuritaire avec le véhicule agricole, avant et après le dépassement, est également un bon comportement à adopter, tout comme

ralentir à l'approche d'une ferme ou d'une entrée de champ cultivé. La présence de machineries agricoles sur les routes est concentrée à certaines périodes de l'année, particulièrement à l'automne durant la période des récoltes, et au printemps durant la période des semis. Il est primordial d'adopter un comportement prudent et compréhensif afin d'éviter des collisions et des accidents qui peuvent occasionner des blessures graves, voire être mortels. La route se partage.

Le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.



Ultramar

Les agriculteurs peuvent compter sur notre service hors pair en cette période de récoltes et de grands travaux!

ULTRAMAR STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
Mazout - Diesel - Essence - Lubrifiant - Plan budgétaire
277, 5e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot • 450 791-2462 • 1 888 791-2462
MD Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc. utilisée sous licence par Corporation Parkland.

Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie – Un projet de concertation régionale réussi!

05 Oct 2021

Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole (santé des sols, odeurs, eau, pesticides, partage de la route et bruit) que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet. Les partenaires du projet ont ainsi eu accès à une « Boîte à outils » contenant une panoplie de visuels, contenus divers et matériel promotionnel qui ont été déployés tout au long de la campagne. Quatre **capsules vidéo d'animation** ont également été produites et largement diffusées avec près de 8 000 visionnements. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.



L'agriculture, ma voisine!

Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité d'environ 1 h 15 comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Fort appréciée par les participants, cette initiative aura permis de sensibiliser plus de 2 300 enfants de dizaines de villes et municipalités partout en Montérégie.

Rappelons que ce projet, qui a démarré en avril 2019, a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, par la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), les treize MRC partenaires de la Montérégie (Acton, Beauharnois-Salaberry, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haut-Saint-Laurent, La Haute-Yamaska, Jardins-de-Napierville, Marguerite-D'Youville, Maskoutains, Pierre-De Saurel, Roussillon, Rouville et La Vallée-du-Richelieu) et l'agglomération de Longueuil pour un budget global de plus de 400 000 \$.

CONSULTEZ TOUTES LES ACTUALITÉS

Articles récents

Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie – Un projet de concertation régionale réussi!

Semaine de la prévention des incendies 2021

Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2021

Notre campagne, un milieu de vie à partager – Le partage de la route

Nouvelles brèves du conseil municipal du 7 septembre 2021

Recherche

Archives

Archives

Sélectionner un mois ▼

Un projet de concertation régionale réussi!

Publié le 6 octobre 2021 | 0 Commentaire

Le déploiement de la campagne de sensibilisation *Notre campagne, un milieu de vie à partager* a débuté en février 2020 et aura permis de déboulonner certaines croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux et réalités liées au monde agricole. Les partenaires, dont les MRC du [Haut-Saint-Laurent](#) et de [Beauharnois-Salaberry](#), dressent un bilan positif de ce projet rassembleur visant à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie.



Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages, et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole (santé des sols, odeurs, eau, pesticides, partage de la route et bruit) que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet.

Les partenaires du projet ont ainsi eu accès à une boîte à outils contenant une panoplie de visuels, contenus divers et matériel promotionnel qui ont été déployés tout au long de la campagne. Quatre capsules vidéo d'animation ont également été produites et largement diffusées avec près de 8 000 visionnements. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.

L'agriculture, ma voisine!

Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité d'environ 1 h 15 comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Fort appréciée par les participants, cette initiative aura permis de sensibiliser plus de 2 300 enfants de dizaines de villes et municipalités partout en Montérégie.

Rappelons que ce projet, qui a démarré en avril 2019, a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, par la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), les treize MRC partenaires, incluant les MRC du [Haut-Saint-Laurent](#) et de [Beauharnois-Salaberry](#), et l'agglomération de Longueuil pour un budget global de plus de 400 000 \$.



 Imprimer cet article

Posté dans: Agroalimentaire, Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent, Nouvelles générales, Transport **Marqueurs:** agriculture, Beauharnois-Salaberry, bilan, campagne, campagne de sensibilisation, Haut-Saint-Laurent, producteurs agricoles, UPA

Mercredi 6 octobre, 2021

Un projet de concertation régionale réussi!

« Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie »

- Communiqué



« Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie »

Montérégie, le 4 octobre 2021 – Un projet de concertation régionale réussi! – Les partenaires dressent un bilan positif de ce projet rassembleur visant à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie. Le déploiement de la campagne de sensibilisation « Notre campagne, un milieu de vie à partager » a débuté en février 2020 et aura permis de déboulonner certaines croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux et réalités liées au monde agricole.

Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole (santé des sols, odeurs, eau, pesticides, partage de la route et bruit) que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet. Les partenaires

du projet ont ainsi eu accès à une « Boîte à outils » contenant une panoplie de visuels, contenus divers et matériel promotionnel qui ont été déployés tout au long de la campagne. Quatre capsules vidéo d'animation ont également été produites et largement diffusées avec près de 8 000 visionnements. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.

L'agriculture, ma voisine!

Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité d'environ 1 h 15 comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Fort appréciée par les participants, cette initiative aura permis de sensibiliser plus de 2 300 enfants de dizaines de villes et municipalités partout en Montérégie.

Rappelons que ce projet, qui a démarré en avril 2019, a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, par la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), les treize MRC partenaires de la Montérégie (Acton, Beauharnois-Salaberry, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haut-Saint-Laurent, La Haute-Yamaska, Jardins-de-Napierville, Marguerite-D'Youville, Maskoutains, Pierre-De Saurel, Roussillon, Rouville et La Vallée-du-Richelieu) et l'agglomération de Longueuil pour un budget global de plus de 400 000 \$.

SOURCE : Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM)



Le SorelTracy Magazine
une filiale des Productions Kapricom
Tous droits réservés
© 2000-2021



« Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie » Un projet de concertation régionale réussi!

Les partenaires dressent un bilan positif de ce projet rassembleur visant à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie. Le déploiement de la campagne de sensibilisation « Notre campagne, un milieu de vie à partager » a débuté en février 2020 et aura permis de déboulonner certaines croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux et réalités liées au monde agricole.



Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole (santé des sols, odeurs, eau, pesticides, partage de la route et bruit) que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet. Les partenaires du projet ont ainsi eu accès à une « Boîte à outils » contenant une panoplie de visuels, contenus divers et matériel

promotionnel qui ont été déployés tout au long de la campagne. Quatre capsules vidéo d'animation ont également été produites et largement diffusées avec près de 8 000 visionnements. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.

L'agriculture, ma voisine!

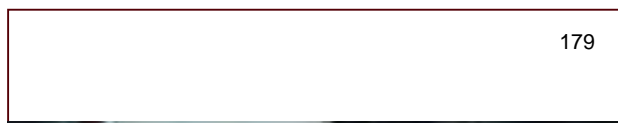
Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité d'environ 1 h 15 comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Fort appréciée par les participants, cette initiative aura permis de sensibiliser plus de 2 300 enfants de dizaines de villes et municipalités partout en Montérégie.

Rappelons que ce projet, qui a démarré en avril 2019, a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, par la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), les treize MRC partenaires de la Montérégie (Acton, Beauharnois-Salaberry, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haut-Saint-Laurent, La Haute-Yamaska, Jardins-de-Napierville, Marguerite-D'Youville, Maskoutains, Pierre-De Saurel, Roussillon, Rouville et La Vallée-du-Richelieu) et l'agglomération de Longueuil pour un budget global de plus de 400 000 \$.



Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel!](#)

Vous pourriez aimer aussi :



Actualités / Affaires

9 octobre 2021 - 07:00

« Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie »

Un projet de concertation régionale réussi!



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



- Photo: Archives

Les partenaires dressent un bilan positif du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » visant à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie.

Le déploiement de la campagne de sensibilisation a débuté en février 2020 et aura permis de débouloffer certaines croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux et réalités liées au monde agricole.

Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole (santé des sols, odeurs, eau, pesticides, partage de la route et bruit) que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet. Les partenaires du projet ont ainsi eu accès à une « Boîte à outils » contenant une panoplie de visuels, contenus divers et matériel promotionnel qui ont été déployés tout au long de la campagne.

Quatre capsules vidéo d'animation ont également été produites et largement diffusées avec près de 8 000 visionnements. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.

L'agriculture, ma voisine!

Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité d'environ 1 h 15 comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Fort appréciée par les participants, cette initiative aura permis de sensibiliser plus de 2 300 enfants de dizaines de villes et municipalités partout en Montérégie.

Rappelons que ce projet, qui a démarré en avril 2019, a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, par la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), les treize MRC partenaires de la Montérégie (Acton, Beauharnois-Salaberry, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haut-Saint-Laurent, La Haute-Yamaska, Jardins-de-Napierville, Marguerite-D'Youville, Maskoutains, Pierre-De Saurel, Roussillon, Rouville et La Vallée-du-Richelieu) et l'agglomération de Longueuil pour un budget global de plus de 400 000 \$.

Actualités / Affaires

10 octobre 2021 - 15:00

« Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie »

Un projet de concertation régionale réussi!



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



- Photo: Archives

Les partenaires dressent un bilan positif du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » visant à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie.

Le déploiement de la campagne de sensibilisation a débuté en février 2020 et aura permis de débouloffer certaines croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux et réalités liées au monde agricole.

Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole (santé des sols, odeurs, eau, pesticides, partage de la route et bruit) que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet. Les partenaires du projet ont ainsi eu accès à une « Boîte à outils » contenant une panoplie de visuels, contenus divers et matériel promotionnel qui ont été déployés tout au long de la campagne.

Quatre capsules vidéo d'animation ont également été produites et largement diffusées avec près de 8 000 visionnements. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.

L'agriculture, ma voisine!

Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité d'environ 1 h 15 comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Fort appréciée par les participants, cette initiative aura permis de sensibiliser plus de 2 300 enfants de dizaines de villes et municipalités partout en Montérégie.

Rappelons que ce projet, qui a démarré en avril 2019, a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, par la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), les treize MRC partenaires de la Montérégie (Acton, Beauharnois-Salaberry, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haut-Saint-Laurent, La Haute-Yamaska, Jardins-de-Napierville, Marguerite-D'Youville, Maskoutains, Pierre-De Saurel, Roussillon, Rouville et La Vallée-du-Richelieu) et l'agglomération de Longueuil pour un budget global de plus¹⁸³ de 400 000 \$.

Actualités / Affaires

11 octobre 2021 - 07:00

« Pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie »

Un projet de concertation régionale réussi!



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



- Photo: Archives

Les partenaires dressent un bilan positif du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » visant à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie.

Le déploiement de la campagne de sensibilisation a débuté en février 2020 et aura permis de débouloffer certaines croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux et réalités liées au monde agricole.

Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole (santé des sols, odeurs, eau, pesticides, partage de la route et bruit) que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet. Les partenaires du projet ont ainsi eu accès à une « Boîte à outils » contenant une panoplie de visuels, contenus divers et matériel promotionnel qui ont été déployés tout au long de la campagne.

Quatre capsules vidéo d'animation ont également été produites et largement diffusées avec près de 8 000 visionnements. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.

L'agriculture, ma voisine!

Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité d'environ 1 h 15 comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Fort appréciée par les participants, cette initiative aura permis de sensibiliser plus de 2 300 enfants de dizaines de villes et municipalités partout en Montérégie.

Rappelons que ce projet, qui a démarré en avril 2019, a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, par la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), les treize MRC partenaires de la Montérégie (Acton, Beauharnois-Salaberry, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haut-Saint-Laurent, La Haute-Yamaska, Jardins-de-Napierville, Marguerite-D'Youville, Maskoutains, Pierre-De Saurel, Roussillon, Rouville et La Vallée-du-Richelieu) et l'agglomération de Longueuil pour un budget global de plus de 400 000 \$.

Québec veut taxer les pesticides et sous-traiter des inspections en environnement

Un projet de loi omnibus, déposé mardi par le ministre de l'Environnement Benoît Charette, modifie 12 lois.



Benoît Charette, ministre de l'Environnement du Québec.

PHOTO : RADIO-CANADA / SYLVAIN ROUSSEL

Thomas Gerbet

4 h 02 | Mis à jour à 8 h 42

Le gouvernement du Québec a dévoilé mardi un projet de loi « mammouth » pour renforcer différentes lois et règlements en environnement. Les changements concernent les pesticides, les automobiles, les barrages ou encore l'exploration minière.

Le projet de loi 102 [↗](#) modifie en grande partie la Loi sur les pesticides. Le gouvernement veut s'octroyer le droit de taxer ces produits polluants, parfois utilisés inutilement.

L'objectif est de « faciliter et encourager la réduction de pesticides », explique le cabinet du ministre de l'Environnement, Benoit Charette.

Le nouvel ajout à la loi en vigueur vise ainsi à « mettre en place des mesures prévoyant le recours à des instruments économiques, notamment des droits ou des redevances liés à la distribution, à la vente, à la fabrication, à l'acquisition de l'extérieur du Québec, à la possession, à l'entreposage, au transport ou à l'utilisation de pesticides, de leur contenant, de leur déchet ou de tout équipement servant à l'une de ces activités ».

PUBLICITÉ

« Les outils retenus seront décidés par règlement plus tard », précise le cabinet du ministre.

La mise en place d'une taxe sur les produits phytosanitaires constituerait une mesure forte, 20 mois après les recommandations de la commission parlementaire sur les pesticides constituée dans la foulée de l'affaire Louis Robert.

Les achats de pesticides à l'extérieur du Québec devront être déclarés



Un total de 4,3 millions de kilos d'ingrédients actifs de pesticides ont été vendus au Québec en 2019.

PHOTO : ISTOCK

Québec compte renforcer les sanctions contre les contrevenants à la Loi sur les pesticides avec des amendes beaucoup plus salées. De nouvelles responsabilités incomberont aux utilisateurs de ces produits.

Toute personne qui achète des pesticides à l'extérieur du Québec sera obligée d'obtenir un permis. Ces achats devront aussi être déclarés, ce qui n'était pas le cas. Cela rendra le bilan des ventes de pesticides du Québec beaucoup plus fidèle à la réalité.

PUBLICITÉ

Sous-traitance des inspections en environnement

Le projet de loi 102 renforce les pouvoirs d'inspection et d'enquête du ministère et ouvre la porte à la sous-traitance de l'inspection en environnement. Ces dernières années, des inspecteurs se sont plaints de ne pas être assez nombreux pour exercer leur fonction correctement.

« Le ministre peut désigner toute personne à agir comme inspecteur pour veiller à l'application de la présente loi et des lois concernées », peut-on lire. « Le ministre peut également autoriser, par entente, toute personne autre qu'un fonctionnaire à exercer, en l'absence d'un inspecteur, certains pouvoirs normalement dévolus à un inspecteur en vertu de la présente section. »

Plus de responsabilités lors de rejets polluants

Dans la loi actuelle, quiconque est responsable d'un rejet accidentel de contaminant dans l'environnement doit faire cesser le rejet. Le projet de loi ajoute l'obligation de « récupérer, nettoyer ou traiter sur place les matières contaminées par le rejet ou, si cela ne peut être effectué, enlever les matières contaminées de la zone affectée par le rejet et les expédier vers un lieu autorisé ».

Le projet de loi permet aussi au ministère de refuser d'autoriser un nouveau projet soumis par un promoteur délinquant.

Barrages et exploration minière

Le gouvernement ajoute un article fondamental qui manquait à la Loi sur la sécurité des barrages : « Tout barrage doit être maintenu dans un état de fonctionnement tel qu'il n'est pas susceptible de compromettre la sécurité de personnes ou de biens. »

Dans un autre domaine, le projet de loi instaure aussi une nouvelle autorisation aux titulaires de claims miniers afin de permettre aux communautés autochtones d'être consultées lors de travaux d'exploration minière à impacts.

La fin des ventes de nouvelles voitures à essence en 2035

Comme il l'avait promis avec son Plan pour une économie verte 2030, le gouvernement inscrit dans la Loi l'interdiction de vente des véhicules neufs à essence en 2035.

Taxer les pesticides, une bonne idée?



Photo: iStock Au Québec, les entreprises qui vendent des pesticides ou en utilisent doivent renouveler un permis tous les trois ans moyennant des droits de 117 \$ à 702 \$ pour trois ans selon la catégorie d'activité.

Sarah R. Champagne

7 octobre 2021
Environnement

La Suède le fait depuis 35 ans ; la France depuis 13. Le Danemark en impose à des taux allant jusqu'à 30 % et récolte ainsi plus de 117 millions de dollars par an. Le Québec pourrait à son tour opter pour une forme de frais ou de redevance sur les pesticides, une volonté que le ministre de l'Environnement a inscrit dans un projet de loi déposé mardi.

« Frais, droit ou redevance réglementaire », est-il décrit [dans le projet de loi 102](https://www.ledevoir.com/politique/quebec/638142/politique-charette-veut-donner-des-dents-aux-lois-environnementales-quebecoises) (<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/638142/politique-charette-veut-donner-des-dents-aux-lois-environnementales-quebecoises>) : mais en évitant sciemment le mot « taxe », le cabinet du ministre Benoit Charette dit ne pas encore savoir « quelles formes prendront [ces] instruments économiques ». Son ministère a publié en 2019 [une étude de 32 pages qui documentait les pratiques d'autres pays](https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/strategie2015-2018/instruments-economiques.pdf) (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/strategie2015-2018/instruments-economiques.pdf>), qui, eux, n'hésitent pas à dire qu'ils optent pour la taxation.

Plusieurs experts croient qu'une mesure du genre, qui instaurerait le principe du « pollueur-payeur », accélérerait le virage vert de l'agriculture québécoise. Appliquer une taxe sur les ventes de pesticides fait d'ailleurs partie des recommandations de l'Union paysanne depuis plusieurs années.

« Les coûts sociaux et environnementaux — les externalités — ne sont pas pris en compte dans l'agriculture conventionnelle », fait remarquer Marie-Josée Renaud, coordonnatrice de ce regroupement qui fait la promotion d'une agriculture plus écologique. Elle croit que ces frais pourraient « rétablir la disparité dans le prix » entre les produits biologiques et les autres. « L'idée est de renverser la logique :

les agriculteurs bios paient [présentement pour] une certification, alors que ce qui coûte cher à la société est d'envoyer des pesticides et des engrais dans l'eau, dans les sols et dans l'environnement en général », dit Mme Renaud.

D'autres producteurs s'inquiètent plutôt des répercussions sur les coûts de productions et le prix du panier d'épicerie. Le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, craint en outre que l'imposition de telles redevances désavantage les producteurs d'ici : « Si on taxe les pesticides au Québec mais qu'on ne taxe pas les aliments importés d'autres provinces ou d'autres pays, est-ce que cette taxe aura un impact sur notre compétitivité ? »

Le modèle de frais ou de redevance importera aussi. L'UPA privilégierait une taxe sur les produits pour lesquels il y a des alternatives, dit M. Groleau. « Si je taxe un pesticide, mais que j'ai une solution de remplacement, cette solution devient plus attrayante. Mais taxer pour taxer ne fait qu'augmenter le fardeau des producteurs », illustre-t-il.

D'autres modèles

La question n'est pas tout à fait nouvelle : le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a d'ailleurs étudié ce genre d'instrument économique en 2019.

Le rapport comparait alors cette forme de taxation aux redevances sur l'eau ou à celles pour l'élimination des matières résiduelles. On y proposait qu'elle soit établie en fonction du risque pour la santé humaine et l'environnement. L'indice de toxicité qui est déjà évalué au Québec, notamment pour produire [le bilan annuel des ventes de pesticides](https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/bilan/index.htm) (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/bilan/index.htm>).

Au Canada, plusieurs produits d'usage agricole sont détaxés lorsque vendus en grande quantité, comme les engrais et les pesticides qui ne sont pas explicitement à usage domestique. Les titulaires d'homologation, presque toujours des fabricants de pesticides, paient des droits annuels pour chaque produit homologué, ce qui amène des revenus de sept millions de dollars au pays.

Au Québec, les entreprises qui vendent des pesticides ou en utilisent doivent renouveler un permis tous les trois ans moyennant des droits de 117 \$ à 702 \$ pour trois ans selon la catégorie d'activité. Le rapport réalisé par le MELCC en 2019 suggérerait d'ailleurs la hausse de ces droits comme une autre piste de solution.

Différents modèles sont aussi décrits dans le document. Le Danemark, où il se vend une quantité comparable de pesticides à celle du Québec, taxe les ventes en gros ; les revenus qui en sont tirés sont évalués à 117 millions de dollars canadiens par année.

Si la province appliquait plutôt le modèle suédois, soit une taxe d'environ 5,20 \$ par kilogramme d'ingrédients actifs vendu, les revenus totaliseraient plutôt 11,5 millions de dollars. Quelque 1,9 million de kilogrammes d'ingrédients actifs se sont vendus au Québec en 2019, soit la dernière année pour laquelle les données sont disponibles.

La Norvège applique quant à elle un tarif par hectare ajusté à l'aide du facteur de risque de chaque substance.

Enfin, l'[Union européenne](https://ec.europa.eu/environnement/enveco/taxation/pdf/ch8_pesticides.pdf) (https://ec.europa.eu/environnement/enveco/taxation/pdf/ch8_pesticides.pdf), l'Organisation de coopération et de développement économiques et le [Programme des Nations unies pour le développement](https://www.sdfinance.undp.org/content/sdfinance/en/home/solutions/taxes-pesticides-chemical-fertilizers.html) (<https://www.sdfinance.undp.org/content/sdfinance/en/home/solutions/taxes-pesticides-chemical-fertilizers.html>) sont tous en faveur de ce type d'instruments économiques.

À quelles fins ?

De son côté, l'UPA préfère les incitatifs aux taxes : « Il y a longtemps qu'on demande de rémunérer les bonnes pratiques agricoles », dit M. Groleau. Cet avis est partagé par les Producteurs de grains du Québec. Son directeur général, Benoît Legault, invite d'ailleurs le MELCC à évaluer cette possibilité « en même temps que de nouvelles mesures de soutien pour les producteurs », écrit-il par courriel au *Devoir*. Les mesures incitatives, donnent de meilleurs résultats, soutient-il.

Le projet de loi 102 précise que les sommes perçues devront être « affectées au financement de programmes favorisant la réduction et la rationalisation de l'usage des pesticides ». Ces sommes peuvent inclure les frais et redevances, mais également les amendes imposées aux contrevenants à la Loi sur les pesticides.

Le cabinet du ministre Charette a confirmé au *Devoir* que « ces sommes seront réinvesties dans des projets favorisant les meilleures pratiques en agroenvironnement ». De tels programmes existent déjà et relèvent du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le Plan

d'agriculture durable présenté par le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, prévoit notamment 70 millions de dollars sur cinq ans pour un projet pilote en rétribution des pratiques environnementales. Mais l'UPA et l'Union paysanne souhaitent qu'ils soient bonifiés et étendus.

La taxe prélevée en France a servi à financer un fonds d'indemnisation pour les victimes de maladies professionnelles liées aux pesticides. Québec a récemment ajouté la maladie de Parkinson (<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/563569/l-upa-demande-un-reinvestissement-de-l-etat-en-agriculture>) provoquée par une exposition aux pesticides à la liste des maladies professionnelles. Le gouvernement Legault compte sur la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour l'indemnisation.

Moins de 40 % des entreprises agricoles cotisent cependant à cette institution, car plusieurs producteurs sont leur propre employeur. L'UPA a demandé de former un fond spécifique pour aider les agriculteurs malades après une longue utilisation de pesticides, mais cette demande « n'a pas reçu d'écho à Québec », dit Marcel Groleau. La création d'un tel fonds, même à partir d'une taxe sur les pesticides, lui semble donc « un exemple plus intéressant ».

À voir en vidéo



ACCUEIL
([HTTPS://MRCAC^TON.CA/](https://mrcacton.ca/))
LA MRC

ACTUALITÉS ET PUBLICATIONS
([HTTPS://MRCAC^TON.CA/CATE^GORY/ACTUALITES/](https://mrcacton.ca/category/actualites/))

OFFRES D'EMPLOIS
([HTTPS://MRCAC^TON.CA/CATE^GORY/EMPLOIS/](https://mrcacton.ca/category/emplois/))

VIVRE ET DÉCOUVRIR

DÉVELOPPER ET INVESTIR

ACTUALITÉS ET PUBLICATIONS ([HTTPS://MRCAC^TON.CA/CATE^GORY/ACTUALITES/](https://mrcacton.ca/category/actualites/))

NOUS JOINDRE ([HTTPS://MRCAC^TON.CA/NOUS-JOINDRE/](https://mrcacton.ca/nous-joindre/))

MRC
Acton (<https://mrcacton.ca/>)

LA MRC ([HTTPS://MRCAC^TON.CA/LA-MRC/](https://mrcacton.ca/la-mrc/))

VIVRE ET DÉCOUVRIR ([HTTPS://MRCAC^TON.CA/VIVRE-ET-DECOUVRIR/](https://mrcacton.ca/vivre-et-decouvrir/))

DÉVELOPPER ET INVESTIR ([HTTPS://MRCAC^TON.CA/DEVELOPPER-ET-INVESTIR/](https://mrcacton.ca/developper-et-investir/))

[ACCUEIL](https://mrcacton.ca/) ([HTTPS://MRCAC^TON.CA/](https://mrcacton.ca/)) /

[ACTUALITÉS](https://mrcacton.ca/category/actualites/) ([HTTPS://MRCAC^TON.CA/CATE^GORY/ACTUALITES/](https://mrcacton.ca/category/actualites/)) /

UN PROJET DE CONCERTATION RÉGIONALE RÉUSSI!

Un projet de concertation régionale réussi!

Publié le 14 octobre 2021

Montérégie, le 4 octobre 2021 – Les partenaires dressent un bilan positif de ce projet rassembleur visant à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie. Le déploiement de la campagne de sensibilisation « Notre campagne, un milieu de vie à partager » a débuté en février 2020 et aura permis de déboulonner certaines croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux et réalités liées au monde agricole.

Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette

campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole (santé des sols, odeurs, eau, pesticides, partage de la route et bruit) que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet. Les partenaires du projet ont ainsi eu accès à une « Boîte à outils » contenant une panoplie de visuels, contenus divers et matériel promotionnel qui ont été déployés tout au long de la campagne. Quatre capsules vidéo d'animation ont également été produites et largement diffusées avec près de 8 000 visionnements. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.

L'agriculture, ma voisine!

Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité d'environ 1 h 15 comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Fort appréciée par les participants, cette initiative aura permis de sensibiliser plus de 2 300 enfants de dizaines de villes et municipalités partout en Montérégie.

Rappelons que ce projet, qui a démarré en avril 2019, a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, par la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), les treize MRC partenaires de la Montérégie (Acton, Beauharnois-Salaberry, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haut-Saint-Laurent, La Haute-Yamaska, Jardins-de-Napierville, Marguerite-D'Youville, Maskoutains, Pierre-De Saurel, Roussillon, Rouville et La Vallée-du-Richelieu) et l'agglomération de Longueuil pour un budget global de plus de 400 000 \$.

CATÉGORIE(S) :

[ACTUALITÉS \(HTTPS://MRCACTON.CA/CATEGORY/ACTUALITES/\)](https://mrcacton.ca/category/actualites/)

[COMMUNIQUÉS \(HTTPS://MRCACTON.CA/CATEGORY/ACTUALITES/COMMUNIQUEES/\)](https://mrcacton.ca/category/actualites/communiqués/)

Laisser une réponse

Nom(requis)

Courriel (ne sera pas affiché)(requis)

affaires



UN RETOUR
ATTENDU

29

Olymel et le milieu agroalimentaire en deuil

Réjean Nadeau succombe à un cancer

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Le président-directeur général (PDG) d'Olymel, Réjean Nadeau, est décédé le 14 octobre d'un cancer. Plusieurs personnes ont voulu rendre hommage à cet homme qui a contribué au succès de l'entreprise pendant des décennies.

Le 7 octobre dernier, Olymel a été informé de l'incapacité de M. Nadeau à exercer ses fonctions en raison de la maladie. C'est le vice-président principal, Yanick Gervais, qui a pris la relève à ce moment. Le décès de M. Nadeau est survenu une semaine plus tard à sa résidence de Rougemont, entouré des siens.

Avant son départ, M. Nadeau avait pris le temps d'écrire une note destinée à la direction et à l'ensemble des employés Olymel, ainsi qu'au propriétaire de Sollio.

« Soyez attentifs à vos collègues, souriez, questionnez votre attitude et votre façon de diriger, ouvrez-vous aux changements : ils seront tantôt technologiques et feront évoluer notre modèle d'affaires; tantôt vous verrez notre vieux modèle présentiel devenir hybride; tantôt la voie de la croissance et du développement provoquera encore et à nouveau des chocs sur l'organisation et finalement, la direction connaîtra un nouvel essor sous une nouvelle gouverne. Ce sont autant de défis que je vous sais capables de relever, telle une famille tissée serrée », a-t-il communiqué.

Âgé de 71 ans, Réjean Nadeau a succombé à un cancer soudain et virulent, selon un communiqué d'Olymel. Pas plus tard qu'en mai, il avait assisté à un point de presse avec le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy et le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne. Cela a été sa dernière apparition publique à Saint-Hyacinthe.

RENDRE HOMMAGE

Le ministre de l'Agriculture a d'ailleurs offert ses sympathies à la famille et aux proches de l'homme d'affaires. « M. Nadeau est un homme d'exception qui a contribué de façon remarquable au développement du secteur bioalimentaire et à l'économie du Québec. Son passage restera gravé dans nos mémoires. »

Le premier vice-président d'Olymel, Paul Beauchamp, a aussi souligné les qualités de M. Nadeau. « Réjean Nadeau a toujours éprouvé une grande fierté de faire rayonner les produits québécois et canadiens tant sur le marché domestique qu'à l'étranger. Son esprit entrepreneurial, sa résilience devant les défis de l'industrie agroalimentaire, sa confiance inébranlable dans les qualités des femmes et hommes œuvrant à ses côtés, son humanisme ont été des sources d'inspiration pour nous tous et le demeureront bien après sa disparition. »

Le président général de l'UPA, Marcel Groleau, a affirmé être touché profondément par le décès de Réjean Nadeau. « Il a mené son entreprise à un niveau impressionnant et son apport marquera à jamais l'économie du Québec », a-t-il dit.

M. Nadeau a contribué à la croissance de l'entreprise depuis 1996, notamment par l'expansion des activités vers l'Ontario, l'Alberta, la Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick grâce à de nombreux partenariats, fusions et acquisitions.

Pendant sa gouverne, Olymel a remporté sept fois un Prix Mercure entre 2011 et 2019, dont le Mercure de Grande entreprise de l'année en 2013. Réjean Nadeau a accédé au Temple de la renommée de l'Association des détaillants en alimentation du Québec. Il avait aussi mis la main sur le Prix Hommage Grand Bâtitseur du Mouvement Desjardins en 2016. ←



Actualités / Environnement

16 octobre 2021 - 13:50

Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)

Crédit de taxes: les producteurs agricoles touchés par un changement

Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Les producteurs agricoles de la Montérégie-Ouest sont invités cette année à contacter le MAPAQ pour connaître si leur exploitation respecte les conditions d'admissibilité au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) et précisait comment apporter les correctifs nécessaires.

Par les années passées, les producteurs recevaient au mois de septembre une correspondance du MAPAQ intitulée *État de situation*, une lettre bleue, un document qui comportait les informations mentionnées précédemment. L'exploitation agricole avait donc toute l'information lui permettant de corriger les erreurs avant le 20 novembre suivant et pouvait ainsi s'assurer que le crédit serait appliqué sur le prochain compte de taxes municipales.

Cette année, l'État de situation a été remplacé par une lettre d'information qui mentionne les conditions à respecter, mais n'indique pas si l'exploitation agricole les respecte ou pas. Il semblerait que le système informatique du MAPAQ ne soit pas en mesure de générer l'État de situation cette année.

Bien que la réforme du PCTFA visait à simplifier le programme, sa mise en place a amené plusieurs problématiques au niveau des systèmes informatiques. Nous comprenons qu'il s'agit d'une année de transition, mais il demeure que le MAPAQ exige toujours que les exploitations agricoles remplissent les critères d'éligibilité au 30 novembre 2021 pour être admissibles en 2022.

Par ailleurs, certains producteurs dont le bail de location arrivera à échéance avant 2022 ont reçu une correspondance du MAPAQ au début du mois d'octobre leur demandant de corriger la situation avant le 20 octobre, alors que la date limite est généralement le 30 novembre.

C'est pourquoi l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Montérégie tenue le 7 octobre 2021 a adopté à l'unanimité une résolution demandant à la Fédération de l'UPA de la Montérégie et à la Confédération:

1. de faire des représentations auprès du MAPAQ afin que les producteurs soient informés s'ils répondent ou non aux conditions d'admissibilité et d'éligibilité avant le 20 novembre et qu'ils ne soient pas pénalisés si l'ensemble des conditions ne sont pas respectées;
2. de demander au MAPAQ de recommencer à envoyer l'État de situation à toutes les exploitations agricoles dès 2022 et de mettre en place un site internet permettant d'avoir accès à leurs dossiers en ligne.

Les producteurs agricoles sont donc invités à communiquer avec le MAPAQ au 1 866 822-2140 afin de s'assurer que leur exploitation agricole est admissible au crédit pour l'année 2022 en l'absence de l'État de situation.

Dans l'éventualité où les producteurs ne sont pas en mesure d'obtenir l'information, il est aussi recommandé de communiquer avec la direction régionale du MAPAQ et son délégué afin que les élus s'assurent que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ait les ressources nécessaires pour offrir un bon service à la clientèle :

MAPAQ - Direction régionale de la Montérégie-Est : 450 778-6530, poste 0

MAPAQ - Direction régionale de la Montérégie-Ouest : 450 427-2000, poste 0.

Actualités	Coin du lecteur	Sections spéciales	
Affaires Sports Culture Société Politique Faits divers En photos En vidéos	Vos clichés Sondage Variétés Horoscope Sudoku Mots croisés Climat Loterie Ressou router Météo	Avis de décès Emplois Petites annonces Quoi faire dans la région Les offres de nos annonceurs Circulaires	Beauce Chamby Edmundston - Nord-Ouest Joliette Lacville Rimouski Rive Nord Rivière-du-Loup - KRTB Saguenay Lac-St-Jean Saint-Thécy Touffrevilles Val-de-la-Pêche Valfield Vaudreuil-Soulanges Winchester
Tous droits réservés © 2021			
Nous légales Placements publicitaires Contactez-nous			
Suivez-nous : Facebook Twitter YouTube			

Actualités / Affaires

17 octobre 2021 - 08:30 | Mis à jour : 08:56

Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)

Crédit de taxes: les producteurs agricoles touchés par un changement



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Photo: Archives, Stéphane Brunet, Néomédia

Les producteurs agricoles de la Montérégie-Ouest sont invités cette année à contacter le MAPAQ pour connaître si leur exploitation respecte les conditions d'admissibilité au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) et préciser comment apporter les correctifs nécessaires.

Par les années passées, les producteurs recevaient au mois de septembre une correspondance du MAPAQ intitulée *État de situation*, une lettre bleue, un document qui comportait les informations mentionnées précédemment. L'exploitation agricole avait donc toute l'information lui permettant de corriger les erreurs avant le 30 novembre suivant et pouvait ainsi s'assurer que le crédit serait appliqué sur le prochain compte de taxes municipales.

Cette année, l'État de situation a été remplacé par une lettre d'information qui mentionne les conditions à respecter, mais n'indique pas si l'exploitation agricole les respecte ou pas. Il semblerait que le système informatique du MAPAQ ne soit pas en mesure de générer l'État de situation cette année.

Bien que la réforme du PCTFA visait à simplifier le programme, sa mise en place a amené plusieurs problématiques au niveau des systèmes informatiques. Nous comprenons qu'il s'agit d'une année de transition, mais il demeure que le MAPAQ exige toujours que les exploitations agricoles remplissent les critères d'éligibilité au 30 novembre 2021 pour être admissibles en 2022.

Par ailleurs, certains producteurs dont le bail de location arrivera à échéance avant 2022 ont reçu une correspondance du MAPAQ au début du mois d'octobre leur demandant de corriger la situation avant le 20 octobre, alors que la date limite est généralement le 30 novembre.

C'est pourquoi l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Montérégie tenue le 7 octobre 2021 a adopté à l'unanimité une résolution demandant à la Fédération de l'UPA de la Montérégie et à la Confédération :

1. de faire des représentations auprès du MAPAQ afin que les producteurs soient informés s'ils répondent ou non aux conditions d'admissibilité et d'éligibilité avant le 30 novembre et qu'ils ne soient pas pénalisés si l'ensemble des conditions ne sont pas respectées;
2. de demander au MAPAQ de recommencer à envoyer l'État de situation à toutes les exploitations agricoles dès 2022 et de mettre en place un site internet permettant d'avoir accès à leurs dossiers en ligne.

Les producteurs agricoles sont donc invités à communiquer avec le MAPAQ au 1 866 822-2140 afin de s'assurer que leur exploitation agricole est admissible au crédit pour l'année 2022 en l'absence de l'État de situation.

Dans l'éventualité où les producteurs ne sont pas en mesure d'obtenir l'information, il est aussi recommandé de communiquer avec la direction régionale du MAPAQ et son député afin que les élus s'assurent que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ait les ressources nécessaires pour offrir un bon service à la clientèle :

MAPAQ - Direction régionale de la Montérégie-Est : 450 778-6530, poste 0

MAPAQ - Direction régionale de la Montérégie-Ouest : 450 427-2000, poste 0.

Actualités / Affaires

17 octobre 2021 - 08:30 | Mis à jour : 08:56

Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)

Crédit de taxes: les producteurs agricoles touchés par un changement



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Photo: Archives, Stéphane Brunet, Néomédia

Les producteurs agricoles de la Montérégie-Ouest sont invités cette année à contacter le MAPAQ pour connaître si leur exploitation respecte les conditions d'admissibilité au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) et préciser comment apporter les correctifs nécessaires.

Par les années passées, les producteurs recevaient au mois de septembre une correspondance du MAPAQ intitulée *État de situation*, une lettre bleue, un document qui comportait les informations mentionnées précédemment. L'exploitation agricole avait donc toute l'information lui permettant de corriger les erreurs avant le 30 novembre suivant et pouvait ainsi s'assurer que le crédit serait appliqué sur le prochain compte de taxes municipales.

Cette année, l'État de situation a été remplacé par une lettre d'information qui mentionne les conditions à respecter, mais n'indique pas si l'exploitation agricole les respecte ou pas. Il semblerait que le système informatique du MAPAQ ne soit pas en mesure de générer l'État de situation cette année.

Bien que la réforme du PCTFA visait à simplifier le programme, sa mise en place a amené plusieurs problématiques au niveau des systèmes informatiques. Nous comprenons qu'il s'agit d'une année de transition, mais il demeure que le MAPAQ exige toujours que les exploitations agricoles remplissent les critères d'éligibilité au 30 novembre 2021 pour être admissibles en 2022.

Par ailleurs, certains producteurs dont le bail de location arrivera à échéance avant 2022 ont reçu une correspondance du MAPAQ au début du mois d'octobre leur demandant de corriger la situation avant le 20 octobre, alors que la date limite est généralement le 30 novembre.

C'est pourquoi l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Montérégie tenue le 7 octobre 2021 a adopté à l'unanimité une résolution demandant à la Fédération de l'UPA de la Montérégie et à la Confédération :

1. de faire des représentations auprès du MAPAQ afin que les producteurs soient informés s'ils répondent ou non aux conditions d'admissibilité et d'éligibilité avant le 30 novembre et qu'ils ne soient pas pénalisés si l'ensemble des conditions ne sont pas respectées;
2. de demander au MAPAQ de recommencer à envoyer l'État de situation à toutes les exploitations agricoles dès 2022 et de mettre en place un site internet permettant d'avoir accès à leurs dossiers en ligne.

Les producteurs agricoles sont donc invités à communiquer avec le MAPAQ au 1 866 822-2140 afin de s'assurer que leur exploitation agricole est admissible au crédit pour l'année 2022 en l'absence de l'*État de situation*.

Dans l'éventualité où les producteurs ne sont pas en mesure d'obtenir l'information, il est aussi recommandé de communiquer avec la direction régionale du MAPAQ et son député afin que les élus s'assurent que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ait les ressources nécessaires pour offrir un bon service à la clientèle :

MAPAQ - Direction régionale de la Montérégie-Est : 450 778-6530, poste 0

MAPAQ - Direction régionale de la Montérégie-Ouest : 450 427-2000, poste 0.

**LA
PRESSE**

Nombre record de plaintes contre Sanimax

En guerre contre la puanteur



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

L'usine d'équarrissage de Sanimax, à Rivière-des-Prairies, dans l'est de Montréal

Pour la première fois en 82 ans, la multinationale québécoise Sanimax a accueilli un journaliste dans le ventre de sa principale usine d'équarrissage, où elle transforme des restes d'abattoir. La raison n'est pas banale. L'été dernier, les résidents de trois villes se sont plaints de sa puanteur en nombre record. Et deux maires ont alerté le gouvernement du Québec. Un conflit qui pourrait.

Publié le 18 octobre 2021 à 5h00

**MARIE-CLAUDE MALBOEUF**

LA PRESSE

Haut-le-cœur à l'arrêt d'autobus

Boulevard Henri-Bourassa, huit jours avant l'Halloween 2018. Comme des guirlandes macabres, des lambeaux de chair pendouillent d'un arbre. Sur le sol, un tapis de viscères rose et gris recouvre l'asphalte.

Chaque année, Halloween ou pas, des scènes semblables surviennent à Rivière-des-Prairies (RDP), dans l'est de Montréal. En 2020, un monticule d'entrailles trônait sur le trottoir. Le 21 juillet dernier, 40 kg de restes liquéfiés ont coulé sur la chaussée.

Tous ces déchets d'abattoirs servent de matière première à Sanimax, une multinationale québécoise qui les transforme en graisses et en farines brunes. Avec ces deux ingrédients, d'autres entreprises fabriquent d'innombrables produits : pneus, savon, moulée pour animaux, peinture, cuir, médicament...

Avant d'être recyclés, les chargements de Sanimax attendent leur tour dans le stationnement de l'usine. On peut y trouver des « carcasses de volaille couvertes de mouches » ou « une espèce de sauce », a indiqué en 2019 la cour municipale.



IMAGE LA PRESSE

Ces photos peuvent choquer, nous préférons vous en avertir.

Les résidants de RDP n'ont pas besoin de voir cette bouillie pour s'en plaindre. Les relents pestilentiels qui envahissent leurs terrains à répétition suffisent.

Ils les qualifient d'« atroces », « terribles » « horribles », « épouvantables », « putrides », « paralysants »...



PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, LA PRESSE

« Même quand on rentre, les odeurs nous restent dans la gorge ; elles collent à notre linge et à notre peau. On est obligés de prendre une douche. »

— John Brandone, qui habite à 1,5 km de l'usine de Sanimax

Sur son site web, Sanimax se targue de « bâtir un avenir plus vert », puisqu'elle évite chaque année, au Québec, l'enfouissement des restes non comestibles d'environ 270 millions de poulets et de porcs. En se dégradant, ils émettraient autant de gaz à effet de serre que des dizaines de milliers de voitures.

À en croire ses détracteurs, l'entreprise recycle toutefois d'une main pour mieux polluer de l'autre. Car les odeurs constituent un contaminant au sens de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

L'été dernier, Montréal, Lévis et Saint-Hyacinthe ont reçu un nombre de plaintes inégalé* à l'endroit de Sanimax. Le ministère de l'Environnement aussi.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Située à proximité de résidences, l'usine de Sanimax ⁽¹¹⁾~~(12)~~ incommode les habitants du secteur et ceux vivant jusqu'à 2 km à la ronde.

Depuis janvier, l'entreprise a généré à elle seule 46 % des plaintes relatives à la qualité de l'air enregistrées dans toute la métropole.

En juin 2021 et en 2018, la cour municipale de Montréal a reconnu Sanimax coupable d'avoir pollué l'air et l'eau, en déplorant sa « passivité » et le manque de crédibilité de ses témoins. Des décisions que l'équarisseur conteste en Cour supérieure.

« Notre vision et notre attitude ont radicalement changé depuis quelques années », assure en entrevue le président de Sanimax en Amérique du Nord, Martial Hamel.

Envoyer un message fort

D'après le Registre des lobbyistes, l'entreprise veut « éviter d'avoir à se conformer aux normes actuelles », jugées incompatibles avec ses activités.

Sanimax affirme que c'est une inscription erronée – qui sera retirée – et qu'elle n'a jamais entrepris les démarches qui y sont décrites.

Les mairesses de Montréal et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Valérie Plante et Caroline Bourgeois, n'ont pas cette impression. « Ça suffit ! Ils essaient vraiment de se soustraire à leurs obligations encore », dénonce M^{me} Plante en entrevue.



PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, ARCHIVES LA PRESSE

« Sanimax, ça dépasse les pouvoirs d'une ville et le problème est plus large », affirme la mairesse sortante de Montréal, Valérie Plante, en entrevue.

« On a besoin de l'aide du gouvernement du Québec pour envoyer un message fort à Sanimax. [...] Son permis est renouvelé de façon systématique. Il faudrait inscrire des conditions pour qu'une usine soit plus conforme à son milieu de vie. »

— Valérie Plante, mairesse sortante de Montréal

Lévis réclame aussi des renforts. L'équarrisseur y reçoit des animaux morts à la ferme, des restes de boucherie et de ruminants. « Les choses s'étaient améliorées grâce à certaines mesures. Mais ce n'est visiblement pas suffisant », affirme le directeur de l'Environnement à la Ville, Jean-Claude Belles-Isles.



PHOTO FOURNIE PAR JEAN-CLAUDE BELLES-ISLES

« On a des odeurs, on veut que ça se règle, on n'a pas les moyens pour le faire, mais on va s'organiser pour les avoir », dit Jean-Claude Belles-Isles, directeur de l'Environnement à Lévis.

« Je suis passé à vélo près de l'usine cet été et c'était insupportable. »

— Jean-Claude Belles-Isles, directeur de l'Environnement à Lévis

« Les autorités gouvernementales commencent à s'inquiéter de la situation », constate-t-il. (Voir dernier onglet)

Plusieurs vagues de puanteur par semaine

Même à 2 km de l'usine de RDP, les piscines restent souvent désertes malgré la canicule. Les enfants rentrent parfois en courant, le bras sur le visage.



PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, LA PRESSE

Le comptable Roberto Molinaro, le chargé de projet John Brandone, la physiothérapeute Romina Perrotti et le directeur de centre jeunesse Theo Vecera se battent pour en finir avec la puanteur de Sanimax. « Ils polluent l'air et jettent de l'eau contaminée. C'est un secteur plein d'enfants. Dans 10 ans, va-t-on être malades ? J'ai peur », confie M^{me} Perrotti.

L'an dernier, 300 personnes ont manifesté pour demander l'expropriation de Sanimax. Plusieurs souffrent d'insomnie, d'anxiété, de maux de tête et de nausées qu'ils attribuent aux odeurs.

À la mi-août, la publicitaire Andrea Batista a vomi en sortant de chez elle.

Chaque fois qu'ils dénoncent la pestilence en envoyant un texto à leur conseillère municipale, Lisa Christensen, celle-ci saute dans sa voiture pour se rendre à l'usine du boulevard Maurice-Duplessis.

Les résidants ne fabulent pas, conclut-elle.



PHOTO FOURNIE PAR LISA CHRISTENSEN

La conseillère municipale Lisa Christensen habite elle-même à 2 km de l'usine de Sanimax. « On en a assez des excuses ! lance-t-elle. Les investissements de Sanimax n'ont rien donné parce qu'ils ne font pas ce que la Ville demande. Dis-moi pas que ce n'est pas possible parce que tu ne veux pas le faire ! »

« Je vois des gens combattre des haut-le-cœur à l'arrêt d'autobus devant le terrain de Sanimax. Non, on ne confond pas ses odeurs avec celle des égouts ! »

— Lisa Christensen, conseillère municipale

Les inspecteurs montréalais ont visité Sanimax à 225 reprises en trois ans, précise la mairesse de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Caroline Bourgeois, qui a simplifié le processus de plainte. Des avocats et des ingénieurs de la Ville investissent aussi un temps fou pour défendre les résidants, assure-t-elle, excédée.

Depuis trois étés, des vagues de puanteur surviennent plusieurs fois par semaine, dit-elle.



PHOTO FOURNIE PAR CAROLINE BOURGEOIS

« C'est très frustrant de voir qu'une entreprise non seulement conteste les constats qu'on lui a émis, mais conteste même notre pouvoir d'appliquer la réglementation, a dit à *La Presse* la mairesse de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Caroline Bourgeois. Pour moi, c'est complètement surréaliste. » Sanimax rétorque qu'elle défend ses droits.

« Quand vous sentez cette production à 2 km, quelque chose cloche vraiment ! »

— Caroline Bourgeois, mairesse de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Confiance « fortement ébranlée »

En 2019, l'équarisseur a – de son propre aveu – « perdu le contrôle » de son usine vieillissante. Il s'est excusé et a dépensé quelques millions pour moderniser ses installations, afin d'éviter les ratés qui augmentent beaucoup le temps d'attente des camions et exacerbent la puanteur. Il tente de comprendre ce qui déclenche les odeurs grâce à un système informatique qui suit les opérations en temps réel, et peut faire des corrélations.

Depuis lors, Sanimax a publié des communiqués disant qu'elle avait « réduit considérablement les épisodes d'odeur ».

Ses voisins s'en indignent et l'accusent de désinformation. Le week-end de la Saint-Jean en 2020, le contenu de 28 remorques macérait à nouveau au soleil, en raison d'un bris. Sanimax s'est excusée à nouveau.

Elle a dû le faire encore une fois en juillet dernier.



PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, LA PRESSE

L'été, Sanimax détourne désormais ses camions pour qu'ils entrent à l'arrière, plus loin des résidences. La balance servant à peser leurs chargements demeure toutefois à l'avant. L'entreprise projette de la déplacer.

Peu après, fin septembre, 16 remorques sont arrivées du Nouveau-Brunswick avec des cargaisons en état de putréfaction avancée. Les plaintes se sont multipliées.

La mairesse Valérie Plante venait tout juste d'informer le président du conseil d'administration de Sanimax que le « lien de confiance » était « fortement ébranlé ».

« Certains de vos représentants semblent rejeter du revers de la main le fondement de la majorité des plaintes », dénonce-t-elle dans sa lettre.

« Rien ne semble avoir eu d'effets concrets si nous en jugeons par le nombre et l'intensité des épisodes constatés par nos inspecteurs. »

La Ville est convaincue que les épurateurs d'air de Sanimax ne sont pas assez performants et réclame en vain qu'elle les améliore, d'après les documents que nous avons obtenus.

Le point de vue de Sanimax

Des cartes aériennes imprimées par Sanimax montrent qu'une cinquantaine de résidences se trouvaient à 1,5 km de l'usine lors de son ouverture, il y a 64 ans. On en compte aujourd'hui plus de 3100. C'est 60 fois plus.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Martial Hamel, président de Sanimax en Amérique du Nord, estime qu'il est « scientifiquement impossible » que toutes les plaintes des résidants concernent vraiment ses émanations et qu'elle écope parfois pour d'autres industries malodorantes établies dans son secteur. L'entreprise compte recourir à une firme externe pour analyser les plaintes et en avoir le cœur net.

L'équarisseur a longtemps invoqué le fait qu'il s'était installé à RDP le premier.

« On ne se trouve plus en plein champ. On a pris conscience qu'on ne pouvait plus opérer comme on a toujours opéré. »

— Martial Hamel, président de Sanimax en Amérique du Nord

Comment expliquer l'explosion de plaintes, si l'entreprise a vraiment changé ? « Le réchauffement climatique provoque des vagues de chaleur qui rendent notre travail extrêmement plus difficile, répond-il. On a deux ennemis dans l'industrie, le temps et la température. Cette matière est vivante et se dégrade vraiment rapidement. »

À Lévis, l'été dernier, les activités ont en prime été bouleversées par l'arrivée brutale, en pleine canicule, d'une masse de poulets, euthanasiés lors de la grève d'Exceldor. Les employés ont dû mettre les bouchées doubles pour éviter une crise sanitaire.

« On est un acteur clé de la chaîne alimentaire, mais on est à la remorque, plaide M. Hamel. Pour régler le problème, il faut l'améliorer au complet. »

Son équipe a « des discussions actives » avec le gouvernement du Québec, dit-il, pour que les odeurs soient désormais réduites à la source, en réfrigérant les porcs morts à la ferme, avant leur transport.

Un nouveau garage anti-odeurs

Sanimax a longtemps déclaré que les exigences de la Ville étaient irréalistes ou hors de prix.

François Perron, spécialiste en gestion de nuisances olfactives chez BioService, assure pour sa part que l'équarisseur « dépense énormément » et « essaie fort » depuis deux ans. « Le 20 % d'odeurs qui reste est fatigant, mais pour tout éliminer, il faudrait à la limite placer l'usine sous un dôme. Ce n'est pas achetable ! »

Le coût n'est pas un moyen de défense, estime toutefois l'avocat en droit municipal Mario Paul-Hus : « Si tu œuvres dans un domaine, il faut que tu te conformes aux normes. Il n'y a pas de droits acquis en matière de nuisance. Même après 200 ans, la Cour peut t'ordonner de cesser. »

Le PDG de Sanimax déroule des plans d'ingénieurs pour nous démontrer qu'il a sérieusement repensé ses installations à Montréal. Projet principal : ajouter un garage doté de son propre système de purification d'air, pour que les remorques nauséabondes n'attendent plus en plein air.

Autre changement majeur : agrandir l'usine pour traiter les arrivages plus rapidement, avant qu'ils n'empestent.

Ces améliorations et d'autres coûteront des dizaines de millions sur 20 ans, calcule-t-il. Sanimax demande le soutien financier du gouvernement pour aller de l'avant, révèle le Registre des lobbyistes.

L'entreprise est un service public essentiel, qui doit être rendu, même lors de grèves, pour que les décharges ne se retrouvent pas inondées, plaide M. Hamel.

La conseillère municipale Lisa Christensen est estomaquée. « On parle d'une multinationale qui exerce un quasi-monopole et qui fait de méchants profits ! s'indigne-t-elle. Ils ne respectent pas la loi et ils demandent de l'argent ! »

M. Hamel accuse la Ville de le « coincer dans un carcan légal et administratif qui [l'] empêche d'améliorer la qualité de vie des citoyens ».

Les négociations entre la Ville et Sanimax ont brutalement achoppé à la fin d'août, après des mois de pourparlers.

Les plaintes se multiplient

Si Sanimax fait l'objet de plaintes depuis des années, leur nombre a atteint des sommets en 2021.

Plaintes relatives à la qualité de l'air sur le territoire de la Commission métropolitaine de Montréal

Année	2019	2020	2021
Nombre total de plaintes	1 798	1 377	984
Nombre de plaintes concernant Sanimax	381	347	456
Proportion des plaintes générées par Sanimax	21%	25%	46%

Source : Ville de Montréal



Dans la « cuisine » de Sanimax

Il fait chaud et sombre dans le ventre métallique de ce que Sanimax appelle sa « cuisine », où aucun journaliste n'avait encore été admis en 82 ans.

En laissant entrer *La Presse*, l'équarrisseur souhaite faire comprendre l'intensité des odeurs qu'il combat.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

L'usine d'équarissage de Sanimax à Montréal

« Personne n'est embauché ici avant d'avoir vu les lieux. Certains réalisent qu'ils ne seront pas capables », affirme Vincent Brossard, vice-président aux opérations.

Pour sa part, M. Brossard ne se sent pas incommodé.

Contrairement à nous.

Pendant 30 minutes, impossible de respirer par le nez sans sentir notre gorge s'étrangler, par réflexe, pour réprimer des haut-le-cœur. L'odeur s'imprègne dans nos vêtements et nos cheveux.

Le décor se révèle tout aussi saisissant.

Près des portes, des bacs sont étiquetés « sang et plumes ». D'autres, « petits intestins ».

À l'intérieur, une passerelle surplombe d'énormes entonnoirs (des trémies) remplis de viscères et de carcasses.

Une quarantaine d'employés en uniforme s'affairent avec leurs casques, gants, bottes, masques, lunettes.

Leur travail devient très ardu en pleine canicule, quand la température peut atteindre 50 °C, souligne M. Brossard.

Une métamorphose

Comment de la chair en putréfaction – grouillante de bactéries – peut-elle se métamorphoser au point de nourrir nos animaux de compagnie ? De servir à fabriquer des cosmétiques ? Ou d'entrer dans la recette d'un médicament anticoagulant** ?

Tout dépend de ce qui est recyclé. Les employés traitent les os et viscères des porcs et des poulets dans des départements distincts. Le sang dans un troisième. Les plumes et les poils, dans un quatrième.

La Presse a pu observer les opérations de ce que Sanimax appelle sa « ligne de poulet ».

La transformation débute quand les restes d'abattoir arrivés par camions basculent dans des entonnoirs géants appelés trémies. On y effectue différents mélanges.

Chaque amalgame d'os et de viscères passe ensuite dans deux hachoirs, reliés par des tuyaux où tout circule.

Des pompes propulsent ce qui en résulte vers le haut, dans un four de trois étages – l'évaporateur. La chaleur déshydrate la matière animale et tue les bactéries, explique M. Brossard.

Pour réussir sa « recette », le « chef cuisinier » – ou opérateur – ajuste sans cesse la température, la pression, etc. Le niveau de dégradation des arrivages et les résultats de tests de qualité le guident.

Une fois déshydraté, le cocktail de chair et d'os passe dans une centrifugeuse, puis dans une presse industrielle, afin de séparer les protéines des graisses.

Après avoir été réduites en farine brune, les protéines traversent d'immenses tamis métalliques. Elles atterrissent finalement dans des silos contenant chacun 800 tonnes

métriques, avant d'être expédiées par camions à des milliers de clients.

Le sang, les poils et les plumes sont aussi transformés en farines. Tandis que les graisses sont filtrées.

L'équarrissage produit quantité d'eaux usées, issues des vapeurs de cuisson et du nettoyage constant. Sanimax fait coaguler les impuretés qui s'y trouvent. Elle envoie ensuite ces boues brunes à Lévis, où elles sont brûlées dans une chaudière à biomasse, pour alimenter son usine en énergie.

Sur le terrain de l'usine de Montréal, six très longs tuyaux noirs – baptisés « renifleurs » – permettent, grâce à la pression, de sentir au sol ce qui est en train de sortir des cheminées. Avant d'être libéré, l'air vicié est brûlé, puis « lavé » dans des épurateurs, pour neutraliser la puanteur. Les odeurs se voient en quelque sorte « capturées » par le liquide.

« On traite 100 % de ce qui entre ici », affirme le président de Sanimax en Amérique du Nord, Martial Hamel.

« Tous ces déchets dont personne ne veut ont une deuxième vie. »

Lévis et Saint-Hyacinthe négocient



PHOTO PASCAL RATTHÉ, COLLABORATION SPÉCIALE

L'usine de Sanimax à Lévis

Comme Valérie Plante à Montréal, les maires de Lévis et de Saint-Hyacinthe ont publiquement condamné l'omniprésence des odeurs nauséabondes provenant de Sanimax. Ils continuent par contre de négocier avec l'entreprise.

« On essaie, il y a une certaine collaboration », rapporte en entrevue le directeur de l'Environnement à Lévis, Jean-Claude Belles-Isles.

Par prudence, la Ville se prépare quand même à renforcer son règlement sur les nuisances. « Mais c'est compliqué, constate M. Belles-Isles. On ne veut pas se ramasser avec des amendes impayées ou qui sont challengées à la cour. »

À Saint-Hyacinthe, le maire Claude Corbeil utilise lui-même les services de Sanimax, comme producteur de porcs. « Je comprends les citoyens, parce que je sais ce que ça sent », assure-t-il en entrevue.

« On est en mode solution avec Sanimax. Il y a une collaboration correcte, mais c'est un défi. »

L'entreprise ne possède pas d'usine à Saint-Hyacinthe, mais un centre de transbordement où transitent les animaux morts dans les nombreuses fermes de la Montérégie.

Le 21 mai, en présence d'élus, l'équarrisseur a présenté à la population un projet d'agrandissement, pour lequel il espère obtenir un permis. Cet agrandissement, promet-il, permettrait de garder les restes nauséabonds derrière des portes closes.

SANIMAX EN CHIFFRES

- 550 employés au Québec
- 19 établissements dans 4 pays (Canada, États-Unis, Brésil, Colombie)
- 18 000 clients et fournisseurs
- 3 milliards de livres de matière organique récupérées par année au Canada (ce qui équivaut en volume aux chargements de 245 000 camions-remorques)
- Terrain de 1 million de pieds carrés au siège social de Montréal
- Fondé en 1939 par la famille Couture



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Les accusations de pollution contre Sanimax ne concernent pas que ses activités montréalaises. Des actions collectives ont déjà été intentées contre l'équarrisseur à Lévis, ainsi que dans trois villes américaines.

Les démêlés de Sanimax à Montréal ne concernent pas seulement les odeurs. La Ville l'a poursuivie pour avoir contaminé l'eau, avoir refusé de fournir des informations et avoir laissé à l'air libre des remorques pleines d'entrailles.

L'équarrisseur a déversé dans le système d'assainissement municipal des eaux noires ou graisseuses qui contenaient jusqu'à six fois trop de contaminants.

La première fois, il n'a offert « aucune explication sérieuse » et n'a pas ralenti sa production pour respecter les normes, a déploré la cour municipale en 2018.

L'ex-directeur général de l'entreprise Éric Caputo avait soutenu qu'il n'existait pas de technologie adaptée. Mais le juge Gaétan Plouffe l'a trouvé « partial », « réticent » et « non crédible ». Il a refusé de croire que la Ville demandait l'impossible.

La deuxième fois, des graisses avaient bouché un tuyau, un accident que la juge Sylvie Girard estimait prévisible. Mais malgré des risques de pollution « importants », Sanimax n'avait pas de plan d'urgence, a été « passive » et n'a rien fait pour réduire les dégâts, précise son jugement rendu en juin dernier.

En 2018, un autre juge, Stéphane Brière, a reproché à Sanimax d'avoir pollué l'atmosphère. La Ville souhaitait installer des capteurs pour mesurer les émissions malodorantes et obtenir de Sanimax des informations à leur sujet. Une démarche que le tribunal a jugée « légitime » et « justifiée ».

La poursuite relative aux camions non couverts a par contre été rejetée par la Cour, le règlement de la Ville lui semblant trop flou, quoique d'un « intérêt collectif indéniable ».

La Cour supérieure, où ces causes ont été portées en appel, n'a pas encore tranché. Et elle n'a toujours pas entendu les deux demandes d'injonction déposées contre Sanimax à la demande de l'ex-maire de Montréal Denis Coderre, lors de la campagne municipale de... 2017 !

Trois actions collectives

Des résidants de Rivière-des-Prairies envisagent d'intenter une action collective contre Sanimax. « Mais ce n'est pas de l'argent qu'on veut, c'est du changement », s'exclame John Brandone, qui vit à 1,5 km de l'usine, face à un bois.

Aux États-Unis, l'entreprise a versé au total environ 2,5 millions de dollars américains pour dédommager les voisins de deux usines et réduire la puanteur.

Les habitants de Green Bay, au Wisconsin, se sont partagé 915 000 \$ US en 2016.

Ceux de South St. Paul et Newport, au Minnesota, ont reçu 750 000 \$ US, soit à peu près 1000 \$ par famille.

Aux deux endroits, Sanimax a promis d'investir autour de 400 000 \$ US pour atténuer les odeurs.

La Ville de Newport s'était opposée au règlement à l'amiable, qu'elle trouvait « grossièrement insuffisant », indiquent les documents judiciaires obtenus par *La Presse*.

« Aussi peu d'argent pour 12 ans de puanteur, ça ne vaut pas la peine ! lance au téléphone le maire de l'époque, Dan Lund. Un an plus tard, ils puent autant qu'avant... »

En 2002, les résidants de Charny (fusionné à Lévis) ont aussi intenté une action collective. Un avis de santé publique venait de conclure que « des risques à la santé physiologique et psychologique pouvaient être reliés à l'exposition fréquente à des odeurs pour une proportion importante de la population de Charny ».

L'affaire s'est réglée à l'amiable 10 ans plus tard. Sanimax a alors accepté de donner 180 000 \$ à trois organismes.

Lorsqu'une action collective se règle sans procès, les plaignants s'engagent en général à ne plus intenter de poursuites.

Près de 1 million de dollars d'amendes

Depuis 2014, Montréal a remis à Sanimax 23 constats d'infraction totalisant près de 1 million de dollars. L'entreprise a payé 45 000 \$ jusqu'ici. Environ 201 000 \$ demeurent en jeu, car Sanimax conteste sept autres condamnations en appel.

Dans les autres dossiers, soit la cour municipale a disculpé l'entreprise (huit infractions), soit la Ville a retiré ses constats (six infractions).

Québec s'en mêle

Le dossier Sanimax a rebondi dans plusieurs bureaux du gouvernement du Québec. *La Presse* a appris que la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches prépare un avis de santé publique au sujet des odeurs de l'usine de Lévis.

Le ministère de l'Environnement a quant à lui envoyé à cette même usine deux « avis de non-conformité » en août et septembre derniers. Il nous a écrit « évaluer les recours à sa disposition pour faire respecter la loi ».

Pour sa part, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) – qui encadre la récupération des viandes non comestibles – « participe déjà à des rencontres impliquant toutes les parties concernées », nous a-t-il écrit.

*** Inégalé depuis 17 ans dans le cas de Montréal, où le nombre de plaintes contre Sanimax augmente en flèche depuis 2014, après avoir chuté pendant 10 ans.**

**** L'héparine, produite grâce à une molécule présente dans le petit intestin des porcs**

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

Ensemble, on fait vivre l'info

Grâce aux dons de ses lecteurs, La Presse continue
à vous offrir une info de qualité, gratuite pour tous.

Soutenez La Presse



28 octobre 2021 13h05

Arrivée au Canada de travailleurs étrangers: des agriculteurs québécois interpellent Trudeau

LA PRESSE CANADIENNE

Des représentants du secteur agricole québécois réclament que le premier ministre Justin Trudeau intervienne pour assurer l'arrivée au Canada de l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires (TET), affirmant qu'ils sont essentiels pour éviter de mettre en péril la sécurité alimentaire des Canadiens.

L'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'oeuvre agricole étrangère (FERME) déplorent les ratés informatiques qu'éprouve Service Canada depuis plusieurs mois.

Ce sont des modifications informatiques mises en place en août dernier qui se raient à l'origine de délais inacceptables pour obtenir de Service Canada un numéro

29/10/2021 10:55

Arrivée au Canada de travailleurs étrangers: des agriculteurs québé...

d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Ce document est requis de chaque employeur pour que ses employés étrangers obtiennent leur permis de travail d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Ce processus prend habituellement 20 semaines et doit être répété chaque année.

Or, les trois organisations agricoles affirment qu'à ce jour, en raison des problèmes informatiques, plus de 900 demandes d'EIMT concernant 4000 travailleurs étrangers temporaires n'ont toujours pas été traitées, même si le nombre de demandes du secteur agricole est pratiquement identique à celui de la même période, l'an dernier.

Il est inévitable, selon elles, que l'arrivée des travailleurs ce mois-ci de même qu'en novembre et décembre sera retardée. La mise en place d'une cellule de crise est donc nécessaire pour que la situation se règle, à leur avis.

Arrivée au Canada de travailleurs étrangers: des agriculteurs interpellent Trudeau

Édition: L'actualité - Actualités

Publié le jeudi 28 octobre 2021 à 10:14

Apparaît aussi dans: Les Affaires

LONGUEUIL, Qc — Des représentants du secteur agricole québécois réclament que le premier ministre Justin Trudeau intervienne pour assurer l'arrivée au Canada de l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires (TET), affirmant qu'ils sont essentiels pour éviter de mettre en péril la sécurité alimentaire des Canadiens.

L'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) déplorent les ratés informatiques qu'éprouve Service Canada depuis plusieurs mois.

Ce sont des modifications informatiques mis en place en août dernier qui seraient à l'origine de délais inacceptables pour obtenir de Service Canada un numéro d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Ce document est requis de chaque employeur pour que ses employés étrangers obtiennent leur permis de travail d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Ce processus prend habituellement 20 semaines et doit être répété chaque année.

Or, les trois organisations agricoles affirment qu'à ce jour, en raison des problèmes informatiques, plus de 900 demandes d'EIMT concernant 4000 travailleurs étrangers temporaires n'ont toujours pas été traitées, même si le nombre de demandes du secteur agricole est pratiquement identique à celui de la même période, l'an dernier.

Il est inévitable, selon elles, que l'arrivée des travailleurs ce mois-ci de même qu'en novembre et décembre sera retardée. La mise en place d'une cellule de crise est donc nécessaire pour que la situation se règle, à leur avis.



Le Lézard

Classé dans : Les affaires (/communiques/affaires)

Sujet : Avis aux médias (/sujet31-avis-aux-medias.html)

Avis de convocation - Chaîne alimentaire en péril : des problèmes informatiques remettent en question l'arrivée au pays des travailleurs étrangers temporaires



LONGUEUIL, QC, le 27 oct. 2021 /CNW Telbec/ - L'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'oeuvre agricole étrangère (FERME) vous invitent à une conférence de presse pour faire le point sur :

- les ratés informatiques qu'éprouve Service Canada depuis plusieurs mois;
- les retards sans précédent dans le traitement des dossiers;
- l'arrivée incertaine des quelque 17 000 travailleurs étrangers temporaires nécessaires au secteur agricole québécois.

Dans l'état actuel des choses, l'inaction des instances gouvernementales concernées met en péril la présence au pays d'une main-d'oeuvre essentielle à la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens.

Quoi Conférence de presse de l'UPA, de l'APMQ et de FERME sur l'arrivée incertaine des travailleurs étrangers temporaires

- Marcel Groleau, président général de l'UPA
- Sylvain Terrault, président de l'APMQ

Qui : • Martin Gibouleau, président du conseil d'administration de FERME

Quand Jeudi 28 octobre à 9 h

Les médias peuvent participer :

- sur place : Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil;
- par Zoom : <https://upa-qc-ca.zoom.us/j/92990770745?pwd=b1FMczJ0MlltbU1MZ0t5RjA4bGZWdz09> (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3338447-1&h=1959638881&u=https%3A%2F%2Fupa-qc-ca.zoom.us%2Fj%2F92990770745%3Fpwd%3Db1FMczJ0MlltbU1MZ0t5RjA4bGZWdz09&a=https%3A%2F%2Fupa-qc-ca.zoom.us%2Fj%2F92990770745%3Fpwd%3Db1FMczJ0MlltbU1MZ0t5RjA4bGZWdz09>)

Où :

Une confirmation de votre participation (virtuelle ou sur place) auprès de Mme Jessica Blackburn serait appréciée :
[jblackburn@upa.qc.ca](mailto:jblackburn11@upa.qc.ca) (<mailto:jblackburn11@upa.qc.ca>)

Les partenaires, producteurs agricoles et citoyens pourront suivre la conférence de presse en direct sur la page Facebook de l'UPA (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3338447-1&h=4142715260&u=https%3A%2F%2Ffr-ca.facebook.com%2FpageUPA%2F&a=sur+la+page+Facebook+de+l%27UPA>).

225

SOURCE Union des producteurs agricoles

Avis de convocation - Chaîne alimentaire en péril : des problèmes informatiques remettent en question l'arrivée au pays des travailleurs étrangers temporaires

NOUVELLES FOURNIES PAR

Union des producteurs agricoles →

Oct 27, 2021, 16:24 ET

LONGUEUIL, QC, le 27 oct. 2021 /CNW Telbec/ - L'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) vous invitent à une conférence de presse pour faire le point sur :

- les ratés informatiques qu'éprouve Service Canada depuis plusieurs mois;
- les retards sans précédent dans le traitement des dossiers;
- l'arrivée incertaine des quelque 17 000 travailleurs étrangers temporaires nécessaires au secteur agricole québécois.

Dans l'état actuel des choses, l'inaction des instances gouvernementales concernées met en péril la présence au pays d'une main-d'œuvre essentielle à la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens.

Quoi Conférence de presse de l'UPA, de l'APMQ et de FERME sur l'arrivée incertaine des travailleurs étrangers temporaires

Qui :

- Marcel Groleau, président général de l'UPA
- Sylvain Terrault, président de l'APMQ
- Martin Gibouleau, président du conseil d'administration de FERME

Quand : Jeudi 28 octobre à 9 h

Où : Les médias peuvent participer :

- sur place : Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil;
- par Zoom : <https://upa-qc-ca.zoom.us/j/92990770745?pwd=b1FMczJ0MlltU1MzO15RjA4bGZlWdz09>

Une confirmation de votre participation (virtuelle ou sur place) auprès de Mme Jessica Blackburn serait appréciée : jblackburn@upa.qc.ca

Les partenaires, producteurs agricoles et citoyens pourront suivre la conférence de presse en direct sur la page Facebook de l'UPA.

SOURCE Union des producteurs agricoles

Renseignements: Jessica Blackburn, Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux, UPA,
450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | jblackburn@upa.qc.ca

Liens connexes

<https://www.upa.qc.ca>



Le Lézard

Sujet : CFG (/sujet1562-cfg.html)

Chaîne alimentaire en péril : le premier ministre Justin Trudeau doit intervenir

Listes journalistes Qc

Contactez facilement et rapidement tous les contact et influenceurs du Québec.

Datablitz-Club de presse

LONGUEUIL. QC, le 28 oct. 2021 /CNW Telbec/ - L'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'oeuvre agricole étrangère (FERME) demandent au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, ainsi qu'aux ministres fédéraux concernés de mettre en place une cellule de crise pour assurer l'arrivée de l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires (TET) nécessaires au secteur agricole québécois et canadien.

« Les ratés informatiques qu'éprouve Service Canada (SC) depuis plusieurs mois mettent en péril la présence au pays d'une main-d'oeuvre essentielle à la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens. Une intervention immédiate de M. Trudeau est requise pour éviter une catastrophe », ont déclaré le président de l'UPA, Marcel Groleau, le président de l'AMPQ, Sylvain Terrault, et le président du conseil d'administration de FERME, Martin Gibouveau.

Des modifications informatiques en août dernier sont à l'origine de délais inacceptables pour obtenir de Service Canada un numéro d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Ce document est requis de chaque employeur pour que ses employés étrangers obtiennent leur permis de travail d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Ce processus prend habituellement 20 semaines et doit être répété chaque année.

À ce jour, en raison des problèmes informatiques et malgré plusieurs solutions proposées par les organisations agricoles concernées, plus de 900 demandes d'EIMT (4 000 TET) n'ont toujours pas été traitées. Le nombre de demandes du secteur agricole n'est pas en cause, car il est pratiquement identique à la même période l'an dernier. Soulignons à cet égard que les employeurs agricoles québécois, principalement horticoles, mais aussi d'autres productions compte tenu de la *pénurie* de main-d'oeuvre persistante dans le secteur, déposent chaque année plus de 3 000 demandes d'EIMT (17 000 TET). Ajoutons que quelques dizaines de dossiers seulement sont actuellement traités chaque semaine et que le nombre de demandes continuera de croître. Le pire est donc à venir si le problème n'est pas réglé à très brève échéance.

Considérant ce retard dans le traitement des dossiers, il est déjà certain que l'arrivée des TET en octobre, novembre et décembre sera retardée. Afin d'éviter de graves problèmes, une cellule de crise constituée de tous les intervenants impliqués dans la venue de ces travailleurs (SC, IRCC, Agence des services frontaliers du Canada et organisations agricoles concernées) doit être mise en place rapidement afin de convenir d'un plan détaillé permettant de corriger le tir et de rassurer les producteurs agricoles. Ce plan devra notamment inclure des engagements hebdomadaires concrets pour l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Précisons que ces problèmes informatiques affectent toutes les provinces. C'est donc toute l'industrie agroalimentaire du pays qui est menacée, incluant la transformation alimentaire qui, comme le secteur agricole, vit une grave pénurie de main-d'oeuvre et doit bénéficier à brève échéance d'un accès de 10 à 20 % accru à ces travailleurs, comme il est prévu pour les secteurs qui souffrent le plus d'une telle pénurie.

L'intervention de l'ensemble des ministres concernés est donc requise, soit Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Nadine Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap et Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec. Le premier ministre du Québec, François Legault, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, ont également été sensibilisés à l'urgence de la situation.

Les agricultrices et les agriculteurs travaillent avec du vivant et leurs tâches sont fortement liées au rythme des saisons. Les retards constatés jusqu'à maintenant, en matière de main-d'oeuvre étrangère, bousculent de façon significative cette réalité spécifique au secteur agricole. D'où l'importance de rectifier le tir dans les plus brefs délais afin d'éviter des conséquences encore plus dramatiques que celles constatées jusqu'à maintenant.

« La situation actuelle est grave et les conséquences vont bien au-delà de quelques semaines de retard. La capacité de produire des agriculteurs québécois et canadiens, qui est directement liée à la disponibilité de la main-d'oeuvre, est en péril », ont conclu Messieurs Groleau, Terrault et Gibouleau.

SOURCE Union des producteurs agricoles

Communiqué envoyé le 28 octobre 2021 à 09:36 et diffusé par :

229



(<http://www.cnw.ca/fr/>)

01/11/2021 10:04

Construire une usine ou protéger la terre? Le choix difficile des villes...

Une autre solution? Il propose de décentraliser les grandes villes. « Il y a 131 villes et 1000 villages environ. On pourrait déconcentrer une part de l'activité économique, par le fait même une partie des travailleurs et leurs familles, sur une partie du réseau urbain à travers le Québec. Les MRC pourraient recevoir davantage d'investissements pour développer leurs activités économiques et déconcentrer les villes de Montréal et de Québec. Avec le télétravail, le gouvernement devrait saisir cette opportunité pour développer ce modèle », conclut-il.



Le président de l'UPA, Marcel Groleau, demande au fédéral de mettre en place une cellule de crise afin que les TET attendus cet hiver et ce printemps puissent arriver à temps dans les fermes du Québec. Photo : Caroline Morneau / TCN

Craintes de ratés pour la venue des travailleurs étrangers en 2022

28 octobre 2021

Des problèmes informatiques à Service Canada ralentiraient considérablement depuis le mois d'août le traitement des demandes de documents requis pour la venue des travailleurs étrangers temporaires (TET). Si bien que les acteurs du milieu agricole craignent des ratés pour la saison maraîchère 2022 « pires qu'au début de la pandémie ».

« Comme [les TET] avaient déjà tous les documents [dont ils avaient besoin] en main [au début de la pandémie], ils sont arrivés avec un certain retard, mais ils sont quand même arrivés. Là, on est dans une situation où on ne sait pas s'ils vont pouvoir arriver. C'est vraiment sérieux », s'est inquiété le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, lors d'un point de presse tenu le 28 octobre, en compagnie Sylvain Terrault, président de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et de Martin Gibouleau, président du conseil d'administration de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME).

Concrètement, 900 demandes non traitées d'études d'impact sur le marché du travail (EIMT) – un document requis pour que les travailleurs puissent ensuite obtenir leur permis de travail – se seraient accumulées depuis le mois d'août pour le Québec, ce qui touche 4 000 TET. Des centaines d'autres demandes, explique M. Groleau, s'ajoutent dans les prochaines semaines en vue du printemps, puisque le processus complet pour faire venir de la main-d'œuvre s'échelonne normalement sur sept mois. Or, l'UPA, l'APMQ et FERME craignent que la situation actuelle retarde toutes les autres étapes du processus.

« On se fait dire depuis le mois d'août que ça va se régler et ça ne se règle pas », s'impatiente Marcel Groleau, dont l'organisation est en communication avec le gouvernement fédéral sur cet enjeu.

À titre d'exemple, seulement une trentaine de demandes d'EIMT auraient été traitées la semaine dernière, alors qu'il faudrait, selon le président de l'UPA, que le rythme augmente au moins à 160 par semaine pour espérer rattraper le retard actuel et que les travailleurs « arrivent sur les fermes en temps opportun ».

Les trois joueurs réunis en point de presse ont demandé à Ottawa de mettre en place une cellule de crise afin que le problème se règle dans les plus brefs délais.



CAROLINE MORNEAU
Journaliste
cmorneau@laterre.ca

AUTRES
ARTICLES



La fuite de TET vers les États-Unis s'accroît



Que faut-il retenir de cette saison 2021?



La menace de tuberculose

231

DES NOUVELLES DE L'UPA

Grains

Un sommet sur la compétitivité réclamé

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont sollicité les gouvernements fédéral et provincial afin que soit tenu un sommet sur la compétitivité du secteur des grains. Les PGQ invitent ainsi les représentants des différents paliers de gouvernement à y coordonner une série d'actions pour relever les défis importants du secteur et pour pallier le manque de soutien financier aux agriculteurs. Les PGQ dénoncent depuis des années le manque de soutien et d'investissement dans le domaine de l'agroalimentaire, particulièrement en agroenvironnement. « Les producteurs continuent de moderniser leurs pratiques et être encore plus écoresponsables, mais on se bute invariablement à l'obligation de compétitivité sur un marché agroalimentaire national et international où l'on retrouve des concurrents lourdement subventionnés et qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes économiques et environnementales », a soutenu M. Christian Overbeek, président des PGQ.



Montérégie

Nouvelle ligne réservée aux travailleurs étrangers temporaires

Une nouvelle ligne téléphonique réservée aux travailleurs étrangers temporaires (TET) a été mise en service récemment par le Centre d'emploi agricole de la Montérégie. Dorénavant, en appelant au 1 888 454-3998, les TET trouveront réponse à leurs questions sur des sujets variés, ou seront dirigés vers la bonne ressource : fiscalité, impôt, avis de cotisation, régime de retraite, prestations parentales, normes du travail, santé et sécurité, Régie de l'assurance maladie du Québec, numéro d'assurance sociale, déductions sur la paie, enjeux de communication, droits et obligations, et plus encore.

Lait

Un don de 5 000 \$ pour le maintien des travailleurs de rang

Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont fait un don de 5 000 \$ à la Fédération de l'UPA de la Montérégie afin d'assurer le maintien du service des travailleurs de rang dans la région. Le don a été versé dans le cadre de la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre. Ce montant s'ajoutera à la somme amassée dans le cadre de la campagne de autofinancement de la Fédération, qui avait comme objectif d'assurer les services de deux travailleurs de rang en Montérégie. Les PLQ soulignent avoir la cause à cœur puisque leurs producteurs figurent parmi ceux qui ont recours aux services d'écoute et d'accompagnement offerts par les travailleurs de rang de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACEA).



Jérôme Latellien, président de la Fédération de l'UPA Montérégie, et Peter Strobel, conseiller du conseil régional des Producteurs de lait de Montérégie-Ouest et membre du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec.

Settes

Sondage sur les besoins de formation

Les Producteurs en serre du Québec (PSCQ), en collaboration avec le Club d'encadrement technique Savoir-Serre, invitent les producteurs à participer à un sondage afin de connaître les priorités de ceux-ci en matière d'activités concrètes de formation et de mentorat en ligne de même que les visites à la ferme à développer au cours des 18 prochains mois. Les résultats du sondage permettront de mieux cerner les besoins et d'aller chercher le financement nécessaire à la mise en œuvre de ces initiatives, dans le cadre du plan de relance des activités du Club Savoir-Serre, élaboré l'été dernier. Pour répondre au questionnaire, rendez-vous sur bit.ly/2XyCOA/.



ARND BRONKHORST

OPINION

Des projets emballants pour les producteurs de cidre du Québec



MARC-ANTOINE LASNIER
Président des Producteurs de cidre du Québec

Chez les pomiculteurs, l'automne est toujours un moment fort occupé. C'est l'occasion d'accueillir le public dans nos vergers et de cueillir les pommes qui arrivent à maturité. Cette euphorie qui vient de se terminer laisse maintenant place à notre second rôle : celui de cidriculteur.

Cette année, les consommateurs ont eu l'occasion de découvrir ce rôle et le travail qu'implique la fabrication de cidre grâce à notre nouvel événement qui avait lieu du 22 au 24 octobre : La Grande Presse. Merci à tous ceux qui se sont déplacés et surtout aux producteurs participants d'avoir déployé ces efforts!

D'autres projets emballants sont également en cours, dont celui d'un répertoire de nos détaillants ambassadeurs, ceux

qui mettent le cidre de l'avant dans leurs boutiques. Ces alliés seront mis en vedette sur notre site Web grâce au répertoire et seront recommandés à tous les consommateurs qui cherchent à se procurer du cidre du Québec. Ce sera une autre belle façon de rejoindre nos adeptes. Avec ces projets, les occasions de découvrir le cidre du Québec pour les consommateurs se multiplient. L'association s'assurera de bien les éduquer sur le cidre au Québec, les occasions multiples de le boire et les types de cidre qu'on retrouve sur le marché.

Célébrez la récolte des pommes avec un bon verre de cidre directement de nos vergers québécois.

Buvons le Québec, santé!

Disponibilité de la main d'œuvre étrangère

NOUVELLES FOURNIES PAR

Union des producteurs agricoles →

Oct 28, 2021, 16:35 ET

LONGUEUIL, QC, le 28 oct. 2021 /CNW Telbec/ - Les Producteurs en serre dénoncent l'inaction du Gouvernement fédéral dans le dossier des retards à l'émission des Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Rappelons que de nombreux emplois au Québec dépendent de la disponibilité de la main d'œuvre étrangère. Parmi les 900 demandes d'EIMT qui correspondent à 4000 emplois en attente une très large majorité a été déposée par les producteurs en serre pour l'arrivée de la main d'œuvre étrangère dès janvier 2022.

Dans les faits les producteurs en serre sont les premiers sur la ligne de front en demande de travailleurs étrangers, les retards actuels au traitement des dossiers mets en péril la production en serre de fruits de légumes mais aussi de plantes, de plants pour les potagers et de fleurs.

En effet la production en serre démarre souvent tôt en saison bien avant la saison de cultures en champs. La préparation des cultures se fait dès janvier, que ce soit pour la multiplication sous forme de boutures ou de plants.

Selon M Mousseau, président des Producteurs en serre, « l'arrivée des travailleurs étrangers ne peut être reporté plus tard en saison ». Dès janvier, dans les serres on doit préparer les cultures pour les rendre disponibles au printemps pour les consommateurs. On doit récolter les fruits et les légumes dans nos serres pour les rendre à maturité sur le marché.

Il est minuit moins une pour que le gouvernement Trudeau change la situation et investisse les ressources nécessaires.

Les EIMT en période de manque de main d'œuvre endémique, c'est devenu caduque. Il est temps que le Gouvernement fédéral s'ajuste à cette réalité.

Comme nous nous sommes engagés à contribuer à l'autonomie alimentaire et y avons consenti plus de 500 M\$ au cours des dernières années, il est impossible de répondre à cet appel de produits locaux sans la contribution des travailleurs étrangers.

SOURCE Union des producteurs agricoles

**Renseignements: Source : Claude Laniel, Les Producteurs en serre du Québec, Tél. : 450-679-0540,
poste 8366; Contact : André Mousseau, président 450-795-3383**

Liens connexes

<https://www.upa.qc.ca>

234



INFO

La prochaine saison agricole menacée par des ratés informatiques à Ottawa

Les demandes de travailleurs étrangers temporaires s'accroissent chez Service Canada.



Le milieu agricole québécois exprime de sérieuses craintes pour la prochaine saison en raison de l'incertitude entourant le recrutement de travailleurs étrangers temporaires.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Marie-Ève Arsenault

2021-10-28 | Mis à jour hier à 19 h 28

Le secteur agricole presse le premier ministre Justin Trudeau d'intervenir auprès de Service Canada pour désengorger le traitement des demandes de milliers de travailleurs étrangers temporaires.

L'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) affirment qu'au rythme actuel, le pays se dirige vers la catastrophe.

En conférence de presse jeudi matin, Marcel Groleau (UPA), Sylvain Terrault (AMPQ) et Martin Gibouleau (FERME) ont tiré la sonnette d'alarme à propos de ratés informatiques que connaît Service Canada depuis « plusieurs mois » et qui provoquent des retards « sans précédent » dans le traitement des dossiers.

« La situation actuelle est grave et les conséquences vont bien au-delà de quelques semaines de retard. La capacité de produire des agriculteurs québécois et canadiens, qui est directement liée à la disponibilité de la main-d'œuvre, est en péril. »

— MM. Groleau, Terrault et Gibouleau

Selon le processus en vigueur, un employeur du secteur agricole qui veut embaucher des travailleurs étrangers temporaires doit d'abord présenter une demande de numéro d'évaluation d'impact sur le marché du travail (EIMT) à Service Canada.

Ce processus, qui met une vingtaine de semaines à aboutir, indique que la main-d'œuvre étrangère est nécessaire et qu'aucun travailleur canadien n'est disponible pour faire le travail.

Déjà des conséquences irréversibles

À l'heure actuelle, plus de 900 demandes d'EIMT pour l'embauche de quelque 4000 travailleurs étrangers temporaires sont toujours en attente de traitement.

« Quelques dizaines de dossiers seulement sont actuellement traités chaque semaine et le nombre de demandes continuera de croître. Le pire est donc à venir si le problème n'est pas réglé à très brève échéance », ont indiqué l'UPA, l'APMQ et la FERME dans une déclaration commune.

En raison du retard accumulé, ces trois organismes estiment qu'« il est déjà certain que l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires en octobre, novembre et décembre sera retardée ».

De fait, le président de l'AMPOQ, Sylvain Terrault, ignore lui-même où en est sa demande pour l'embauche de 170 travailleurs agricoles. Il dit avoir besoin d'eux dès janvier pour pouvoir fournir 70 % des maraîchers du Québec.

« On a des décisions à prendre aujourd'hui sur nos semences, sur toute la marchandise qu'il faut aller chercher. Mais là, actuellement, on risque vraiment d'être dans la *chnoute* », redoute-t-il.

« On se demande si on ne va pas manquer la saison. »

— Sylvain Terrault, président de l'AMPOQ

Des fonctionnaires appelés en renfort

Dans une déclaration écrite, la ministre fédérale de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, a reconnu que des « problèmes techniques » récents avaient entraîné des « délais inhabituels » dans le traitement des EIMT.

Pour pallier le problème, elle affirme avoir doublé le nombre d'employés qui traitent les demandes d'EIMT et avoir sollicité le ministère de l'Immigration pour qu'il accélère la délivrance des permis de travail.

« Les travailleurs agricoles sont essentiels à notre sécurité alimentaire et à la vitalité de nos communautés rurales, et c'est pourquoi s'attaquer à ce problème est une priorité absolue pour moi et pour notre gouvernement », a-t-elle déclaré.

Au vu du contexte actuel et des risques encourus, le président de l'UPA, Marcel Groleau, va jusqu'à s'interroger sur la nécessité du processus de demande d'EIMT.

« Avant la pénurie de main-d'œuvre, c'était peut-être justifié de s'assurer que ces travailleurs-là ne venaient pas remplacer des travailleurs canadiens ou québécois. Mais maintenant, on sait qu'il y a une grave pénurie de main-d'œuvre. Ce sont les mêmes travailleurs qui reviennent année après année. Est-ce qu'on pourrait avoir, par exemple, des permis de trois ans? », propose-t-il.

Marie-Claude Bibeau a indiqué qu'une rencontre avec l'UPA en compagnie de la ministre fédérale de l'Emploi, Carla Qualtrough, allait bientôt être organisée.

L'accès aux travailleurs étrangers temporaires étrangers, une épine dans le pied pour les entreprises agricoles

L'UPA, l'Association des producteurs maraîchers du Québec et l'organisme FERME pressent le fédéral d'agir pour régler le problème de l'accès à la main-d'œuvre étrangère.



Par **Céline Normandin**
Journaliste

Publié: 28 octobre 2021
Actualités, Cultures



Des retards observés chez Service Canada, qui traite les demandes de permis de travail, amènent l'UPA, l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) à interpeller directement le premier ministre du Canada et les ministres concernés.

Selon eux, la sécurité alimentaire du pays est menacée par les ratés dans le traitement des dossiers, surtout en contexte de pénurie de main-d'œuvre. Le problème ne proviendrait pas d'un surplus de demandes puisque le nombre est à peu près semblable à celui de l'an dernier, mais plutôt à des changements informatiques ayant eu lieu en août. Toutes les provinces seraient aussi actuellement affectées par le problème.

Service Canada attribue un numéro d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Ce document est requis de chaque employeur pour que ses employés étrangers obtiennent leur permis de travail légal. Le processus prend habituellement 20 semaines et est répété chaque

29/10/2021 10:14

L'accès aux travailleurs étrangers temporaires étrangers, une épine ...

année. En ce moment, 900 demandes représentant 4000 travailleurs étrangers n'auraient pas été traitées. Plus de 3000 demandes, soit 17 000 travailleurs, sont faites annuellement.

Le regroupement demande la mise en place d'une cellule de crise pour assurer l'arrivée de l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires puisque seulement quelques dizaines de dossiers sont traités par semaines bien que les demandes continuent d'être acheminées à Service Canada. Un accès de 10% à 20 % supplémentaires à ces travailleurs serait nécessaire, pour les secteurs qui souffrent de pénurie de main-d'œuvre.

« La situation actuelle est grave et les conséquences vont bien au-delà de quelques semaines de retard. La capacité de produire des agriculteurs québécois et canadiens, qui est directement liée à la disponibilité de la main-d'œuvre, est en péril », ont conclu le président de l'UPA, Marcel Groleau, le président de l'APMQ, Sylvain Terrault, et le président du conseil d'administration de FERME, Martin Gibouleau.

ARGENT

Les agriculteurs québécois en colère contre Service Canada

Ils estiment même que la sécurité alimentaire pourrait être menacée

**FRANCIS HALIN**

Jeudi, 28 octobre 2021 09:07

MISE À JOUR Jeudi, 28 octobre 2021 09:08

Ratés informatiques de Service Canada, retards dans le traitement des dossiers... les agriculteurs québécois craignent que les 17 000 travailleurs étrangers temporaires n'arrivent pas à temps.

Ils exigent que le premier ministre Justin Trudeau mette sur pied une cellule de crise.

C'est ce qu'ont dénoncé jeudi matin l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME), au siège social de l'UPA, à Longueuil, jeudi matin.

Pire encore l'inaction des instances gouvernementales mettrait en danger la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens s'il en vient à manquer la main-d'œuvre essentielle.

« Les ratés informatiques qu'éprouve Service Canada (SC) depuis plusieurs mois mettent en péril la présence au pays d'une main-d'œuvre essentielle à la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens. Une intervention immédiate de M. Trudeau est requise pour éviter une catastrophe », ont déclaré le président de l'UPA, Marcel Groleau, le président de l'AMPQ, Sylvain Terrault, et le président du conseil d'administration de FERME, Martin Gibouleau.

- **Écoutez l'entrevue de Marcel Groleau avec Benoit Dutrizac sur QUB Radio:**

-D'autres détails suivront.

À VOIR AUSSI...



AGRICULTURE ALIMENTATION À VOIR COVID-19 JOURNAL EN LIGNE LA PAROLE AUX PRODUCTEURS PRES: Recherche...

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

LA VIE AGRICOLE / LVATV.CA

Pour voir l'Agriculture au Québec



- YANNICK PATELLI
- YAN TURMINE
- DENISE PROULX
- STEPHANE GENDRON
- SYLVAIN CHARLEBOIS
- ROMEO BOUCHARD
- SIMON BÉGIN
- ERIC BERNARD
- CLAUDE ROY
- YVON PICOTTE
- PIERRE NADI
- SÉBASTIEN LACROIX
- OPINION

VOUS ÊTES ICI: > PAGE PRINCIPALE > AGRICULTURE >

Les conservateurs critiquent les libéraux sur la gestion des travailleurs étrangers

LVA — 30 OCTOBRE 2021 0 COMMENTAIRE

Tweet sur Twitter Partage sur Facebook Partage sur Pinterest



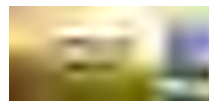
Les députés conservateurs du Québec dénoncent l'inertie du gouvernement Trudeau à régler les ratés du système traitant les demandes des employeurs agricoles québécois, mettant ainsi en péril nos chaînes d'approvisionnement et notre sécurité alimentaire. «Les libéraux ont préféré faire perdre temps et argent dans une campagne électorale que personne ne voulait.» ont-ils déclaré vendredi dans un communiqué

«Cela fait maintenant plusieurs mois que des problèmes informatiques retardent considérablement les demandes des employeurs agricoles québécois. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre importante et d'une inflation galopante sur les produits de première nécessité, ceci est inacceptable. L'Union des producteurs agricoles (UPA) a d'ailleurs publié un communiqué de presse hier afin de presser le gouvernement d'agir dans cet important dossier.»

Les conservateurs dénoncent ainsi depuis le printemps dernier «l'inaction du gouvernement face aux délais inacceptables dans l'obtention des études d'impact sur le marché de travail nécessaire pour obtenir des travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole.»

Rechercher... REC

Québec, QC 6°



La Vie agricole J'aime cette Page

La Vie agricole il y a 49 minutes



LVATV.CA «J'ose espérer que l'UPA c'e.. Anne-Christine Charest, journaliste, ..

J'aime Commenter Partage



TWEETER YANNICK PATELLI

02/11/2021 15:31

Les conservateurs critiquent les libéraux sur la gestion des travailleu...

«Le premier ministre Justin Trudeau, ainsi que Karina Gould, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, et Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, doivent faire quelque chose pour régler ce problème qui a assez duré.» clament-il en cœur.

Credit-photo: Deb Ramson



Yannick Patelli

@LaVieagricoleYP

«J'ose espérer que l'UPA c'est un organisme démocratique» dit François Legault

[Ivatv.ca/2021/11/021e-...](#) @francoislegault

@andrelamontagn2 @mclaudebibeau @upa

@UnionPaysanne @nicolasmesly @mdortie

@DubucAndre @francishalin @PauleRobitail

@emiliselt @FoodProfessor

241

Les producteurs agricoles réclament une cellule de crise

Agence QMI | Publié le 28 octobre 2021 à 13:45



Photo Stevens LeBlanc / Journal de Québec / Agence QMI

Les producteurs agricoles demandent au gouvernement fédéral de mettre en place une cellule de crise pour réduire les délais «inacceptables» d'attente menant à l'arrivée des travailleurs étrangers agricoles engendrés par des ratés du système informatique de Services Canada qui affectent toutes les provinces du pays.

- **À lire aussi:** [Ils cultivent le jardin du Québec](#)
- **À lire aussi:** [Des travailleurs agricoles guatémaltèques fuient vers les États-Unis](#)

«Les ratés informatiques qu'éprouve Service Canada (SC) depuis plusieurs mois mettent en péril la présence au pays d'une main-d'œuvre essentielle à la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens. Une intervention immédiate [du premier ministre Justin] Trudeau est requise pour éviter une catastrophe», ont déclaré le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, le président de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), Sylvain Terrault, et le président du conseil d'administration de

242

Ils estiment que ces problèmes informatiques vont retarder l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires (TET) en novembre et décembre. Selon eux, près de 900 demandes de permis sont toujours en attentes actuellement, ce qui correspond à 4000 travailleurs étrangers temporaires (TET).

Et le nombre de demandes du secteur agricole ne serait pas en cause, «car il est pratiquement identique à la même période l'an dernier», ont-ils souligné.

Puisque «c'est donc l'industrie agroalimentaire du pays qui est menacé» et afin d'éviter «de graves problèmes», ils demandent au premier ministre Trudeau de créer rapidement une cellule de crise constituée de tous les intervenants impliqués dans la venue de ces travailleurs.

«La situation actuelle est grave et les conséquences vont bien au-delà de quelques semaines de retard. La capacité de produire des agriculteurs québécois et canadiens, qui est directement liée à la disponibilité de la main-d'œuvre, est en péril.»

Recommandé pour vous



Retard dans le traitement des demandes

La prochaine saison agricole en danger



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

« Il y a une urgence d'agir pour assurer la présence des travailleurs étrangers temporaires et saisonniers pour la saison 2022 », a affirmé Marcel Groleau, président de l'UPA.

L'attente pour le traitement des demandes menant éventuellement à l'arrivée des travailleurs étrangers agricoles est actuellement de sept mois. Ce délai anormalement long, engendré par des ratés du système informatique de Service Canada, cause des maux de tête

aux producteurs qui craignent que la prochaine saison soit compromise. Résultat : si la cadence ne s'accélère pas, les consommateurs devront se tourner vers des produits importés faute d'avoir des fruits et des légumes d'ici.

Publié le 28 octobre 2021 à 10h14 | Mis à jour à 16h58



NATHAËLLE MORISSETTE
LA PRESSE

« Sans eux, on ne peut pas partir une production, on ne peut même pas y penser. C'est un arrêt total », a lancé sans détour Martin Gibouleau, l'un des propriétaire des Productions Margiric (brocoli, chou-fleur) et également président du conseil d'administration de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME).

En compagnie de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), son organisation a tiré la sonnette d'alarme au cours d'un point de presse, jeudi. Selon les producteurs, la situation est « pire » qu'au début de la pandémie, alors que l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère était incertaine. En tout, ce sont entre 17 000 et 18 000 travailleurs provenant en grande majorité du Mexique et du Guatemala qui sont attendus dans les fermes du Québec pour l'année 2022.

« Il y a une urgence d'agir pour assurer la présence des travailleurs étrangers temporaires et saisonniers pour la saison 2022. »

— Marcel Groleau, président de l'UPA

Il souligne que, actuellement, près de 900 demandes d'Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) – nom du document qu'un employeur doit obtenir s'il veut embaucher un travailleur étranger – sont en attente, ce qui implique 4000 travailleurs. À noter qu'un EIMT regroupe habituellement de nombreux travailleurs.

Service Canada traiterait en ce moment 31 demandes par semaine. Un rythme beaucoup trop lent, dénoncent les producteurs. « On ne pourra pas avoir les permis qui vont permettre à ces travailleurs-là d'arriver chez nous à temps pour le printemps prochain », soutient M. Groleau. Selon lui, il faudrait que Service Canada puisse au moins analyser entre 160 et 200 demandes d'EIMT chaque semaine. À noter qu'une fois le fameux document obtenu, il reste un long processus à suivre, notamment avec le

ministère de l'Immigration, avant que les travailleurs soient en règle pour atterrir au pays.

Moins de produits locaux

Si les travailleurs n'arrivent pas en nombre suffisant en avril et en mai, les consommateurs risquent de trouver bien peu de produits locaux dans les étals des supermarchés, prévient Marcel Groleau. « On va dépendre des produits importés si on ne produit pas ici, affirme-t-il. Est-ce que les produits importés seront disponibles ? Quel sera leur prix ? »

« Les producteurs ont des ententes avec leurs acheteurs pour fournir des volumes, tient à rappeler le président de l'UPA. Ça ne se fait pas juste quand le produit est prêt. Ça se signe des semaines, des mois avant. Est-ce qu'on va être en mesure de [conclure] ces ententes-là ? »

Sylvain Terrault, président-directeur général d'Hydroserre – connue pour la marque Laitue Mirabel – se demande s'il va « manquer » sa saison. Il a fait des demandes pour recevoir 170 travailleurs étrangers en janvier et février.

« On prépare les transplants pour 70 % de tous les maraîchers du Québec, explique celui qui porte également la casquette de président de l'APMQ. Je parle de pousses de céleri, de pousses de brocoli, de laitues... [On prépare ça] pour 70 % des producteurs maraîchers qui représentent à peu près 400 millions de ventes à la ferme pour ces entreprises-là. Si je n'ai pas mes travailleurs qui rentrent en janvier et février, je ne serai pas en mesure de créer tous les semis nécessaires pour l'ensemble de tous mes clients maraîchers. Eux, ils doivent recevoir leurs semis aux mois d'avril et mai. Pour ça, il faut que je sème en février sans faute », raconte-t-il.

Même inquiétude à Laval, où les Productions Margiric attendent 200 travailleurs étrangers l'an prochain pour semer et récolter le brocoli, le chou-fleur et les poivrons, notamment. « On est vraiment dans le néant », affirme Martin Gibouleau.

Ressources doublées chez Service Canada

Dans ce contexte, l'UPA, l'APMQ et FERME demandent au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, de créer une cellule de crise pour régler le problème et réduire les délais d'attente. Une lettre a été envoyée à M. Trudeau, lui enjoignant de prendre le dossier en main. « C'est récupérable, mais il faut agir maintenant », prévient Marcel Groleau.

En entrevue avec *La Presse*, la ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, a convenu qu'il y avait « des défis avec un nouveau système informatique » destiné à recevoir les demandes. « Ce n'est peut-être pas une cellule de crise, mais il y a déjà une équipe qui travaille sur le dossier pour trouver toutes les solutions possibles, a-t-elle précisé. On a carrément doublé les ressources chez Service Canada pour pouvoir traiter ces [demandes-là]. Et aussi, on prend de l'avance et on demande à nos collègues du ministère de l'Immigration de se préparer à recevoir d'un coup de nombreux permis de travail. On leur demande de faire tous les efforts pour compenser le retard quand ça va arriver sur leurs bureaux. »

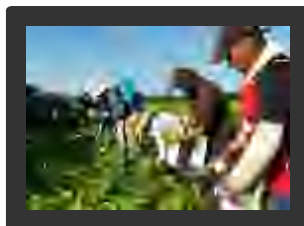
Selon elle, d'ici quelques semaines, le traitement des demandes aura repris sa vitesse de croisière. « On est quand même relativement au début du processus pour ces travailleurs. Il y a encore la possibilité, avec la collaboration qu'on est en train de mettre en place, de rattraper ce retard-là. C'est sûr que c'est serré, mais j'ai confiance et je vous assure qu'on redouble d'efforts. »

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.



CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 29 octobre 2021,
section AFFAIRES, écran 8



RETARD DANS LE TRAITEMENT DES DEMANDES

LA PROCHAINE SAISON AGRICOLE EN DANGER

NATHAËLLE MORISSETTE
LA PRESSE

L'attente pour le traitement des demandes menant éventuellement à l'arrivée des travailleurs étrangers agricoles est actuellement de sept mois. Ce délai anormalement long, engendré par des ratés du système informatique de Service Canada, cause des maux de tête aux producteurs qui craignent que la prochaine saison soit compromise. Résultat : si la cadence ne s'accélère pas, les consommateurs devront se tourner vers des produits importés faute d'avoir des fruits et des légumes d'ici.

« Sans eux, on ne peut pas partir une production, on ne peut même pas y penser. C'est un arrêt total », a lancé sans détour Martin Gibouleau, l'un des propriétaire des Productions Margiric (brocoli, chou-fleur) et également président du conseil d'administration de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME).

En compagnie de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), son organisation a tiré la sonnette d'alarme au cours d'un point de presse, jeudi. Selon les producteurs, la situation est « pire » qu'au début de la pandémie, alors que l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère était incertaine. En tout, ce sont entre 17 000 et 18 000 travailleurs provenant en grande majorité du Mexique et du Guatemala qui sont attendus dans les fermes du Québec pour l'année 2022.

« Il y a une urgence d'agir pour assurer la présence des travailleurs étrangers temporaires et saisonniers pour la saison 2022. »

– Marcel Groleau, président de l'UPA

Il souligne que, actuellement, près de 900 demandes d'Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) – nom du document qu'un employeur doit obtenir s'il veut embaucher un travailleur étranger – sont en attente, ce qui implique 4000 travailleurs. À noter qu'un EIMT regroupe habituellement de nombreux travailleurs.

Service Canada traiterait en ce moment 31 demandes par semaine. Un rythme beaucoup trop lent, dénoncent les producteurs. « On ne pourra pas avoir les permis qui vont permettre à ces travailleurs-là d'arriver chez nous à temps pour le printemps prochain », soutient M. Groleau. Selon lui, il faudrait que Service Canada puisse au moins analyser entre 160 et 200 demandes d'EIMT chaque semaine. À noter qu'une fois le fameux document obtenu, il reste un long processus à suivre, notamment avec le ministère de l'Immigration, avant que les travailleurs soient en règle pour atterrir au pays.

MOINS DE PRODUITS LOCAUX

Si les travailleurs n'arrivent pas en nombre suffisant en avril et en mai, les consommateurs risquent de trouver bien peu de produits locaux dans les étals des supermarchés, prévient Marcel Groleau. « On va dépendre des produits importés si on ne produit pas ici, affirme-t-il. Est-ce que les produits importés seront disponibles ? Quel sera leur prix ? »

« Les producteurs ont des ententes avec leurs acheteurs pour fournir des volumes, tient à rappeler le président de l'UPA. Ça ne se fait pas juste quand le produit est prêt. Ça se signe des semaines, des mois avant. Est-ce qu'on va être en mesure de [conclure] ces ententes-là ? »

Sylvain Terrault, président-directeur général d'Hydroserre – connue pour la marque Laitue Mirabel – se demande s'il va « manquer » sa saison. Il a fait des demandes pour recevoir 170 travailleurs étrangers en janvier et février.

« On prépare les transplants pour 70 % de tous les maraîchers du Québec, explique celui qui porte également la casquette de président de l'APMQ. Je parle de pousses de céleri, de pousses de brocoli, de laitues... [On prépare ça] pour 70 % des producteurs maraîchers qui représentent à peu près 400 millions de ventes à la ferme pour ces entreprises-là. Si je n'ai pas mes travailleurs qui rentrent en janvier et février, je ne serai pas en mesure de créer tous les semis nécessaires pour l'ensemble de tous mes clients maraîchers. Eux, ils doivent recevoir leurs semis aux mois d'avril et mai. Pour ça, il fait que je sème en février sans faute », raconte-t-il.

Même inquiétude à Laval, où les Productions Margiric attendent 200 travailleurs étrangers l'an prochain pour semer et récolter le brocoli, le chou-fleur et les poivrons, notamment. « On est vraiment dans le néant », affirme Martin Gibouleau.

RESSOURCES DOUBLÉES CHEZ SERVICE CANADA

Dans ce contexte, l'UPA, l'APMQ et FERME demandent au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, de créer une cellule de crise pour régler le problème et réduire les délais d'attente. Une lettre a été envoyée à M. Trudeau, lui enjoignant de prendre le dossier en main. « C'est récupérable, mais il faut agir maintenant », prévient Marcel Groleau.

En entrevue avec *La Presse*, la ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, a convenu qu'il y avait « des défis avec un nouveau système informatique » destiné à recevoir les demandes. « Ce n'est peut-être pas une cellule de crise, mais il y a déjà une équipe qui travaille sur le dossier pour trouver toutes les solutions possibles, a-t-elle précisé. On a carrément doublé les ressources chez Service Canada pour pouvoir traiter ces [demandes-là]. Et aussi, on prend de l'avance et on demande à nos collègues du ministère de l'Immigration de se préparer à recevoir d'un coup de nombreux permis de travail. On leur demande de faire tous les efforts pour compenser le retard quand ça va arriver sur leurs bureaux. »

Selon elle, d'ici quelques semaines, le traitement des demandes aura repris sa vitesse de croisière. « On est quand même relativement au début du processus pour ces travailleurs. Il y a encore la possibilité, avec la collaboration qu'on est en train de mettre en place, de rattraper ce retard-là. C'est sûr que c'est serré, mais j'ai confiance et je vous assure qu'on redouble d'efforts. »



Travailleurs étrangers: des délais injustifiables

Le 29 octobre 2021 à 5 h 00 min

Communiqué de presse



(Photo : Photo Desvois/photos - Carlos Castano)

POLITIQUE. Le député de Bécancour-Nicolet-Sauvel, Louis Plamondon, de concert avec son collègue Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé et porte-parole du Bloc Québécois en Agriculture, Agroalimentaire et Gestion de l'offre, reviennent à la charge dans le dossier des délais de traitement injustifiables des demandes pour faire venir des travailleurs étrangers temporaires au pays.

Cette fois, ils endossent sans hésitation la requête de trois associations représentant les agriculteurs qui somment Justin Trudeau de s'impliquer personnellement dans la mise en place rapide d'une cellule de crise afin de débloquer le goulot d'étranglement qui a pratiquement stoppé le traitement des Études d'impact sur le marché du travail (EIMT), une étape clé de ce long processus.

La sortie médiatique, jeudi matin, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraichers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'oeuvre agricole étrangère (FERME) est totalement justifiée, estime Louis Plamondon.

« Le gouvernement fait valoir qu'un problème informatique a chamboulé la prise en compte des EIMT soumises par les producteurs agricoles depuis le mois d'août, mais nous voilà presque rendus en novembre et le système informatique du ministère connaît encore de nombreux ratés, en plus de tous les dossiers empiétés qui sont en retard depuis le début des problèmes informatiques, c'est carrément inacceptable », décrit Yves Perron.



« Des propositions concrètes ont été faites il y a longtemps et rien ne bouge au fédéral. On doit absolument apporter des correctifs importants dans le traitement des demandes en assouplissant les conditions pour les travailleurs qui reviennent et en permettant l'émission de permis de plus longue durée. Les solutions existent », souligne Louis Plamondon

Il semble clair que les travailleurs étrangers temporaires qui devaient arriver au pays dans les prochains mois commenceront leurs importants travaux plus tard que prévu, ce qui engendrera des coûts importants pour les agriculteurs québécois, en plus de réduire la disponibilité de produits ayant poussé au Québec dans les épiceries dans quelques mois.

« Les producteurs doivent prendre des décisions importantes concernant la production dès maintenant, insiste Louis Plamondon. Plusieurs hésitent à investir les sommes nécessaires à la production craignant de ne pas avoir les travailleurs nécessaires pour faire les travaux. Il s'agit d'une situation sérieuse et urgente qui met en péril les productions. Il faut agir en urgence. »

Louis Plamondon et Yves Perron rencontreront à nouveau, avec plusieurs de leurs collègues bloquistes, les représentants des agriculteurs afin de discuter de la suite de cette mobilisation pour secouer la torpeur du gouvernement libéral et le forcer à agir rapidement pour régler cette fâcheuse situation lourde d'impacts pour l'économie du pays.

ARGENT

Travailleurs étrangers: l'inertie du fédéral sème le chaos dans nos fermes

**FRANCIS HALIN**

Vendredi, 29 octobre 2021 00:00

MISE À JOUR Vendredi, 29 octobre 2021 00:00

Une agricultrice incapable d'avoir ses quatre travailleurs mexicains manquants en raison des délais bureaucratiques du « monstre qu'a créé Service Canada » songe à mettre la clé sous la porte.

- À lire aussi: **Les agriculteurs québécois en colère contre Service Canada**
- À lire aussi: **Des francophones qualifiés forcés de quitter le Québec**

« Est-ce que je vais continuer longtemps comme ça avec l'incertitude ? C'est pour ça que l'on est rendu au premier ministre [Justin Trudeau]. Faut arrêter la fragilité de ce programme-là, il en va de la survie de nos fermes maraichères », a dénoncé Catherine Lefebvre, propriétaire de Maraichers L&L inc, à Saint-Michel, dans la MRC des Jardins-de-Napierville.

Pour elle, ses travailleurs manquants sont la goutte qui fait déborder le vase. Elle risque de perdre 150 000 \$ sur des ventes de 400 000 \$, après avoir eu de la misère toute l'année à trouver des contenants de toutes sortes pour ses légumes.

« On a besoin des travailleurs en février. Je ne peux pas partir des transplants d'oignons fin avril. Il y a un laps de temps nécessaire », a ajouté celle qui a besoin de ses quatre travailleurs mexicains pour lancer la machine.

Hier, des associations ont interpellé le premier ministre Justin Trudeau pour lui faire savoir que les ratés informatiques de Service Canada mettent carrément en péril l'arrivée de leurs 17 000 travailleurs étrangers.

Une cellule de crise doit être mise en place d'urgence, ont plaidé l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraichers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME), au siège social de l'UPA, à Longueuil.

Problèmes informatiques

Au total, plus de 900 demandes d'impact sur le marché du travail (EIMT) (4000 travailleurs étrangers temporaires (TET)) n'ont pas encore été traitées en raison de problèmes informatiques, soutiennent les organisations.

« Il faut minimalement traiter entre 160 et 200 demandes EIMT par semaine ces prochains jours pour récupérer le retard », a prévenu Marcel Groleau, président de l'UPA en conférence de presse.

Selon lui, le fait que les agriculteurs doivent dépenser des sommes colossales pour préparer leur saison, alors qu'ils ne savent toujours pas s'ils auront leurs travailleurs, est tout simplement ingérable.

« On est dans une situation presque pire que celle du début de la pandémie », est-il allé jusqu'à dire lors du point de presse.

Hier, Emploi et Développement social Canada (EDSC), qui chapeaute Service Canada, n'a pas été en mesure de fournir des explications au *Journal*.

Chaque année, on dépose quelque 3000 demandes d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), ce qui correspond grosso modo à 17 000 travailleurs étrangers temporaires (TET).

À VOIR AUSSI



Jeudi 28 octobre, 2021

Travailleurs étrangers temporaires:

**« Le Bloc Québécois réclame une action rapide dans le fiasco des EIMT »
– Louis Plamondon**

Sorel-Tracy
magazine

- COMMUNIQUÉ



Sorel-Tracy, le 28 octobre 2021 – Le député de Bécancour—Nicolet—Saurel, Louis Plamondon, de concert avec son collègue Yves Perron, député de Berthier—Maskinongé et porte-parole du Bloc Québécois en Agriculture, Agroalimentaire et Gestion de l'offre, reviennent à la charge dans le dossier des délais de traitement injustifiables des demandes pour faire venir des travailleurs étrangers temporaires au pays. Cette fois, ils endossent sans hésitation la requête de trois associations représentant les agriculteurs qui somment Justin Trudeau de s'impliquer personnellement dans la mise en place rapide d'une cellule de crise afin de débloquer le goulot d'étranglement qui a pratiquement stoppé le traitement des Études d'impact sur le marché du travail (EIMT), une étape clé de ce long processus.

La sortie médiatique, ce matin, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) est totalement justifiée, estime Louis Plamondon.

« Le gouvernement fait valoir qu'un problème informatique a chamboulé la prise en compte des EIMT soumises par les producteurs agricoles depuis le mois d'août, mais nous voilà presque rendus en novembre et le système informatique du ministère connaît encore de nombreux ratés, en plus de tous les dossiers empilés qui sont en retard depuis le début des problèmes informatiques, c'est carrément inacceptable », décrie Yves Perron.

« Des propositions concrètes ont été faites il y a longtemps et rien ne bouge au fédéral, . On doit absolument apporter des correctifs importants dans le traitement des demandes en assouplissant les conditions pour les travailleurs qui reviennent et en permettant l'émission de permis de plus longue durée. Les solutions existent », souligne Louis Plamondon

29/10/2021 11:00

« Le Bloc Québécois réclame une action rapide dans le fiasco des El...

Il semble clair que les travailleurs étrangers temporaires qui devaient arriver au pays dans les prochains mois commenceront leurs importants travaux plus tard que prévu, ce qui engendrera des coûts importants pour les agriculteurs québécois, en plus de réduire la disponibilité de produits ayant poussé au Québec dans les épiceries dans quelques mois.

« Les producteurs doivent prendre des décisions importantes concernant la production dès maintenant, insiste Louis Plamondon. Plusieurs hésitent à investir les sommes nécessaires à la production craignant de ne pas avoir les travailleurs nécessaires pour faire les travaux. Il s'agit d'une situation sérieuse et urgente qui met en péril les productions. Il faut agir en urgence. »

Louis Plamondon et Yves Perron rencontreront à nouveau, avec plusieurs de leurs collègues bloquistes, les représentants des agriculteurs afin de discuter de la suite de cette mobilisation pour secouer la torpeur du gouvernement libéral et le forcer à agir rapidement pour régler cette fâcheuse situation lourde d'impacts pour l'économie du pays.



Photo d'archives

Travailleurs étrangers temporaires « Le Bloc Québécois réclame une action rapide dans le fiasco des EIMT » – Louis Plamondon

Communiqué – Le député de Bécancour–Nicolet–Saurel, Louis Plamondon, de concert avec son collègue Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé et porte-parole du Bloc Québécois en Agriculture, Agroalimentaire et Gestion de l'offre, reviennent à la charge dans le dossier des délais de traitement injustifiables des demandes pour faire venir des travailleurs étrangers temporaires au pays.

Cette fois, ils endossent sans hésitation la requête de trois associations représentant les agriculteurs qui somment Justin Trudeau de s'impliquer personnellement dans la mise en place rapide d'une cellule de crise afin de débloquent le goulot d'étranglement qui a pratiquement stoppé le traitement des Études d'impact sur le marché du travail (EIMT), une étape clé de ce long processus.



La sortie médiatique, ce matin, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraichers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) est totalement justifiée, estime Louis Plamondon.

« Le gouvernement fait valoir qu'un problème informatique a chamboulé la prise en compte des EIMT soumises par les producteurs agricoles depuis le mois d'août, mais nous voilà presque rendus en novembre et le système informatique du ministère connaît encore de nombreux ratés, en plus de tous les dossiers empilés qui sont en retard depuis le début des problèmes informatiques, c'est carrément inacceptable », décrie Yves Perron.

« Des propositions concrètes ont été faites il y a longtemps et rien ne bouge au fédéral, . On doit absolument apporter des correctifs importants dans le traitement des demandes en assouplissant les conditions pour les travailleurs qui reviennent et en permettant l'émission de permis de plus longue durée. Les solutions existent », souligne Louis Plamondon

Il semble clair que les travailleurs étrangers temporaires qui devaient arriver au pays dans les prochains mois commenceront leurs importants travaux plus tard que prévu, ce qui engendrera des coûts importants pour les agriculteurs québécois, en plus de réduire la disponibilité de produits ayant poussé au Québec dans les épiceries dans quelques mois.

« Les producteurs doivent prendre des décisions importantes concernant la production dès maintenant, insiste Louis Plamondon. Plusieurs hésitent à investir les sommes nécessaires à la production craignant de ne pas avoir les travailleurs nécessaires pour faire les travaux. Il s'agit d'une situation sérieuse et urgente qui met en péril les productions. Il faut agir en urgence. »

Louis Plamondon et Yves Perron rencontreront à nouveau, avec plusieurs de leurs collègues bloqués, les représentants des agriculteurs afin de discuter de la suite de cette mobilisation pour secouer la torpeur du gouvernement libéral et le forcer à agir rapidement pour régler cette fâcheuse situation lourde d'impacts pour l'économie du pays.



Mélanie Correia, coordonnatrice des ressources humaines, et Juan Patzan Pajoc, chef d'équipe, accompagnent leurs travailleurs dans un champ d'épinards. Photo : GracieuSeté des Fermes V. Forino et Fils

Un accompagnement personnalisé et permanent, même à l'étranger

30 octobre 2021

Les retards de préparation du passeport et autres tracasseries avec l'agence de recrutement du Guatemala ou du Mexique sont chose courante et peuvent retarder et même compromettre l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires (TET) au Québec. Bien que cette bureaucratie parfois très compliquée soit la même pour toutes les entreprises maraîchères, les Fermes V. Forino et Fils ont décidé de s'y attaquer avec un groupe de fermes de son secteur.

« Notre solution à nous, c'est d'offrir un accompagnement personnalisé permanent à nos travailleurs jusque dans leur pays et toute l'année. Nos contacts peuvent même devenir hebdomadaires à mesure que le moment de l'arrivée approche. C'est notre façon de retenir nos bons employés », explique Mélanie Correia, la coordonnatrice des ressources humaines chez Produits frais FMS, un distributeur de Saint-Patrice-de-Sherrington, qui représente un groupe formé de trois fermes maraîchères (V. Forino et Fils, Les Jardins Ormstown et FMS Daigneault). On y engage 120 TET en été, 25 en hiver et une vingtaine de travailleurs québécois.

« Quand nos travailleurs étrangers temporaires terminaient leur séjour dans nos entreprises, nous leur disions au revoir et à l'an prochain! Après, c'était silence radio, plus de nouvelles », explique-t-elle. Selon la coordonnatrice, l'absence prolongée de suivis avec ces TET engendrait une série de problèmes qui nuisait à leur embauche la saison suivante. Le regroupement a voulu corriger cette situation.

Accompagnement

Les bonnes communications et l'accompagnement des travailleurs se poursuivent durant leur séjour en entreprise. Chacun d'eux reçoit sur son cellulaire son assignation pour le lendemain. Il sait ainsi dans quel champ se présenter et à quelle heure.

Finis les files d'attente pour *puncher*, c'est le chef d'équipe qui s'en charge. Il inscrit les heures d'arrivée et de sortie de chacun sur son cellulaire.

Tous les travailleurs peuvent joindre les ressources humaines via WhatsApp en tout temps. « Nous les aidons à régler les petits problèmes de santé, les blessures ou autres. Il en va de même pour les besoins de la famille qui est restée au pays », explique Mme Correia. Tous les moyens de communication sont utilisés, que ce soit les textos, le téléphone, la vidéo, les courriels, etc.

Comme le font de plus en plus d'entreprises, le regroupement favorise l'embauche des nouveaux travailleurs qui sont recommandés par des employés d'expérience. « Nous avons plusieurs pères et leurs fils, des frères, des oncles et des cousins. Beaucoup de noms de famille identiques. Nous tentons le plus possible de les loger dans les mêmes maisons, poursuit-elle. Il faut se mettre à leur place. Ce n'est pas si facile de vivre à plusieurs dans le même logement que des étrangers même s'ils sont du même pays. »

Consciente de l'importance de la bonne entente dans les maisons, Mélanie Correia passe les logements en revue pour s'assurer que chacun a fait sa part de ménage. « C'est le moment où il faut mettre beaucoup de gants blancs », souligne-t-elle toutefois.

Les Fermes V. Forino et Fils ont été sélectionnées par le Centre d'emploi agricole de la

AUTRES
ARTICLES



Une action concertée en
environnement réclamée



Un premier centre de
formation francophone
AGCO en Amérique du
Nord





Francis Daris ajoute du gravier pour colmater les trous que le CN ne veut pas réparer. Photo : Gracieuseté de Francis Daris

Le manque d'entretien des traverses ferroviaires fait rager des producteurs

26 octobre 2021

Des agriculteurs qui doivent traverser un chemin de fer afin de se rendre à leur terre enclavée se sentent coincés par les compagnies ferroviaires qui ne veulent pas assumer l'entretien des traverses privées ou encore souhaitent leur refiler une facture salée.

« Sur nos traverses, il manque souvent de la roche ou les morceaux de bois [qui forment la traverse] ne sont pas assez longs ou sont brisés. Ils ne les entretiennent pas. Ils ont même changé les rails et ont laissé les vieilles sur le côté, ce qui a bloqué nos traverses. On les appelle, mais ils ne viennent pas. Ils se foutent pas mal de nous autres », exprime le producteur de grandes cultures Stéphane Lamoureux, de la Ferme L. et H. Lamoureux à Saint-Philippe, en Montérégie. Sa sœur Nathalie, également copropriétaire, ajoute que le Canadien Pacifique (CP) leur demande maintenant de signer un contrat pour l'une des traverses, les obligeant à payer 350 \$ par année pour passer et à se munir d'une assurance responsabilité de 5 M\$, en plus de devoir potentiellement payer 2 000 \$ pour ajouter de la signalisation.



Des rails ont été laissés longtemps au sol, entravant la récolte de soja de la famille Lamoureux. Crédit : Gracieuseté de la Ferme L. et H. Lamoureux

La même situation prévaut chez un autre producteur de la région, François Derome, de Saint-Mathieu. « Ils me demandent 350 \$ par année pour passer, plus les assurances, et s'ils décident de mettre des barrières ou des signaleurs, c'est moi qui devrai payer. Ça n'a comme pas d'allure », raconte celui qui traverse les rails seulement trois ou quatre fois par année pour aller sur sa terre.



AUTRES
ARTICLES



L'inaction des compagnies
de chemin de fer dénoncée



La Laiterie Chalifoux vend
sa Maison Riviera à un
groupe français



Chauler pour
cas des érabi

16 000 \$ de frais

À Cacouna, au Bas-Saint-Laurent, Francis Daris doit emprunter un ponceau pour passer par-dessus le rail afin d'atteindre son champ de céréales et son érablière. Le ponceau est mal en point et le Canadien National (CN) refuse de le réparer à ses frais. « Ils m'ont envoyé un courriel hier [20 octobre] comme quoi ils ne se disent pas responsables d'entretenir un ponceau et que si je veux qu'il soit entretenu, des frais devront m'être chargés. Ils m'ont envoyé une soumission pour les travaux de 16 000 \$! » désespère-t-il.

Questionné sur le sujet, le CN indique dans un courriel que la sécurité aux passages à niveau est une « responsabilité partagée entre le CN, les municipalités et les citoyens ». Les équipes de la compagnie ferroviaire, assure-t-on, inspecteraient régulièrement les traverses sur l'ensemble du réseau afin d'en *monitorer* les conditions et de les entretenir conformément aux règlements et normes de Transports Canada. Le CN ajoute que le partage des coûts liés à l'entretien de chaque passage à niveau serait réglementé par des ententes ou des arrêtés de l'Office des Transports du Canada. Le CP, de son côté, n'a pas répondu aux questions de *La Terre*.

Changement réglementaire

Le gouvernement fédéral, dans un règlement datant de 2014, donnait jusqu'au 28 novembre 2021, soit sept ans, aux différents intervenants concernés pour rendre conforme aux normes de sécurité les milliers de traverses de chemin de fer au pays, incluant les traverses privées. À quelques semaines de la fin du délai, un nombre insuffisant de travaux a été effectué en raison, comme le souligne le fédéral, de problèmes de compréhension, à savoir qui est responsable de payer ces travaux. Dans un projet de modification réglementaire daté de juin dernier, le fédéral prolonge jusqu'à trois ans les délais pour effectuer les travaux et propose du même coup d'exempter les traverses qui posent peu de risque. Dans ses commentaires adressés à Transports Canada, le 14 juillet, l'Union des producteurs agricoles (UPA) demandait que tous les passages à niveau privés qui relient des terres agricoles et forestières soient automatiquement considérés comme à faible risque, et que les travaux de construction et d'entretien soient assumés en totalité par les compagnies ferroviaires.

Avec la collaboration de Caroline Morneau

À lire également

[L'inaction des compagnies de chemin de fer dénoncée](#)



MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca



INFO

Construire une usine ou protéger la terre? Le choix difficile des villes du Québec

Saint-Hyacinthe, en Montérégie, est un exemple de ville où le développement économique a été privilégié au détriment de la protection des terres agricoles.



L'activité agricole est importante pour la municipalité de Saint-Hyacinthe.

PHOTO : RADIO-CANADA / KARINE MATEU

Karine Mateu

2021-10-31 | Mis à jour hier à 7 h 47

L'implantation d'un abattoir de poulets par la coopérative Exceldor dans la zone agricole de Saint-Hyacinthe a suscité la grogne des agriculteurs. En pleine campagne électorale, quelles sont les promesses des candidats à la mairie? Quelles sont les pistes de solution pour ne pas répéter le même scénario?

Les élections municipales constituent un bon moment pour faire connaître ses attentes envers celui ou celle qui occupera la mairie.

Dans le cadre des élections municipales, Karine Mateu s'est rendue à Saint-Hyacinthe, surnommée la technopole agroalimentaire du Canada.

À une dizaine de kilomètres de Saint-Hyacinthe, au milieu de serres humides où poussent des milliers de cactus, se tient le président de l'Union des producteurs agricoles de la Vallée maskoutaine, André

Mousseau. De sa voix grave, l'homme à la barbe blanche, propriétaire de l'entreprise le Cactus fleuri, est clair : il réclame de l'écoute.

« Je m'attends à ce que les candidats soient en 2021, qu'ils comprennent les enjeux dans lesquels on vit, l'importance de l'agriculture, et qu'ils écoutent davantage les agriculteurs. On occupe quand même une grande partie du territoire », lance-t-il.



André Mousseau, président de l'Union des producteurs agricoles de la Vallée maskoutaine
PHOTO : RADIO-CANADA / KARINE MATEU

André Mousseau veut tout d'abord que les agriculteurs soient consultés lorsque la Ville répare les routes. Il demande aussi un taux de taxation qui n'augmente pas autant que la valeur de leurs terres. Et il souhaite que les élus disent « non » à ceux qui voudraient sacrifier les terres agricoles pour y construire une usine.

Récemment, la coopérative Exceldor a obtenu le feu vert pour construire un abattoir de poulets sur des terres agricoles à Saint-Hyacinthe. Au départ, elle demandait une vingtaine d'hectares, soit l'équivalent d'une quarantaine de terrains de football, mais après deux refus, la Commission de protection du territoire agricole du Québec a cédé pour dix hectares.

Il faut savoir que le projet représente des investissements d'environ 200 millions de dollars et la création de 600 emplois. Mais ce n'est pas une raison valable, juge le représentant syndical.

« C'est quoi, la logique? On est en 2021. On n'est pas en 1900, où le pouvoir des industriels était que, peu importe ce qui se passe, on y va pareil. C'est un non-sens! »

— André Mousseau, président de l'Union des producteurs agricoles de la Vallée maskoutaine

« Quand il parle de création d'emplois, je dis : "Ben oui!, qui allez-vous engager? Vous savez qu'il manque de monde partout!" Et vous savez, plus on met de grosses usines, plus on met à risque le milieu », prévient André Mousseau, en faisant référence à la grève des employés de l'abattoir d'Exceldor à Saint-Anselme.

L'appui de la Ville

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe et la municipalité régionale de comté (MRC) avaient appuyé le projet, voire défendu celui-ci. Le premier ministre François Legaut s'était aussi montré en faveur, lors d'une visite dans la région en août dernier.



Le conseiller sortant André Beaugard est candidat à la maire de Saint-Hyacinthe.

PHOTO : RADIO-CANADA / KARINE MATEU

Le maire sortant, Claude Corbeil, ne se représente pas. Deux candidats aspirent à le remplacer, dont le conseiller sortant André Beaugard, qui s'était rangé du côté du maire.

« C'est un dossier qu'on ne pouvait pas se permettre de perdre. Il serait parti ailleurs, même à l'extérieur du Québec. Ce sont de très bons emplois pour la région qu'on ne voulait pas perdre. »

— Le candidat André Beaugard

Toutefois, André Beaugard précise que l'entreprise Exceldor est une exception. « C'est sûr et certain qu'on ne pourra plus dézoner, il faudra densifier notre secteur industriel », dit l'aspirant maire.

L'autre candidate est Marijo Demers, professeure de science politique au Cégep de Saint-Hyacinthe et ancienne candidate de Québec solidaire au niveau provincial.



Marijo Demers est candidate à la mairie de Saint-Hyacinthe.

PHOTO : RADIO-CANADA / KARINE MATEU

Elle fait de la protection des terres agricoles une priorité. « Exceldor, c'est un dossier qui a beaucoup polarisé, ici. Je souhaite qu'on ne joue plus dans ce film-là », affirme-t-elle.

« Il faut dire assez, c'est assez, et encore là, il y a de la place pour la transformation agroalimentaire, mais pas au détriment des terres qui sont encore aux mains des propriétaires. »

— La candidate Marijo Demers

Densifier les villes

Exceldor n'est pas le seul sujet dont veulent parler les candidats, car la protection des terres passe aussi par la densification des zones urbaines. D'après André Beauregard, l'ancienne administration a agi à ce niveau et la preuve est visible. « Derrière le marché, il y a des constructions. C'est la place Frontenac. Il va aussi y avoir celles [les constructions] de Sélection qui commencent bientôt. Il y en a tellement. Il y en a aussi derrière le Centre des Arts », énumère-t-il.

En effet, au centre-ville de Saint-Hyacinthe, il y a des chantiers partout. Des logements plutôt luxueux répartis sur de nombreux étages vont voir le jour sous peu.

C'est justement ce qui chicote la candidate Marijo Demers. Elle n'est pas contre ces nouvelles constructions, mais elle croit que la densification doit se faire à l'échelle humaine. « Il y a une problématique de pauvreté au centre-ville, il y a une problématique de créer une mixité. Il y a eu des évictions, des démolitions. Nous, nous avons une volonté de concilier les constructions et la mixité », assure-t-elle.

Au marché public, des commerçants comme le propriétaire des Jardins du vieux marché, Jean-François Phaneuf, voient ces immeubles pousser autour d'eux.

« Avec mon chapeau personnel, je trouve que c'est dommage, parce qu'on enlève des logements locatifs. Avec mon chapeau de commerçant, si tu m'amènes des centaines de

personnes qui consomment, ça fait bien mon affaire. C'est trouver l'équilibre, mais ça, ce n'est pas ma job! »

— Le commerçant Jean-François Phaneuf



Jean-François Phaneuf, propriétaire des Jardins du vieux marché au centre-ville de Saint-Hyacinthe.
PHOTO : RADIO-CANADA / KARINE MATEU

Des défis et des solutions

Le cas d'Exceldor n'est pas unique, affirme le professeur de géographie à l'Université de Montréal, Claude Marois, mais il devrait être évité. Selon lui, c'est un bon exemple où d'autres options auraient dû être proposées. « J'ai l'impression qu'on ne fait pas beaucoup d'efforts pour chercher ailleurs, et je doute qu'il n'y ait pas d'autres options. Peut-être qu'elles ne remplissent pas tous les critères », croit-il.

« Le dézonage est à proscrire le plus possible, et les entreprises devraient être obligées de présenter d'autres scénarios alternatifs qui auraient moins d'impact sur le zonage agricole. »

— Le professeur Claude Marois

Puisque les villes dépendent des taxes foncières pour boucler leur budget, il faudrait mettre en place un mécanisme de compensation, propose Claude Marois.

« Par exemple, si une municipalité reçoit un projet viable et qui respecte les règles du territoire, les municipalités environnantes pourraient bénéficier des retombées. C'est une sorte de péréquation que toucherait une municipalité qui "gagnerait à la loterie" et qui permettrait aux autres municipalités de bénéficier des retombées », explique-t-il.



Le marché public au centre-ville de Saint-Hyacinthe
PHOTO : RADIO-CANADA / KARINE MATEU

Une loi plus flexible?

La Loi sur la protection du territoire agricole adoptée en 1978 doit être réformée pour s'adapter aux besoins des différentes régions du Québec, croit le spécialiste en aménagement et développement local et régional, Bernard Vachon.

« En ce moment, c'est du mur-à-mur. Il faudrait donner des outils plus efficaces à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, notamment dans les basses terres du Saint-Laurent et les vallées secondaires, pour protéger les terres agricoles », soutient-il.

« Par contre, dans les municipalités qui font face à des problèmes de dévitalisation, celles du plateau des Appalaches, des Laurentides, de la périphérie de l'Est-du-Québec, au contraire, il y a peut-être lieu d'assouplir l'application de la loi pour permettre des stratégies locales où l'on mise sur d'autres usages », renchérit-il.

Pour ce qui est de la taxe foncière dont dépendent les villes, il s'agit du principal obstacle dans la réflexion portant sur le zonage agricole, soutient Bernard Vachon, qui ajoute qu'il n'est pas facile de la remplacer.

« On en discute, dit-il, mais pour le moment, il n'y a pas de solutions qui seraient acceptables avec des avantages réels pour l'avenir des municipalités, pour leur assiette de revenus. On a l'impression qu'on tourne en rond. Il faudra qu'il y ait un débat de société sur le sujet. »

Densifier en profondeur plutôt qu'en hauteur

Pour ce qui est de la densification des villes, Bernard Vachon croit qu'elle pourrait se faire en profondeur plutôt qu'en hauteur, c'est-à-dire souterraine. « On pense aux kilomètres du centre-ville de Montréal, 37 kilomètres occupés principalement par des commerces. On peut penser que ce réseau pourrait s'exprimer d'une façon plus large et avec une plus grande profondeur », suggère le spécialiste.

Une autre option est d'appliquer le concept de la ville malléable. « Pour éviter les congestions, on répartit sur 24 heures les déplacements des travailleurs et des consommateurs. Il pourrait y avoir, par exemple, trois quarts de travail ou de consommation par jour. Des formules semblables sont appliquées au Danemark, mais ça suppose des changements de mentalité », explique Bernard Vachon.

Accueil › Actualités › Sainte-Hélène pourra s'étendre sur six hectares en zone agricole

5 OCTOBRE 2021

Sainte-Hélène pourra s'étendre sur six hectares en zone agricole

Par: Le Clairon de Saint-Hyacinthe et région



La Municipalité de Sainte-Hélène- de-Bagot obtient finalement l'exclusion de six hectares de sa zone agricole après des années à débattre devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Elle pourra développer des projets sur neuf terrains commerciaux et industriels et sur 49 terrains résidentiels pour un total de 89 logements.

En mai 2021, la CPTAQ a accepté d'exclure ces terres qui longent l'autoroute 20 afin d'être cohérente avec la décision rendue en 2012. « La Commission comprend que la planification municipale des services et infrastructures de même que les gestes posés par la Municipalité depuis 2012 se sont appuyés sur la décision favorable qu'avait rendue la

Commission sur cette même superficie. En ce sens, la Commission prend en considération les conséquences d'un refus pour la Municipalité et entend autoriser la demande dans un souci d'équité et de cohérence », peut-on lire dans le jugement.

En 2012, la CPTAQ avait accordé l'exclusion de six hectares. La MRC des Maskoutains devait modifier son schéma d'aménagement, mais le document a été rejeté par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation rendant caduque la décision de la Commission. Depuis, la MRC s'est rendue conforme, ce qui a permis à la Municipalité de déposer une nouvelle demande devant la Commission.

Le 2 septembre 2020, la CPTAQ a annoncé son orientation préliminaire de refuser l'exclusion des hectares de la zone agricole. Par la suite, la Commission a reçu de nouveaux documents et tenu plusieurs rencontres publiques. La MRC a appuyé la Municipalité. L'Union des producteurs agricoles (UPA) Montérégie a affirmé son désaccord jugeant que six hectares seront sacrifiés alors qu'il y a

suffisamment d'espace ailleurs sur le territoire de la MRC.

À Sainte-Hélène-de-Bagot, selon le jugement, il ne reste que quatre terrains vacants en zone commerciale et industrielle ainsi qu'un terrain vacant en zone résidentielle. En prenant en compte les projections de l'Institut de la statistique du Québec de 2014, la MRC estime connaître une croissance de 4144 ménages entre 2015 et 2031. Elle évalue que Sainte-Hélène connaîtra, quant à elle, une croissance de 124 ménages.

C'est finalement le 31 mai que la CPTAQ a annoncé son intention d'autoriser la demande. Le projet de développement présenté prévoit une densité d'occupation de 20,7 logements par hectare, soit le double de ce qu'on retrouve pour le reste de la municipalité.

Sarah-Eve Charland

[Facebook](#)[Twitter](#)[Pinterest](#)[Plus d'options...](#)